

Thèse de doctorat de l'Université Paris-VI

(Pierre et Marie Curie)

présentée au

Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris

par

Gérard Chr. Luquet

pour l'obtention du

titre de docteur de l'Université Paris-VI

Spécialité : Entomologie



Sujet de la thèse :

Biocénotique des Lépidoptères du Mont Ventoux

(Vaucluse)

Volume 2 - Annexes

Soutenue le 13 décembre 1995
devant la commission d'examen composée de :

M^{me} Jeanne Raccaud-Schoeller
M. Paul Du Merle
M. Patrick Blandin
M. Claude Caussanel
M. Louis Bigot
M. Jacques Lhonoré

Présidente
Rapporteur
Rapporteur
Examinateur
Examinateur
Examinateur

Université Paris-VI
I.N.R.A.
M.N.H.N.
M.N.H.N.
Université d'Aix-Marseille III
Université du Mans

*« Saintes des Baux, que l'homme est bête
d'aller gâter l'habit jeté sur l'épaule des monts
et de ne pas voir que celui qui fait un pas de côté
pour respecter une Fourmi fait une œuvre combien plus grande.
Génération sacrilège, dit-elle,
dans le vaste Univers, il se croient tout permis ».*

(Frédéric MISTRAL, 1867, *Calendon*,
réprimande de la Fée Estérelle à Calendol
qui va raser la cime du Ventoux)

*« Je n'aurai jamais assez d'yeux ni d'oreilles,
de nez, de mains, de pieds pour l'épuiser,
et pour appeler les fleurs et les insectes par leur nom,
je n'aurai pas assez de toute ma vie ».*

(Claude MORÉNAS, 1972, *Ventoux qu'ex venerable...*)
(in : François et Claude MORÉNAS, 1976 : 9-10)

Planche de couverture et page de garde :

la face nord du sommet du Mont Ventoux, vue de la pelouse du Ventouret.
À gauche, *Erebia arpio*, à droite *Polyommatus eros*,
deux Lépidoptères typiques des formations végétales de la calotte sommitale.
Dessin exécuté par Gilbert HODERENT,
d'après des photographies de Gérard Chr. LUQUET et Thomas ROCKSTUHL.

Ci-contre :

Rassemblements de *Micropteryx* sur les inflorescences d'un pied de *Thalictrum aquilegifolium*. Mont Ventoux, abords de la tombe des Orties, 1270 m environ, 9-VII-1975. 1, groupe de *M. aruncella* parmi lesquels on distingue, en bas à droite, un exemplaire de *M. albosella* (= *rothenbockii* auct.). 2, au premier plan, *M. albosella*, accompagné de quelques exemplaires de *M. aruncella*.

Clichés : Gérard Chr. LUQUET



BIOCÈNOTIQUE DES LÉPIDOPTÈRES DU MONT VENTOUX

(VAUCLUSE)

ANNEXES

par

GÉRARD CHR. LUQUET

ANNEXE 1

Liste descriptive des stations étudiées

Dans la présente liste, les stations sont regroupées d'après leur situation géographique (versant et transect) et leur localisation altitudinale (classement ascendant, sauf quelques exceptions pour les stations d'altitude à peine différente dans un même transect, auquel cas l'ordre géographique n'a pas été bouleversé).

Pour chacune d'entre elles sont précisés la dénomination ou l'emplacement exact (en particulier lorsqu'aucun nom n'apparaît sur les cartes disponibles), l'altitude, l'abréviation du nom de la placette utilisée dans la suite du texte et les éventuelles autres dénominations figurant sur les cartes officielles ou apparaissant dans d'autres travaux. Sont en outre indiqués la date du relevé phytosociologique [entre crochets] et le numéro de la carte sur laquelle figure la placette (entre parenthèses). Les abréviations accompagnées d'un astérisque (*) correspondent aux stations n'ayant été visitées que de manière extensive.

Chaque station est décrite en détail (*); toutefois, certaines placettes n'ayant fait l'objet que de relevés entomologiques extensifs sont très brièvement caractérisées. Avant la description proprement dite figure entre crochets, toujours dans le même ordre, une série d'abréviations dont voici la signification :

Secteur. Sont distinguées d'une part les stations proches de la ligne de crête est-ouest du massif, les unes se rattachant à l'arête occidentale (AO), les autres à l'arête orientale (AE) de celui-ci; d'autre part, les stations éloignées de cette ligne de crête et par suite implantées sur l'un des deux flancs (F) du massif; enfin, les stations situées dans la plaine (P), à proximité immédiate de celui-ci.

Versant. N = nord; S = sud; c = sur la ligne de crête; ces symboles sont placés entre parenthèses lorsqu'ils se rapportent à une station située dans la plaine limitrophe.

(*) Les stations ont fait l'objet, pour la plupart, d'un relevé phytosociologique très détaillé réalisé par nos collègues botanistes de l'Université de Marseille MM. G. AUBERT, M. BARBÉRO, P. QUEZEC (1975) et G. GUONON (1992). Les descriptions des placettes présentées ici s'inspirent pour partie d'un résumé simplifié de ces relevés proposé par P. DU MERLE.

Exposition. N = nord ; S = sud ; E = est ; W = ouest.

Pente (exprimée en degrés). + = pente non nulle, mais inférieure à 5°.

Étage bioclimatique

M = mésoméditerranéen

OM = oroméditerranéen

MME = montagnard-méditerranéen

SM = supraméditerranéen

MMT = montagnard-méditerranéen

SA = subalpin

Lorsque la station se trouve à la jonction de deux étages, leurs symboles sont réunis par un trait d'union [ex.: MMT-OM] ; lorsqu'elle se trouve au plancher d'un étage, le symbole de ce dernier est précédé de celui, placé entre parenthèses, de l'étage qui le précède [ex.: (MMT) OM] ; lorsqu'elle se trouve au plafond d'un étage, le symbole de ce dernier est suivi de celui, placé entre parenthèses, de l'étage qui lui succède [ex.: MMT (OM)].

Série de végétation

cpm = série mésoméditerranéenne du Chêne pubescent, variante mésophile.

cpx = même série, variante xérophile.

cpx.ps = idem, faciès à *Pinus sylvestris*.

CP1 = série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure.

CP2 = même série, sous-série normale.

CP3 = mêmes série et sous-série, niveau supérieur à Érables

CV1 = série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série normale.

CV1.ph = mêmes série et sous-série, faciès à *Pinus halepensis*.

CV2 = même série, sous-série supérieure.

hs = série de la hêtraie-sapinière.

HS = série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin (avec les niveaux inférieur

HS1 et supérieur HS2).

HS.a = idem, variante à *Abies alba*.

HS.g = idem, variante à Graminées.

HS.ps = idem, variante à *Pinus sylvestris*.

PCm = série méditerranéenne du Pin à crochets.

PCp = série préalpine du Pin à crochets.

PS1 = série supérieure du Pin sylvestre, niveau inférieur.

PS2 = même série, niveau supérieur.

Ces symboles sont parfois accolés par deux de différentes manières, ce qui a la même signification que pour les étages bioclimatiques.

Recouvrement de la végétation. Ont été distingués le recouvrement de la strate arborescente, celui de la strate arbustive, et celui de la strate herbacée. Les deux premiers paramètres sont exprimés en pourcentage de l'ensemble de la surface étudiée (lisières exclues) ; le troisième, également exprimé en pourcentage, se rapporte à cette même surface, mais déduction faite des surfaces occupées par les strates arborescente et arbustive et par les affleurements rocheux. Le symbole « » signifie que le recouvrement est inférieur à 5 %.

Lorsque l'une de ces données n'est pas connue, son abréviation est remplacée par une barre oblique.

À la suite de cette série d'abréviations figurent enfin des données complémentaires sur chaque placette (?), notamment :

- Les caractéristiques des peuplements forestiers qui l'environnent ou en sont proches, et qui, par suite, peuvent avoir une influence sur la composition de sa faune. On notera que tous les peuplements de *Pinus nigra* et de *Cedrus atlantica* résultent de plantations réalisées à partir de la fin du siècle dernier ou d'une extension, par régénération naturelle, de ces plantations, et concernent des essences introduites. Toutes les autres essences citées sont indigènes au Mont Ventoux ; certains de leurs peuplements ont toutefois pour origine des plantations réalisées à partir de la fin du siècle dernier, ce qui est alors signalé.

- La nature du substratum géologique (Substr.).

- Le groupement végétal (Gr. vég.) constitué par la végétation herbacée et sous-arbustive (parfois également par la végétation arbustive). Toutes les espèces fréquentes dans la placette (indice d'abondance-dominance égal ou supérieur à 2) sont signalées ; leur dénomination est en général suivie successivement de leur indice d'abondance-dominance et de leur indice de sociabilité exprimés selon l'échelle communément utilisée par les phytosociologues (cf. *infra*). Le nom de l'association végétale correspondante est indiqué lorsque celle-ci est bien caractérisée.

- Les caractéristiques de la surface du sol (Surf. sol).

Principes d'établissement des relevés phytosociologiques

Un relevé phytosociologique consiste à noter toutes les espèces végétales observées sur une surface déterminée et dans un groupement aussi homogène que possible.

Chaque espèce est précédée de deux chiffres, le premier correspondant à l'abondance-dominance, le second à la sociabilité. Dans les descriptions de placettes qui vont suivre, ces deux chiffres seront placés entre parenthèses après le taxon.

Échelle d'abondance-dominance

+ = Individus rares ou très rares et à recouvrement très faible.

1 = Individus assez abondants, mais à recouvrement inférieur ou égal à 5 % de la surface étudiée.

2 = Individus à recouvrement compris entre 5 et 25 %.

3 = Individus à recouvrement compris entre 25 et 50 %.

4 = Individus à recouvrement compris entre 50 et 75 %.

5 = Individus à recouvrement compris entre 75 et 100 %.

(*) = Individus absents de la surface étudiée, mais présents à proximité de celle-ci.

Échelle de sociabilité

1 = Individus isolés.

2 = Individus en petits groupes.

3 = Individus en troupes.

4 = Individus en petites colonies.

5 = Individus en peuplements compacts.

(?) Certaines de ces données n'ont pas été prises en compte dans les relevés de 1992.

I. Versant septentrional

A. Transect 1 : Malaucène-Veaux (*)

1. **Sainte-Anne : Le Bosquet**, à l'ouest de la R.D. 938 (commune de Malaucène), 310-350 m : **SA*** [1-V-1992] (carte 8).

[P - N - N - + - M - cpm - + - + - 100].

Mosaïque de cultures fruitières et de prairies mésophiles où serpente le ruisseau du Grésau. Une zone réduite à *Carex acutiformis* (recouvrement 100 %) ; une vaste zone à prairies de foin riche en *Poa pratensis*, *Festuca arundinacea*, *Lolium perenne*, *Ranunculus acris*, *Trifolium pratense* et *Carex hirsuta*. Présence de *Listera ovata* et *Cerastium cespitosum* (indicateurs des prairies humides et froides de type médio-européen). Le long du ruisseau se développent en abondance *Salix alba*, ainsi que quelques rares *S. purpurea*, *Neiseticia*, *Neyers*, *Acer campestre*, *Crotopogon mistogynus*, *Saxifraga nigra*, *S. ciliata*, *Rubus coccineus*. Légèrement en amont, sur la colline, se développe dans les milieux bien drainés une chênaie blanche hébergeant quelques *Prunella* blancs dans les parties basses.

2. **La Malaucière (nord)** : bords de la route de Veaux, de la station I.N.R.A. au Rieufroid (commune de Malaucène), 320 m : **MTn** (chemin de Brémont, Le Grenadier, La Grenadière ; « Malaucière [Route de Veaux] » ; « Malaucière, Station I.N.R.A. ») [1975] (carte 8).

[P - N - SW - + - M - cpx - 0 - + - 80 à 100].

Mosaïque de petites friches sèches et d'étroits fossés relativement humides en bordure de terres cultivées (vergers et vignobles).

3. **La Malaucière (sud)** : route de Veaux, chemin de Darin (lieu dit « La Rouillère ») (commune de Malaucène), 330-350 m : **MTs** (cabanon de Brémont, cabanon de la Rouillère, chemin de Darin) [1975] (carte 8).

[P - N - SW - 5 à 10 - M - cpx.ps - + - + à 20 - 50 à 100].

Pelouses denses à *Brachypodium phoeniceoides* alternant avec des garrigues à *Lavandula latifolia*, *Spartium junceum* et *Genista scorpius* ; nombreuses zones dénudées (chénine, carrière...).

4. **Piochier : cabanon de Félize**, à l'est de la route de Veaux (commune de Malaucène), 345 m : **MAP** (Piocher) [1-V-1992] (carte 8).

[P - N - SW - + - M - cpm - + - + - 50 à 100].

Mosaïque de cultures (vignes, vergers) et de talus hébergeant une flore riche, jouxtée par un bas-fond plus humide abritant une plantation de Peupliers installée sur une prairie mésophile à *Poa pratensis*, *Festuca arundinacea*, *Arrhenatherum elatius*, *Carex acutiformis*, *Listera ovata*, *Ranunculus acris*, *Ajuga reptans*, *Veronica chamaedrys*, *Lathyrus pratensis*, *Rumex crispus*, *Narcissus poeticus*, *Heracleum sphondylium* ; le système de prairies humides s'étend au-delà de la peupleraie, avec notamment une belle zone à *Carex acutiformis* dominant. *Listera ovata* et *Heracleum sphondylium* sont des indicateurs des prairies humides et froides de type médio-européen. Plus de quarante espèces observées le long de la route et des chemins de desserte des cultures, notamment *Saxifraga ciliata*, *Taraxacum officinale*, *Saponaria officinalis*, *Gallium aparine*, *Brenanella stricta*, *Potentilla reptans*, *Silene vulgaris*, *Melandryum album*, *Vicia sativa*, *Dactylis glomerata*, *Euphorbia cyparissias*, *Ruscus hyssopifolius*, *Lagotis rupestris*, *Artemisia vulgaris*, *Trigonotis corniculata*, *Papaver rhoeas*, *Equisetum arvense*, *Stellaria media*, *Centaurea aspera*, *Parnassia officinalis*, *Rubus coccineus*, *Brachypodium phoeniceoides*, *Convolvulus arvensis*, *Muscari neglectum*, *Lemnia arvensis*, *Gallium verum*, *Lactuca scariola*, *Eryngium yuccifolium*, *Calamintha Nepeta*, *Euphorbia serrata*, *Veronica arvensis*, *Vicia cracca*, *Gallium verum* album, *Salvia pratensis*, *Ornithogalum umbellatum*, *Capsella bursa-pastoris*, *Bunias erucago*, *Chenopodium minus* et *Cirsium arvense*.

(*) L'orthographe officielle actuelle reste incertaine : Veaux ou Vaux. F. et A. SAUREL (1983 : 126) affirment qu'il convient d'écrire Veaux, s'appuyant sur l'étymologie « Valle » (Générallement : « hameau », « écart ») ; au cours des siècles, diverses altérations successives donneront Vella, Vels, Vaul, qui ont auteurs rapprochent du provençal « Veou » (Générallement : « hameau », « écart »).

B. Transect 2 : Malaucène - Arête ouest - Sommet

- 5. Abords de la résurgence du Groseau :** pelouse humide de la papeterie, en contrebas du C.D. 974 (commune de Malaucène), 400 m : GR (= Malaucène : sources du Groseau =) [1975] (carte 9).

[AO - N - SW - + - M - cpm - + - + - 100].

Bas-de-versant. Prairie de fauche de 150 m (NE-SW) sur 30 m (NW-SE), bordée par des bois mixtes à *Ulmus campestris*, *Corylus avellana*, *Tilia platyphyllos*, *Salix incana*, *Populus alba*, *Fraxinus excelsior* ; très humide (sol saturé d'eau durant une partie de l'année et même parfois submergé), elle ne s'assèche de façon appréciable qu'au cours de l'été. Végétation arborescente et arbustive presque inexistante. Substr. : calcaire fragmenté de colluvions fines. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée à *Carex pendula* (3.3), *Leontodon hispidus* (3.2), *Arrhenatherum elatior* (2.2), *Dactylis glomerata* (2.2), *Trifolium pratense* (2.2) et *Brassica vulgaris* (2.1) (*Arrhenatherum elatior*). Surf. sol : terre fine dépourvue d'éléments grossiers.

- 6. Plâtrière du Groseau, en contre-haut du C.D. 974** (commune de Malaucène), 400-420 m : PL (Ancienne station I.N.R.A., La Plâtrière) [28-V-1992] (carte 9).
[AO - N - SW - 10 à 30 - M - cpm (cpx) - + - + à 20 - 50 à 100].

Pentes entourant la plâtrière abandonnée, couvertes de friches broussaillueuses où dominent *Spartium junceum*, *Prunus spinosa*, *Rubus coccineus*, *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Clematis vitalba*, *Brechypodium phaeococcineum* et *Bromus sterilis*. Flore extrêmement diversifiée (grâce à une certaine de taxa étonnants), caractéristique des friches méditerranéennes abandonnées, relevant des fruticées à *Spartium junceum* et *Genista scorpius*. On notera la présence de quelques *Peupliers blancs*, *Chênes blancs*, Pins d'Alep, restes d'Oliviers et d'une végétation anthropisée (*Platanus*, *Brus forficulifera*). Le site offre la particularité d'abriter le Pyréthre (*Tanacetum cinerariifolium*), naturalisé et bien présent dans les friches autour des bâtiments, et la Grande Berne (*Hieracium sphondylium*), représentée par un seul pied dont la présence témoigne de conditions climatiques particulières à cette station (proximité de la résurgence du Groseau, localisation au pied d'une grande falaise). Les sols sont très profonds.

- 7. Les Arénées : carrière et abords, en contrebas du C.D. 974** (commune de Malaucène), 410-420 m : AR (Les Aréniers, Les Arénées [sic !], Les Drénées [sic !], « Environs de la papeterie du Groseau » ; « Sentier au-dessus des papeteries ») [28-V-1992] (carte 9).

[AO - N - W à NW - + - M - CV1 - 25 - + à 30 - 0 à 100].

Réseau de gorges en miniature résultant de l'exploitation (aujourd'hui abandonnée) du substrat (see 7) et « cailloux » humides environnants (coteaux des ravins supérieurs). Le fond de la carrière abrite le Pin sylvestre* et le Pin noir (R = 25 %), ainsi que quelques *Peupliers noirs** avulsaient. Strate arbustive dominée par *Cistus ladanifolius* et *Artemisia vulgaris*. Strate herbacée (R = 10 %) représentée par *Helichrysum stoechas*, *Koeleria calcarata*, *Bromus erectus*, *Aphyllanthus neapolitanus*, *Aira capillaris*, *Silene liliifolia*, *Festuca ovina*, *Sanguisorba minor*, *Bromus sterilis*, *Ruscus aculeatus*, *Cerastium pinnatifidum*, *Bromus tectorum*, *Poa compressa*, *Echium vulgare*, *Vulpia silvatica*, *Crepis foetida*, *Malva lanata*, *Scleria corollata**, *Avena pratensis**, *Calamagrostis argentea**, *Genista pilosa*, *Potentilla serpentina**, *Limonium suffruticosum*. Substr. : siliceux et sableux, parsemé de pierres ferrugineuses provenant de la carapace supérieure, décaillée (présence de *C. silvatica* et d'*A. capillaris*), bénéficiant d'une alimentation hydrique satisfaisante (présence des espèces pourvus d'un astérisque).

En balcon et sur le pourtour de la carrière se développe un système forestier composé de Chêne vert, Pin noir, Pin sylvestre, infiltrés de quelques Chênes blancs et Pins d'Alep.

En aval de la carrière et le long du chemin d'accès, l'écoulement des eaux de ruissellement issues des ravins supérieurs permet l'installation d'une intéressante végétation méso-hygrophile : *Quercus pubescens*, *Populus nigra***, *P. alba***, *Salix alba****, *S. purpurea****, *Ulmus minor*, *Crataegus monogyna*, *Cornus sanguinea*, *Ostrya alba* ; la strate herbacée, dominée par *Hedera helix*, *Arundo phragmites*** et *Poa pratensis*, recèle notamment *Potentilla reptans*, *Dactylis glomerata*, *Briza media***, *Centaurea jacea*, *Tetragassiolepis siligiosa*, *Oenanthe lachensis****, *Taraxacum officinale*, *Lespedeza hispidus*, *Carex glauca***, *Bananaia repens****, *Brassica hirsutifolia*** et *Scirpus holacanthus***, c'est-à-dire des espèces caractéristiques soit des terrains périodiquement inondés (**), soit des terrains humides de manière quasi permanente (***).

8. Rochers du Groseau (nord), en contre-haut du C.D. 974 (commune de Malaucène), 420-440 m : RGN* [28-V-1992] (carte 9).

[AO - N - NW - / - M - (CV1) CV2 - 75 - / - /].

Pente rocheuse occupée par une jeune pinède de Pins noirs infiltrée de quelques Pins d'Alep et Pins sylvestres ; la litière d'aiguilles recouvre le sol à environ 90 %. Strate arborescente et sous-arborescente dominée par *Buxus sempervirens*, avec *Cornus sanguinea*, *Juniperus oxycedrus*, *Genista scorpius*, *Lesqueris cernua*, *Amelanchier alba*, *Thymus vulgaris* et *Lavandula officinalis*. Strate herbacée dominée par *Brachypodium phoenicoides*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Catananche cicerifolia* (espèces méditerranéennes typiques des sols profonds) et *Sesleria coarctata* (Graminée montagnarde des replats rupestres, curieusement associée aux précédentes), abritant *Rubus peregrinus*, *Saxifraga minor*, *Teucrium pallens*, *Leucos coccineus*, *Hieracium murorum*, *Rodera helix*, *Campanula glomerata*, *Carex halleriana*, *Potentilla veris*, *Teucrium chamaedrys*, *Hippocrepis coccinea*, *Hieracium pilosella*, *Senecio cruciatus*, *Festuca ovina*, *Carex flacca* et *Limon saxifragum*. Sur les éboulis adjacents s'est installée une pinède claire abritant quelques-uns de ces mêmes éléments, avec en plus *Cephalaria leucantha*, *Spartium junceum*, *Sorbus domestica* et *Minuartia capillaris* (espèce orophile des éboulis supérieurs du Ventoux pouvant descendre localement ; elle confirme ici les conditions un peu particulières du secteur du Groseau). Sol profond à superficiel, sans doute à bonne alimentation hydrique.

9. Rochers du Groseau (sud), en contre-haut du C.D. 974 (commune de Malaucène), 450-460 m : RGs* (« Les Abricots », « Les Arénées » ; « Les Arénées, 450 m ») [28-V-1992] (carte 9).

[AO - N - NW - + à 75 - M - (CV1) CV2 - / - / - /].

Fronts de banquettes en bordure de terrasses aménagées en vergers (Abricotiers) au sein d'une forêt mixte de Pins d'Alep, Pins noirs et Pins sylvestres, parsemée de zones rupestres (falaises rocheuses, éboulis). Végétation dominée par *Quercus ilex*, *Cornus sanguinea*, *Thymus vulgaris*, *Brachypodium phoenicoides*, *Aphyllanthes monspeliensis* et *Clematis vitalba*. Autres espèces notables : *Juniperus oxycedrus*, *Genista scorpius*, *Spartium junceum*, *Lavandula officinalis*, *Sorbus montana*, *Ulmus minor*, *Dorycnium pentaphyllum*, *Plantago cynaps*, *Rubus caezula*, *Genista pilosa*, *Limon saxifragum*, *Muscicula laevigata*, *Lathyrus cicera*, *Alpinia alpinensis*, *Silene vulgaris*, *Lactuca delarbei*, *Arabis planifolia*, *Centaurea arabica*, *Helleborus foetidus*, *Psychotria saxifraga*, *Euphorbia characias*, *Cephalaria leucantha*, *Sedum album*, *S. asperifolium*, *Rubus peregrinus*, *Aethionema saxatile*, *Galium verum*, *Cephalanthus pallens*, *Hieracium murorum*, *Campanula glomerata* et *Medicago sativa*. Sol profond de pied de pente.

Entre les pieds d'Abricotiers non travaillés des terrasses croît une flore différente, dominée par *Medicago rigidula*, *Trigonella corniculata*, *Bromus erectus* et *Plantago cynaps* ; si l'on excepte cette dernière espèce, cette flore est presque exclusivement représentée par des herbacées.

10. La Baume, à l'est de la route Malaucène-Beaumont (commune de Malaucène), 430 m : BA (carrière de La Baume ; « La Baume (Route de Beaumont) ») [1975] (carte 9).

[F - N - W - 0 à 10 - M - cpx.ps - 0 - + - 50 à 100].

Friches sèches et zones incultes bordées de peuplements mixtes de *Quercus pubescens* et de *Pinus sylvestris* ; vastes zones dénuées (chemins, carrière...).

11 à 13. Le Sueilh, au nord du C.D. 974 (commune de Beaumont), 680-740 m : SU (Le Sueilh, Le Seuil [sic !] [LS, LSU]) :

11. Pelouse ouest (humide), 740 m : SUo (Le Sueilh - Météo) [1975] (carte 10, à l'emplacement du piège lumineux).

[AO - N - N - + - SM - CP1 - 0 - 5 - 100].

Replat situé à proximité de la pelouse suivante. Petite clairière de 30 m (N-S) sur 3-10 m (E-W) implantée en lisière d'une futaie artificielle mixte de *Pinus nigra* et *P. sylvestris*, presque isolée de l'extérieur, peu ensoleillée ; parcourue par les eaux de ruissellement, elle est très humide (sol saturé d'eau une partie de l'année et même parfois submergé) et ne s'assèche de façon appréciable qu'au cours de l'été. Végétation arborescente inexistante. Végétation arborescente rare. Substrat : calcaire compact surmonté de calcaires grossières. Gr. vég. : pelouse mésophile formée à *Deschampsia media* (2.1), *Agrostis coarctata* (2.1),

Brachypodium pinnatifidum (2.1) avec, toutefois, *Aphyllanthes monspeliensis* relativement abondante (2.2) (*Deschampsietum maritimi*). Surf. sol : terre fine avec de très rares cailloux et pierres. Cette station était presque totalement refermée par régénération naturelle en 1989.

Cette station se prolonge vers le nord-ouest par la placette SUn (Le Sueilh nord, 680-720 m), constituée d'une vaste pelouse sèche piquetée de Pins et entrecoupée de zones pierreuses.

12. Pelouse est (sèche), 700-735 m : SUE [1975] (carte 10).

[AO - N - N - 5 à 10 - SM - CP1 - + - 40 - 95].

Bas-de-versant dominé au sud par le versant septentrional du Ventoux, ici très redressé, d'où une réduction sensible de la durée de l'insolation en hiver. Pelouse de 100 m ou carré environ, communiquant largement avec l'extérieur, proche de futaies artificielles mixtes de *Pinus nigra* et *P. sylvestris*, relativement humide (incidence des eaux de ruissellement). Végétation arborescente rare (*Pinus nigra* et *P. sylvestris*). Végétation arbustive importante, représentée principalement par *Genista scorpius* (également présente) ; *Banux sarpesvirens*, *Quercus pubescens*, *Amelanchier ovalis*, etc.). Substr. : calcaire compact surmonté de colluvions grossières. Gr. vég. : pelouse presque formée à *Bruerus erectus* (2.2), envahie par *Thymus vulgaris* (2.2) et surtout par *Aphyllanthes monspeliensis* (4.2), riche en *Cornicilla minima* (2.2) et en évolution marquée vers la garrigue haute à *Genista scorpius*. Surf. sol : pos de terre fine, mais des graviers et cailloutis ; rares gros cailloux et pierres. En 1989, cette placette était complètement fermée, occupée par une pineraie dense déjà fort élevée.

13. Pelouse sud (sèche), 740 m : SUs [1975] (carte 10).

[AO - N - N - + - SM - CP1 - 0 - 10 à 60 - 100].

Pelouse fermée à *Bruerus erectus* et *Aphyllanthes monspeliensis*, s'enfonçant en coin dans une futaie dense de *P. sylvestris*. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive réduite, composée d'*Amelanchier ovalis* et de *Genista scorpius*.

14. Les Prés de Michel (est), de part et d'autre du C.D. 974 (commune de Beaumont-du-Ventoux), 1200-1270 m : PMe* [18-VII-1992] (carte 11).

[F - N - N - 10 à 40 - (SM) MMT - (CP3) HS1 - 50 à 75 - 10 à 25 - 0 à 100].

En amont de la route : rebaisement âgé en Pin noir d'Austrie infiltré de quelques Pins *sylvestris* (R = 75 %). Strate arbustive (R = 10 %) représentée par *Cytisus sessilifolius*, *Amelanchier ovalis*, *Sorbus aria*, *Acer opalus*, *Lasnicera xylostea*, *Banux sarpesvirens*, *Viburnum lantana* et *Ribes alpinum*. Strate herbacée (R = 50 %) marquée en plages disjointes, dominée par *Sceleris coerules*, *Arrhenatherum elatius*, *Festuca ovina*, *Hieracium aurorum* et *Salidago virgurea*. En aval de la route, la strate arborescente (R = 50 %) comprend les mêmes espèces, auxquelles s'ajoutent l'Épicéa, *Prunus avium* et *Sorbus aria*. La strate arbustive (R = 25 %) est représentée par *Cotoneaster tomentosus*, *Viburnum lantana*, *Amelanchier ovalis*, *Rubus idaeus*, *Rosa canina*, *Sorbus aria*, *Acer opalus*, *Lasnicera xylostea* et *Cornicilla minima*. La strate herbacée (R = 100 %) est dominée par *Bruerus erectus*. Les brousses des rambais de bord de route hébergent entre autres *Linaria striata*, *Psychotria saxifraga*, *Epilobium angustifolium*, *Epipactis atrorubens*, *Rubus idaeus*, *Mercurialis officinalis*, *Sedum octopetalum* et *Cotoneaster angustifolius*.

15. Valat de Perrigot, pelouse sud, en contre-haut du C.D. 974, au niveau d'une branche du Valat de Perrigot (commune de Beaumont), 1300-1370 m : PTs*

(« Virage pare-neige bas » [VPNB] ; « R.D. 974, à l'W du Vallat de Perrigot (branche médiane) » [PNE] ; Arrête-neige, pelouse ouest [ANo]) [1975] (carte 11).

[F - N - N - 15 à 30 - MMT (MME) - HS1.a (hs) - 0 - + - 70 à 100].

Mi-versant avec des ruptures de pente et de petits replats. Clairière de 50 m (N-S) sur 100 m (E-W) dans une futaie artificielle dense de *Pinus sylvestris* mêlée de *Fagus sylvatica* et d'Abies albes spontanées ; communique assez largement vers l'ouest et vers l'est avec d'autres trouées du peuplement. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive très réduite (*Aucupis nana*, *Cytisus sessilifolius*, *Cotoneaster integerrimus*, etc.). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse fermée à *Sceleris coerules elongatissima* (4.4), riche en *Cornicilla minima* (3.2) et en *Potentilla cinerea confusa* (2.1), passant dans le secteur sud-est de la clairière à une pelouse plus ouverte à *Bruerus erectus* (3.1), *Festuca duriacensis* (2.1), *Carex flacca* (2.2), *Potentilla cinerea confusa* (3.1) et *Athyrium alpinum* (2.1). Surf. sol : la roche-mère, fissurée et se délitant en surface, affleure fréquemment ; ailleurs, gale de terre fine et de graviers, mais surtout des cailloutis ; gros cailloux et pierres, souvent fissurés, abondants.

- 16. Haute combe des Glacières, branche ouest, en contre-haut du C.D. 974** (commune de Beaumont), 1400-1420 m : **GLho*** (= Virage pare-neige haut + [VPH]) ; = R.D. 974, à l'E du Vallat de Perrigot (branche médiane) = [PNH] ; Arrête-neige, pelouse est [ANe] (1975) (carte 11).

[F - N - N - 10 à 40 - MMT (MME) - HS1 (hs) - 0 - + - 70].

Mi-versant avec de petits replats. Clairière de 50 m (N-S) sur 120 m (E-W) dans une hêtraie dense mêlée de quelques Sapins ; relativement isolée de l'extérieur. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive très réduite (*Juniperus communis*, *J. nana*, *Sorbus aria*, *Cytisus scutellifolius*, *Abies alba*). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse à *Bromus erectus* (4-4), riche en *Festuca duriuscula* (2.2), *Cerastium triviale* (2.1) et *Thalictrum flavum* (2.1). Surf. sol : la roche-nère, fissurée et se délitant en surface, affleure assez fréquemment ; ailleurs, terre fine localement recouverte de graviers et cailloux ; gros cailloux et pierres nombreux.

- 17. Haute combe des Glacières, branche est, en contrebas du C.D. 974** (commune de Beaumont), 1390 m : **GLhe*** [18-VII-1992] (carte 11).

[F - N - N - / - MMT (MME) - HS1 (hs) - 80 - 25 - 10].

Haut de vallon occupé par la hêtraie, dans laquelle sont présents *Abies alba* et *Sorbus aria*. La strate arbustive, outre de jeunes sujets des trois espèces citées, comprend *Rubus idaeus*, *Lonicera xylosteum* et un *Sambucus* non identifié. La strate herbacée, dominée par *Hieracium murorum*, *Solidago virgaurea*, *Luzula silvatica*, *Orthilia secunda* et *Sedum coccineum*, héberge entre autres *Myrica maritima*, *Anthriscus sylvestris*, *Ranunculus acris*, *Epipactis atrorubens*, *Gallium obtusum*, *Hebebarus foetidus*, *Prenanthes purpurea*, *Poa nemoralis*, *Adiantum alpinum*, *Valeriana tripteris*, *Campanula rotundifolia* et *Thalictrum minus pubescens* ; et, dans un éboulis, *Centranthus angustifolius*, *Eryngium yuccifolium*, *Thymus serpyllifolius*, *Silene alba*, *Aquilegia vulgaris*, *Anthyllus vulneraria*, *Festuca ovina* et *Hieracium pinnatifidum*. Surf. sol : gras blanc en amont ; de la terre fine en aval.

- 18. La Péguière (sud), à la jonction du C.D. 974 et de la route forestière dite des Hêtres** (commune de Beaumont), 1500-1550 m : **LPs*** [11-VII-1992] (carte 11).

[F - N - N - / - MME - hs - 90 - + - 50].

Versant diversément occupé de part et d'autre du lacet de la route. En amont, reboisement âgé de *Pinus nigra*, avec quelques *Mélèzes* au bord de route. Quelques jeunes *Fagus sylvatica* et *Abies alba*. Strate herbacée dominée par *Luzula silvatica*, *Sedum coccineum*, *Valeriana tripteris*, *Hieracium murorum*, *H. albidum*, *Solidago virgaurea*, et, en bordure de route, par *Anthriscus sylvestris*, *Achillea millefolium*, *Hieracium pinnatifidum* et *Epilobium angustifolium*. En aval, pineraie à *Pinus uncinata*, avec abondante régénération de *Hêtres* et surtout de *Sapins*. Végétation herbacée dominée par *Luzula silvatica*, *Hieracium murorum* et *Campanula rotundifolia*, hébergant par ailleurs *Sedum coccineum*, *Hieracium pinnatifidum*, *Valeriana tripteris* et *Thalictrum minus pubescens*. Strate muscinale importante (R = 50 %) et présence de *Prenanthes purpurea* (en amont de la route) sont également caractéristiques de la série hs.

- 19. Haute combe des Glacières, extrémité sud de la branche ouest, en contre-haut de la route forestière dite des Hêtres** (commune de Beaumont), 1510-1520 m : **GLhs*** (= Les Costières, au nord de la crête ; Haut valant de Perrigot [PEH]) [11-VII-1992] (carte 11).

[AO - N - N - 40 à 45 - (MME) SA - (hs) PCp - 25 à 30 - 0 - +].

Perte pente correspondant à la naissance d'un vallon, occupé par des éboulis et colonisée par le Pin à crochets, dont les sujets sont de taille modeste et clairsemés (conditions de milieu extrêmement difficiles). Strate arbustive absente. Végétation herbacée très lacunaire, dominée par *Hieracium bifidum*, *Saxifraga oppositifolia*, *Biscutella brevicornis*, *Sedum coccineum*, *Cerastium suffruticosum*, *Crepis pygmaea*, *Avena montana* et *Campanula alpina*, avec ou sans *Festuca ovina*, *Epipactis atrorubens*, *Orthilia secunda*, *Alchemilla cuneifolia*, *Solidago virgaurea*, *Gallium pumilum*, *Hebebarus foetidus*, *Thymus serpyllifolius*, *Valeriana tripteris*, *Rumex acetosella*, *Mimulus lewisii*, *Gallium villarum*, *Arenaria grandiflora* et *Hieracium amplifolium*. Les éboulis des bords de route sont dominés par *Rumex acetosella*, *Arenaria grandiflora*, *Poa annua* et *Hieracium murorum* ; entre les espèces signalées ci-dessus par un astérisque, ils hébergent *Centranthus angustifolius*, *Papaver rhoeas*, *Linaria cathartica*, *Linaria striata* et *Poa alpina*. Surf. sol : sol très pierreux ; sous les blocs de cailloux, présence d'un horizon de terre fine en profondeur.

20. Les Gravières, station ouest, en contre-haut du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1550 m : LGo* [11-VII-1992] (cartes 11 et 12).

[F - N - N - 40 à 45 - MME - hs - 80 - + - 50].

Forte pente occupée par un éboulis fissé. Reboisement âgé de Pin à crochets. Végétation arbustive quasiment inexistante, représentée par quelques jeunes *Abies alba**, et par *Sorbus aria*, *Ribes alpinum* et *Lonicera alpigena**. Strate herbacée dominée par *Luzula silvestris**, *Sesleria cernua*, *Campanula rotundifolia**, *Hieracium marianum** et *Valeriana tripteris**, comportant en outre *Aquilegia bertolonii**, *Hieracium bifidum*, *Primula veris*, *Thalictrum minus pubescens**, *Cineraria maralis*, *Hieracium prenanthoides*, *Ranunculus aduncus**, *Physactis orbiculata saxum**, *Pranthes pappus* et *Ranunculus scutellus*. Importance strate muscinale (R = 80 %); quelques coulees de pierres (R = 5 %); lègère d'aiguilles modérément étendue (R = 25 %). Les espèces signalées par un astérisque sont communes à cette station et à la suivante (LGo).

21. Les Gravières, station est, en contre-haut du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1600 m : LGe* [11-VII-1992] (carte 12).

[F - N - N - 40 à 45 - MME - hs - 75 - + - 80].

Forte pente occupée par un éboulis fissé. Reboisement âgé de Pins à crochets. Station comparable à la précédente, mais un peu moins humide. Végétation arbustive représentée par *Lonicera alpigena* et de jeunes *Abies alba*. Végétation herbacée dominée par *Ranunculus aduncus*, *Luzula silvestris*, *Hieracium marianum*, comportant en outre les espèces signalées par un astérisque dans le relevé de la station précédente (LGo), ainsi que *Solidago virgaurea*, *Alchemilla alpina*, *Achillea millefolium*, *Polygala caerulea* et *Antirrhinum sylvestris*. Dans le coin d'éboulis voisin : *Poa alpina*, *Pedicularis anemae* et *Dracopis grandiflorus*. Strate muscinale très importante (R = 90 %).

22. Haute combe de la Loubatière, pelouse ouest, en contrebas du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1670-1700 m : LOho [1975] (carte 12).

[F - N - NW - 40 - SA - PCp - 10 - + - 60].

Pré-bois très clairsemé de *Pinus uncinata*. Végétation arbustive très réduite (*Juniperus nana*). Substr. : calcaire surmonté d'éboulis stabilisés. Cr. vég. : pelouse très ouverte à *Sesleria cernua elegantissima* (2.4), *Festuca duranensis* (2.2) et *Pedicularis anemae* (2.2), constituant un stade de transition vers la pelouse presque formée de la placette suivante. Surf. sol : nombreuses coulees de pierres; ailleurs, grès de terre fine, mais des cailloutis; gros cailloux et pierres abondantes.

23. Haute combe de la Loubatière, pelouse est, en contrebas du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1670-1700 m : LOhe [1975] (carte 12).

[F - N - NW - 40 - SA - PCp - 30 - + - 95].

Pré-bois vers l'est la placette précédente. Mi-versant dans une large combe. Pré-bois de *Pinus uncinata*. Végétation arbustive très réduite (*Juniperus nana* et *Rubus idaeus*). Substr. : calcaire surmonté d'éboulis stabilisés. Cr. vég. : pelouse presque formée de pré-suspens à *Sesleria cernua elegantissima* (3.2), *Carex corticeifolia* (3.1), *Poa alpina* (2.2), *Carex sempervirens* (2.1) et *Pedicularis anemae* (2.2) (*Sesleria-Sempervirentes*). Surf. sol : terre fine avec quelques cailloutis; gros cailloux et pierres assez rares.

24. Sentier menant à la Font-Fiole (communes de Saint-Léger-du-Ventoux (*) et de Brantes), 1750-1790 m : FF* [1975] (carte 12).

[F - N - N à NE - + à 40 - SA - PCp - + - + - 5 à 40].

Groupements d'éboulis de l'herbier à *consolidaire* et de l'asso-Gallium villosi, interrompus par de rares petites pelouses formées du *Sesleria-Sempervirentes*. Quelques *Pinus uncinata* extrêmement clairsemés.

25. Sommet, pelouse située sous la table d'orientation nord (commune de Brantes), 1870 m : STn* ([SOM], partim) [1975] (carte 12).

[AO - N - N - + - SA - PCp - 0 - 0 - 100].

Petite pelouse formée de pré-suspens à *Carex sempervirens* (*Sesleria-Sempervirentes*).

(*) Saint-Léger-du-Ventoux porte sur les anciennes cartes le nom de Saint-Léger-d'Orange.

C. Transect 3 : Route du col du Comte

- 26. Rochers des Rams** (commune de Beaumont), 1100-1120 m : **RR** [1975] (carte 11 ; station non dénommée explicitement, fondue sur la carte avec la placette MRn, dont elle forme la frange septentrionale à partir de la ligne de rupture de pente).

[AO - N - NE - 5 à 10 - SM - CP2 (CP3) - + - 70 - 100].

Haut-de-versant situé sous la ligne de crête et constitué d'une succession de petits replats disposés en gradins. Pas de peuplements sylvatiques denses à proximité. Végétation arborecente presque inexistante. Végétation arborescente très importante, représentée principalement par *Rhus sempervirens* (également présents : *Cytisus sessilifolius*, *Amelanchier ovalis*, *Sorbus aria*, *Quercus pubescens*, *Q. pubescens* x *sessiliflora*) et délimitant de petites pelouses plus ou moins isolées les unes des autres. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouses formées à *Sesleria coerulescens* (4.4) (*Sesleria elegantissima*) séparées par des fruticées denses à *Beis* (*Leucodendron-Astragalus* *hirsutum*). Surf. sol : la roche-mère, fissurée, affleure par endroits ; ailleurs, terre fine ; guère de cailloux ni de pierres.

- 27 à 37. Route du col du Comte** (commune de Beaumont), 1004-1150 m : **RC** (VEN) ; **RCC** [1975, 1992] (carte 11).

[AO/F - N - SW à N - 0 à 5 - SM ou MMT - CP2, CP3 ou HS1 - / - / - /].

Ensemble de petites pelouses bordant une route forestière serpentant, à altitude relativement constante (en général 1050-1100 m), le long du secteur occidental du flanc nord du Ventoux. On observe une alternance de faibles très divers selon l'exposition. La série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin (variante « hêtre à Bois » ou « sapinère ») y entrecoupe aux abords, sans guère se prolonger en creux de la route, la série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, qui occupe les adrets, étant représentée tantôt par la sous-série normale, tantôt par le niveau supérieur à *Erbas* de cette dernière.

- 27. Haute combe de Trempe**, à la jonction de la route sur le C.D. 974, de part et d'autre de la chaussée, 1150 m : **TRh**⁺ (Jonction sur le C.D. 974 [JRC] ; « Route du col du Comte, jonction avec la D. 974 » [NW5]) [1975] (carte 11).

[F - N - N - 0 - SM - CP3 - 0 - 0 - 100].

Pelouse fermée à *Bruetia erectus*, *Festuca glauca*, *Potentilla elaeagnifolia*, *Helleborus viridis* et *Leucodendron*.

- 28. Haute combe de l'Uscade**, au début de la route, en contre-haut, 1120 m : **USH**⁺ (Début de la route ; Route du col du Comte, origine [RCo] ; « Environs des Rochers des Rams » ; « Entre le Valat de Perrigot et le début de la Route du col du Comte ») [1975] (carte 11).

[F - N - NW - 15 - SM - CP3 - 0 - 10 - 100].

Pelouse fermée à *Brachypodium pinnatum* (4.4) en bordure d'un peuplement de *Pinus sylvestris*, avec quelques *Cytisus sessilifolius*.

- 29. Valat de Perrigot (nord)**, en contre-haut de la route, 1110-1140 m : **PTn** (« Route du col du Comte, Vallat de Perrigot, 1125 m ») [18-VII-1992] (carte 11).

[F - N - N - 40 - MMT - HS1 - 0 à 50 - + - 10].

Grand éboulis sur forte pente, environné par la hêtraie subméditerranéenne. Strate arborecente nulle ; strate arborescente quasiment absente, représentée par quelques *Cytisus sessilifolius*⁺, jeunes *Pinus nigra austriaca* et *P. sylvestris*, *Leucodendron officinale*, *Viburnum lantana*, *Sorbus aria*⁺, *Rhamnus alpinus*, *Rhus sempervirens*, *Amelanchier ovalis*. Végétation herbacée dominée par *Sesleria coerulescens* et *Centranthus angustifolius*⁺, comprenant entre autres *Silene alpinus*⁺, *Solidago virgaurea*⁺, *Galium mollugo corradifolium*⁺, *Cerastium suffruticosum*, *Sedum angustatum*⁺, *Blechnum boreale*, *Galopais angustifolius*⁺, *Leucodendron vulgare*, *Hieracium microcarpum*⁺, *Asperula cynanchica*, *Asplenium trichomanes*, *Campanula rotundifolia*⁺, *Phytolacca arbutifolia*, *Hieracium asplenifolium*, *Sedum album*, *Arrhenatherum elatius*⁺,

Lonicera sepium, *Psychotria saxifraga**, *Euplexaure fulcra*, *Crepis pygmaea*, *Vincetoxicum hirundinaria* et *Arabis serpyllifolia* (espèce épiphyte localisée au Mont Ventoux dans les combes du secteur du Mont Serein).

La hêtraie voisine (à l'est du vallon, R = 50 %), composée de *Fagus sylvatica*, *Pinus sylvestris* et *Abies alba* (un sujet), abrite une végétation arbustive assez variée : *Rhamnus sempervirens* et *Cytisus sessilifolius* (dominants), *Ribes alpinum*, *Sorbus aria*, *Amygdalier ovalis*, *Acer opalus*, *Abies alba*, *Rhamnus alpina*, *Lonicera xylosteum**, *Juniperus communis*, *Rosa montana* et *Lasandula officinalis*. La végétation herbacée, dominée par *Hieracium aurorum* et *Sceleris corallina*, comprend entre autres *Campylos retundifolia*, *Festuca ovina*, *Arrhenatherum elatius*, *Sedum angustifolium*, *Centranthus angustifolius*, *Valeriana tripteris*, *Gallium mollugo corradifolium* et *Digitalis lutea*. Surf. sol : couverte de petits cailloux en aral, et de gros blocs en amont (éboulis) ; strate muscinale modérément développée dans la hêtraie (R = 25 %). Les espèces dont les noms sont suivis d'un astérisque sont également présentes dans la station suivante (GLC).

30. Carrière de la combe des Glacières, en amont de la route, 1110 m : GLC [18-VII-1992] (carte 11).

[F - N - W - 0 à 30 - MMT - HS1 - / - / - /].

Carrière jouxte au nord par une zone d'éboulis profonds. Dans la carrière elle-même, le recouvrement végétal général atteint environ 10 %. Sur le front de carrière, la végétation est représentée par toutes les espèces (dont les noms sont accompagnés d'un astérisque dans le relevé précédent (PTN), ainsi que par *Rumex acetosella*, *Lactuca perennis*, *Laserpitium gallicum*, *Lathyrus pratensis*, *Rubus paniculatus*, *Satureja montana*, *Scrophularia lucida*, *Epilobium dodonaei* et *Helictotrichum foetidum*. Sur le replat de la carrière, en relief *Festuca ovina*, *Sedum angustifolium*, *Hieracium pinnatifidum*, *Epilobium dodonaei*, *Hieracium angustifolium*, *Silene italica*, *Lactuca viscaria*, *Lotus delortii*, *Hippocrepis comosa*, *Hieracium stictifolium*, *Lasandula officinalis*, *Sanguisorba minor*, *Euphorbia cyparissias*, *Hypericum perforatum* et *Leontodon crispus*.

Dans le boisement clair installé sur un cône d'éboulis profonds en rive nord de la carrière, la strate arborescente est représentée par *Pinus sylvestris*, *Acer opalus*, *Quercus pubescens*, *Sorbus aria* et *Tilia platyphyllos*. La végétation arbustive comprend *Cytisus sessilifolius*, *Rumex sempervirens*, *Viburnum lantana*, *Sorbus aria*, *Amygdalier ovalis*, *Rhamnus alpina*, *Abies alba* (jeunes sujets), *Corylus avellana*, *Lasandula officinalis*, *Ribes alpinum* et *Juniperus communis*. La végétation herbacée abrite entre autres *Solidago virgaurea*, *Hieracium aurorum*, *Lathyrus pratensis*, *Crepis alba*, *Gentiana pinnata*, *Hieracium pinnatifidum*, *Laserpitium gallicum*, *Laserpitium latifolium* (espèce peu fréquente de l'étage montagnard dans le Ventoux), *Festuca ovina*, *Helictotrichum foetidum* et *Campylos retundifolia*.

31. Adret de la combe des Glacières, en contrebas de la route, 1100 m : GLA [18-VII-1992] (carte 11).

[F - N - N à S - 0 à 45 - (SM) MMT - (CP3) HS1 - 50 - 30 - +].

Pente douce plongeant de part et d'autre d'une arête rocheuse orientée E-W, occupée par un boisement clair de *Quercus pubescens* infiltré de quelques Hêtres et de rares Sapins (R = 50 %). Strate arbustive dominée par *Rumex sempervirens*, *Cytisus sessilifolius*, *Rhamnus alpina* et *Corylus avellana* (les deux dernières espèces remarquablement abondantes), hébergent en outre *Amygdalier ovalis*, *Abies alba* (jeunes sujets), *Lasandula officinalis*, *Cornus mahaleb*, *Sorbus aria*, *Acer opalus*, *Viburnum lantana*, *Lonicera xylosteum* et *Hieracium aurorum*. Végétation herbacée très lacunaire, comprenant *Tescrium chamaedrys*, *Polygonatum odoratum*, *Rubus helix*, *Gallium mollugo corradifolium*, *Centranthus angustifolius*, *Rubus perigrinus*, *Arrhenatherum elatius*, *Euphorbia atrorubens*, *Melilotus malinophyllus*, *Euphorbia dalmatica* et *Geranium robertianum*.

En bordure de route : *Rubus idaeus*, *Laserpitium alba*, *Rosa montana*, *Leontodon vulgare*, *Campylos retundifolius*, *Melilotus ciliata*, entre autres. Au-dessus de la route, présence de beaux sapins et de *Sorbus aria*, *Daphne alpina*, *Juniperus communis*, *Digitalis lutea*, *Mercurialis perennis*, *Sceleris corallina* et *Polygonatum odoratum*, notamment.

32. Valat du Mont Serein, ubac, de part et d'autre de la route, 1100 m : MSs (« Valat du Mont Serein sud » ; « Entre les vallats du Mont Serein et de Perrigot (1090 m) » [NW4]) [1975] (carte 11).

[F - N - NW - + - SM - CP3 - 0 - 0 - 30 à 100].

Bords de route (éboulis) couverts de *Fraxinifera* et de *Cytisus* (au sud), et de *Centranthus angustifolius* (au nord), avec *Adiantum alpinum*.

33. Combe du Mont Serein, en contre-haut de la route, 1080-1100 m : CMS
[18-VII-1992] (carte 11).

[F - N - N à NW - 5 - (SM) MMT - (CP3) HS1 - 80 - 25 - 5].

Cône d'éboulis fin au pente douce partiellement colonisé par la forêt (francisée en futaie). Sur le côté d'éboulis, la végétation arborescente fait défaut et la strate arbustive n'est représentée que par *Cytisus acutifolius* ; la végétation herbacée, dominée par *Centranthus angustifolius*, *Leucanthemum vulgare* et *Sedum angustatum*, comprend notamment *Lactuca perennis*, *Solidago virgaurea*, *Helleborus foetidus*, *Anthyllus vulneraria*, *Silene alba*, *Mercurialis pernanthoides**, *Adonis vernalis*, *Lasium gallicum*, *Thalictrum minus pubescens*, *Baptisium foliosum**, *Linaris striata*, *Aquilegia helvetica*, *Sedum album* et *Rumex acetosella*.

Dans le sous-bois (seul concerné par les valeurs de recouvrement mentionnées plus haut), au rive droite de l'éboulis, la strate arborescente est représentée par *Fagus sylvatica*, *Acer opalus*, *Sorbus aria** et *Abies alba*, la strate arbustive par *Rhamnus alba*, *Corylus avellana*, *Cytisus acutifolius*, *Coronilla emerus* et *Lonicera xylosteum*, parmi lesquels dominent de jeunes *Abies alba*. La végétation herbacée, dominée par *Polygonatum odoratum*, *Solidago virgaurea** et *Prunella vulgaris*, comprend en outre *Mercurialis perennis*, *Hepatica triloba*, *Galium mollugo corradifolium**, *Lilium martagon*, *Rubia perigrina*, *Chrysanthemum corymbosum*, *Lasium latifolium* et *Galium sylvaticum*, ces deux derniers localisés dans l'étage montagneux sur le flanc nord du Ventoux. En sous-bois, dans le fond du vallon, la végétation arborescente est dominée par *Acer opalus* et *Abies alba*, la strate arbustive par *Corylus avellana* et *Cytisus acutifolius*, la végétation herbacée par *Lasium latifolium*. Sont également présentes les espèces signalées par un astérisque dans le début de ce relevé, ainsi que *Luzula sylvatica*, *Phytolacca orbiculata*, *Festuca ovina* et *Coronilla varia*.

34. Valat du Mont Serein, adret, en amont et en aval de la route, 1070 m : MSn
(« Valat du Mont Serein nord » [NW3]) [1975] (carte 11).

[F - N - W - + - SM - CP3 - 0 - 0 - 70].

Bords de route avec *Epilobium* et *Campanula*.

35. Valat de Pralong, virage dans la combe, en contre-haut de la route, 1040 m : PGs (« Vallat de Pralong sud » ; « Route du col du Comte, Vallat de Pralong (1040 m) » ; Combe de Pré-Long) [1975] (carte 11).

[F - N - W - + - SM (MMT) - CP3 (HS1) - 0 - 10 - 95].

Pelouse à *Betula erecta* (3.3), *Poa nemoralis* (3.3) et *Carex sylvatica* (3.3), à proximité d'un bois de *Quercus pubescens* (au nord) et de bois de *Fagus sylvatica* (au sud) ; quelques *Cytisus acutifolius*.

36. Valat de Pralong, extrémité ouest de l'adret, de part et d'autre de la route, 1010 m : PGn (« Valat de Pralong nord ») [1975] (carte 11).

[F - N - SW - + - SM - (CP1) CP2 - 0 - + - 80].

Végétation de bord de route, à proximité d'un taillis de *Quercus pubescens*.

37. Col du Comte, 1004 m : CC ([NW2]) [1975] (carte 11).

[F - N - S - + - SM - (CP2) CP3 - 0 - 0 - 100].

Bords de route plantés d'*Epilobium* et hébergent par places *Lilium martagon*, à proximité de reboisements de *Pinus nigra* et de *P. sylvestris*.

D. Transect 4 : Mont Serein - Valat de Pralong

38. Haut Valat du Mont Serein, sur la pente nord du Mont Serein (commune de Beaumont), 1350 m : SEn (Mont Serein, station nord ; « Vallat du Mont Serein, croisement, 1350 m » [SE 1350]) [1975] (carte 12).

[F - N - S - 5 - MMT (MME) - HS1.a (hs) - 0 - + - 95].

Replat à contre-pente. Clairière d'environ 20 m au carré, bordée sur trois côtés par une futaie mixte de *Fagus sylvatica* et de *Pinus sylvestris* mêlés de quelques *Abies alba* et communiquant largement vers le sud

avec de grandes trous dans le peuplement. Végétation arborescente inexistante ; végétation arbustive presque inexistante. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse à *Festuca duriacala* (2.1) et *Bromus erectus* (2.1), riche en *Hieracium pilosella* (3.3), *Galium rubrum laetum* (2.2) et *Knautia purpurea meridionalis* (2.1) (transilien entre les *Anthyllidetia* rochers et les pelouses écorchées de l'*Astragalo-Onosidetum crenatae*). Surf. sol : assez nombreux affleurements rocheux non fissurés ; ailleurs, terre fine ; cailloux et pierres assez rares.

39 à 44. Plateau du Mont Serein, de part et d'autre de la R.D. 164A (communes de Beaumont et de Saint-Léger-du-Ventoux), 1390-1480 m : SE (cartes 11 et 12) :

39. Bergerie de l'Avocat, au nord de la R.D. 164A, dépression en contrebas de la route (commune de Beaumont), 1400 m : AV (Mont Serein-Bergerie [SE-berg. ; NW8]) [18-VII-1992] (cartes 11 et 12).

[F - N - N - 0 à + - (MMT) MME - (PS1) hs - + - + - 100].

Dépression occupée par une vaste pelouse mésophile fermée bordée vers le bas de quelques Pins sylvestres épars et piquetés de rivaux piéds de *Junciperus hemisphaerica* et de *Rosa rubiginosa*. Strate herbacée dominée par *Bromus erectus*, *Poa bulbosa*, *Festuca ovina*, *Plantago media* var. *bractea*, *Galium verum* et *Scleranthus anisus*, riche en diverses espèces, comprenant notamment *Trifolium repens*, *Dactylis glomerata*, *Artemisia serpyllifolia*, *Valeriana tuberosa*, *Anthrananthum odoratum*, *Veronica arvensis*, *Galium obtusum*, *Lotus corniculatus alpinus*, *Alchemilla lobellata*, *Achillea millefolium*, *Trifolium pratense* sicc., *Poa compressa*, *Taraxacum laevigatum*, *Cerastium suffruticosum*, *Pimpinella vulgaris*, *Agrostis capillaris*, *Lathyrus pratensis*, *Veronica lasiocarpa*, *Trifolium arvense*, *Primula veris*, *Hieracium pilosella*, *Briza media*, *Campylosia rotundifolia*, *Brachypodium pinnatum*, *Globularia cordifolia*, *Carlina acaulis*, *Artemisia lappacea*, *Rhinanthus alchoradophus*, *Deschampsia flexuosa*, *Frangula vesca* et *Osmorhiza tenuifolia*.

A proximité de la bergerie, la végétation herbacée comporte d'autres espèces, notamment *Urtica dioica*, *Ctenopodium bonus-henricus*, *Matricaria inodora* (espèce plutôt rare en Provence, surtout observée dans la plaine, parmi les cultures), *Myosotis alpestris*, *Trisetum flavescens*, *Trigonotis corniculata*, *Taraxacum officinale*, *Poa pratensis*, *P. trivialis*, *Phleum pratense*, *Capella bursa-pastoris*, *Cerastium pyrenaicum*, *Bromus erectus*, *Rorippa nasturtium*, *Ranunculus acer*, *Ctenopodium rubrum*, *Anthriscus sylvestris* et *Allium oleraceum*. Sur les talus, en bord de route : *Agropyron cristatum*. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée de l'*Anthranantho-Deschampsietum*. Surf. sol : riche en terre fine. Un buisson de type mail calcaire avec acidification en surface conduit, sur les zones les plus plates, à la constitution d'un mail acide de pelouses.

40. Mont Serein, colline surplombant la bergerie et doline à l'est derrière la colline, sur le plateau du Mont Serein, au nord de la R.D. 164A (commune de Beaumont), 1400-1420 m : SEs (Mont Serein, station sud ; « De la bergerie à la Combe des Orties ») [1975] (carte 12).

[F - N - S - 10 à 20 - MMT (MME) - PS1 (hs) - + - + - 50 à 80].

Mi-versant. Vaste pelouse recouvrant le flanc méridional d'une colline ; relativement éloignée de peuplements cloisonnés de Pins sylvestres. Végétation arborescente (*P. sylvestris*) et arbustive (*Junciperus nana*, *J. hemisphaerica*, *Cotoneaster integerrimus*, etc.) presque inexistante. Substr. : calcaire. Gr. vég. : facile à *Coronilla minima* (3.1), *Bromus erectus* (2.2), *Festuca duriacala* (2.2), *Carex acutis* (2.1) et *Thymus serpyllifolius* (2.1) des pelouses écorchées de l'*Astragalo-Onosidetum crenatae*. Surf. sol : la roche-mère, non fissurée, affleure souvent ; ailleurs, pas de terre fine, mais des graviers et cailloux ; nombreux gros cailloux et pierres.

Le reste de la station (doline) présente les mêmes caractéristiques que la placette LI (relevé n° 41).

41. Mont Serein, pelouse située sous le Chalet Liotard, sur le plateau du Mont Serein, au sud de la R.D.164A (commune de Beaumont), 1410-1430 m : LI (Collet des Jardins, Coulet des Jardins [SEL]) [1975] (carte 12).

[F - N - N - 5 - MME - hs - 0 - + - 100].

Bas-de-versant. Vaste pelouse bordée au sud par une dense futaie artificielle de Pins uscisos. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive très réduite (*Junciperus nana*). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée à *Alchemilla lobellata* (3.2), *Festuca ovina* (3.2), *Poa alpina* (3.2), *Galium rubrum laetum* (2.2), *Pimpinella vulgaris* (2.2), *Hieracium pilosella* (2.2), *Achillea millefolium* (2.1) et *Plantago media* var. *bractea* (2.1) (*Anthranantho-Deschampsietum*). Surf. sol : terre fine ; très rares cailloux et pierres.

42. Mont Serein, pelouse faisant face au chalet « Feu de Bois », sur le plateau du Mont Serein, au sud de la R.D. 164A (commune de Beaumont), 1390-1400 m : **FB** (= Collet des Jardins [Feu de Bois] =) [1975] (carte 12).

[F - N - N - 5 à 10 - MME - hs - 10 - 50 - 85].

Mi-versant, avec replats. Pré-bois très ouvert de *Pinus uncinata*. Végétation arbustive importante, constituée de taches de *Juniperus nana*. Substr. : calcaire. Gr. vég. : faciles à *Brachypodium pinnatum* (3.2) et *Carex Avenilla* (2.1), riche en *Pilpendula vulgaris* (2.1), *Hieracium pilosella* (2.2) et *Galium verum* (2.2), des pelouses mésophiles de l'*Anthousia-Deschampsietum*. Surf. sol : terre fine, localement surmontée de graviers et de cailloutis ; gros cailloux et pierres nombreux, mais souvent profondément enfouis.

43. Basse combe de la Loubatière, sur le plateau du Mont Serein, au sud de la R.D. 164A (commune de Beaumont), 1470-1480 m : **LOb** (Vallon du Mont Serein, Vallon de la Loubatière, Mont Serein - Météo [MSM] ; « Vallon du Mont Serein, 1400 m » ; « Mont Serein, Combe de la Loubatière (1475 m) ») [1975] (carte 12).

[F - N - N - 10 à 20 - MME - hs - + - + - 100].

Mi-versant dans un large combe très évasée. Pré-bois très clairsemé de *Pinus uncinata*. Végétation arbustive très réduite (*Juniperus nana*). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée à *Festuca ovina* (2.2), *Anthousia odorata ciliata* (2.1), *Bromus erectus* (2.1) (*Anthousia-Deschampsietum*). Surf. sol : terre fine ; rares cailloux et pierres.

44. Col du Contrat - Font du Contrat, sur le plateau du Mont Serein, au nord et au sud de la R.D. 164A (communes de Beaumont et de Saint-Léger-du-Ventoux), 1390-1400 m : **FC** (Le Contrat, Cabane du Contrat, Fontaine du Contrat) [18-VII-1992] (carte 12).

[F - N - N à E - 0 à 30 - (MMT) MME - (HS1) hs - 50 - 10 - 90].

Pentes et vallées à l'extrémité du plateau. Au nord de la route, pineraie claire de *Pinus uncinata* et de *Pinus sylvestris**, infiltrée de quelques *Larix decidua** et *Acer opalus**. Végétation arbustive représentée par *Juniperus communis*, *Sorbus aria*, jeunes *Abies alba* et *Fagus sylvatica*, *Lonkera xylosteum*, *L. alpigena*, *Amelanchier ovalis*, *Cotoneaster integerrima*, *Ribes alpina**, *Rosa montana*, *Rubus idaeus*, *Loburnum alpinum** et *Lavandula officinalis*. Végétation herbacée dominée par *Bromus erectus*, *Festuca ovina*, *Galium mollugo corradifolium*, *Plantago media*, *Prenanthes purpurea**, *Hieracium marianum*, *Arrhenatherum elatius** et *Epilobium angustifolium*. Autres espèces présentes : *Knautia arvensis*, *Achillea millefolium*, *Hieracium pinnatifidum*, *H. jacksonii*, *Anthericum liliago*, *Halimolobos foetidus*, *Teucrium chamaedrys**, *Trifolium alpestre*, *Hieracium bifidum*, *Hepatica trifida*, *Trifolium pratense alpine**, *Potentilla cinerea*, *Cephalanthus ruber*, *Crepis alba*, *Polygala calearum*, *Carex hirsuta*, *Taraxacum officinale*, *Ranunculus adonis*, *Thalictrum minus pubescens*, *Lactuca perennis*, *Plantago argentea*, *Solidago virgaurea*, *Lathyrus pratensis*, *Polygonatum odoratum*, *Cerastium suffruticosum*, *Taraxacum incognitum*, *Anthyllus montana*, *Rumex crispus*, *Poa pratensis*, *Cirsium arvense*, *Koeleria collesiana*, *Poa annua**, *Valeriana tuberosa*, *Leuzale silvestris*, *Lilium martagon**, *Pilpendula vulgaris*, *Adiantum alpinum*, *Thymus serpyllifolius* et *Potentilla tuberosa*. Les bords de la route hébergent *Populus nigra*, *Prunus avium*, *Sorbus aucuparia*, un *Sureau** (sp. ?) et *Urtica dioica**.

Au sud de la route, près de la cabane, se développe une pineraie sur de gros blocs calcaires. La végétation se compose des espèces dont les noms sont accompagnés d'un astérisque dans la première partie de ce relevé, et comporte en outre *Rosa pimpinellifolia*, *Ranunculus alpinus*, *Hypericum perforatum*, *Anthriscus sylvestris*, *Veronica teucrium*, *Trifolium repens*, *Digitalis lutea*, *Arctium minus*, *Plantago lanceolata*, *Cheiranthus bonariensis*, *Brachypodium pinnatum*, *Festuca arvensis*, *Salvia pratensis*, *Corseille arisa*, *Laserpitium gallicum*, *Cephalanthus pallens* et *Gersonia robertianus*.

45 et 46. Sentier reliant le Valat de Pralong (1010 m, au niveau de la route du col du Comte) au col du Contrat (1400 m) (commune de Beaumont) : **CP*** (Sentier Contrat-Pralong) :

45. Serrières, 1330-1360 m : **SR*** (« Environs du col du Contrat : Serrières » ; « Combe de Serrières » [NW7]) [1975] (carte 12).

[F - N - / - 5 à 10 - MMT - HS1 - / - / - /].

Altérence de sous-bois humides à Framboisiers et Orties et de formations plus sèches à Graminées dans des bois mixtes de feuillus et de résineux.

46. Combe des Orties, 1220 m : **OR*** (« Sentier Contrat-Pralong : combe des Orties (1300 m) » [sic] ; Le Grand Valat ; [NW6]) [1975] (carte 12).

[F - N - N - 15 - MMT - HS1 - 0 - 0 - 100].

Petite pelouse recouvrant une colonie d'*Aquilegia vulgaris*, avec au creux du ravin, au milieu d'un vallon pierrier enclavé dans la forêt.

II. Versant méridional

E. Transect 5 : Saint-Baudille - Arête ouest - Sommet

47. Environs de la Ferme Sorbier, à l'ouest et en contrebas du C.D. 974 (commune de Malaucène), 460-470 m : **FS** (Les Gros) [28-V-1992] (carte 9).

[F - S - SW à S - 5 à 10 - M - CV1 - / - / - /].

Forêt mixte de Chêne vert et de Pin d'Alep, abritant quelques Chênes blancs épars, Pins noirs et Pins sylvestres dans les secteurs exposés davantage au nord, alternant avec des Garrigues (50 % de la surface) et bordée par des cultures truffières. Sous-bois pauvre en espèces ; les clairières sont beaucoup plus riches. Strate arbustive dominée par *Quercus coccifera* et *Juniperus oxycedrus*, comprenant en outre *Rhamnus saxatilis*, *Genista scorpius*, *Oxyria alba* et *Loniceria hispanica*. Strate sous-arbustive dominée par *Thymus vulgaris*, abritant *Dorycnium pentaphyllum*, *Lavandula latifolia* et *Fumana ericoides*. La strate herbacée, dominée par *Brachypodium pinnatum*, héberge *Aphyllanthus monspeliensis*, *Coris monspeliensis*, *Carex hederifolia*, *Teucrium chamaedrys*, *Argemone zinnii*, *Rubia perigrina*, *Potentilla anserina*, *Hippocrepis emerus*, *Helianthemum canum*, *H. spennimannii*, *Teucrium polium*. Les bords du chemin, plus ouverts, présentent une plus grande diversité : *Linum catharticum*, *Fumana procumbens*, *Genista hispanica*, *Cuscuta minima*, *Thesium dicaricatum*, *Thymus serpyllum*, *Erophila verna* et *Erysimum cheiranthoides*.

Dans le lumbard de chaîne verte exposé au nord-ouest domine le Buis, accompagné de quelques espèces clairsemées, dont *Rubia perigrina*, *Juniperus communis*, *Cytisus sessilifolius*, *Amelanchier alnifolia*, *Juniperus oxycedrus*, *Epilobium latifolium*, *Pinus sylvestris* et *Brachypodium pinnatum*. Sol assez profond.

48. Le Claux, en contrebas du C.D. 974 (commune de Malaucène), 475-485 m : **CL** [28-V-1992] (carte 9).

[AO - S - S à N - + à 5 - M - CV1 (CV2) - 0 - 10 - 80 à 90].

Bas-de-versant. Friche abandonnée (partiellement incendiée dans un passé plus ou moins récent), entrecoupée par des Garrigues à Chêne kermès et des formations arborescentes à Pin d'Alep et Chêne vert, infiltrées de quelques Pins noirs issus de reboisements situés à proximité. Strate arbustive dominée par *Spartium junceum*, avec *Genista scorpius*, *Populus nigra* (bois et mulenard), *Rubus coccineus*, *Thymus vulgaris* et *Rosa* sp. Strate herbacée dominée par *Brachypodium pinnatum*, *Aphyllanthus monspeliensis*, *Bromus erectus*, *Sanguisorba minor* et *Centaurea juncifolia*, composée par ailleurs d'une flore assez diversifiée : *Plantago lanceolata*, *Potentilla anserina*, *Lactuca deltoidea*, *Viola ciliata*, *Plantago cynops*, *Hypericum perforatum*, *Sedum sedifolium*, *Medicago sativa*, *Iberis pumila*, *Campanula rapunculoides*, *Lactuca olivacea*, *Althaea hirsuta*, *Taraxacum officinale*, *Teucrium polium*, *Tragopogon porrifolius*, *Gallium mollugo*, *Corradifolium*, *Euphorbia serrata*, *Avena barbata*, *Silene inflata*, *Stachys recta*, *Centaurea scaberrima*, *Teucrium chamaedrys*, *Echium vulgare*, *Muscari comosum*, *Dactylis glomerata*, *Euphorbia helioscopia*, *E. sparganii*, *Cuscuta minima*, *Silene italica*, *Scabiosa columbaria*, *Eryngium yuccifolium*, *Erysimum cheiranthoides*, *Linum suffruticosum*, *Biscutella laevis*, *Cephalaria lasiocarpa*, *Trigonotis nemoralis*, *Hieracium pilosella*, *Poa compressa*, *Potentilla verna*, *Agilops ovata*, *Muscari erectum*, *Oxyria alba*, entre autres. Sol assez profond. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à cette station et à la suivante (SB8).

49. Haute combe de Saint-Baudille, en contrebas du C.D. 974 (commune de Malaucène), 500 m : SBh [28-V-1992] (carte 9).

[AO - S - S - 40 - M - CV1 (CV2) - 0 - 5 - 20].

Versant pentu, occupé par un éboulis parsemé de petites formations herbacées, entouré de garrigues à Chêne kermès et de boisements de Pins noirs abritant quelques Chênes verts. Végétation arbustive très réduite, dominée par *Juniperus oxycedrus* et *Thymus vulgaris*, par ailleurs représentée par *Ancistrachne asarifolia*, *Rhamnus alaternus*, *Gnista scorpius*, *Basis asperifera*, *Juniperus phoenicea*, *Pistacia terebinthus* et *Satureja montana*. Végétation herbacée dominée par *Brachypodium ramosum*, *Stipa ossifera* et *Cephalanthus leucostachya*, abritant en outre, hormis les espèces dont les noms sont accompagnés d'un astérisque dans la relevé précédent (CL), *Convolvulus cantabrica*, *Antirrhinum latifolium*, *Sedum album*, *Aster bromoides*, *Linaris supina*, *Euphorbia characias*, *Sedum acre*, *Ruta angustifolia*, *Helichrysum stoechas*, *Rubia perigrina*, *Arenaria serpyllifolia*, *Medicago minima*, *Silene nocturna*, *Crepis foetida*, *Teucrium aureum*, *Oenothera lutea*, *Senecio elatum*, *Coris monspeliensis*, *Fumaria erinacea*, *Linaris simplex*, *Cerastium parviflorum*, *Laserpitium gallicum*. Surf. sol : gros blocs occupant 75 % de la surface de la station ; plus ou moins de terre fine entre les pierres.

50. Environs du Portail Saint-Jean, en contre-haut du C.D. 974 (commune de Malaucène), 520-570 m : PSJ (= Poteu 78 = [P78]) [1975] (carte 9).

[AO - S - S - 30 - M - CV1 (CV2) - 0 - + - 50].

Mi-versant. Réseau de clairières de dimensions variées dans un peuplement très ouvert de *Pinus nigra* mêlés de quelques *Quercus ilex*. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive rare (*Quercus ilex*, *Rhamnus alaternus*, *Juniperus oxycedrus*, etc.). Substr. : calcaire compact fissuré, surmonté de colluvions grossières constituant un éboulis non stabilisé à forte pente. Gr. vég. : pelouse très ouverte à *Brachypodium ramosum* (1.2) (*Brachypodium ramosum*), foliés à *Stipa capillata* (2.2) et *Ruta angustifolia* (2.2) (ce qui traduit un milieu particulièrement chaud et sécher) riche en *Thymus vulgaris* (2.2), *Aphyllanthus monspeliensis* (2.2) et *Satureja montana* (2.2). Surf. sol : la roche-mère, non fissurée, affleure par endroits ; ailleurs, couche de graviers, cailloutis et cailloux de 5 à 10 cm d'épaisseur, dépourvue ou presque de terre fine ; des pierres, grosses pierres et blocs disséminés.

51. Pouzaraque, pelouse ouest, en contrebas du C.D. 974 (commune de Malaucène), 600-605 m : PZo (La Pouzaraque ouest [PZ, partim], La Pouzaraque - parking, « Première Plateforme » [PP, PPL]) [1975] (carte 9).

[AO - S - SW - + - M - CV2 - 0 - 20 - 60 à 85].

Replat à mi-versant. Clairière de 25 m (E-W) sur 70 m (N-S), bordée par une futaie de *Pinus nigra* et par des peuplements de *Quercus ilex* ; communiqué assez largement avec l'extérieur. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive assez importante, représentée principalement par *Rhamnus alaternus* (également présents : *Juniperus oxycedrus*, *Rhamnus alaternus*, *R. infectoria*, *Quercus pubescens*, etc.). Substr. : calcaire compact fissuré. Gr. vég. : pelouse, localement très ouverte, à *Brachypodium ramosum* (*Brachypodium ramosum*) avec juxtaposition de facies typiques et de facies à *Thymus vulgaris*, à *Potentilla darwiniana* et *F. glauca*, ou à *Convolvulus cantabrica*. Surf. sol : couche de graviers, cailloutis et cailloux de 2 à 5 cm d'épaisseur, dépourvus ou presque de terre fine ; très nombreuses pierres et grosses pierres ; quelques amas de pierrailles.

52. Pouzaraque, pelouse est, en contrebas du C.D. 974 (commune de Malaucène), 600-610 m : PZe (La Pouzaraque est [PZ, partim], « Première Plateforme » [PP, PPL], « Première Plateforme / Pièges », « Première Plateforme / Cages », « Première Plateforme / Bota ») [1975] (carte 9).

[AO - S - S - 5 - M - CV2 - + - + - 90].

Mi-versant. Clairière de 100 m (E-W) sur 70 m (N-S), séparée de la précédente par un rideau sylvaïque peu profond, bordée par une futaie de *Pinus nigra* et par des peuplements de *Quercus ilex* ; communiqué assez largement avec l'extérieur. Végétation arborescente (*Pinus nigra*, *Quercus ilex*, *Q. pubescens*) et arbustive (*Rhamnus alaternus*, *Gnista scorpius*, *Rhamnus alaternus*, *R. infectoria*, *Juniperus oxycedrus*, etc.) très réduite. Substr. : calcaire compact fissuré. Gr. vég. : pelouse à *Brachypodium ramosum* (*Brachypodium ramosum*) avec juxtaposition de facies typiques et de facies enrichis par *Aphyllanthus monspeliensis* ; évolution locale vers la garrigue basse à *Thymus vulgaris*, *Aphyllanthus monspeliensis*, *Dorycnis pentaphyllum*, *Statice dubia* (*Statice-Dorycnis*). Surf. sol : parfois terre fine, la plus souvent

serotilis et *Cytisus sessilifolius*. Strate herbacée dominée par *Festuca ovina*, un *Carex*, avec *Seseli montanum*, *Galium crinale corniculatum* et *Aphyllanthes monspeliensis*. Sol superficiel ; litère d'aiguilles importante (R = 90 %).

Au sein de la forêt, quelques clairières plus riches abritent *Thymus vulgaris*, *Ononis asutalis*, *Teucrium chamaedrys*, *Euphorbia characias*, *Hieracium rarorum*, *Brachypodium ramosum*, *Fumana ericoides*, *Isatis montana*, *Argemone saxatilis*, *Helianthemum caeruleum*, *Stachys dubia*, *Satureja montana*, *Cephalaria leucantha*, *Alyssum serpyllifolium* (espèce exclusivement confinée sur la Montagne de Pi-haut, n'existant nulle part ailleurs dans le Ventoux).

57. Combe de Bramafam, en contrebas du C.D. 974 (commune de Beaumont), 710-780 m : **BF** (Combe de Brame-fam [CBF] ; Combe de Bramafam, bas, 700 m [SW3] ; Combe de Bramafam, haut, 760 m [SW4]) [1975] (carte 10).

[AO - S - S - + - SM - CP1 - 0 - 20 à 50 - 70 à 100].

Végétation de bords de chemins forestiers dans des reboisements de *Pinus nigra*. Le fond de la combe fait partie du niveau de végétation CP1, tandis que le promontoire qui la domine se situe à l'étage dans le niveau CV2, à son plafond.

58. Cime Saint-Vincent, au sud du C.D. 974 (communes de Malaucène et de Beaumont), 800 m : **SV** [28-V-1992] (carte 10).

[AO - S - W à SE - 5 - SM - CP1 - 0 - 25 - 75].

Haut-de-versant se prolongeant par un plateau de crête violemment balayé par le mistral. Reboisement ancien (antérieur à 1975) en Cèdre de l'Atlas (éclat quasi total), dont les raies de sous-solage restent bien apparentes. Végétation arbustive peu importante représentée par *Baccharis sempervirens*, *Amelanchier ovalis* et *Thymus vulgaris*. Végétation herbacée rassemblant quelques éléments particuliers et caractéristiques des croupes dénudées et ventées (notée ¹⁰ dans la suite de ce relevé), dominée par *Festuca ovina*, *Potentilla cinerea velutina*¹⁰, *Gnaphalium polifolium*¹⁰, *Carex flacca*, *Bromus erectus* et *Alyssum serpyllifolium*. Autres espèces recensées : *Koeleria villosissima*, *Cynodon dactylon*, *Artemisia biennis*, *Iberis saxatilis*¹⁰, *Sempervivum tectorum*¹⁰, *Valeriana tuberosa*¹⁰, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Trifolium glabrum*, *Serratula austriaca*¹⁰, *Isatis montana*, *Helianthemum caeruleum*, *Cerastium triviale*, *Plantago argentea*¹⁰, *Lisium suffruticosum*, *Scutellaria cernua*, *Teucrium montanum*, *Anthriscus silvatica*, *Diastylis sylvatica*, *Scorzonera austriaca*¹⁰, *Lithospermum arvense*, *Lavandula stoechas*, *Muscari neglectum*, *Centaurea paniculata*, *Anthyllus montanum*, *Lisium arvense* et *Allium moschatum*. Sol superficiel, parsemé de cailloux (R = 10 %).

59 à 62. Tête de l'Émine, de part et d'autre du C.D. 974 (commune de Beaumont) : **TE** (ITEM) :

59. Pelouse nord-est, en contre-haut du C.D. 974 (partie boisée), 830-850 m : **TEne** (Tête de l'Émine, Nord boisé [TE-nord boisé] ; « Nord de la route, secteur boisé ») [1975] (carte 10).

[AO - S - S - 10 à 25 - SM - CP1 - 0 - 40 - 70].

Mi-versant. Clairière de 20 m sur 30 m, dans un peuplement assez clairsemé de *Pinus nigra* distant d'une dizaine de mètres de la placette suivante ; relativement isolée de l'extérieur ; abritée du vent. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive importante, représentée principalement par *Baccharis sempervirens* légèrement présents : *Quercus ilex*, *Q. pubescens*, *Amelanchier ovalis*, etc.). Substr. : tuf sur calcaire compact. Gr. vég. : pelouse ouverte à *Brachypodium ramosum* (L.), envahie par *Thymus vulgaris* (2.2) et *Aphyllanthes monspeliensis* (2.2). Surf. sol : la roche-mère, très érodée, affleure largement ; ailleurs, pas de terre fine, mais des plages de graviers et cailloux alternant avec des plages de pierrailles.

60. Pelouse nord-ouest, en contre-haut du C.D. 974, 830-840 m : **TEno** (Tête de l'Émine nord, pelouse ouest [TE-Nord, pelouse ouest], Tête de l'Émine Nord, col [TE-Nord, col] ; « Nord de la route, collet ») [1975] (carte 10).

[AO - S - S - 10 - SM - CP1 - + - 5 à 40 - 85].

Mi-versant. Début d'une vaste pelouse limitée au nord par la ligne de crête et se prolongeant sur plusieurs centaines de mètres vers le sud (cf. la placette TEne [62]) ; à l'est et à l'ouest, des peuplements étagés de *Pinus nigra*. Zone battue par les vents. Végétation arborescente rare (*Pinus nigra*). Végétation

arborescente importante dans le secteur occidental de la placette, se rarifiant beaucoup dans son secteur oriental, représentée principalement par *Buxus sempervirens* (présente également : *Quercus ilex*, *Q. pubescens*, *Amelanchier alnifolia*, etc.). Substr. : dalle calcaire fissurée. Gr. vég. : formation à *Genista silvestris* (2.2) (*Genistetum officinalis*), faibles à *Brachypodium ramosum* (3.3), *Melica ciliolata* (3.2), *Festuca duranensis* (2.2), *F. glauca* (2.2), *Koeleria calcarata* (2.2) et *Potentilla cinerea setacea* (2.2), envahi par *Thymus vulgaris* (3.3). Surf. sol : pas de terre fine, mais des graviers et cailloutis avec d'assez nombreux gros cailloux et pierres.

- 61. Pelouse sud-est**, en contrebas du C.D. 974 (haut de la combe de la Maraguyère), 800 m : **TEse** (Tête de l'Émine, combe [TE-Combe, TE-Combe (sud)], Haute combe de la Maraguyère ; «Tête de l'Émine, combe de la Maraguyère ») [1975] (carte 10).

[AO - S - E - 5 à 10 - (M) SM - (CV2) CP1 - + - 40 - 80].

Bas-de-versant résultant d'une rupture de pente sur le versant occidental d'un haut-de-combe très évasé prenant naissance au pied du secteur oriental de la placette TÈns (60), se dirigeant vers le sud-est et limitant vers l'est la placette suivante. Occupé par une vaste pelouse adossée, assez laie vers l'est, à une faune de *Pinus nigra* et limitée vers le sud par des buissons de *Pinus nigra* et de *Quercus ilex*. Végétation arborescente rare. Végétation arborescente importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens* et *Genista scorpius*. Substr. : calcaire compact fissuré recouvert de colluvions fines et grossières que les eaux de ruissellement remanient localement en surface. Gr. vég. : pelouse à *Brachypodium ramosum* (*Brachypodium ramosum*) avec juxtaposition de facies à *Thymus vulgaris* et *Aphyllanthes monspeliensis*, à *Potentilla cinerea setacea*, à *Consolida costalis*. Surf. sol : la roche-mère affleure par endroits ; ailleurs, des gravillons qui se masquent peu totalement la terre fine ; beaucoup de cailloux et surtout de pierres et de blocs.

La partie nord-ouest de cette station a été partiellement détruite en 1989 suite au remaniement du tracé de la route (déversement de gros blocs de remblai dans le haut de la combe). Par ailleurs, une partie de Tèboe de la haute combe de la Maraguyère a brûlé lors de l'incendie de la Tête du Fribouquet (1989).

- 62. Pelouse sud-ouest**, en contrebas du C.D. 974, 800-830 m : **TEso** (Tête de l'Émine, parking [TE-parking] - Sud de la route, parking - ; Tête de l'Émine, buxale ; Tête de l'Émine, pelouse à Buis) [1975] (carte 10).

[AO - S - / - 0 - SM - CP1 - 0 - 10 - 90].

Vaste plateau d'une centaine de mètres de large s'allongeant vers l'ouest-sud-ouest et peuplant la pelouse de TÈns (60) ; limité à l'est par une combe où se trouve implantée la placette précédente (61) ; à l'ouest, des peuplements étagés de *Pinus nigra*. Zone très ventée. Végétation arborescente insaisissable. Végétation arborescente assez importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens*. Substr. : calcaire compact diachisé. Gr. vég. : formation à *Genista silvestris* (3.3) (*Genistetum silvestris*) riche en *Thymus vulgaris* (3.3), *Potentilla cinerea setacea* (2.3), *Bromus erectus* (2.2) et *Carex humilis* (2.2). Surf. sol : terre fine rare ; ailleurs, graviers et cailloutis ; cailloux et pierres assez abondants.

- 63. Tête du Fribouquet**, au sud du C.D. 974 (commune de Beaumont), 830 m : **TF** [1975] (cartes 10 et 17).

[AO - S - SW - + - SM - CP1 - + - 40 - 90].

Vaste replat très venté, éloigné de peuplements sylvatiques. Végétation arborescente rare (*Pinus nigra*, *Quercus ilex*, *Q. pubescens*). Végétation arborescente importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens* (égale à *Amelanchier alnifolia*, *Rhamnus infectoria*, *Genista scorpius*). Substr. : calcaire compact. Gr. vég. : pelouse à *Potentilla cinerea setacea*, riche en *Festuca duranensis*, *F. glauca*, *Koeleria calcarata* et *Thymus vulgaris*. Surf. sol : pas de terre fine ni de graviers, mais parfois des cailloutis plats ; peu de pierres.

Cette placette a été presque totalement incendiée en 1989.

- 64. Les Ramayettes**, en contrebas du C.D. 974 (commune de Beaumont), 910-930 m : **RA** (Les Ramayettes / Pièges / Bota [RAM] ; Les Ramayettes, clairière SW [LRB] ; Les Ramayettes, clairière est [LRP] ; Les Ramayettes, au-dessous de la route [LRR]) [1975] (carte 10).

[AO - S - S - 5 à 10 - SM - CP1 (CP2) - + - 15 - 95].

Bas-de-versant correspondant à une rupture de pente dans un haut-de-ronbe très évasé, en forme de cunette, s'ouvrant vers le sud. Occupé par une vaste pelouse adossée vers l'est à une futaie artificielle mixte de *Pinus nigra* et de *P. sylvestris*, mal délimitée dans les autres directions par des bouquets de *Pinus nigra*, *Quercus ilex* et *Q. pubescens*. Végétation arborescente rare. Végétation arbustive assez importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens* et par *Gaultheria scorpia*. Substr. : calcaire compact fissuré surmonté de colluvions fines. Gr. vég. : pelouse presque fermée à *Bromus erectus* (4.2), envahie par *Thymus vulgaris* (2.1), et *Aphyllanthus monspeliensis* (2.3). Surf. sol : pas de terre fine, mais partout des graviers et cailloutis ; gros cailloux et pierres rares.

65. Basse combe de Maraval, en contrebas du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1050 m : **MRb*** (= Baraque de Tôle inférieure + [BTI] ; Combe de Maraval, bas) [1975] (carte 11).

[AO - S - S - 0 - SM - (CP1) CP2 - 0 - 0 - 60].

Replat de 3-4 m au flanc d'un haut-de-versant ; surmonte un pierrier. Clairière de 3-4 m (N-S) sur une cinquantaine de mètres (E-W) dans un peuplement forestier très clairsemé ; largement ouverte vers l'occidental au sud ; abritée du mistral. Végétation arborescente et arbustive nulle. Substr. : calcaire compact fragmenté et surmonté d'éboulis. Gr. vég. : pelouse à *Potentilla cinerea salicina* et *Polemonium*, en cours de colonisation par le *Thym* et l'*Aphyllanthus* de Montpellier. Surf. sol : la roche-mère affleure par endroits ; ailleurs, peu de terre fine en surface, mais des graviers et petits cailloux ; bonsoir de pierres et grosses pierres constituant presque des pierriers par endroits.

66. Haute combe de Maraval (sud), pelouse en contrebas du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1060-1100 m : **MRs** (= Baraque de Tôle supérieure, pelouse sud + [BTs, BTSS ; MR, partim]) [1975] (carte 11).

[AO - S - S - 10 - SM - CP2 - 0 - 30 - 90].

Bas-de-versant. Pelouse d'une centaine de mètres de largeur (E-W), prolongeant vers le sud la pelouse suivante et se prolongeant elle-même sur une centaine de mètres dans cette direction, bordée à l'est, à l'ouest et au sud par des futaies clairsemées de *Pinus nigra* et de *P. sylvestris* plus ou moins mêlées de *Quercus pubescens* ou de *Q. pubescens* x *azuliflora*. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens*. Substr. : calcaire compact fissuré. Gr. vég. : pelouse à *Bromus erectus* (4.4), riche en *Festuca glauca* (2.1), *Trinia glauca* (2.3), *Valeriana tuberosa* (2.1) et *Lavandula vera* (2.2). Surf. sol : terre fine rare ; le plus souvent, graviers et cailloutis ; gros cailloux et pierres abondants, mais souvent enfouis.

67. Haute combe de Maraval (nord), pelouse en contre-haut du C.D. 974 (commune de Beaumont), 1100-1120 m : **MRn** (= Baraque de Tôle supérieure, pelouse nord + [BTn, BTSS ; MR, partim] ; « Environs des Rochers des Rams » ; « R.D. 974 (1100 m) : Rochers des Rams, extrémité est ») [1975] (carte 11).

[AO - S - S - 5 - SM - CP2 - 10 - 20 - 100].

Haut-de-versant. Pelouse d'une cinquantaine de mètres de large (E-W), limitée vers le nord par la ligne de crête, s'étendant loin vers le sud, encadrée à l'est et à l'ouest par une futaie très clairsemée de *Pinus nigra* et de *P. sylvestris*. Végétation arborescente peu importante (*Pinus nigra*, *P. sylvestris*, *Quercus pubescens*, *Q. pubescens* x *azuliflora*). Végétation arbustive relativement importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens* (également présente : *Sorbus aria*, *Cytisus sessilifolius*, *Amandier oculé*). Substr. : calcaire compact fissuré. Gr. vég. : pelouse fermée à *Bromus erectus* (4.4), riche en *Festuca glauca* (2.2), *Potentilla cinerea salicina* (2.2), *Helianthemum canum* (2.1) et *Lavandula vera* (2.1). Surf. sol : terre fine ; cailloux et pierres rares, enfouis.

68. La Brûlade (commune de Bédoin), 1230-1250 m : **BR** ([LB]) [1975] (carte 11).

[AO - S - S - + - SM (MMT) - CP3 (PS1) - 0 - + - 100].

Petit plateau limité par la ligne de crête, au-delà de laquelle le versant septentrional du massif est occupé par une dense futaie artificielle de *Pinus nigra* et de *P. sylvestris* ; ailleurs, peu de peuplements forestiers rapprochés. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive rare et épars *Lampyrus coccineus*, *J. hemiphaerica*, *Buxus sempervirens*, etc.). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse fermée à *Bromus*

erectus (4.5), riche en *Carex humilis* (2.2), *Potentilla cinerea velutina* (2.3) et *Anthyllis montana* (2.3). Surf. sol : la roche-mère, non fissurée, affleure par endroits ; ailleurs, terre fine ; cailloux et pierres très rares, le plus souvent profondément enterrés.

69. Tête Mathieu (commune de Bedoin), 1310-1330 m : **TM** [1975] (carte 11).

[AO - S - S - 20 - MMT - PS1 - + - 50 - 80].

Mi-versant. Vaste pelouse éloignée de peuplements forestiers denses. Végétation arborescente rare (*Pinus sylvestris* et *P. sylvestris*). Végétation herbustive importante, représentée principalement par *Saxus sempervirens* et *Juniperus hemisphaerica*. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse à *Saxus erectus* (2.2) et à *Carex humilis* (2.2), riche en *Thymus vulgaris* (2.2) et en *Lavandula vera* (2.1), en évolution vers une fruticée à Buis, Genévrier et Lavande (*Lavandula-Juniperus hemisphaerica*). Surf. sol : la roche-mère, fissurée, affleure souvent ; ailleurs, pas de terre fine, mais des graviers et des cailloutis ; beaucoup de gros cailloux et de pierres.

70. Plaine de Chauva, en contrebas de la route forestière dite des Hêtres (commune de Bedoin), 1400-1450 m : **CH** (Plaine de Chauva, Plaine de Chaux, Plaine de Choix, Tête de Chauva ou Terre [à] François [TF]) [1975] (carte 11).

[AO - S - S - + - MMT - (PS1) PS2 - + - 5 - 80].

Vaste plateau limité vers le nord par la ligne de crête. Au-delà de celle-ci, en versant nord, futaie artificielle dense de *Pinus armandi* ; ailleurs, pas de peuplements forestiers denses rapprochés. Végétation arborescente très éparse (*Pinus sylvestris* et *P. armandi*). Végétation herbustive rare (*Juniperus communis*, *J. nana*, *J. hemisphaerica*, *Ribes alpinum*, etc.). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse à *Briza media* (4.4), riche en *Festuca glauca* (2.2), *Carex humilis* (2.2), *Thymus eximius* (2.2), *Anthyllis montana* (2.1), *Potentilla cinerea velutina* (2.1). Surf. sol : la roche-mère, non fissurée, affleure souvent ; ailleurs, terre fine ; cailloux et pierres peu abondants, souvent profondément enterrés.

71. Cachillan, pelouse sud, en contrebas de la route forestière Mont Serein - Chalet Reynard (= route des Hêtres) (commune de Bedoin), 1500-1520 m : **CNs** (« Les Deux-Poteaux » [DP, 2P] ; Les Costières, pelouse sud [COs ; CO, partim]) [1975] (carte 11).

[AO - S - S - 5 à 10 - MMT (OM) - PS2 (PCm) - 10 - 60 - 60].

Bas-de-versant. Pré-bois très ouvert de *Pinus armandi* et de *P. sylvestris*. Végétation herbustive très importante, représentée surtout par des taches, de dimensions généralement importantes, de *Juniperus hemisphaerica* ; *Saxus sempervirens* est aussi abondant par endroits (également présents : *Rhamnus saxatilis* nana et *Rosa pimpinellifolia*). Substr. : calcaire. Gr. vég. : futaie à *Saxus erectus* rigide (3.3), riche en *Carex humilis* (2.2), *Alnus incana* (2.1), *Anthyllis montana* (2.1) et *Genista pilosa jordanii* (2.1), des pelouses écorchées de l'*Antirrhinum-Oenothera* caissée. Surf. sol : la roche-mère, non fissurée, affleure souvent ; ailleurs, pas de terre fine, mais des graviers et cailloutis très abondants, constituant fréquemment des plages dénudées ; pierres et blocs nombreux ; de-ci de-là, des lapins ou des amas de pierres. Cette placette était en voie de fermeture avancée en 1969.

72. Cachillan, pelouse nord, en contre-haut de la route forestière Mont Serein - Chalet Reynard (= route des Hêtres) (commune de Bedoin), 1520-1550 m : **CNn** (« Les Deux-Poteaux » [DP, 2P] ; Les Costières, pelouse nord [COs ; CO, partim]) [1975] (carte 11).

[AO - S - S - 15 à 20 - (MMT) OM - (PS2) PCm - 10 - 30 - 90].

Mi-versant. Pré-bois très ouvert de *Pinus armandi*, prolongeant vers le haut le peuplement précédent. Végétation herbustive importante, représentée surtout par des taches, de dimensions généralement réduites, de *Juniperus hemisphaerica* (également présents : *Cytisus saxatilis* prostratus, *Cistaceae integerrima*, *C. tomentosa*, *Rosa pimpinellifolia*, *Rhamnus saxatilis* nana). Substr. : calcaire. Gr. vég. : futaie peu ouverte à *Saxus erectus* rigide (3.3), riche en *Carex humilis* (2.1), *Festuca duriuscula* (2.1), *Koeleria caerulea* (2.1), *Lavandula vera* (2.1) et *Cerastium loricifolium* (2.2), des pelouses écorchées de l'*Antirrhinum-Oenothera* caissée. Surf. sol : la roche-mère, non fissurée, affleure rarement ; ailleurs, pas de terre fine, mais des graviers et des cailloutis ; beaucoup de pierres et de grosses pierres. Cette placette était en voie de fermeture bien engagée en 1969.

- 73. Cabane du Ventouret, pelouse ouest** (reposoir à moutons), autour des ruines de la cabane (commune de Bedoin), 1700 m : **CVo** (= Le Ventouret : cabane, pelouse à moutons) ; = Le Ventouret : " Cabane " (ruines) =) [1975] (carte 12).
[F - S - SW - 5 - OM - PCm - 0 - 0 - 100].

Reglat. Pelouse d'environ 20 m de diamètre servant de reposoir à moutons et située au centre d'une grande clairière limitée par un pré-bois très ouvert de *Pinus uncinata*. Végétation arborescente et arbustive incertaine. Substr. : calcaire compact. Gr. vég. : pelouse fermée à *Poa alpina* (4.4), *Trifolium thalii* (3.3), *Festuca ovina* (2.2), *Agrastis verticillata* (2.3), *Festuca glauca* (2.2), *Taraxacum alpinum* (2.3), *Lolium alpinum* (2.2) et *Achillea millefolium* (2.2) ; représente un faciès mésophile (sous-association *Pactium alpinum*), lié au stationnement des moutons, de pelouses mésophiles de l'*Anthrantho-Deschampsietum*. Surf. sol : quelques affleurements, non fissurés, de la roche-mère ; ailleurs, terre fine avec quelques cailloux et pierres.

- 74. Cabane du Ventouret, pelouse est** (pré-bois) (commune de Bedoin), 1710 m : **CVe** (= Le Ventouret : cabane, pelouse normale) ; = Le Ventouret : à l'est de la Cabane =) [1975] (carte 12).
[F - S - SW - 5 à 10 - OM - PCm - + - 40 - 50].

Reglat. Grande clairière dans un pré-bois relativement dense de *Pinus uncinata*. Végétation arborescente presque inexistante. Végétation arbustive importante, constituée de grandes taches de *Juniperus nana* et de *J. hemisphaerica*. Substr. : calcaire compact. Gr. vég. : faibles à *Carex rupestris* (3.1), riche en *Carex humilis* (2.1), *Globofilaria nana* (2.3), *Hellianthemum canum* (2.2) et *Eryngium spina-alba* (2.1), des pelouses écorchées de l'*Astragalo-Ononis-Oxalis*. Surf. sol : la roche-mère, non ou guère fissurée, affleure largement ; ailleurs, peu de terre fine, mais d'abondants cailloux, cailloux et pierres.

- 75. Sentier reliant la Cabane du Ventouret au dernier virage à l'ouest avant le sommet, et pente de part et d'autre de ce sentier** (commune de Bedoin), 1700-1827 m : **CS** (= Sommet, arête ouest) ; = Arête ouest, 1750-1827 m = ; = Sous l'arête à l'ouest du sommet = ; = sommet : prairie du Ventouret = ; = flanc sud du Ventouret = ; = Le Ventouret =) [1975] (carte 12).
[F - S - SW - 5 à 20 - OM - PCm - + - 10 à 40 - 40 à 100].

Pré-bois très ouvert de *Pinus uncinata* ; au fur et à mesure que l'on s'élève en altitude, les arbres diminuent de taille, se font plus rares, et, finalement, disparaissent complètement. Végétation arbustive assez abondante (taches de *Juniperus nana* et de *J. hemisphaerica*). Substr. : calcaire surmonté d'éboulis. Gr. vég. : pelouses écorchées à faible recouvrement (40-60 %) de l'*Astragalo-Ononis-Oxalis*, passant localement, sur certains replats, à un faciès fermé à *Carex corymbosa*, *Oxalis oenotherae* et *Astragalus danicus* ; les creux à neige sont occupés par des pelouses mésophiles fermées à *Festuca ovina*, *Agrastis alpina*, *Anthrantho-Deschampsietum*, etc. (*Anthrantho-Deschampsietum*). Surf. sol : très densément recouverte de cailloux, sauf dans les creux à neige, où la terre fine est abondante.

- 76. Sommet : chapelle Sainte-Croix** (commune de Bedoin), 1850-1860 m : **SCH** ([SOM], *partim*) [1975] (carte 12).
[AO - S - S - 10 à 20 - SA - PCp - 0 - + - 90 à 100].

Mi-versant. Petite dépression très évasée, situé en-dessous du sommet. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive rare (*Juniperus nana*). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée à *Poa alpina* (5.5), riche en *Taraxacum alpinum* (3.2), *Anthyllus montanum* (2.3), *Carex humilis* (2.3), *Festuca glauca* (2.2), s'éclaircissant progressivement vers le haut avec apparition de *Carex rupestris*, *Androsace villosa*, etc. (faciès à *Poa alpina* de l'*Androsace-Gentianetum carinthiacum rupestris*). Surf. sol : terre fine assez rare ; ailleurs, graviers et cailloux ; gros cailloux et pierres abondants.

- 77 et 78. Sommet - Col des Tempêtes** : secteur compris entre le sommet, le col des Tempêtes, la ligne de crête et le C.D. 974 (commune de Bedoin), 1850-1880 m ([SOM], *partim*) :

77. Androsaco-Gentianetum : SCT (col des Tempêtes) [1975] (carte 12).

[AE - S - SE - 5 à 30 - SA - PCp - 0 - 0 - 40].

Baut-de-versant à mi-versant. Pente caillouteuse dépourvue de végétation arborescente et arbustive. Substr. : calcaire surmonté d'éboulis non stabilisés. Gr. vég. : pelouse écorchée à *Carex firma* (2.1), *C. sempervirens* (2.1), *Menyanthes arvensis* (2.2), *Oxytropis gaudini* (2.1), *Androsace sillou* (2.2) et *Antirrhinum montanum* (2.1) (*Androsaco-Gentianetum cariotosum rupestre*). Surf. sol : la roche-mère affleure par endroits sous forme de dalles fissurées ; ailleurs, des amas ou éboulis d'éléments grossiers de toutes dimensions ; la terre fine se trouve parfois presque en surface.

78. Pelouse à *Avena setacea* : SCTav (col des Tempêtes) [1975] (carte 12).

[AE - S - SE - 20 à 30 - OM - PCm - 0 - 0 - 20].

Prairie située en contrebas de la précédente et s'en distinguant par sa végétation herbacée. Gr. vég. : pelouse écorchée de très faible recouvrement à *Avena setacea* (3.3) (facies thermophile à *Euphorbia lasiocarpa* et à *Dianthus barbatus* de l'axe-Gallien *alloué*).

F. Transect 6 : Lac du Paty - Bedoin - Sommet**79. Lac du Paty, à l'est du Barroux (commune de Caromb), 300-330 m : PYs [28-V-1992] (carte 16).**

[P - S - N - + à 45 - M - CV1.ph - 5 à 80 - + à 40 - 25 à 50].

Versant à pente très forte dominant un fond de vallon occupé par une retenue artificielle. En raison de l'hétérogénéité du milieu, y seront distingués plusieurs sites.

a. Bas-de-versant occupé par un boisement de Pin noir d'Autriche. Strate arborescente (R = 90 %) dominée par *Pinus nigra austriaca* (5.5), accompagnée de *Quercus ilex* (2.2), *Q. pubescens* (1.2), *Cedrus affinis* (1.1), *Populus alba* (+) et *Sorbus domestica* (+). Végétation arbustive (R = 25 à 40 %) représentée par *Quercus coccifera*, *Genista scorpius*, *Amelanchier ovalis*, *Rhamnus alaternus*, *Phillyrea angustifolia*, *Viburnum tinus*, *Juniperus oxycedrus*, *Cytisus sessilifolius* et *Buxus sempervirens*. Végétation herbacée (R = 50 %) dominée par *Brachypodium pinnatum*, *B. phoenicoides*, *Breueria erecta* et *Aphyllanthus monspeliensis*, reculant en abondance *Sedum rigidum*, *Genista hispanica*, *Hippocrepis comosa*, *Galium malifolium*, *Linum catharticum*, *L. subserotum*, *L. suffruticosum*, *Thymus chamaedrys*, *T. polium*, *Festuca ovina*, *Seseli montanum*, *Cephalaria leucantha*, *Pseudosuccisa vernaria* et *Rubia perigrina*. Autres espèces présentes : *Leuzea costifera*, *Leonodon hippocrepis*, *Stachys dubia*, *Hieracium ramosum*, *Euphorbia serrata*, *Helichrysum stoechas* et *Dianthus sylvester*. Sol plus ou moins profond, riche en petits cailloux.

b. Mi-versant occupé par une forêt naturelle (R = 90 %) de Chênes verts entrecoupée de larges plages d'éboulis plus ou moins froids (R = 30 %). Strate arborescente dominée par *Quercus ilex* (R = 40 %), représentée en outre par *Pinus halepensis**, ainsi que par quelques *Cedrus affinis* et *Quercus pubescens**. Végétation arbustive représentée par *Buxus sempervirens*, *Genista scorpius** et *Thymus vulgaris**. Strate herbacée comprenant *Aphyllanthus monspeliensis**, *Stachys dubia**, *Helichrysum stoechas**, *Cephalaria leucantha**, *Brachypodium pinnatum**, *Epipactis latifolia*, *Oxalis minatanus**, *Genista hispanica*, *Galium malifolium**, *Linum catharticum** et *Linum suffruticosum*. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à ce site et au site suivant (c).

c. Éboulis froids compris dans la châtaine. Recouvrement végétal général avoisinant 60 %. Végétation arborescente (R = 5 %) représentée par les Chênes vert et blanc et le Pin d'Alep. Végétation arbustive (R = +) comprenant *Quercus coccifera*, *Genista scorpius* et *Rhamnus alaternus*, la strate sous-arbustive abritant *Thymus vulgaris* (R = 25 %) et *Furcraea crinita*. Végétation herbacée dominée par *Aphyllanthus monspeliensis* (R = 25 %), hébergant toutes les espèces signalées par un astérisque dans le relevé du site précédent (b), avec en outre *Narcissus requienii*, *Agrostis alba*, *Silene acaulis*, *Koeleria caespitosa*, *Linodorus abortivus*, *Avena bromoides*, *Inula montana*, *Euphorbia characias*, *Ruta arguta*, *Lantana perennis*, *L. sinensis*, *Biscutella laevigata*, *Arenaria serpyllifolia*, *Hieracium petraea*, *Cerastium semidecandrum*, *Linaria spicata*, *Sedum sedifolium* et *Helianthemum hirtum*.

d. Prairie hygrophile et méso-xérophile en contre-haut du barrage. Végétation principalement représentée par *Populus alba*, *P. nigra*, *Plantago major*, *Scirpus lacustris*, *S. maritimus*, *Menyanthes arvensis*, *M. aquatica*, *Rumex crispus*, *Sonchus oleraceus*, *Breueria erecta*, *Brachypodium phoenicoides*, *Potentilla reptans*.

La présence de *Sedum rigidum* (site a) et d'*Helianthemum hirtum* (site c), espèces thermophiles, reflète des conditions climatiques chaudes dans ce secteur.

afetrans, *Amelanchier ovalis*. Substr. : calcaire. Gr. vég. : mosaïque de pelouses à *Brachypodium ramosum* (4.4) (*Brachypodium ramosum*), riches en *Thymus vulgaris* (3.3), *Convolvulus cantabrica* (2.3) et *Aphyllanthus monspeliensis* (2.2), de garrigues basses à *Dorysium pentaphyllum* (4.2), *Thymus vulgaris* (2.2), *Aphyllanthus monspeliensis* (2.2), *Funaria ericoides* (2.1), *Angrysolobium zanonii* (2.1) et *Brachypodium ramosum* (2.2) (*Stachelino-Dorysietum*), et de fruticées denses à *Quercus coccifera* (*Cocciforetum*). Surf. sol : pas de terre fine, mais une couche de 2 cm d'épaisseur de graviers et cailloux surmontés de rares pierres.

83. Basse combe de Milan, au nord de la R.D. 19 (communes de Malaucène et de Bedoin), 415 m : Mib ([CMI]) [1975] (carte 16).

[F - S - S - + - M - CV1.ph - 0 - + - 90].

Friches légèrement humides, avec Graminées et Ranca (vigne abandonnée), bordées de taillis de Chênes verts mêlés de Pin d'Alep.

84. La Madeleine, en contre-haut de la R.D. 19 (commune de Bedoin), 400 m : MA [1-V-1992] (carte 17).

[F - S - S - / - M - CV1.ph - 90 - 25 - 10].

Bas-de-versant enclavé dans les cultures (Vigne dominante), occupé par une belle futaie mixte à Chêne vert et Pin d'Alep. Végétation arborescente très importante, presque exclusivement constituée des deux essences citées ci-dessus, avec quelques rares Chênes blancs et Prunus avium épars ; un sujet de *Populus alba* dans le thalweg (ces deux dernières essences indiquent une bonne alimentation en eau). Végétation herbacée dominée par *Quercus ilex*, *Oxyris alba* et *Cornus sanguinea*, auxquels s'ajoutent de jeunes Chênes blancs, *Viburnum tinus*, *Juniperus oxycedrus*, *Rosmarinus officinalis* et *Crotaegus monogyna*. Végétation herbacée dominée par *Silene italica* et *Rubus perigrinus*, comprenant en outre *Anthyllis vulneraria*, *Psoralea bituminosa*, *Dorycnium kirassium*, *Hieracium aurarum*, *Hippocrepis comosa*, *Carex halleriana*, *Viola serotina*, *Rodgers helix*, *Genista pilosa*, *Orchis purpurea*, *Linoderum obtusum* et *Clematis flammula*. Sols profonds.

85. Chapelle Bécaras de Bedoin, au nord de la R.D. 213 (commune de Bedoin), 310 m : CHB [1-V-1992] (carte 17).

[F - S - S - 0 - M - CV1 - 0 - 0 - 100].

Petite prairie mésophile régulièrement tondue, bordée par un ruisseau de drainage, esclavé dans un milieu fortement anthropisé occupé notamment par des pavillons individuels, d'anciennes cultures abandonnées (Vignes, Cérissiers), et des jardins (présence d'une végétation horticole diversifiée : *Tamarix*, *Syringa*, *Cypripedium*, *Cornus*, *Pyrus*, *Adiantum alatum*, *Taxus baccata*, *Juglans regia*, *Acer pseudoplatanus*...). Une superbe allée de Tilleuls le long de la route. Végétation arborescente et arbustive nulle au niveau de la prairie. Végétation herbacée dominée par les Graminées (R = 90 %), notamment par *Poa pratensis*, ainsi que par *Plantago lanceolata*, *Erodium cicutarium*, *Achillea millefolium*, *Arenaria serpyllifolia* et *Cerastium glomeratum*, auxquels s'associent *Geranium molle*, *Calamintha Nepeta*, *Taraxacum officinale*, une *Vernonia* et une *Vipérine*, entre autres. Le long du ruisseau se développe une flore spécifique dominée par *Hemulus lappaceus*, *Crotaegus monogyna*, *Sambucus nigra* et *Salix alba*, comprenant en outre *Econymus europaeus*, *Rodgers helix*, *Ceanothus jacea*, *Cornus sanguinea*, *Clematis vitalba*, *Lepidium draba*, *Rondeletia maritima*, *Prunus mahaleb*, *Euphorbia helioscopia*, *Saponaria officinalis*, *Capella bursa-pastoris*, *Galium aparine*, *Lagotis sancta*, *Bromus sterilis*, *Senecio vulgaris*, *Rubus caesius*, *Rumex crispus* et *Potentilla reptans*.

86. Environs de Saint-Estève, au-dessus du hameau et au sud du C.D. 974 (commune de Bedoin), 530-600 m : ES [1-V-1992] (cartes 15 et 19).

[F - S - S - 5 - M - cpx - 60 - 40 - 5].

Futaie claire de Pin noir d'Austriche sur jeune taillis bas et clair de Chêne pubescent, auxquels se mêlent quelques Pins d'Alep, Pins sylvestres, Pins maritimes et Cèdres de l'Atlas. Végétation arbustive dominée par les jeunes Chênes, comprenant par ailleurs *Genista scorpius*, *Spartium junceum* (importantes colonies sur les rives sud et ouest de la forêt), *Sorbus domestica*, *Juniperus oxycedrus*, *Amelanchier ovalis* ; végétation sous-arbustive représentée par *Thymus vulgaris* et *Leucandula latifolia*. Strate herbacée fortement limitée par l'importante accumulation d'aiguilles au sol, représentée par *Stachelino dubia*, *Lothyrus latifolius*, *Rubus perigrinus*, *Psoralea bituminosa*, *Lotus delarbyi*, *Ononis minutissima*, *Leuca coccifera*, *Ononis natrix*, *Anthyllis vulneraria*, *Tricium pollan*, *Festuca ovina*, *Odontites lutea*, *Aphyllanthus monspeliensis*, *Astragalus mazpessulensis* et *Angrysolobium zanonii*. Sols profonds, riches en cailloutis.

87. Jonction de la route forestière des Cèdres sur le C.D. 974 (commune de Bedoin), 800 m : JFC [29-VIII-1992] (carte 14).

[F - S - S - 5 à 10 - SM - CP1 - 80 - 50 - 20].

Forêt mixte de Cèdres de l'Atlas, Chênes blancs et Pins noirs d'Autriche installée sur un versant. Végétation arborescente dominée par *Cedrus atlantica* et *Quercus pubescens*, auxquels s'associent *Pinus nigra austriaca*, *Acer opalus* et *Sorbus aria*. Végétation arbustive dominée par *Buxus sempervirens*, *Cytisus sessilifolius* et *Gesitio scorpius*, comprenant en outre *Amelanchier ovalis*, *Rosa canina*, *Prunus mahaleb* et *Quercus pubescens* (sujets). Végétation sous-arbustive presque inexistante, composée de *Thymus vulgaris*, de *Fumosa ericoides* et de jeunes *Cedrus atlantica*. Végétation herbacée dominée par *Pteris blattaris*, *Rubia peregrina*, *Festuca ovina* et *Aphyllanthes marseillensis*, comprenant par ailleurs *Teucrium chamaedrys*, *Helianthemum canum*, *Oenanthe miniflora*, *Dianthus sylvestris*, *Hippocrepis comosa*, *Oenanthe natris*, *Bromus erectus*, *Coronilla minima*, *Euphorbia cyparissias*, *Hieracium marianum*, *Sedum sediforme*, *Silene italica*, *Hieracium pilosella*, *Erysogonum caespitum*, *Epipactis atrorubra*, *Helleborus foetidus*, *Gallium mollugo corradifolium*, *Gesitio pilosa*, *Carex halleriana*, *Viola* sp., *Rumex intermedius*, *Gesitio hispanica*, *Arrhenatherum elatius*, *Lolium elatius*, *Teucrium polium*, *Koeleria arvensis*, *Euphorbia serrata*, *Centaurea pectinata*, *Aster acer*, *Silene brachypoda* et *Stachys recta*. Sol constitué de colluvions profondes de bas de pente, partiellement occupé par la litière d'aiguilles (R = 20 %) et la strate masculine (R = 25 %).

Quelques espèces particulières se développent sur les bords de la route forestière. La végétation herbacée y est dominée par *Satureja montana*, *Scabiosa triandra* (= *graminis*), *Psychotria saxifraga* et *Dorysium pentaphyllum* ; parmi les espèces dominantes figure également *Pinus nigra austriaca* (jeunes sujets). Autres espèces présentes : *Melilotus albus*, *Dianthus carotta*, *Echium vulgare*, *Echinops ritro*, *Carlina corymbosa*, *Asperula cynanchica*, *Biscutella laevigata*, *Cephalaria leucantha*, *Oxalis alba*, *Clematis vitalba*, *Centaurea pulchella*, *Plantago media* et jeunes *Populus alba*. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à cette station et à la suivante (PR).

88. Pavillon de Roland, en contre-haut du C.D. 974 (commune de Bedoin),

830 m : PR (Pavillon de Roland) [29-VIII-1992] (carte 14).

[F - S - S - + - SM - CP2 - 60 - 20 - 25].

Bas-de-versant. Forêt éclaircie de Cèdres de l'Atlas et de Chênes pubescents. Une partie de la plétoce a été débroussaillée pour l'aménagement d'une aire de repos. Végétation arborescente dominée par *Cedrus atlantica* et *Quercus pubescens*, auxquels s'associent *Acer opalus* et *Abies pinsapo* (un sujet isolé). Végétation arbustive dominée par *Gesitio scorpius*, *Cytisus sessilifolius*, *Prunus spinosa*, *Cornus sanguinea* et *Buxus sempervirens*, comprenant en outre *Rosa canina*, *Amelanchier ovalis*, *Acer maseillensis*, *Crataegus monogyna*, *Viburnum lantana*, *Sorbus aria*, *Lonicera xylosteum*, *Sorbus domestica*, ainsi que de jeunes sujets de *Cedrus atlantica*, *Acer opalus*, *Pinus nigra austriaca*, *Fraxinus* sp. (un seul exemplaire) et *Quercus ilex* (sujet). La strate sous-arbustive, presque inexistante, est représentée par *Thymus vulgaris*, *Satureja montana* et *Lasianthus officinalis*. Végétation herbacée dominée par *Arrhenatherum elatius*, *Festuca ovina*, *Rubia peregrina*, *Oenanthe natris*, *Hippocrepis comosa*, *Pteris blattaris* et surtout *Bromus erectus*, hébergent par ailleurs, bords les espèces signalées par un astérisque dans le précédent relevé (JFC). *Sanguisorba minor*, *Sedum montanum*, *Arabis plumbifolia*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Anthyllus vulneraria*, *Hieracium pilosella*, *Oenanthe spinosa*, *Picris hieracioides*, *Colanthea ovata*, *Viola* sp., *Orobancha* sp., *Cerastium suffruticosum*, *Hypericum perforatum*, *Oenanthe pusilla*, *Orthilia secunda*, *Carlina corymbosa*, *Polemoniacae*, *Potentilla tuberosa*, *Dorysium kirtlandii*, *Vicia cracca*, *Poa compressa*, *Verbascum thapsus*, *Cephalanthus rubra*, *Silene vulgaris*, *Trifolium pratense*, *Isatis montana*, *Mercurialis perennis*, *Sedum angustifolium*, *Campanula glomerata* et *C. rotundifolia*. Surf. sol : éboulis de bas de pente, avec horizon humifère en surface. Strate masculine assez développée (R = 25 %).

89. Environs du Jas de Rémelin, au nord de C.D. 974 (commune de Bedoin),

940 m : JR [29-VIII-1992] (carte 14).

[F - S - SE - + - SM - CP2 - 60 à 70 - 25 - 75].

Bas-de-versant. Système de troncées dans un jeune taillis de Chênes pubescents. Strate arborescente dominée par *Quercus pubescens*, auquel s'associent *Acer maseillensis*, *Sorbus aria*, *Cedrus atlantica* (quelques sujets) et *Quercus ilex*. Strate arbustive dominée par *Buxus sempervirens*, *Cytisus sessilifolius* et *Juniperus communis*, comprenant en outre *Viburnum lantana*, *Prunus spinosa*, *Acer maseillensis*, *Pinus sylvestris* (un seul sujet), *Rhamnus saxatilis*, *Rosa canina*, *Prunus mahaleb* et *Crataegus monogyna*. Strate sous-arbustive pratiquement inexistante, représentée par *Thymus vulgaris*, *Satureja montana* et *Fumosa ericoides*. Végétation herbacée dominée par *Rubia peregrina*, *Bromus erectus*, *Teucrium chamaedrys*

et *Geriste hispanica*, renfermant par ailleurs *Silene italica**, *Carex humilis**, *Oenone mixtastrina**, *Festuca ovina*, *Lotus delavayi**, *Isula corymbosa*, *Viola* sp., *Epipactis helleborine*, *Thesium divaricatum*, *Poa ovata*, *Stachys alba*, *Sedum album*, *Thymus alpinus*, *Thymus alpinus*, *Lathyrus filiformis*, *Hieracium murorum**, *Galium mollugo corniculatum**, *Hippocrepis comosa*, *Leuzea casifera*, *Eryngium compestre**, *Helianthemum ovatum**, *Centaurea paniculata*, *Brassica laciniata*, *Vicetia hirsutaria**, *Arabis plavillica**, *Seseli montanum**, *Helicoborus foetidus**, *Dianthus sylvestris**, *Argemone saxatilis*, *Campanula glomerata*, *Crepis alba*, *Lactuca perennis*, *Isula montana*, *Arenaria serpyllifolia*, *Apyllanthus montanensis**, *Euphorbia corollata**, *Biscutella laevigata*, *Calamintha nepeta** et *Carduus corymbosus**. Surf. sol : gros cailloux, mêlés à de la terre fine plus ou moins argileuse. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à cette station et à la suivante (FP).

90. Plateau de Perrache, au nord du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1040-1050 m : PP (= Environs du Jas de Perrache - [JP]) [29-VIII-1992] (carte 14).

[F - S - S - + à 5 - SM - CP3 - 75 - 25 - 75].

Réseau de clairières compris dans la chèneise blanche, entaillé de reboisements en Cèdres de l'Atlas réalisés il y a une vingtaine d'années selon la technique des interbandes. Végétation arborescente dominée par *Quercus pubescens*, auquel s'associent *Acer opalus*, *Crataegus monogyna*, *Fagus sylvatica* (un sujet) et *Castanea sativa* (un sujet). Végétation herbacée dominée par *Juniperus communis*, *Buxus sempervirens* et *Prunus spinosa*, comprenant en outre *Rosa canina*, *R. rubiginosa*, *Cornus mas*, *Cytisus scutellatus*, *Rhamnus saxatilis*, *Sorbus aria*, *Crataegus monogyna*, *Acer incassum* et *Viburnum lantana*. Strate sous-arbustive presque inexistante, surtout représentée par *Thymus vulgaris* et *Satureja montana* (dominants). Végétation herbacée dominée par *Bromus erectus*, *Geriste hispanica* et *Thymus chamaedrys*, hébergant par ailleurs, hormis les espèces signalées par un astérisque dans le relevé précédent (JH), *Mercurialis perennis*, *Hepatica nobilis*, *Trifolium pratense*, *Thymus embergeri*, *Sanguisorba minor*, *Thalictrum minus*, *Brachypodium pinnatum*, *Koeleria arvensis*, *Echinops ritro*, *Carduus arvensis*, *Potentilla tabernaemontani*, *Sedum sedifolium*, *Hieracium pilosella*, *Sedum acre*, *Fumaria procumbens*, *Cerastium suffruticosum*, *Astragalus purpureus*, *Solidago virgaurea*, *Cornus mas*, *Campanula rotundifolia*, *Cuscuta* sp. et *Thymus montanus*. Les herbes de la strate forestière résistent en outre *Cirsium vulgare*, *Pyrola rotundifolia*, *Plantago ovata* et *Epilobium alpinum*. Sol superficiel.

91. Plateau de Perrache : Les Casses, au sud de la route forestière de Perrache (commune de Bedoin), 1000-1050 m : CSS [29-VIII-1992] (carte 14).

[F - S - SW - + - SM - CP3 - 50 à 100 - 10 - 25].

Vaste plateau dominant les canchues de la Canad et de la Forêt d'Angien, légèrement incliné vers le sud-ouest, occupé par un reboisement de Pins noirs d'Autriche (réalisé il y a une vingtaine d'années selon la technique des interbandes) alternant avec des secteurs riches à recouvrement forestier plus faible. Végétation arborescente dominée par *Pinus nigra austriaca* et *Quercus pubescens*, caractérisée par une diversité forestière prononcée (présence de *Fagus sylvatica* en quelques sujets isolés, *Acer opalus*, *A. monspeliense*, *Sorbus aria*, *S. torminalis*, *Cornus mas* et *Ilex aquifolium*). Végétation herbacée également très diversifiée, comprenant *Rubus idaeus*, *Prunus spinosa*, *Rosa rubiginosa*, *R. canina*, *R. pimpinellifolia*, *Rhamnus saxatilis*, *R. alpinus*, *R. cathartica*, *Juniperus communis*, *Crataegus monogyna*, *Viburnum lantana*, *Rubus idaeus*, *R. cuneatus*, *Cytisus scutellatus*, *Cornus sanguinea*, *Sorbus aria* et *Acer monspeliense*. Strate sous-arbustive représentée par *Thymus vulgaris*, *Satureja montana* et *Lavandula officinalis*. Végétation herbacée fortement diversifiée (présence de secteurs riches ouverts et conséquents de l'ancien mécanisme du sous-solage), dominée par *Brachypodium pinnatum* (abondance remarquable) et *Festuca ovina*, abritant en outre *Helicoborus foetidus*, *Lotus delavayi**, *Sanguisorba minor**, *Geriste hispanica*, *Thymus chamaedrys*, *Silene vulgaris*, *Calamintha nepeta**, *Lactuca perennis**, *Cornus mas*, *Campanula rotundifolia*, *Achillea odorata*, *Thymus embergeri*, *Seseli montanum**, *Arrhenatherum elatius**, *Silene alba**, *Carex humilis**, *Geriste pilosa*, *Vicetia hirsutaria**, *Hippocrepis comosa*, *Hieracium pilosella*, *H. bifidum*, *Dianthus sylvestris**, *Lathyrus pratensis**, *Arenaria serpyllifolia*, *Koeleria arvensis*, *Alyssum alyssoides*, *Isula montana**, *Helianthemum ovatum**, *Bufolepis pinnatifida*, *Galium mollugo corniculatum*, *Sedum acre*, *Petrarcha prolifera*, *Bupleurum falcatum*, *Rumex intermedius*, *Thymus alpinus**, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Cuscuta* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, *Thymus montanus*, *Biscutella laevigata**, *Thalictrum minus*, *Asperula cynanchica**, *Hebe helix**, *Carduus corymbosus*, *Colchicum napellus*, *Dactylis glomerata*, *Rosula laeta*, *Echinops ritro*, *Polygonum aviculare* sp., *Stachys recta**, *Potentilla tabernaemontani**, *Sedum album*, *Euphorbia corollata*, <

92. Haute combe de La Canaud, au sud du plateau de Perrache (communes de Bedoin et de Flassan), 850-945 m : LCh [29-VIII-1992] (cartes 13 et 14).

[F - S - SW - + - (SM) MMT - (CP3) HS1 - / - / - /].

Vallon encaissé d'orientation générale NE-SW, occupé par une forêt de gorge, avec un versant acéphale exposé au nord, et un versant héliophile orienté au sud ; l'imbriation des influences montagnardes et supra-méditerranéennes y détermine la présence d'une extraordinaire diversité floristique, permettant à certaines espèces des forêts montagnardes de descendre très bas : tel est le cas, par exemple, d'*Aquilegia vulgaris*, du Lillet et du Hêtre, lequel atteint dans ce vallon son extrême limite altitudinale inférieure pour l'ensemble du massif montagneux. On note également la présence d'espèces remarquables comme *Echinops sphaerocephalus* ou *Laserpitium siler*.

Végétation arborescente dominée par *Quercus pubescens*, *Fagus sylvatica* et *Acer opalus*, auxquels s'associent *A. monspeliense*, *Sorbus aria*, *Corylus avellana*, *Tilia platyphyllos*, *Pinus sylvestris*, *Pinus nigra austriaca*, *Cornus mas* et *Pyrus pyramis*. Végétation herbacée dominée par *Cytisus sessilifolius* et *Corylus avellana* (relative abondance remarquable ici), en outre représentée par *Eucynodon europaeus*, *Rhamnus alpinus*, *Prunus mahaleb*, *Cornus rosm*, *Linum catharticum*, *Sorbus aria*, *Acer opalus*, *Juniperus communis*, *Linaria straminea*, *Coronilla varia*, *Prunus spinosa*, *Ribes alpinum*, *Rubus idaeus*, *Rosa canina* et *Sedum album*. Végétation herbacée dominée par *Laserpitium siler* (abondance remarquable) et *Solidago virgaurea*, reculant en outre, hormis les espèces signalées par un astérisque dans le relevé précédent (CS8), *Hepatica nobilis*, *Chrysanthemum corymbosum*, *Digitaria futea*, *Coronilla varia*, *Sedum corymbosum*, *Euphorbia dulcis*, *Mertensia perennis*, *Campanula trachelium*, *Anthriscus vulgaris*, *Hieracium pinnatifidum*, *Ranunculus adonis*, *Viola sepium*, *Eryngium yuccifolium*, *Echinops sphaerocephalus*, *Euphorbia cyparissias*, *Trifolium pratense*, *Platanus sylvatica*, *Oxalis pes-caprae*, *Festuca ovina*, *Campanula rapunculoides*, *Aristida pinnatifida*, *Polygonatum officinale*, *Scabiosa columbaria*, *Bromus erectus*, *Bryonia dioica*, *Pinguicula vulgaris*, *Clematis vitalba*, *Gentiana lutea*, *Polypodium austriacum*, *Calamagrostis officinalis*, *Myosotis muralis*, *Geranium robertianum*, *Asplenium fontinalis*, *Urtica dioica*, *Arabis turrita*, *Melica uniflora*, *Fragaria vesca*, *Poa nemoralis*, *Melilotus melissophyllus*, *Plantago media*, *Hypericum perforatum*, *Sedum sedifolium*, *Aquilegia vulgaris*, *Linaria striata*, *Artemisia monspeliensis*, *Euplexis scutellaria*, *Viola reichenbachiana*, *Centaurea scaberrima*, *Achillea millefolium*, *Centaurea paniculata*, *Sambucus ebulus*, *Juncus acutiflorus*, *Plantago lanceolata*, *Primula veris*, *Lathyrus vernus*, *Carlina scaberrima*, *Thesium divaricatum*, *Anthriscus silvestris* et *Galium verum*. Sol profond dans le vallon, superficiel sur les versants. Le relevé a été effectué en linéaire le long de la combe.

93. Les Pins Noirs de Perrache (ouest), en contrebas du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1190 m : PNo [29-VIII-1992] (carte 13).

[F - S - S à SW - + - MMT - HS1 - 0 à 75 - 5 à 25 - 5 à 80].

Reboisement ancien de Pin noir d'Autriche entouré de clairières de régénération. Végétation arborescente du reboisement (R = 75 %) dominée par *Pinus nigra austriaca* et *Fagus sylvatica*. Végétation herbacée (R = 25 %) représentée par de jeunes sujets des deux essences précitées, ainsi que par *Cytisus sessilifolius*, *Rubus idaeus*, *Viburnum lantana*, *Juniperus communis*, *Rhamnus cathartica*, *Rosa rubiginosa*, *Acer opalus*, *Aralia nudicaulis*, *Ribes alpinum*, *Crataegus monogyna* et *Abies alba* (un jeune sujet). Végétation herbacée limitée par le tapis d'aiguilles (en plages discontinues), la strate masculine (R = 20 %) et les résenants de Pin noir au sol, dominée par *Hieracium bifidum*, *Festuca ovina*, *Solidago virgaurea*, *Ranunculus adonis*, *Bromus erectus* et *Prenanthes purpurea*. Autres espèces présentes : *Lathyrus pratensis*, *Arrhenatherum elatius*, *Campanula trachelium*, *Hieracium pinnatifidum*, *Viola sp.*, *Cephalanthus pinnatifidus*, *Orchis mascula*, *Thalictrum minus*, *Eryngium yuccifolium*, *Arabis pinnatifida*, *Chrysanthemum corymbosum*, *Poa nemoralis*, *Hepatica nobilis*, *Anthriscus silvestris*, *Galium verum*, *Myosotis muralis*, *Helleborus foetidus*, *Gentiana pinnatifida*, *Euphorbia cyparissias* et *Tragopogon major*.

Au niveau de l'une des clairières de régénération, la strate arborescente est dominée par *Pinus sylvestris* (jeunes sujets), *Rubus idaeus* et *Fagus sylvatica* (jeunes cépées), laquelle est associée *Viburnum lantana*, *Prunus spinosa* et *Rosa sp.* La végétation herbacée (R = 80 %), dominée par *Arrhenatherum elatius*, *Festuca ovina*, *Bromus erectus* et *Epilobium angustifolium*, comprend également *Linaria striata*, *Cirsium vulgare*, *Sedum corymbosum*, *Tragopogon sp.*, *Anthriscus silvestris*, *Carlina arvensis*, *Lactuca scariola* et *Fragaria vesca*. Sol assez superficiel. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à cette station et à la suivante (PNe).

94. Les Pins Noirs de Perrache (est), au sud du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1200 m : PNe [29-VIII-1992] (carte 13).

[F - S - S à SW - + - MMT - HS1 - 50 - 25 - 80].

Reboisement âgé de Pin noir d'Autriche jouxté sur le plateau par un couloir de régénération essentiellement occupé par l'Arhénathère. Végétation arborescente dominée par *Pinus nigra austriaca*, avec, en

sous-étage, de jeunes cépées de *Fagus sylvatica*. Végétation arbustive dominée par *Pinus nigra* et *Fagus sylvatica*, et comprenant, outre les espèces signalées par un astérisque dans le relevé précédent (PNe), *Prunus spinosa*, *Quercus pubescens* (jeunes sujets), *Rhamnus alpina*, *Sorbus aria*, *Rosa pimpinellifolia* et *Sorbus domestica*. Végétation herbacée dominée par *Arrhenatherum elatius*, *Festuca glauca* et *Bromus erectus*, abritant en outre *Hieracium murorum*, *Armeria bupleuroides*, *Lotus delortii*, *Cephalanthus rubra*, *Galium asperum*, *Teucrium chamaedrys*, *Cirsium arvense*, *Pyrolis saxifraga*, *Campanula rotundifolia* et *Avena pratensis*, ainsi que les espèces signalées par un astérisque dans le relevé précédent (PNe). Sol assez superficiel ; le tapis d'aiguilles présente une bonne décomposition. Récemment d'anciennes coupes d'éclaircies en sa.

95. Vallon de Poutras, au sud du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1260 m : PO
[29-VIII-1992] (carte 13).

[F - S - S à W - 25 - MMT - HS1 - 0 à 75 - + - 5].

Éboulis pentus de bas de versant partiellement occupés par la hêtraie. En raison de l'hétérogénéité du milieu, trois sites seront distingués.

a. Hêtraie en taillis bas. Végétation arborescente (R = 75 %) dominée par *Fagus sylvatica*, infiltrée de quelques *Pinus nigra* adultes, *P. sylvestris* et *P. austriaca* (un seul sujet). Végétation arbustive très faible (R = 1 %), composée de jeunes *Pinus nigra*, *Fagus sylvatica* et *Pinus austriaca*. Végétation herbacée restreinte (R = 5 %), dominée par *Sesleria coerules*, *Hieracium murorum* et *Orthilia secunda*, comprenant en outre *Cephalanthus rubra*, *Festuca glauca*, *C. zyphophyllus*, *Sedum axopetalum*, *Fragaria vesca*, *Poa nemoralis*, *Arrhenatherum elatius*, *Festuca glauca*, *Genista pilosa*, *Campanula rotundifolia* et de jeunes sujets de *Cornus alba*. Sol : éboulis fixé avec tapis de Mousses en sous-bois.

b. Éboulis découverts. Végétation arborescente et arbustive nulle. Végétation herbacée riche et diversifiée, se rapprochant beaucoup de celle des pelouses corréennes de la zone semitaillée, dont elle hérite les espèces signalées par un astérisque. Espèces recensées : *Saxifraga oppositifolia**, *Oxycoccus vulcanicus**, *Linaria alpina*, *Silene alpestris**, *Cerastium rupestre*, *Silene acaulis**, *Satureja montana*, *Campanula rotundifolia*, *Hieracium bifidum*, *Ranunculus scutellatus*, *Arabis alpina**, *Lathyrus pratensis*, *Euphorbia subserotina**, *Galium saxatile*, *Cordula deflexa*, *Valeriana tripteris*, *Sesleria coerules*, *Galium saxatile*, *Leontodon officinalis*, *Asplenium trichomanes*, *Vincetoxicum hirsutinum*, *Euphorbia cyparissias*, *Nepeta sepelleta*, *Psychotria saxifraga* et *Eryngium spinosum*.*.

c. Boisements anciens de Pins noirs en avant de la hêtraie. Végétation arborescente composée de *Pinus nigra* adultes et de *Fagus sylvatica*. Végétation arbustive dominée par *Genista pilosa*, avec de jeunes sujets des deux essences précédentes et *Rubus idaeus*, *Juniperus communis*, *Sorbus aria* et *Rosa canina*. Végétation herbacée dominée par *Bromus erectus*, abritant en outre *Festuca ovina*, *Ranunculus adansoni*, *Arrhenatherum elatius*, *Polygonatum odoratum*, *Salix repens*, *Orthilia secunda*, *Lotus delortii* et *Neottia nictitans*.

96. Le Cocadis, en amont du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1350-1370 m : COC
[18-VII-1992] (carte 13).

[F - S - W - 5 - MMT - HS1 - 50 - 25 - 80].

Vallonné de pente modérée dont les deux versants sont occupés par une forêt claire de Pins à crochets installée sur une pelouse à Brème et à Fétuque. Végétation arborescente dominée par *Pinus uncinata*, auquel se mêle *P. sylvestris*. Végétation arbustive dominée par *Juniperus communis*, *Leontodon officinalis* et *Rosa pourrai*, comprenant en outre *Leucocorypha sylvatica*, *Fagus sylvatica* (jeunes sujets), *Rosa canina*, *R. rubiginosa*, *R. montana* et *Juniperus hemisphaerica*. Végétation herbacée dominée par *Bromus erectus*, *Thymus serpyllifolius*, *Oenothera biennis* et *Festuca ovina*, abritant par ailleurs *Scilla maritima*, *Helianthemum acaule*, *Oenothera biennis*, *Cirsium arvense*, *Armeria aggregata*, *Ranunculus acris*, *Hieracium murorum*, *Vincetoxicum hirsutinum*, *Euphorbia cyparissias*, *Asplenium trichomanes*, *Lotus delortii*, *Calamintha officinalis*, *Ranunculus acris*, *Armeria aggregata*, *Arabis hirsuta*, *Cornus alba*, *Potentilla tabernaemontani*, *Vicia sepium*, *Carduus deflexus*, *Eryngium spinosum* et *Brachypodium pinnatum*. Quelques espèces sont localisées dans la pelouse du fond du vallon : *Medicago lupulina*, *Eleocharis acicularis*, *Echinops ritro*, *Plantago media*, *Poa alpina*, *Phleum nodosum*, *Carex distans*, *Hieracium pilosella*, *Nepeta sepelleta*, *Urtica dioica*, *Ornithoglossum umbellatum* et *Agropyrum repens*.

97. Autour du Chalet Reynard, de part et d'autre du C.D. 974 et de la R.D. 164 (commune de Bedoin), 1440 m : CHR* ([SW6]) [1975] (carte 13).

[F - S - SW - 30 - MMT - HS1.g (HS2) - / - / - /].

Pelouse à Graminées dans des reboisements de Pins à crochets.

98. Fontaine de la Grave, en contre-haut du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1530-1570 m : FG [1975] (carte 13).

[AE - S - SW - 5 à 10 - MMT (OM) - HS2.g (PCm) - 0 - + - 100].

Replet à mi-versant. Petite dépression ravinée environnée d'éboulis à végétation herbacée très clairsemée ; en creux apparaît la hêtraie. Végétation arborescente incrustante. Végétation arbustive limitée à quelques pieds de *Juniperus hemisphaerica* et *J. communis*. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée à *Bromus erectus* (2.2), *Phleum nodosum* (2.1), *Festuca communis* (2.2), *Carex caryophyllus* (2.2), *Plantago media bruta* (2.1), *Thymus alpestris* (2.1), *Hieracium pilosella* (2.2) (*Antennaria-Deschampsietum*). Surf. sol : terre fine ; cailloux, pierres et grosses pierres assez nombreux.

99. Haute combe Sourne, en contre-haut du C.D. 974 (commune de Bedoin), 1640-1660 m : SOh (Combe Sourne, haut [CSH]) [1975] (cartes 12, 13 et 14).

[AE - S - SW - 20 à 40 - OM - PCm - 0 - + - 95].

Haut-de-versant. Vaste pelouse à végétation arborescente incrustante et à végétation arbustive réduite à quelques pieds de *Juniperus hemisphaerica*, *J. nana* et *Pinus uncinata*. La végétation forestière avoisinante se limite à de rares *P. uncinata* rabougris. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse mésophile presque fermée à *Festuca communis* (3.2), *Actinella multiflora* (2.1), *Gregaria italica* (2.1), *Hieracium pilosella* (2.1) et *Plantago media bruta* (2.2) (*Antennaria-Deschampsietum*). C'est, au-dessus de la plaine FG (98), la seule pelouse fermée (= herbue) du versant sud du secteur oriental du Mont Ventoux. Surf. sol : gale de terre fine et de graviers ; ailloux, cailloutis, cailloux et petites pierres, fréquemment en plaquettes ; pierres moyennes et grosses rares.

**G. Transect 7 : Bedoin - La Baume de Cha - Cabriolas
(piste Bélézy - Patte-d'oie de la Fougassette)**

100. Bedoin - Bélézy, à l'ouest de la piste forestière (commune de Bedoin), 350-360 m : BB [1-V-1992] (carte 17).

[F - S - S - + - M - CV1 - 0 - 25 - 50].

Vaste fruticée bordée de milieux boisés (cf. infra) et jointe à l'est et au sud par une zone aménagée en camp de sauterelles ; à l'ouest s'étendent des cultures, pour partie abandonnées. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive dominée par *Genista scorpius*, *Thymus vulgaris* et *Satureja montana*, hébergant en outre *Lavandula latifolia*, *Coscinella sinensis* et *Quercus coccifera*. Végétation herbacée dominée par *Aphyllanthes monspeliensis* (R > 25 %), comprenant en ailleurs *Carex halleriana*, *Juncus monnina*, *Poa annua*, *Eleusine indica*, *Stachys recta*, *Saxifraga tridactylites*, *Cerastium arvense*, *Brachypodium pinnatifidum*, *Veronica arvensis*, *Hieracium pilosella*, *Thymus vulgaris*, *Sedum sedifolium*, *Stachys dubia*, *Senecio gallicus*, *Fumaria cricoides* et *Euphrasia asperula*. Sol profond, très riche en cailloutis ; plages de pierres étendues (R = 25 %).

Les boisements adjacents sont dominés par le Chêne vert (de belle venue), auquel se mêlent quelques Chênes pubescents et jeunes Pins d'Alep, et de rares régénérations de Pin noir d'Austrarie. Végétation arbustive comprenant *Ostrya alba*, *Juniperus oxycedrus*, *Genista scorpius*, *Crataegus monogyna*, *Rosa* sp., *Lonicera implexa* et *Aucuba japonica*. Végétation herbacée représentée par *Rubia perigrina*, *Brachypodium pinnatifidum*, *Tenaxus chamedrya*, *Asparagus acutifolius*, *Limonium abrotanum*, *Hieracium bifidum*, *Vicia* sp., *Ranunculus bulbosus* et *Festuca ovina*.

101. Les Graviers Blancs, à l'ouest de la piste forestière (commune de Bedoin), 570-590 m : GB ([SW1]) [12-IX-1992] (carte 18).

[F - S - S - 5 - M - CV2 - 25 - 5 - 25].

Versant de faible pente, très caillouteux, parsemé d'éboulis (R = 50 à 75 %), occupé par un reboisement ancien et très clair de Chênes blancs bas et chétifs auxquels les conditions environnementales très sèches ne conviennent pas. Végétation arborescente dominée par *Quercus pubescens*, auquel s'associent quelques *Q. ilex*, ainsi que *Pinus nigra* (un jeune sujet) et *Populus nigra* (un sujet au bord de la piste). Végétation arbustive dominée par *Aucuba japonica*, comprenant en outre *Genista scorpius*, *Cytisus sessilifolius*, *Juniperus oxycedrus* et *J. phoenicea*. Végétation sous-arbustive (R = 15 %) dominée par *Thymus vulgaris*, *Satureja montana* et *Stachys dubia*, auxquelles s'ajoutent *Fumaria cricoides*, *Lavandula latifolia* et *L. officinalis*. Végétation herbacée (R = 10 %) hébergant *Cephalaria leucantha*, *Aphyllanthes monspeliensis*,

Q. pubescens, *Q. pubescens* x *sessiliflora*, *Rhamnus infectaria*, etc.). Substr. : calcaire surmonté de colluvions grumeuses non stabilisées. Gr. vég. : garrigue basse très ouverte à *Aphyllanthes monspeliensis* (4.3) (*Aphyllanthes Leonidetae allardii*) en évolution vers la garrigue haute à *Genista scorpius*. Surf. sol : couche de graviers et cailloux d'un mètre 30 cm d'épaisseur, très pauvre en terre fine et surmonté de rares gros cailloux et pierres.

105. Le Collet Rouge, à l'ouest de la piste forestière (commune de Bedoin), 1030-1050 m : CR [1975] (cartes 11 et 18).

[AO - S - SW - 5 - SM - CP2 - 0 - 60 - 80].

Vaste plateau à végétation arborescente incrustante. Végétation arbustive très importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens*. Substr. : lapins sur calcaire compact. Gr. vég. : association à *Genista sillarsii* (2.3) (*Genista sillarsii*), facile à *Carex humilis* (3.3), *Potentilla cinerea velutina* (2.3), *Thymus vulgaris* (2.3) et *Aphyllanthes monspeliensis* (2.3) en évolution avancée vers la buccia. Surf. sol : la roche, non fissurée, affleure largement ; ailleurs, pas de terre fine, mais des cailloux ; gros cailloux et pierres rares.

106. Combe de Mazanet, en contre-haut de la piste forestière (commune de Bedoin), 1190 m : MZ [1975] (carte 18).

[F - S - S - 30 - SM - CP2 (CP3) - 0 - 50 - 90].

Mi-versant. Clairière de 15 m (E-W) sur 30 m (N-S) dans un taillis très ouvert de *Quercus pubescens* et *Q. pubescens* x *sessiliflora* infiltrés de *Pinus sylvestris* ; largement ouverte vers le sud sur l'extérieur. Végétation arborescente incrustante. Végétation arbustive importante, représentée principalement par *Buxus sempervirens* et *Juniperus communis*. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse à *Brunus erectus* (2.3), riche en *Helleborus vulgaris* (2.1) et fortement colonisée par *Aphyllanthes monspeliensis* (3.3) et *Genista hispanica* (3.3) ; évolution marquée vers la fruticée à Buis et *Genévriers*. Surf. sol : quelques affleurements rocheux ; ailleurs, pas de terre fine, mais des graviers ; pierres assez nombreuses.

107. Vallon de Pessonnière, en contre-haut de la piste forestière (commune de Bedoin), 1265 m : FE (vallon de Teyssonnières ; [VF]) [1975] (carte 18).

[F - S - S - 25 - SM - CP3 - 0 - 5 - 85].

Mi-versant. Clairière de 12 m (E-W) sur 60 m (N-S) dans un bois mixte très ouvert de *Quercus pubescens* x *sessiliflora*, *Acer opalus*, *Sorbus aria* et *Pinus sylvestris* ; largement ouverte vers le sud sur l'extérieur. Végétation arborescente incrustante. Végétation arbustive très réduite (*Juniperus hemisphaerica*, *J. communis*, *Buxus sempervirens*, *Rhamnus infectaria*, etc.). Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse à *Carex hilleriana* (2.2), fortement colonisée par *Aphyllanthes monspeliensis* (2.2) et surtout par *Genista hispanica* (3.1). Surf. sol : pas de terre fine, mais des graviers et des cailloux ; beaucoup de gros cailloux, pierres et blocs.

108. Les Grands Pins de Cabriolas, en contrebas de la piste forestière (commune de Bedoin), 1370-1410 m : GP (Vallon de Cabriolas, bas [CAh] ; Bas vallon de Cabriolas) [11-VII-1992] (carte 18).

[F - S - S - 15 à 35 - SM (MMT) - CP3 (PS2) - 50 - 10 - 10].

Planes d'un vallon occupés par de gros blocs ; milieu très hétérogène. Alternance de lambeaux de bois mixtes, de plages d'éboulis à gros blocs et de quelques plages d'éboulis fins à terre fine. Végétation arborescente dominée par *Pinus uncinata* et *P. sylvestris*, et surtout par *Acer opalus*, comprenant en outre *Sorbus aria* et *Abies alba* (un individu). Végétation arbustive dominée par *Buxus sempervirens*, qu'accompagnent *Viburnum lantana*, *Amandier oculis*, *Acer opalus* (jeunes sujets), *Rosa montana* et *R. rubiginosa*. Végétation sous-arbustive (R = 2-3 %) dominée par *Saxifraga montana*, *Juniperus hemisphaerica* et *Thymus embergeri*, comprenant en outre *Leonidetae affinis*, *Prunus spinosa*, *Cytisus sessilifolius prostratus*, *Ribes alpinum*, *Colanthe integerrima* et *Rhamnus cathartica prostrata* (un seul sujet). Végétation herbacée variant en fonction des divers secteurs de la placette : (a), en sous-bois, dominée par *Potentilla anua*, *Mercurialis perennis* et *Brachypodium pinnatum*, avec en outre *Helleborus foetidus*, *Scleria coriacea*, *Ricinus bipinnatus*, *Genista pilosa* et *Teucrium montanum* ; (b), dans le fond du vallon, représentée par *Mercurialis perennis*, *Brachypodium pinnatum*, *Narcissus poeticus*, *Lathyrus pratensis*, *Thymus embergeri* et *Cerastium suffruticosum* ; (c), sur les éboulis grossiers, dominée par *Arrhenatherum elatius*, auquel s'associent *Teucrium chamaedrys*, *Thalictrum minus pubescens*, *Vincetoxicum officinale*, *Brunus erectus*,

Cerastium suffruticosum, *Erysimum baccaei*, *Gallium mallago corradifoliar* et *Koeleria volleniana*; enfin, sur les éboulis fins à terre fine, représentée par *Eryagium spiso-albe*, *Lactuca perennis*, *Potentilla cinerea*, *Crepis albidia*, *Senecio daronicium*, *Sanguisorba minor*, *Potentilla tuberosa*, *Bromus erectus* et *Rumex scutellatus*.

109. Vallon de Cabriolas, en contre-haut de la route forestière Mont Serein - Chalet Reynard (= route des Hêtres) (commune de Bedoin), 1480-1500 m : CA (IVC) [1975] (carte 18).

[F - S - SW - 35 - (MMT) OM - (PS2) PCm - 80 - 10 - 60].

Mi-versant. Réseau de petites clairières dans une futaie assez dense de *Pinus uncinata* installée sur des éboulis fixés. Végétation arbustive éparses (*Juniperus hemisphaerica*, *Rosa montana*, *R. alpinus*, etc.). Substr. : calcaire. Gr. vég. : foietés à *Sesleria coarctata rigida* (4.4) des pelouses écorchées de l'*Astragalus Oxonidetum carinar*. Surf. sol : pas de terre fine, mais des graviers et cailloux avec de nombreux gros cailloux et pierres.

H. Transect 8 : Route forestière des Cèdres

110 et 111. Collet de Roland, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 800 m (Collet de Rolland ; « Les Cèdres - Météo » ; « Météo - Cèdres » [MC] [1975] (cartes 14 et 18) :

110. Pelouse nord : ROn.

[F - S - S - + - SM - CP1 - 0 - 0 - 90].

Mi-versant. Petite clairière circulaire de 7 m de diamètre, située à proximité de la placette suivante et presque isolée de l'extérieur. Végétation arborescente et arbustive incroûtée. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse presque formée à *Brachypodium pinnatum* (4.4). Surf. sol : terre fine, cailloux et pierres rares, enfouies.

111. Pelouse sud : ROs.

[F - S - S - + - SM - CP1 - 0 - 20 - 50].

Mi-versant. Deux clairières, l'une de 25 m (E-W) sur 10 m (N-S), l'autre de 18 m (E-W) sur 13 m (N-S), séparées par un mince rideau arbustif et implantées dans une futaie jardinée assez dense de *Cedrus atlantica* mêlée de quelques *Quercus ilex* et *Q. pubescens*; relativement isolées de l'extérieur. Végétation arborescente incroûtée. Végétation arbustive assez importante, représentée surtout par *Quercus pubescens* et par *Buxus sempervirens*; nombreuses jeunes régénérations de Cèdre. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse très ouverte à *Bromus erectus* (4.3), riche en *Pentaca duriensis* (3.1), *Genista hispanica* (2.2) et *Teucrium chamaedrys* (2.1). Surf. sol : terre fine; cailloux et pierres assez abondants.

112. Massif des Cèdres, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 850-860 m : MC (« Route des Cèdres » CDR) [29-VIII-1992] (carte 14 et 18).

[F - S - S - + - SM - CP1 (CP2) - 50 - 50 - 50].

Mi-versant. Cédraie clairière avec plages de milieux ouverts. Végétation arborescente dominée par *Cedrus atlantica*, auquel se mêlent *Quercus ilex* et *Q. pubescens*. Végétation arbustive importante, dominée par *Buxus sempervirens*, *Cedrus atlantica* (jeunes sujets), *Arceuthobium ovals*, *Genista scorpius*, *Prunus spinosa* et *Rosa canina*, comprenant en outre de jeunes sujets de *Pinus nigra austriaca*, de *Quercus pubescens* et de *Q. ilex*, ainsi que *Prunus mahaleb*, *Rosa rubiginosa*, *Sorbus aria*, *Cytisus semilobatus* et *Juniperus communis*. Strate sous-arbustive représentée par *Thymus vulgaris*, *Leonardula latifolia* et *Satureja montana*. Végétation herbacée très pauvre dans le sous-bois, mais bien représentée dans les trouées, dominée par *Pentaca ovals*, *Bromus erectus* et *Teucrium chamaedrys*, auxquels s'associent *Astragalus porphyreus*, *Sanguisorba minor*, *Arabis planifolia*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Dorycnium aureum*, *Verbascum thapsus*, *Arenaria serpyllifolia*, *Genista hispanica*, *Ruscus pilosus*, *Centaurus pectinatus*, *Rubia perigrina*, *Ononis minutissima*, *Lathyrus filiformis*, *Allium sphaerocephalum*, *Echinos rita*, *Teucrium*

poliara, *Phleum nodosum*, *Genista pilosa*, *Gallium mollugo corradifolium*, *Hieracium macrorum*, *Tenacris montana*, *Silene italica*, *Argemone zinnii* et *Asperula cynanchica*. Sol superficiel, avec horizon humifère. Strate minérale importante en sous-bois (R = 50 %). Présence au sol de résiduels issus de coupes d'exploitation anciennes.

En bord de route se développent quelques espèces particulières : *Medica ciliata*, *Picris hieracioides*, *Lotus delarüi*, *Populus nigra*, *Echium vulgare*, *Carlina corymbosa*, *Campanula glomerata*, *Hippocrepis comosa*, *Limon carbotensis*, *Senecio montanum*, *Centaurea scabiosa*, *Artemisia campestris* et *Lactuca vitulina*.

113. Jas du Mourre, à l'est de la route forestière (commune de Bedoin), 1050 m : JM [1975] (carte 14).

[F - S - SW - 0 à 10 - SM - CP2 - 0 - 5 - 90].

Mi-versant avec replat. Clairière de 40 m (N-S) sur 100 m (E-W) comprenant plusieurs pelouses séparées par des bosquets d'arbres et d'arbrutes (*Cedrus atlantica*, *Prunus spinosa*, *Quercus pubescens*, *Q. pubescens* x *sessiliflora*, *Juniperus communis*, *Crataegus monogyna*, etc.) et par des coulées de pierres ; presque isolée au cœur d'une dense forêt jardinée de *Cedrus*. Végétation arborescente inexistante au niveau des pelouses. Végétation arbrutée rare. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouses à tonduze mésophilie, presque fermées, à *Bromus erectus* (4.4), riche en *Festuca duriacensis* (2.1), *Carex humilis* (2.1) et *Thymus angustifolius* (2.1). Surf. sol : affaissements rocheux par endroits ; ailleurs, terre fine ; graviers et caillouteux rares, gros cailloux et pierres assez abondants mais souvent enfouis profondément.

114. Jas du Temple, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1250 m : JT (Jas du Temple) [1975] (carte 14).

[F - S - S - 15 - SM - CP3 - + - 30 - 70].

Mi-versant. Clairière de grandes dimensions dans un peuplement mixte très ouvert de *Quercus pubescens*, *Q. pubescens* x *sessiliflora*, *Acer opulax*, *Sorbus aria*, *Pinus sylvestris*. Végétation arborescente rare. Végétation arbrutée importante, représentée surtout par *Bazus sempervirens* (également présente : *Juniperus communis*, *J. hemisphaerica*, etc.). Substr. : calcaire. Gr. vég. : garrigue basse à *Lotus delarüi* (3.2), *Thymus vulgaris* (2.2), *Thymus angustifolius* (2.2), *Helianthemum canum* (2.2), riche en *Carex humilis* (3.2) (*Lotus delarüi*-*Astragalus typicus*). Surf. sol : la roche-nère, fissurée, affleure par endroits ; ailleurs, gale de terre fine, mais beaucoup de graviers, cailloux, pierres et blocs ; de-ci, de-là, des coulées de pierres.

L. Transect 9 : Route des Hêtres

115. Vallon des Vabres, branche ouest, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1470-1490 m : VAo (Vallon des Vabres ouest, « Vallon des Vabres (branche W) » [VVo]) [1975] (cartes 12 et 14).

[F - S - S - + - MMT - HS2.g - 0 - 0 - 100].

Replat dans une combe. Petite pelouse de quelques dizaines de mètres carrés environnée par la hêtraie mais communiquant largement avec l'extérieur. Végétation arborescente et arbrutée inexistante. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse fermée à *Poa nemoralis* (4.4). Surf. sol : très tassée ; entièrement recouverte de graviers et caillouteux.

116. Vallon des Vabres, branche est, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1480-1500 m : VAe (Vallon des Vabres est, « Vallon des Vabres (branche E) » [VVe]) - Les Hêtres, station 1 - [LH1]) [1975] (cartes 12 et 14).

[F - S - SW - 15 à 20 - MMT - HS2.g - 0 - 50 - 60].

Mi-versant. Vaste pelouse environnée par une hêtraie plus ou moins disloquée en bosquets. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbrutée importante mais diffuse, de mêmes caractéristiques générales que celle de la placette FAn (123). Substr. : calcaire surmonté d'éboulis stabilisés. Gr. vég. : garrigue basse à *Juniperus hemisphaerica* (2.3), *Lotus delarüi* (3.1) et *Satureja montana* (2.2) (*Lotus delarüi*-*Juniperus hemisphaerica*), riche en *Scaligeria coerulescens* (2.1), *Festuca duriacensis* (2.1), *Carex humilis* (2.1), *Coronilla varia* (2.1) et *Glebularia saxa* (2.3). Surf. sol : mêmes caractéristiques que pour la placette FAn (123).

117. Bérard, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 1470-1480 m : BE (- [Environs du] Vallon des Vahres est, 1520 m = [sic]) [11-VII-1992] (cartes 12 et 14).

[F - S - S - + à 5 - MMT - HS2.g - 0 - 50 - 10].

Mi-versant. Éboulis à blocs moyens jouxtés en aval par une hêtraie très clairière installée sur gros blocs. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive dominée par *Juniperus hemisphaerica*, *Rosa pimpinellifolia*, *Rhamnus saxatilis*, *Amelanchier ovalis*, *Cytinus scabifolius prostratus* et *Cotoneaster integerrimus*, comprenant par ailleurs *Pinus uncinata* (jeunes sujets), *Rhamnus cathartica* (remarquable forme prostrée manifestement en rapport avec la rudesse climatique de ce secteur), *Rosa montana*, *R. elliptica*, *Ribes alpinum*, *Rubus idaeus*, *Viburnum lantana*, *Rosa pouziosi*, *Rhamnus alpinus* et *Fagus sylvatica* (jeunes sujets). Strate sous-arbustive représentée par *Satureja montana* et *Lavandula officinalis*. Végétation herbacée dominée par *Vincetoxicum officinale*, *Carex hirsuta*, *Eryngium spina-alba*, *Teucrium chamaedrys* et *Potentilla tuberosa* (saxatilis), auxquels s'associent *Sedum montanum*, *Thymus serpyllifolius*, *Genista pilosa*, *Bromus erectus*, *Hieracium petraea*, *Nepeta nepetella*, *Corella minima*, *Helleborus foetidus*, *Erysimum boccioni*, *Teucrium montanum*, *Aquilegia bertolonii*, *Sanguisorba minor*, *Polygonatum odoratum*, *Globularia nana*, *Festuca ovina*, *Galium obliquum* et *Stypos pensata*.

118. Vallon de l'Enrageade, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1490-1510 m : LA (Vallon de Lanrageade, « Les Hêtres [station 2] » [LH, LH2]) [1975] (cartes 12 et 14).

[F - S - S - 10 à 15 - MMT - HS2.g - 0 - 60 - 75].

Mi-versant. Vaste pelouse d'une centaine de mètres de large (E-W) sur plusieurs centaines de mètres de long, bordée par une hêtraie dense. Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive très importante, constituée de fruticées denses ou diffusées à *Juniperus hemisphaerica*, *J. nana*, *Cotoneaster integerrimus*, *Cytinus scabifolius prostratus*, *Ribes alpinum*, *Rosa montana*, *Arctostaphylos uva-ursi*, etc. Substr. : calcaire surmonté d'éboulis stabilisés. Gr. vég. : Soies à *Sedum corallina repens* (4.4), riche en *Carex hirsuta* (2.2), *Globularia nana* (2.2), *Anthylla montana* (2.1) et *Arenaria cretensis* (2.1) des pelouses écorchées de l'Étrépy-Ouvèdre (commune), interrompu par des fruticées plus ou moins denses (*Leucadale-Juniperus hemisphaerica*). Surf. sol : guère de terre fine ni de graviers ; ailleurs, caillouteux, cailloux et petites pierres fréquemment aplatis, mais abondants qu'à FAO (123) ; grosses pierres assez rares ; quelques étroites coulées de pierres.

119. Combe du Bâtiment, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 1510 m : BT (- [Environs de la] Combe Fiote, sous Le Bâtiment, 1500 m =) [11-VII-1992] (cartes 12 et 14).

[F - S - SW - 10 à 15 - MMT - HS2.g - 0 - 25 - 5].

Mi-versant. Réseau de trouées (R = 50 %) dans une hêtraie clairière (R = 50 %). Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive assez développée, dominée par *Juniperus hemisphaerica*, *Juniperus nana*, *Cotoneaster integerrimus*, *Viburnum lantana* et *Leucadale-Juniperus hemisphaerica*. Végétation herbacée dominée par *Archeuthamnium elatum*, *Solidago virgurea*, *Crepis pygmaea* et *Eryngium spina-alba*, auxquels s'associent *Galium mollugo*, *Geranium pilosella*, *Hieracium pilosella*, *Bromus erectus*, *Vincetoxicum officinale*, *Carduus arvensis*, *Teucrium chamaedrys*, *Linaria striata*, *Galopsis angustifolia*, *Thalictrum minus pubescens*, *Erysimum boccioni*, *Sedum asperatum*, *Cephalanthus zeyherianus*, *Arenaria serpyllifolia*, *Arabis platanifolia*, *Alyssum calycinum*, *Biscutella breslowii*, *Anthylla vulneraria*, *Achillea odorata*, *Crepis alba*, *Lotus corniculatus*, *Cerastium suffruticosum*, *Hippocrepis comosa*, *Silene nutans* et *Cephalanthus zeyherianus*.

Au sein de la hêtraie, la végétation arbustive (R = 25 %), dominée par *Juniperus hemisphaerica*, est en outre représentée par *Ribes alpinum*, *Amelanchier ovalis*, *Viburnum lantana*, *Sorbus aria* et de jeunes *Fagus sylvatica*. La végétation herbacée, extrêmement réduite (R < 1 %), est dominée par *Solidago virgurea*, *Ranunculus acris* et *Hieracium petraea*, auxquels sont associés *Poa nemoralis*, *Arabis pauciflora*, *Arabis hirsuta*, *Epipactis helleborine*, *Vicia sepium*, *Festuca ovina*, *Helleborus foetidus*, *Polygonatum odoratum*, *Festuca pratensis*, *Anthriscus sylvestris*, *Chrysanthemum corymbosum*, *Silene nutans*, *Lathyrus pratensis*, *Campylosiphon rotundifolia*, *C. trachelium* et *Carex hirsuta*. Surf. sol : mélange de terre fine et de cailloux.

120. Combe Fiole, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1510-1530 m : **FI** (= [Environ du lieu dit] Le Bâtiment, 1515 m =) [11-VII-1992] (cartes 12 et 14).

[F - S - S à N - 10 à 40 - MMT - HS2.g - 0 - 0 à + - + à 100].

Vallonet assez étroit correspondant à la partie inférieure d'un haut-de-combe relativement pente, occupé par une vaste pelouse écorchée ; quelques bouquets de Hêtres sur le microversant orienté au sud ; le fond du vallonet abrite quelques bouquets de Pins à crochets alternant avec des pelouses fermées ou à fort recouvrement. On distingue deux milieux selon l'exposition :

a. Pelouse écorchée de l'éboulis orienté au nord. Microversant assez pente, presque entièrement occupé par les pierres (R = 39 %). Végétation arborescente inexistante. Végétation arbustive vestigiale, représentée par quelques *Juniperus hemisphaerica* et *Arctostaphylos* avo-arni. Végétation herbacée très clairsemée (R = 1 %), dominée par *Papaver rhoeas*, *Ranunculus acris*, *Crepis pygmaea*, *Erythronium ochroleucum**, *Poa coarctata*, *Allium saxatile* et *Phytolacca arborescens* nana, abritant en outre *Viola coarctata*, *Silene alpestris*, *Scrophularia hypnifolia*, *Thalictrum minus pubescens**, *Linaria repens*, *L. repens*, *Alyssum caesiifolium*, *Iberis caudiculata*, *Biscutella brevicornis*, *Sesleria coerulescens*, *Corynephorus alpestris*, *Myosotis alpestris*, *Cerastium suffruticosum*, *Solidago virgaurea*, *Galium villarsii*, *Hieracium bifidum* et *Arrhenatherum elatius**.

b. Pelouse fermée du fond de vallonet. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive presque inexistante, représentée par *Juniperus hemisphaerica* et *Rosa pimpinellifolia*. Végétation herbacée (R = 100 %) dominée par *Festuca ovina*, *Oenanthe acris*, *Erythronium spino-alba** et *Thymus serpyllifolius*, auxquels sont associées *Poa alpina*, *Sedum acre*, *Draba aizoides*, *Ranunculus acris*, *Glebularia nana*, *Thalictrum minus pubescens**, *Lavandula officinalis*, *Aster alpinus*, *Galium pasillan*, *Arrhenatherum elatius**, *Carduus corymbosus*, *Corynephorus alpestris*, *Gregoria vitellina*, *Iberis saxatilis*, *Sesleria coerulescens* et *Ranunculus acris*.

c. Ont par ailleurs également été notés, sur l'esplanade fermant parking dans le virage, *Agrostis helvetica*, *Paronychia aspera galloprovincialis* et *Galopsis angustifolia*, et, sur les éboulis en aval de la route, d'importants peuplements de *Linaria striata*. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à cette station et à la suivante (FAo).

121. Vallon des Trois Faux, pelouse ouest, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 1510 m : **FAo** [11-VII-1992] (cartes 12 et 14).

[F - S - S - 10 - MMT - HS2.g - 0 - 5 - 20].

Mi-versant. Vaste pelouse bordée par la hêtraie. Végétation arborescente nulle. Végétation arbustive peu importante, dominée par les jeunes *Fagus sylvatica*, comprenant en outre *Sorbus aria*, *Viburnum lantana*, *Lonchocarpus sylvatica*, *Rosa canina*, *R. posonii* et *Pinus uncinata*. Végétation sous-arbustive insignifiante (R = 1 %), dominée par *Arctostaphylos* avo-arni, avec *Rosa pimpinellifolia*, *R. alpina*, *Catalpastrum integrifolium*, *Juniperus hemisphaerica*, *Cytisus sessilifolius prostratus* et *Rubus idaeus*. Végétation herbacée dominée par *Galium mollugo corniculatum*, *Polygonatum odoratum*, *Ranunculus adonis*, *Thymus serpyllifolius*, *Crepis albida*, *Festuca ovina*, *Silene acaulis*, *Carex lasiocarpa*, *Solidago virgaurea*, *Sedum acetabulum*, *Primula veris*, *Cerastium suffruticosum* et *Cornicula minima*, hébergant par ailleurs, hormis les espèces signalées par un astérisque dans le relevé précédent (FI), *Carex diuturna*, *Helianthemum caesium*, *Bromus erectus*, *Euphorbia cyparissias*, *Anthriscus sylvatica*, *Tessieria chamosedry*, *Sedum album*, *Helleborus foetidus*, *Campanula rotundifolia*, *Chrysanthemum corymbosum*, *Morcraria perennis*, *Arabis maritima*, *A. hirsuta*, *Carlina acuta*, *Lotus corniculatus*, *Tessieria montana*, *Seseli montanum*, *Calamintha officinalis*, *Aster pratensis*, *Asperula cynanchica*, *Carduus nigrescens*, *Seseli denticulatum*, *Epipactis helleborine*, *Anthriscus sylvatica*, *Arenaria serpyllifolia*, *Anthriscus sylvatica* et *Hieracium* sp.

Dans la hêtraie, située à un peu plus d'une vingtaine de mètres au-dessus de la route, la strate arborescente (R = 90 %) est exclusivement représentée par *Fagus sylvatica*. Végétation arbustive inexistante. Végétation herbacée (R = 5 %) dominée par *Festuca heterophylla*, *Carex lasiocarpa*, *Ranunculus adonis*, *Polygonatum odoratum* et *Solidago virgaurea*, abritant en outre *Poa nemoralis*, *Chrysanthemum corymbosum*, *Brachypodium pinnatum*, *Anthriscus sylvatica*, *Prenanthes purpurea*, *Silene acaulis*, *Epipactis* sp. et *Hieracium* sp. Sol superficiel ; éboulis fixé comportant de la terre fine entre les cailloux.

Le bord de la route recèle une importante colonie de *Nepeta sepium*.

122. Vallon des Trois Faux, pelouse sud, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 1490-1510 m : **FAs** (= Vallon des Trois Faux [au sud de la route] = [3FS]) [1975] (cartes 12 et 14).

[F - S - SW - 10 - MMT - HS2.g - 0 - 20 - 90].

Replot dans un haut-de-combe. Pelouse triangulaire de 20 m (N-S) sur une dizaine de mètres (E-W), au fond d'une combe étroite bordée par la litière. Végétation arborescente incroûtante. Végétation arbustive assez importante (*Juniperus hemisphaerica*, *J. nana*, *Rosa moschata*). Substr. : calcaire. Gr. vég. : variante à *Oxonia striata* (2.1), relativement humide et à fort recouvrement, du faciès à *Sedaria coarctata rigida* (2.2), *Thymus eubergeri* (3.2), *Festuca davisiensis* (2.1), *Oxonia censis* (2.1) et *Eryngium spina-alba* (2.2) des pelouses écorchées de l'*Astragalo-Oxonietales censis*. Surf. sol : pas de terre fine, mais des graviers et cailloutis ; peu de cailloux, gros cailloux et pierres.

123. Vallon des Trois Faux, pelouse nord, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1515-1540 m : **FAn** (Vallon des Trois Faux (nord), [3FN]) [1975] (cartes 12 et 14).

[F - S - SW - 10 à 15 - MMT - HS2.g - + - 70 - 60].

Mi-versant. Vaste pelouse bordée par la litière. Végétation arborescente presque nulle. Végétation arbustive très importante, représentée surtout par *Juniperus hemisphaerica* et *J. nana* (également présents : *Colanthe integerrima*, *Rosa pimpinellifolia*, *Ribes alpicum*, *Cytisus sessilifolius prostratus*, etc.). Substr. : calcaire surmonté d'éboulis stabilisés. Gr. vég. : garrigue basse à Genévriers et Lavandula vera (2.2) (*Lavandula-Juniperum hemisphaerica*), riche en *Sedaria coarctata rigida* (2.2), *Carex acutis* (2.2) et *Globularia nana* (2.2). Surf. sol : gaïre de terre fine ni de graviers ; cailloutis, cailloux et pierres de toutes dimensions très abondants, fréquemment aplatis ; de-ci, de-là, des amas de pierrailles.

124. Basse combe Sourne, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 1480-1500 m : **SOb** (« Combe Sourne (bas) » [CSB]) [1975] (cartes 12 et 14).

[F - S - SW - 5 à 10 - MMT - HS2.g - 0 - + - 90].

Mêmes caractéristiques générales que la placette FAs (122). S'en distingue par une végétation arbustive beaucoup plus réduite et par le fait que cailloux et petites pierres sont plus abondants à la surface du sol.

125. Bergerie de la Grave, en contre-haut de la route forestière (commune de Bedoin), 1500-1520 m : **BG** [1975] (cartes 12, 13 et 14).

[F - S - S - 20 - MMT - HS2.g - 0 - 20 - 25].

Mi-versant. Vaste pelouse de 200 m de large (E-W), bordée par la litière. Végétation arborescente incroûtante. Végétation arbustive assez importante, représentée essentiellement par *Juniperus nana* et par *J. hemisphaerica*. Substr. : calcaire surmonté d'éboulis. Gr. vég. : garrigue basse très ouverte à Genévriers, *Lavandula vera* (2.1) et *Salix montana* (2.1) (*Lavandula-Juniperum hemisphaerica*) ; quelques petites taches de pelouse en voie de fermeture (*Sedaria coarctata striata* et *Gregoria vitaliana* des pelouses écorchées de l'*Astragalo-Oxonietales censis*). Surf. sol : pas de terre fine, mais énormément de cailloutis, cailloux et petites pierres, souvent sur une épaisseur importante ; beaucoup de pierres.

126. Haute plaine des Érémitans, en contrebas de la route forestière (commune de Bedoin), 1430-1450 m : **ER** (« Reynard - Météo » [RM]) ; [SW7] ; Haute plaine des Ermitans, Haute plaine des Erémitans, Haute plaine des Armicans [1975] (carte 13).

[F - S - SW - + à 5 - MMT - HS2.g - + - 20 - 60].

Plateau incliné en pente douce vers le sud-ouest. Végétation arborescente limitée à un piqueté de Pins. Végétation arbustive peu importante, épaisse, constituée de Genévriers. Substr. : calcaire. Gr. vég. : pelouse fermée à Brome, passant rapidement, vers le SW, à une garrigue basse à Lavande (*Lavandula-Juniperum hemisphaerica*). Surf. sol : au niveau de la pelouse fermée à Brome, la terre fine apparaît en surface et il n'y a que peu de cailloux et pierres ; rapidement, vers le SW, on passe à un terrain plus caillouteux ; la surface du sol est formée d'une grande abondance de cailloux et petites pierres sous lesquelles on trouve rapidement de la terre fine riche en éléments grossiers ; pas de graviers, très peu de petits cailloux, d'assez nombreuses pierres et grosses pierres.

Viburnum lantana, *Rubus ulmifolius*, *Prunus mahaleb*, *Acer opalus* et *Rosa pimpinellifolia*. Végétation sous-arbustive (II = 5 %) représentée par *Thymus vulgaris*, *Satureja montana* et *Lavandula officinalis*. Végétation herbacée (R = 80 %) comprenant, outre les espèces signalées par un astérisque dans la première partie du présent relevé (vallée), *Genista hispanica*, *Phlox nuda*, *Galium parisiense*, *Sedum montanum*, *Eryngium compestre*, *Teucrium polium*, *Oxalis punctata*, *Rumex intermedius*, *Lithyris protensis*, *Thalictrum minus*, *Galium mollugo cordifolium*, *Apocynum androsaemifolium*, *Sedum sedifolium*, *Viola* sp. et *Coronilla varia*. Sol assez profond ; des tas de pierres (- meures -) par endroits (épierrement II).

130. La Croix, en contrebas de la R.D. 217 (commune de Flassan), 900-905 m : **CX*** (= Route Flassan - La Gabelle, à 3 km de La Gabelle, 890 m =) [1975] (carte 20).

[F - S - S - + - SM - CP2 - 0 - 0 - 80].

Petite pelouse à proximité de reboisements de *Pinus nigra*. Gr. vég. : pelouse riche en Graminées, avec *Festuca duriacula* (4.4) et *Bromus erectus* (2.2), plutôt sèche. Surf. sol : beaucoup de gravillons, cailloux, petite caillasse.

131. Les Abeilles, en contre-haut de la D. 1a (commune de Sault-de-Vaucluse), 900-920 m : **AB*** (= Les Isnards/Les Abeilles =) [1975] (carte 20).

[F - S - S - + - SM - CP2 - 0 - + - 95].

Friches sèches riches en Graminées, avec *Bromus erectus* et *Festuca duriacula*.

132. La Croix de Fer, en contre-haut de la D. 1a (commune de Sault-de-Vaucluse), 905-910 m : **CF*** [1975] (carte 21).

[F - S - W - + - SM - CP2 - 0 - 30 - 80].

Pelouse de faible étendue, en bordure de bois mixtes de Chênes pubescents et de Pins sylvestres. Végétation arbustive assez importante (*Juniperus communis*). Gr. vég. : formation à *Festuca duriacula* (3.3), avec *Helianthemum canum* (3.3) et *Thymus vulgaris* (2.1).

133. Combe du Mont du Moustiers, en contre-haut de la R.D. 1 (commune de Sault-de-Vaucluse), 835-870 m : **MM** (= Environs de La Loge =) [12-IX-1892] (carte 21).

[F - S - SE - 5 - SM - CP1 (CP2) - 25 - 75 - 25].

Vallée d'orientation générale sud-est, parcourue par un chemin ; les versants sont occupés par la chênaie blanche, claire, basse et très ouverte. Deux secteurs seront distingués. Les valeurs de recouvrement végétal ne concernent que le taillis du versant.

a. Versant orienté sud-ouest. Taillis bas, clair et très ouvert de Chêne blanc. Végétation arborescente dominée par *Quercus pubescens* et *Acer monspeliense*. Végétation arbustive dominée par *Barnus sempervirens* et *Genista cinerea*, comprenant en outre *Amelanchier ovalis*, *Crataegus monogyna* et *Prunus mahaleb*. Végétation herbacée représentée par *Festuca ovina*, *Bromus erectus*, *Teucrium chamaedrya*, *Composita trachelium*, *Rubus perigrinus*, *Allium paniculatum**, *Pteris aquilina*, *Hippocrepis emerus**, *Sedum acetabulum*, *Oxalis minutissima*, *Galium mollugo cordifolium*, *Leuca canifera*, *Sedum andryvum**, *Teucrium polium**, *Arabis plantaginifolia*, *Rumex intermedius*, *Aethionema saxatile*, *Asperula cynanchica*, *Saponaria ocyroides*, *Cephalanthus leucanthus**, *Melica ciliata**, *Aristolochia pictolochia*, *Biscutella laevigata*, *Carlina corymbosa*, *Stachys recta*, *Linaria sagitta*, *Eryngium compestre*, *Helichrysum stoechas*, *Scabiosa triandra**, *Genista hispanica*, *Sedum acre*, *Helianthemum canum* et *Astragalus* sp. Sol superficiel, avec plages de zones rocheuses et caillouteuses. Les espèces signalées par un astérisque sont communes à ce secteur et au suivant (fond de vallée).

b. Fond de vallée. Les bonnes conditions édaphiques et l'effet de lisière créé par le chemin confèrent à ce secteur une meilleure diversité floristique. Végétation arborescente dominée par *Quercus pubescens*, auquel sont associées *Sorbus aria*, ainsi que de jeunes *Pinus sylvestris* et *P. nigra maritima*. Végétation arbustive dominée par *Barnus sempervirens*, *Genista cinerea* et *Cytisus sessilifolius*, comprenant en outre *Crataegus monogyna*, *Prunus mahaleb*, *Cornus mas*, *Elaeagnus europaea*, *Rosa canina*, *Loniceria xylosteum*, *Rubus canescens*, *Prunus spinosa* et *Rubus ulmifolius*. Strate sous-arbustive représentée par *Lavandula officinalis*, *Thymus vulgaris* et *Satureja montana*. Végétation herbacée dominée par *Genista hispanica*, *Bromus erectus* et *Festuca ovina*, abritant par ailleurs, hormis les espèces signalées par un astérisque dans la première partie de ce relevé (versant), *Colosintia aspera*, *Thymus officinalis*, *Crepis*

foetida, *Bryonia dioica*, *Clematis vitalba*, *Lactuca scariola*, *Verbascum thapsus*, *Dactylis glomerata*, *Brachypodium pinnatum*, *Artemisia elatius*, *Plantago lanceolata*, *Sedum album*, *Scrophularia lucida*, *Sanguisorba minor*, *Viola* sp., *Helleborus foetidus*, *Cirsium vulgare*, *Insula conyza*, *Helianthemum nummularium*, *Poa compressa*, *Bufonaria paniculata*, *Oxalis stricta* et *Schizanthus vulgaris*. Sol profond.

K. Transect 11 : Sault - Chalet-Reynard

134 et 135. Environs de la ferme Pascal (commune de Sault-de-Vaucluse) :

134. Pelouse nord, en contre-haut de la R.D. 164, 800 m : PA* ([SE1]) [1975] (carte 22).

[F - S - S - + - SM - CP2 - 0 - 0 - 70].

Friches sèches en bordure d'un taillis de Chênes pubescents.

135. Pelouse sud, en contre-haut de la R.D. 164, 820 m : PA* (= R.D. 974, à 4 km de Sault (820 m) ; = Sault-4 ; [PA]) [1975] (carte 22).

[F - S - S - + - SM - CP2 - 0 - 0 - 50 à 70].

Lavandaie en friche à proximité d'un peuplement de Chênes pubescents. Surf. sol : très caillouteuse.

136. Les Porchiés, en contre-haut de la R.D. 164 (commune de Sault-de-Vaucluse), 880 m : LPR (= Environ 6 km après Sault-de-Vaucluse ; = R.D. 974, à 6,7 km de Sault (880 m) ; = Sault-6 ; [S-6]) [1975] (carte 23).

[F - S - SE - + - SM - CP2 - 0 - 20 - 70].

Pelouse de faibles dimensions à proximité d'un reboisement de Pins noirs. Végétation arbustive assez importante, représentée par *Juniperus oxycedrus* et *Genista cinerea*. Gr. vég. : pelouse à *Festuca duranensis* (3.3), *Bromus erectus* (2.2), *Silene pennata* (2.3), avec *Thymus vulgaris* (2.2) et *Lavandula vera* (2.2). Surf. sol : très caillouteuse.

137 et 138. Les Reynards, maison forestière (commune d'Aurel), 1100 m (= Reynard, à 9,5 km de Sault ; = Sault-9,5 ; Reynard, Ruines) :

137. Pelouse à l'est de la R.D. 164 : REE* ([SE2]) [1975] (carte 23).

[F - S - NE - + - SM - CP3 - / - / - /].

Friche xérophile à Graminées.

138. Pelouse à l'ouest de la R.D. 164 : REO* ([RE]) [1975] (carte 23).

[F - S - SW - 5 à 10 - SM - CP3 - 0 - 0 - 100].

Vaste prairie de fraîche humidité occupant une large dépression très évacuée. Gr. vég. : pelouse mésophile fermée à Graminées (*Trisetum flavescens*, *Anthoxanthum odoratum*, *Dactylis glomerata*), riche en *Gallium verum*, *Plantago lanceolata* et *Plantago argentea*.

139. Les Eymes, en contre-haut de la R.D. 164 (commune d'Aurel), 1250-1260 m : EY* (Eymes ; = Eymes, à 13 km de Sault (1250 m) ; = Sault-13 ; [1975] (carte 23).

[F - S - S - 40 - SM (MMT) - CP3 (HS1) - 0 - + - 100].

Vastes pelouses bordées de reboisements de Pins à crochets. Gr. vég. : formations fermées à Graminées, avec *Bromus erectus*, *Festuca gineana* et *Brachypodium pinnatum* ; ce dernier constitue par endroits de grandes plages dans lesquelles il est presque pur.

142. Le Puits de Claude, en contre-haut de la R.D. 942 (commune de Blauvac), 500-530 m : NPC (Gorges de la Nesque : Le Puits de Claude [PCL]) [12-IX-1992] (carte 26).

[F - S - S - 15 à 25 - M - CV2 - 75 - 50 - 5].

Mi-versant occupé par une chênaie verte atlantique avec Chêne blanc subordonné, entrecoupé d'éboulis (R = 25 %), avec un secteur d'exposition secondaire sud à sud-est. Végétation arborescente dominée par *Quercus ilex*, auquel s'associent *Q. pubescens* et *Acer monspeliense*. Végétation arbustive dominée, en exposition sud-est, par *Amelanchier ovalis* et *Ruscus sempervirens*, comprenant en outre *Cytisus sessilifolius*, *Phyllirea euodia*, *Platanus terrestrius*, *Ostrya alba*, *Coronilla emera*, *Lonicera straca*, *Jasiperas phoenicea*, *Viburnum lantana* et *Prunus spinosa*; en exposition sud participent *Jasiperas oxycedrus*, *Spartium janczewi*, *Rhamnus alaternus* et *Lonicera implexa*. Végétation sous-arbustive (R = 2-3 %) comprend *Thymus vulgaris*, *Satureja montana*, *Lasandula officinalis* et *Teucrium flavum* (exposition sud-est, avec *Lavandula latifolia* et *Stachelia dubia* en exposition sud. Végétation herbacée très faible en sous-bois (R = 5 %), dominée par *Teucrium chamaedrys*, *Rubia perigrina* et *Hedera helix*, comprenant par ailleurs *Hieracium bifidum*, *Sanguisorba minor*, *Arrhenatherum elatius*, *Globularia punctata* et *Malitia melampyllum*; plus développé sur les éboulis, comprenant, en exposition sud-est, *Festuca ovina*, *Oxalis minutissima*, *Campanula media*, *Galium mollugo coronillifolium*, *Sedum sediforme*, *Silene italica*, *Coronilla missina*, *Aphyllanthus monspeliensis*, *Arabis pinnatifida*, *Teucrium montanum* et *Mentella lanigata*, auxquels s'associent, en exposition sud, *Psoralea bituminosa*, *Brachypodium pinnatifidum*, *Stipa effusa*, *Helictotrichum stoechas*, *Stachys recta*, *Cephalaria leucantha*, *Carex halleriana*, *Asperula cynanchica* et *Clematis flammula*. Les affleurements rocheux sont colonisés par *Jasiperas phoenicea*. Sols superficiels, rocheux, avec poches de terre fine.

Quelques espèces particulières ont été relevées en bordure de la route : *Rubus caesescens*, *Ficus carica*, *Alliaria paniculata*, *Centaurea jacea*, *Chondrilla juncea*, *Ptychotis saxifraga* et *Cephalaria leucantha*.

M. Transect 13 : Sault - Aurel - Brantes

143. Contreforts de la Montagne d'Albion : Notre-Dame de Lourdes, en contre-haut de la R.D. 942 (commune d'Aurel), 770-780 m : NDL* [1975] (carte 22).

[P - S - W - 5 à 10 - SM - CP2 - 0 - 5 - 90].

Pelouses bordées de taillis de Chênes pubescents. Végétation arbustive réduite, représentée par *Spartium janczewi*. Gr. vég. : formation à *Brevus erectus* (3.3) et *Festuca glauca* (3.3).

144. Entrée du Gour des Oules, entre la R.D. 72 et la R.D. 159 (commune de Reilhannette), 590 m : GO* ([NE2]) [1975] (carte 25).

[P - N - W - + - SM - (CP1) CP2 - 0 - 0 - 90].

Friches assez humides à *Plantago lanceolata*, *Daucus carota*, etc. À proximité de terres cultivées.

145. Savoillan : La Gendronne, au nord de la route, 510 m : GE* ([NE1]) [1975] (carte 24).

[P - N - S - + - M - epm - 0 - 0 - 100].

Pelouse mésophile de *Arrhenatherum elatius*, avec *Arrhenatherum elatius*, *Brevus erectus*, *Taraxacum dens-leavis*, etc.

Index alphabétique des dénominations des stations étudiées sur le Mont Ventoux

Le présent index énumère toutes les dénominations se rapportant aux divers sites lépidoptérologiques étudiés sur le Mont Ventoux, que celles-là figurent officiellement sur les cartes disponibles ou qu'elles correspondent à des appellations non « établies », spécialement retenues pour la clarté de l'exposé. L'index incorpore notamment toutes les dénominations apparaissant dans les travaux lépidoptérologiques antérieurement publiés (cf. références bibliographiques) et mentionne entre guillemets celles figurant sur les étiquettes de provenance fixées aux échantillons prélevés. Lorsque les dénominations correspondent aux stations (= « placettes ») sélectionnées dans le cadre de la présente étude, elles renvoient au moyen d'une flèche à leur code de repérage (cf. Chapitre 2, tableau III, p. 36 et 37) et au numéro de leur relevé phytosociologique (cf. p. 214 à 252), placé entre parenthèses et précédé de la lettre R. Dans tous les cas, la dénomination renvoie à la carte correspondante (cf. Chapitre 2, cartes 7 à 28, p. 39 à 62), dont le numéro est placé entre parenthèses, précédé de la lettre C. L'index mentionne également les anciens codes de repérage de certaines stations, tels qu'ils apparaissent dans diverses publications antérieures ou sur les étiquettes des échantillons prélevés. Pour écarter toute confusion avec les codes de repérage actuels, ces anciens codes sont toujours suivis d'un astérisque.

Le classement alphabétique fonctionne par colonnes verticales, chaque mot étant considéré comme un tout indépendant des termes qui le précèdent ou qui lui succèdent. Ainsi, *L'* et *de l'* viennent avant *La* et *de la*, quelle que soit la lettre initiale du mot introduit par *l'* (par exemple, *L'Usclade* précède *La Baume*). Les mots comportant un trait d'union sont classés sans tenir compte de ce signe (par exemple, « Mont-Serein-Météo » est traité comme un terme uninominal orthographié « Montsereinmétéo »). Les toponymes commençant par un article défini (*Le*, *La*, *Les*) sont classés à la lettre *L*, sauf dans les intitulés permutés, lorsque l'article est contracté avec la préposition *de* (par exemple, l'entrée permutée de *Vallon des Trois Faux* figure à « *Trois Faux* (*Vallon des*) » et non à « *Les Trois Faux* »). Les nombres entrant dans la composition des toponymes ou des abréviations ont été classés à l'ordre alphabétique, comme s'ils étaient écrits en toutes lettres, lorsqu'ils figurent au début du mot concerné (par exemple, *SFS* est classé à *Trois-FS*) ; dans tous les autres cas, ils sont classés par ordre arithmétique, à la suite du classement alphabétique (par exemple, *Sault-de-Vaucluse* vient avant *Sault-4*, *Sault-6*, etc.).

A

- Abeilles (Plateau des) → AB (R131) (C20 et C27)
- Aberds de la resurgence du Grosseau → GR (R5) (C9)
- Aberds de la source du Grosseau → GR (R5) (C9)
- Adret de la cenne des Glacières → GLA (R31) (C11)
- alentours du Chalet-Royard → CHR (R97) (C13)
- Ancienne station I.N.R.A. → PL (R6) (C9)
- ANE* → GILs (R16) (C11)
- Angol (Fontaine d') (C13)
- Angiou (Basse cenne de la Font d') → CFAb (C13)
- Angiou (Cenne de la Font d') (C13)

Angiou (Font d') (C13)
 ANO* → PTs (R15) (C11)
 Arènes (Carrière des) → AR (R7) (C9)
 Arête, à l'ouest du sommet (Sous T) → CS (R75) (C12)
 Arête ouest (Sommet) → CS (R75) (C12)
 « Arête ouest, 1750-1825 m. » → CS (R75) (C12)
 Arméens (Hauts plaines des) → KL (R128) (C13)
 Arrête-neige, pelouse est → GLhs (R16) (C11)
 Arrête-neige, pelouse ouest → PTs (R15) (C11)
 Astauds (Combe des) → AS (C10)
 Aurel : Notre-Dame-de-Leurdes → NDL (R143) (C22)
 Avoent (Bergerie de T) → AV (R39) (C11 et C12)

B

Baraque de Tête inférieure → MRs (R65) (C11)
 Baraque de Tête supérieure, pelouse nord → Mlns (R67) (C11)
 Baraque de Tête supérieure, pelouse sud → MRs (R66) (C11)
 Bas vallon de Cabrielas → GP (R106) (C18)
 Bas vallon des Pointes → VPb (C14)
 Basse combe de Caste Chaude (Gorges de la Nesque) → NLE (C27)
 Basse combe de la Font d'Angiou → CFAb (C13)
 Basse combe de la Loubatière → LOb (R43) (C12)
 Basse combe de Marval → MRb (R65) (C11)
 Basse combe de Milan → Mlb (R63) (C16)
 Basse combe Sournie → SOb (R124) (C12 et C14)
 Bâtiment (Combe du) → BT (R119) (C12 et C14)
 BE* → Bedoin (C17)
 Beaumont-du-Ventoux → BV (C9 et C10)
 Bedoin : chapelle Béarns → CHB (R85) (C17)
 Bedoin : La Grande Garrigue (C17)
 Bedoin : Le Sablas → BS (C17)
 Bedoin : Les Estrasses (C17)
 Bedoin : Les Sablières (C17)
 Bedoin-Béléry → BB (R100) (C17)
 Béliéry (Bedoin, domaine de) → BB (R100) (C17)
 Belvédère de Castellans (C27)
 Belvédère des Grandes Cîtes → GC (R140) (C13 et C22)
 Bérard → BE (R117) (C12 et C14)
 Bergerie de l'Avoent → AV (R39) (C11 et C12)
 « Bergerie (De la) à la combe des Orties (Mont Serein) » → SRs (R40) (C12)
 Bergerie de la Grave → BG (R125) (C12, C13 et C14)
 Bergerie (Mont-Serein) → AV (R39) (C11 et C12)
 Besouze → BSC (C13)
 Benat (à l'ouest des Benais) → BO (C21 et C28)
 Berds du Gouredon (Le Barroux) → BX (C16)
 Bransham (Combe de) → BF (R57) (C10)
 Bransham (Combe de) → BF (R57) (C10)
 « Bransham (Piège laminaire de) » → CGB (R34) (C9)
 Brantes → BR7 (C24)
 Brémend (Cabanon de) → MTs (R2) (C8)
 Brémend (Chemin de) → MTs (R2) (C8)
 Brune (Combe) (C13)
 BT* → MRb (R65) (C11)
 BTu* → MRs (R67) (C11)
 HTs* → MRs (R66) (C11)
 BTSu* → MRs (R67) (C11)
 BTSs* → MRs (R66) (C11)

C

CAb* → GP (R106) (C18)
 Cabane du Contrat → PC (R44) (C12)
 Cabane du Ventouret, pelouse à maïs → CVs (R73) (C12)
 Cabane du Ventouret, pelouse est → CVs (R74) (C12)
 Cabane du Ventouret, pelouse normale → CVs (R74) (C12)

- Cabane du Ventsuret, pelouse ouest → CVo (R73) (C12)
 Cabane du Ventsuret (ruines) → CVo (R73) (C12)
 Cabane du Ventsuret (Sentier reliant la) au (...) sommet → CS (R75) (C12)
 Cabanon de Brémond → MTs (R3) (C8)
 Cabanon de Félize → MAP (R4) (C8)
 Cabanon de La Baulière → MTs (R3) (C8)
 Cabriolas (Bas vallon de) → GP (R108) (C18)
 Cabriolas (Les Grands Pins de) → GP (R108) (C18)
 Cabriolas (Vallon de) → CA (R108) (C18)
 Cabriolas (Vallon de), bas → GP (R108) (C18)
 Cochillen, pelouse nord → CNa (R72) (C11)
 Cochillen, pelouse sud → CNa (R71) (C11)
 Cochillen (Rochers de) (C11 et C18)
 Carrière de La Boume → BA (R10) (C9)
 Carrière de la combe des Glaciers → GLC (R30) (C11)
 Carrière des Arnières → AR (R7) (C9)
 Castellaras (Belvédère) (C27)
 CDR* → BF (R57) (C10)
 CDR* → MC (R112) (C14 et C18)
 Cédres (Massif des) → MC (R112) (C14 et C18)
 Cédres (Massif des), clairière est → MCe (C14)
 Cédres (Route des) → MC (R112) (C14 et C18)
 Cha (La Baume de) → BC (R104) (C18)
 Chalet « Feu de Bois » (Pelouse face au), Mont Servin → FB (R42) (C12)
 Chalet Listard (Pelouse sous le) → LI (R41) (C12)
 Chalet-Royard → CHR (R97) (C13)
 Chalet-Royard : Le Canada → COC (R96) (C13)
 Chandeirrolles (Route du lac du Paty) → VCH (R99) (C16)
 Chandeirrolles (Valat de) → VCH (R99) (C16)
 Chapelle Bécaras de Bedoin → CHB (R88) (C17)
 Chapelle du Ventsuret (Aurel) → CHV (C20)
 Chapelle Saint-Jean (du Désert) → FTB (R128) (C13 et C20)
 Chapelle Saint-Jean (Sentier de la) → FTB (R129) (C13 et C20)
 Chapelle Sainte-Croix (Sommet) → SCH (R74) (C12)
 Chat (La Boume de) → BC (R104) (C18)
 Château-Vert (Malvacines) → MAC (C8)
 Chaun (Plaine de) → CH (R79) (C11)
 Chavea (Plaine de) → CH (R79) (C11)
 Chavea (Tête de) → CH (R70) (C11)
 Chemin de Brémond (La Malvacière) → MTs (R2) (C8)
 Chemin de Darin (La Malvacière) → MTs (R3) (C8)
 Chemin de Darin (La Malvacière) → MTs (R3) (C8)
 Chemin de Flammiers (Junction du) → NFS (C27)
 Chasse (Plaine de) → CH (R70) (C11)
 Chais (Plaine de) → CH (R79) (C11)
 ChS¹-J* → FTB (R129) (C20)
 Cime Saint-Vincent → SV (R58) (C10)
 Cire (Rocher du) (C27)
 Clare (Combe de) (C13)
 Claude (Le Puits de) → NPC (R142) (C26)
 CMI* → MIB (R83) (C16)
 CMP* → PC (R55) (C9)
 CO* → CNa (R72) (C11) et CNa (R71) (C11)
 Col de la Fraiche (C13, C23 et C24)
 Col des Tempêtes (Du sommet au) → SCT (R77) (C13) et SCTar (R78) (C12)
 Col du Conte → CC (R37) (C11)
 Col du Conte (Route du) → BC (R27 à R37) (C11)
 Col du Contrat → PC (R44) (C12)
 Col du Contrat (Environ du) : Serrières → SR (R45) (C12)
 Col du Contrat (Sentier reliant le) au Valat de Pralong → CP (R45 et R46) (C12)
 Collet de Roland → RO* = ROu (R110) + ROs (R111) (C14 et C18)
 Collet de Roland, pelouse nord → ROu (R110) (C14 et C18)
 Collet de Roland, pelouse sud → ROs (R111) (C14 et C18)
 Collet de Rolland → RO* = ROu (R110) + ROs (R111) (C14 et C18)

- Collet des Jardins → LJ (R41) (C12)
 « Collet des Jardins (Feu de Bois) » → FH (R42) (C12)
 Collet Rouge → CR (R105) (C11 et C18)
 Colline du Mont Serein → SEs (R40) (C12)
 Combe Brune (C13)
 Combe de Beaufort → BF (R57) (C16)
 Combe de Beuno-lum → BF (R57) (C10)
 Combe de Clore (C13)
 Combe de Coste Chaude (C21 et C27)
 Combe de Carnier → CU (R102) (C18)
 Combe de Guillon (C22 et C28)
 Combe de Guillon (au sud des Conchettes) → CGC (C28)
 Combe de l'Ermitage (Villes-sur-Auzon / Gorges de la Nœque) → CER (R141) (C26)
 Combe de l'Hermitage → CER (R141) (C26)
 Combe de l'Ussède (Haute) → USb (R28) (C11)
 Combe de la Canard (Haute) → LCH (R92) (C13 et C14)
 Combe de la Font d'Angloux (Basse) → CFAb (C13)
 Combe de la Font de Margot (Haute) → FMh (C13 et C23)
 Combe de la Font du Contrat (C12)
 Combe de la Grave (C13 et C14)
 Combe de la Loubatière (Haute), pelouse est → LÔe (R23) (C12)
 Combe de la Loubatière (Haute), pelouse ouest → LÔb (R22) (C12)
 Combe de la Loubatière (Haute), pelouse sud → LÔs (C12)
 « Combe de la Loubatière (Haute), sous le sommet, 1500 m » → LÔs (C12)
 « Combe de la Loubatière (Mont Serein, 1475 m) » → LÔs (R43) (C12)
 Combe de la Malgrosse (Haute) → MGH (C16)
 Combe de la Maragnière (Haute) → TEse (R61) (C10)
 Combe de Marival, bas → MRb (R65) (C11)
 Combe de Marival (Haute), pelouse nord → MRn (R67) (C11)
 Combe de Marival (Haute), pelouse sud → MRs (R66) (C11)
 Combe de Marnet → MZ (R104) (C18)
 Combe de Pré-Leug → PGs (R35) (C11)
 Combe de Roland (C14 et C15)
 Combe de Saint-Baudille (Haute) → SBb (R49) (C9)
 Combe de Serrières → SR (R45) (C12)
 Combe de Trompe (Haute) → TRh (R27) (C11)
 Combe de Verdier (C23)
 Combe des Astauds → AS (C10)
 Combe des Estaboues (Haute) → CEh (C12)
 Combe des Glacières (Carrière de la) → GLC (R39) (C11)
 Combe des Glacières (Haute), branche est → GLbe (R17) (C11)
 Combe des Glacières (Haute), branche ouest → GLbe (R16) (C11)
 Combe des Glacières (Haute), branche sud-ouest → GLbs (R19) (C11)
 Combe des Ortis → OR (R46) (C12)
 Combe du Bâtiment → BT (R119) (C12 et C14)
 Combe du Grand Barbois → CGB (R54) (C9)
 Combe du Jas Rousseau → CJR (C23)
 Combe du Mont du Moutier → MM (R133) (C21 et C26)
 Combe du Mont Serein → CMS (R33) (C11)
 Combe du Pétard → CPT (C12)
 Combe du Ventouret (Haute) → HCV (C23)
 Combe Fiole → FI (R120) (C12 et C14)
 « Combe Fiole, sous Le Bâtiment, 1500 m (Kavirne de la) » → BT (R119) (C12 et C14)
 « Combe Sorne (bas) » → SOb (R124) (C12 et C14)
 Combe Sorne, haut → SOb (R90) (C12, C13 et C14)
 Combe Sorne (Haute) → SOb (R99) (C12, C13 et C14)
 Combe (Col du) → CC (R37) (C11)
 Combe (Route du col du) → RC (R27 à R27) (C11)
 COs* → COn (R12) (C11)
 Contrat (Cabane du) → FC (R44) (C12)
 Contrat (Col du) → FC (R44) (C12)
 Contrat (Combe de la Font du) (C12)
 Contrat (Font du) → FC (R44) (C12)
 Contrat (Fontaine du) → FC (R44) (C12)

Contrat (Sentier reliant le col du) au Valat de Pralong → CP (R45 et R46) (C12)
 Contrat-Pralong (Sentier) → CP (R45 et R46) (C12)
 « Contrat-Pralong (Sentier), combe des Orties (1300 m) » → OR (R46) (C12)
 Contreforts de la Montagne d'Albion : Notre-Dame-de-Leurdes → NDL (R143) (C22)
 CQs* → CNa (R71) (C11)
 Côte Chaude (Basse combe de) → NLE (C37)
 Côte Chaude (Combe de) (C21 et C27)
 Côtes (Belvédère des Grandes) → GC (R140) (C13 et C23)
 Côtes (Les Grandes) → GC (R140) (C13 et C23)
 Coulet de Caudon (Environ de Monieux) → MCC (C28)
 Coulet des Jardins → LJ (R41) (C12)
 Cournillon (Vallon de) → VC (C18)
 Cournillon (Vallon des) → VC (C18)
 Crémessière (Malacène, La Tour) → MAT (C36)
 Croix de Collet (Environ de la) → FLC (R127) (C15 et C19)
 CSB* → SCb (R134) (C12 et C14)
 CSB* → SOh (R96) (C12, C13 et C14)
 Currier (Combe de) → CU (R102) (C18)

D

Durin (Chemin de) → MTs (R3) (C8)
 Durin (Chemin de) → MTs (R3) (C8)
 2P* → CNa (R72) (C11) et CNa (R71) (C11)
 « Deuxième Plateforme » → PI (R53) (C9)
 Doline du Mont Serein → SEs (R40) (C12)
 Domaine de Bâlezy → BB (R160) (C17)
 Domaine de Saint-Baudille (C16)
 DP* → CNa (R72) (C11) et CNa (R71) (C11)
 DP* → PI (R53) (C9)

E

Émine (Tête de l') → voir Tête de l'Émine
 Enragade (Vallon de l') → LA (R118) (C12 et C14)
 Ensemble de la route du col du Comte → BC (R27 à R37) (C11)
 Entre le sommet et le col des Tempêtes (Secteur compris) → SCT (R77) (C12) et SCTav (R78) (C12)
 « Entre le Valat de Perrigot et le début de la route du col du Comte » → USh (R28) (C11)
 « Entre les Valats du Mont Serein et de Perrigot, 1090 m » → MSs (R32) (C11)
 Entrée du Gaur des Oules → GO (R144) (C25)
 Environ 6 km après Saub-de-Vauchuse → LFR (R136) (C13)
 « Environ de Flasse » → FLC (R127) (C15 et C19)
 « (Environ de la) Combe Fièle, sous Le Bâtiment, 1500 m » → BT (R119) (C12 et C14)
 Environ de la Ferme Pascal, pelouse nord → PA (R134) (C22)
 Environ de la Ferme Pascal, pelouse sud → PAs (R135) (C22)
 Environ de la Ferme Subier → FS (R147) (C9)
 « Environ de La Lage » → MM (R133) (C31)
 « Environ de la papeterie du Grosau » → AR (R7) (C9)
 Environ de Monieux : Coulet de Caudon → MCC (C28)
 Environ de Saint-Estève → ES (R86) (C15 et C19)
 « Environ des Rochers des Rams » → MRn (R67) (C11)
 « Environ des Rochers des Rams » → USh (R28) (C11)
 « Environ du col du Contrat : Servières » → SR (R45) (C12)
 « Environ du Jas de Perrache » → PP (R90) (C14)
 Environ du Jas de Rémolet → JR (R89) (C14)
 Environ du Jas des Mèlètes → MLT (C14)
 « (Environ du lieu dit) Le Bâtiment, 1515 m » → FI (R120) (C12 et C14)
 Environ du Portail-Saint-Jean → PSJ (R29) (C9)
 « Environ du Vallon des Vabes est, 1520 m » → BE (R117) (C12 et C14)
 Érenlants (Haute plaine des) → ER (R126) (C13)
 Érenlants (Haute plaine des) → ER (R126) (C13)
 Ermitage (Combe de l') → CER (R141) (C36)
 Ermitage (Haute plaine des) → ER (R126) (C13)
 Estabeneux (Haute combe des) → CEh (C13)
 Eymas → EY (R139) (C23)
 « Eymas, à 13 km de Soult (1350 m) » → EY (R139) (C23)

F

- Faussetière (Grave) → GF (C12)
 Faussetière (Haute Grave) → GFh (C12)
 Foyal (Gorges de la Nesque) → NFL (C27)
 Félize (Cabanon de) → MAP (B4) (C8)
 Ferme Pascal (Environ de la), pelouse nord → PA (R134) (C22)
 Ferme Pascal (Environ de la), pelouse sud → PAs (R135) (C22)
 Ferme Barbier (Environ de la) → FB (R47) (C9)
 Fossennière (Vallon de) → FE (R167) (C18)
 « Feu de Bois » (Mont Serein, pelouse face au chalet) → FB (R42) (C12)
 Fiolo (Combe) → FI (R126) (C12 et C14)
 Fiolo (Environ de la Combe), sous Le Bâtiment, 1500 m → BT (R118) (C12 et C14)
 Fiolo (Fant) → FF (R24) (C12)
 Fiolo (Sentier menant à la Font) → FF (R24) (C12)
 « Flanc sud du Ventouret » (nommet) → CS (R75) (C12)
 Flammes (Environ de) → FLC (R127) (C15 et C19)
 Flammes : environs de la Crotte de Collet → FLC (R127) (C15 et C19)
 Floussiers (C28)
 Floussiers (Junction du chemin de) → NPS (C27)
 FLS* → FLC (R127) (C15 et C19)
 Font Breyssette (sentier de la Chapelle Saint-Jean) → FTB (R129) (C28)
 Font d'Angion (C13)
 Font d'Angion (Basse combe de la) → GFAb (C13)
 Font d'Angion (Combe de la) (C13)
 Font de Morgot (Haute combe de la) → FMh (C13 et C28)
 Font du Contrat → FC (R44) (C12)
 Font du Contrat (Combe de la) (C12)
 Fontaine d'Angel (C13)
 Fontaine de la Canard → LCh (R92) (C14)
 Fontaine de la Grave → FG (R96) (C13)
 Fontaine du Contrat → FC (R44) (C12)
 Fontaine du Rossignol (C14)
 Font-Fiolo (Sentier menant à la) → FF (R24) (C12)
 Fougassette → voir La Fougassette
 Fougassette (Vallon de la) → POF (C18)
 François (Terre) → CH (R70) (C11)
 François (Terre à) → CH (R70) (C11)
 Fribouquet (Tête du) → TF (R83) (C10 et C17)

G

- Glacières (Adret de la combe des) → GLA (R31) (C11)
 Glacières (Carrière de la combe des) → GLC (R36) (C11)
 Glacières (Haute combe des), branche est → GLhe (R17) (C11)
 Glacières (Haute combe des), branche ouest → GLho (R16) (C11)
 Glacières (Haute combe des), branche sud-ouest → GLhs (R19) (C11)
 GN* → CER (R141) (C26)
 Gorges de la Nesque : basse combe de Ceste Chaude → NLE (C27)
 Gorges de la Nesque : Combe de l'Ermitage → CER (R141) (C26)
 « Gorges de la Nesque : Combe de l'Hermitage » → CER (R141) (C26)
 Gorges de la Nesque : Foyal → NFL (C27)
 Gorges de la Nesque : junction du chemin de Floussiers → NPS (C27)
 Gorges de la Nesque : La Boulane → NLR (C26)
 Gorges de la Nesque : Le Puits de Claude → NPC (R142) (C26)
 Gorges de la Nesque : Les Retachons → NLE (C27)
 Gour des Oules (Entrée du) → GO (R144) (C25)
 Grand Barbeiré (Combe du) → GCB (R54) (C9)
 Grave Faussetière → GF (C12)
 Grave Faussetière (Haute) → GFh (C12)
 Gravrières de la Mure (Haut ravin des) → MUG (C13)
 Grosseau (Abords de la *réurgence* / source / du) → GR (R5) (C9)
 Grosseau (Pelouse humide de la papeterie du) → GR (R5) (C9)
 Grosseau (Platrière du) → PL (R6) (C9)
 Grosseau (Rochers du) nord → RGn (R8) (C9)
 Grosseau (Rochers du) sud → RGs (R9) (C9)

Grosseau → voir Grosseau

Grosseau (Maluzenais : sources du) → GR (R5) (C9)

Guillon (Combe de) (C22 et C28)

Guillon (Combe de), au sud des Couchettes → CGC (C28)

H

Haut ravin des Gravères de la Mare → MUG (C13)

Haut Valat de Perrigot → GLhe (R19) (C11)

Haut Valat du Mont Serein → SRn (R38) (C12)

Haute combe de l'Uclade → USh (R28) (C11)

Haute combe de la Canaud → LCh (R92) (C13 et C14)

Haute combe de la Font de Margot → FMh (C13 et C22)

Haute combe de la Loubatière, pelouse est → LOhe (R23) (C12)

Haute combe de la Loubatière, pelouse ouest → LOhe (R22) (C12)

Haute combe de la Loubatière, pelouse sud → LOhs (C12)

« Haute combe de la Loubatière, sous le sommet, 1800 m » → LOhs (C12)

Haute combe de la Malagrene → MGH (C16)

Haute combe de la Maragnière → TEs (R61) (C16)

Haute combe de Maraval (nord) → MRn (R67) (C11)

Haute combe de Maraval, pelouse nord → MRn (R67) (C11)

Haute combe de Maraval, pelouse sud → MRs (R66) (C11)

Haute combe de Maraval (sud) → MRs (R66) (C11)

Haute combe de Saint-Baudille → SBh (R49) (C9)

Haute combe de Trempe → TRh (R27) (C11)

Haute combe des Estaboeux → CEh (C13)

Haute combe des Glacières, branche est → GLhe (R17) (C11)

Haute combe des Glacières, branche ouest → GLhe (R16) (C11)

Haute combe des Glacières, branche sud-ouest → GLhs (R19) (C11)

Haute combe du Ventouret → HCV (C23)

Haute combe Sournes → SOh (R99) (C12, C13 et C14)

Haute Grave Fauoulière → GFh (C12)

Haute plaine des Arnéens → ER (R126) (C13)

Haute plaine des Éremitans → ER (R126) (C13)

Haute plaine des Éremitans → ER (R126) (C13)

Haute plaine des Éremitans → ER (R126) (C13)

Hermitage (Combe de T) → CTh (R141) (C26)

I

I.N.R.A. (Ancienne station) → PL (R3) (C9)

I.N.R.A. (De la station) au Bieufroid → MTn (R2) (C8)

I.N.R.A. (Nouvelle station) → MTn (R2) (C8)

I.N.R.A. (Malouitière : Station) → MTn (R2) (C8)

J

Jardins (Collet des) → LJ (R41) (C12)

« Jardins (Collet des) (Fou de Bois) » → FB (R42) (C12)

Jardins (Collet des) → LJ (R41) (C12)

Jas de Perrache → JP (C14)

« Jas de Perrache (Environ du) » → PP (R50) (C14)

Jas de Rézelin (Environ du) → JR (R89) (C14)

Jas des Mélettes (Environ du) → MLT (C14)

Jas du Meurre → JM (R113) (C14)

Jas du Temple → JT (R114) (C14)

Jas du Temple → JT (R114) (C14)

Jas Rousseau (Combe du) → CJR (C23)

« Jonction avec la D. 974 (Route du col du Camte) » → TRh (R27) (C11)

Jonction de la route forestière des Cédres sur le C.D. 974 → JFC (R87) (C14)

Jonction du chemin de Flausseurs → NPS (C27)

Jonction sur le C.D. 974 (Route du col du Camte) → TRh (R27) (C11)

JP* → JP (R50) (C14)

L

L'Adret de Pré Lang → PGL (R36) (C11)

L'Enragade (Valon de) → LA (R118) (C12 et C14)

- L'Uclade (Haute combe de) → USh (R28) (C11)
 La Baume → BA (R10) (C9)
 La Baume (Carrière de) → BA (R10) (C9)
 La Baume de Cha → BC (R104) (C18)
 « La Baume, route de Beaumont » → BA (R10) (C9)
 La Beaume du Chat → BC (R104) (C18)
 La Bigaude → LB (C8)
 La Brillaude → BR (R58) (C11)
 La Canaud (Fontaine de) → LCh (R92) (C13 et C14)
 La Canaud (Haute combe de) → LCh (R92) (C13 et C14)
 La Canaud (Malaucène, Quartier) → MAL (C8)
 La Croix → CX (R130) (C20)
 La Croix de Fer → CF (R132) (C21 et C28)
 La Font du Contrat (Col du Contrat) → FC (R44) (C12)
 La Fougassette (Patis-d'oin de) → POF (C14 et C18)
 La Froche (Col de) (C13, C23 et C24)
 La Gabelle (C20 et C27)
 La Gabelle (Route Plassan-La Gabelle, à 6,5 km de), 760 m → PEY (R128) (C20)
 La Gabelle (Route Plassan-La Gabelle, à 3 km de), 890 m → CX (R130) (C20)
 La Gendronne (Sarvillans) → GE (R143) (C14)
 La Grande Combe (C16)
 La Grande Garrigue (Bedoin) (C17)
 La Grave (Bergerie de) → BG (R125) (C12, C13 et C14)
 La Grave (Combe de) (C13 et C14)
 La Grave (Fontaine de) → FG (R98) (C13)
 La Grenadière → MTa (R3) (C8)
 La Jousserenne → JO (C12)
 La Lauze (Gorges de la Neaque) (C26)
 La Lauze (Malaucène) → MLZ (C8)
 La Logo (C22)
 « La Logo (Ravirons de) » → MM (R131) (C21)
 La Loubatière (Basse combe de) → LOb (R43) (C12)
 La Loubatière (Haute combe de), pelouse est → LObs (R23) (C12)
 La Loubatière (Haute combe de), pelouse ouest → LObs (R22) (C12)
 La Loubatière (Haute combe de), pelouse sud → LObs (C12)
 « La Loubatière (Haute combe de), sous le sommet, 1800 m » → LObs (C12)
 La Loubatière (Vallon de) → LOb (R43) (C12)
 La Madeleine → MA (R84) (C17)
 La Mère (Les Prés de) (Bedoin) (C17)
 La Malaubières nord (route de Vaux, chemin de Brémont) → MTa (R3) (C8)
 La Malaubières sud (route de Vaux, chemin de Dorin) → MTa (R3) (C8)
 La Mure (Haut ravin des Gravillons de) → MUG (C13)
 La Péguère (sud) → LPs (R18) (C11)
 La Peyrière → PEY (R128) (C20)
 La Pierre Droite (Pi-haut) → PD (R56) (C8)
 La Pinède (Mamm) → MP (C7)
 La Platrière → PL (R8) (C9)
 La Pozzarade est → PZe (R52) (C9)
 La Pozzarade ouest → PZo (R51) (C9)
 La Pozzarade, parking → PZe (R51) (C9)
 La Pozzarade, pelouse est → PZe (R52) (C9)
 La Pozzarade, pelouse ouest → PZe (R51) (C9)
 La Reuilère (Cabanes de) → MTa (R3) (C8)
 La Reuilère (Gorges de la Neaque) → NLR (C26)
 La Reuilère (La Malaubières) → MTa (R3) (C8)
 La Soasse (Malaucène) → BAO (C8)
 La Tour (Crémessière) (Malaucène) → MAT (C8)
 La Tuns → LT (C25)
 Lac du Puty → P'ys (R19) (C16)
 Lac du Puty (Route du), Chaudières → VCh (R80) (C16)
 Lanragode (Vallon de) → LA (R118) (C12 et C14)
 LB* → BR (R48) (C11)
 LC* → PC (R55) (C9)
 Le Barroux, bords du Gourdon → BX (C16)

- Le Bâtiment (Environ de la Combe Fieul, sous), 1509 m → BT (R119) (C12 et C14)
- Le Bâtiment (Environ du lieu dit), 1515 m → FI (R120) (C12 et C14)
- Le Baquet (Malacorne : Sainte-Anne) → SA (R1) (C8)
- Le Camp → PC (R55) (C9)
- Le Claux → CL (R48) (C9)
- Le Coedis (Chalet-Reymard) → COC (R96) (C13)
- Le Collet Rouge → CR (R105) (C11 et C18)
- Le Contrat → PC (R40) (C12)
- Le Four de Toulhère (C16)
- Le Grand Valat → OR (R46) (C12)
- Le Grenadier → MTs (R2) (C8)
- Le Puits de Claude (Gorges de la Nesque) → NPC (R142) (C26)
- Le Puits des Roboux → FTS (R129) (C26)
- Le Sablos (Bedoin) → BS (C17)
- Le Seuil → SU (R11 à R13) (C10)
- Le Seuil → SU (R11 à R13) (C10)
- Le Seuil → SU (R11 à R13) (C10)
- Le Seuil, pelouse est → SEu (R12) (C10)
- Le Seuil, pelouse nord → SUn (R11) (C10)
- Le Seuil, pelouse ouest → SUs (R11) (C10)
- Le Seuil, pelouse sud → SUs (R13) (C10)
- Le Seuil-Métis → SUs (R11) (C10)
- Le Ventouret (d'Aurel) → CHV (C23)
- Le Ventouret - (de Bedoin) → CS (R75) (C12)
- Le Ventouret, à l'est de la Cabane → CVe (R74) (C12)
- Le Ventouret : cabane, pelouse à moutons → CVe (R73) (C12)
- Le Ventouret : cabane, pelouse normale → CVe (R74) (C12)
- Le Ventouret : « cabane » (ruines) → CVe (R73) (C12)
- Les Abeilles → AB (R131) (C20)
- Les Abricots → RGs (R9) (C9)
- Les Alazards (C10)
- Les Aragnades → AR (R7) (C9)
- Les Arénées → RGs (R9) (C9)
- Les Arénées, 459 m → RGs (R9) (C9)
- Les Arénées (carrière) → AR (R7) (C9)
- Les Arénées : carrière et abords → AR (R7) (C9)
- Les Aréniers → AR (R7) (C9)
- Les Baux → BAU (C15)
- Les Bonis (Bazat, à l'ouest du lieu dit) → BO (C21)
- Les Causas (Plateau de Parrache) → CSs (R91) (C14)
- Les Cèdres - M866 → RDa (R110) + RDa (R111) (C14 et C18)
- Les Clops → LCL (C17)
- Les Conchettes (Combe de Guillon) → CGC (C28)
- Les Costières, au nord de la crête → GLs (R19) (C11)
- Les Costières, pelouse nord → CNa (R72) (C11)
- Les Costières, pelouse sud → CNs (R71) (C11)
- Les Deux-Poteaux → CNa (R72) (C11) et CNs (R71) (C11)
- Les Drénées → AR (R7) (C9)
- Les Estaboues (C18)
- Les Estachons (Gorges de la Nesque) → NLE (C27)
- Les Estrasses (Bedoin) (C17)
- Les Eymes → EY (R189) (C23)
- Les Frangues → LF (C20)
- Les Frangues → LF (C20)
- Les Gamettes → GM (C12)
- Les Grands Pins → GP (R108) (C18)
- Les Grands Pins de Cabriolas → GP (R108) (C18)
- Les Grandes Côtes → GC (R140) (C13 et C23)
- Les Grandes Côtes (Belvédère) → GC (R140) (C13 et C23)
- Les Gravères (est) → LGe (R21) (C12)
- Les Graviers (ouest) → LGo (R20) (C11 et C12)
- Les Graviers Blancs → GB (R101) (C18)
- Les Gress → GS (R47) (C9)
- Les Hêtres, station 1 → VAs (R116) (C12 et C14)

- Les Bêtres, station 2 - → LA (R118) (C12 et C14)
- Les Imards / Les Abeilles - → AB (R131) (C30)
- Les Marroons - → LM (C23)
- Les Pins Noirs de Perrache (est) - → PNe (R94) (C13)
- Les Pins Noirs de Perrache (ouest) - → PNe (R93) (C13)
- Les Poëchiés - → LPR (R136) (C23)
- Les Prés de la Moire (Bedoin) (C17)
- Les Prés de Michel (est) - → PMe (R14) (C11)
- Les Prés de Michel (ouest) - → PMe (C11)
- Les Ramayottes - → RA (R64) (C10)
- Les Ramayottes, au-dessous de la route - → RA (R64) (C10)
- Les Ramayottes, clairière est - → RA (R64) (C10)
- Les Ramayottes, clairière sud-ouest - → RA (R64) (C10)
- Les Ramayottes / Piéges / Bots - → RA (R64) (C10)
- Les Reynards (maison forestière), pelouse est - → REs (R137) (C23)
- Les Reynards (maison forestière), pelouse ouest - → REs (R138) (C23)
- Les Solbières (Bedoin) (C17)
- Les Tourneux (= Les Taurrels) (C14)
- Les Trois Faux - → voir Vallon des Trois Faux
- Les Trois Termes, croupe du poste météo - → TTs (R81) (C16)
- Les Trois Termes, pelouse nord - → TTn (R82) (C16)
- Les Trois Termes, pelouse sud - → TTs (R81) (C16)
- Les Trois Termes (sud) - → TTs (R81) (C16)
- Les Trois Termes - Météo - → TTs (R81) (C16)
- Les Valettes (C10)
- Les Vendrains - → VE (R103) (C18)
- LH* - → LA (R118) (C12 et C14)
- LH1* - → VAc (R116) (C12 et C14)
- LH2* - → LA (R118) (C12 et C14)
- Listard (Pelouse sous le Chalet) - → LI (R41) (C12)
- Loubatière - → voir La Loubatière
- Laurdes (Notre-Dame-de-) - → NDL (R143) (C22)
- LJB* - → RA (R64) (C10)
- LSP* - → RA (R64) (C10)
- LSR* - → RA (R64) (C10)
- LS* - → SU (R11 à R13) (C10)
- LSU* - → SU (R11 à R13) (C10)
- LV* - → VE (R103) (C18)

M

- Malagrene (Haute combe de la) - → MGH (C16)
- Malaurène : Château-Vert - → MAC (C8)
- Malaurène : La Lume - → MLZ (C8)
- Malaurène : La Souane - → SAO (C8)
- Malaurène : La Tour (Crémossière) - → MAT (C8)
- Malaurène : Puchôler - → MAP (R4) (C8)
- Malaurène : Quartier La Camaud - → MAL (C8)
- Malaurène : Sainte-Anne, Le Basquet - → SA (R1) (C8)
- Malaurène : sentier au-dessus des papeteries - → AR (R7) (C9)
- Malaurène : sources du Grignon - → GR (R5) (C9)
- Malaurène (Route de Vaux) - → MTn (R2) (C8)
- Malaurène, Station I.N.R.A. - → MTn (R2) (C8)
- Maragyre (Haute combe de la) - → TSe (R61) (C10)
- Maraval (Basse combe de) - → MRb (R65) (C11)
- Maraval (Haute combe de), nord - → MRn (R67) (C11)
- Maraval (Haute combe de), pelouse nord - → MRn (R67) (C11)
- Maraval (Haute combe de), pelouse sud - → MRs (R66) (C11)
- Maraval (Haute combe de), sud - → MRs (R66) (C11)
- Margot (Haute combe de la Ferté de) - → FMb (C13 et C23)
- Massif des Cèdres - → MC (R112) (C14 et C18)
- Massif des Cèdres, clairière est - → MCe (C14)
- Mathieu (Tête) - → TM (R29) (C11)
- Mauvillat (C14)

Mazan : La Pinède → MP (C7)
 Mazanet (Combe de) → MZ (R106) (C18)
 MC* → ROn (R110) (C14 et C18) + ROs (R111) (C14 et C18)
 Milettes (Environs du Jas des) → MLT (C14)
 « Météo - Cédres » → ROs (R110) + ROs (R111) (C14 et C18)
 Michel (Les Prés de) (est) → PMs (R14) (C11)
 Michel (Les Prés de) (ouest) → PMs (C11)
 Milan (Basse combe de) → MBs (R88) (C16)
 Monieux : Coulet de Coudon → MCC (C28)
 Mont du Moustier (Combe de) → MM (R170) (C21 et C28)
 Mont Serein : bergerie de l'Avocat → AV (R39) (C11 et C12)
 Mont Serein, colline → SEs (R40) (C12)
 « Mont Serein, Combe de la Loustière (1475 m) » → LOs (R43) (C12)
 Mont Serein (Combe de) → MSs (R33) (C11)
 « Mont Serein, de la bergerie à la Combe des Orties » → SEs (R40) (C12)
 Mont Serein, doline → SEs (R40) (C12)
 Mont Serein (Haut valat de) → SEs (R38) (C12)
 Mont Serein, pelouse faisant face au chalet « Fen de Bois » → FB (R42) (C12)
 Mont Serein, pelouse nord → SEs (R26) (C12)
 Mont Serein, pelouse située sous le Chalet Liotard → LI (R41) (C12)
 Mont Serein, pelouse sud (colline) → SEs (R40) (C12)
 Mont Serein, station nord → SEs (R38) (C12)
 Mont Serein, station sud → SEs (R40) (C12)
 Mont Serein (Valat de), adret → MSs (R34) (C11)
 Mont Serein (Valat de), croisement, 1350 m → SEs (R38) (C12)
 Mont Serein (Valat de), nord → MSs (R34) (C11)
 Mont Serein (Valat de), sud → MSs (R32) (C11)
 Mont Serein (Valat de), ubac → MSs (R32) (C11)
 Mont Serein (Vallon de) → LOs (R43) (C12)
 Mont Serein (Vallon de), 1400 m → LOs (R43) (C12)
 Mont-Serein-Bergerie → AV (R39) (C11 et C12)
 Mont-Serein-Métis → LOs (R43) (C12)
 Montagne de Pland → PI (R53) (C9)
 Montagne de Pi-haut → PI (R53) (C9)
 Montagne de Pi-haut nord → PI (R55) (C9)
 « Montagne de Pi-Haut (= Pland) [NE] » → PI (R55) (C9)
 « Montagne de Pi-Haut (= Pland) [SW] » → PI (R53) (C9)
 Montagne de Pi-haut (sud) → PI (R53) (C9)
 « Montagne de Pi-haut (Sud de la) » → PI (R53) (C9)
 Montagne de Puy-Haut → PI (R53) (C9)
 Mouère (Jas de) → JM (R113) (C14)
 MR* → MRn (R67) (C11) et MRs (R96) (C11)
 MSM* → LOs (R43) (C12)

N

NE1* → GE (R145) (C24)
 NE2* → GO (R144) (C25)
 Notre-Dame-de-Lourdes (Contreforts de la Montagne d'Albion) → NDL (R143) (C22)
 Notre-Dame-de-Lourdes (près d'Aurel) → NDL (R143) (C22)
 NW1* → Malaucène, Chemin de Croix (contreforts du Château) (C8)
 NW2* → CC (R37) (C11)
 NW3* → MSs (R34) (C11)
 NW4* → MSs (R32) (C11)
 NW5* → TRh (R27) (C11)
 NW6* → OR (R46) (C12)
 NW7* → SR (R45) (C12)
 NW8* → AV (R39) (C11 et C12)

O

Origine (de la) Route du col du Comte → USs (R28) (C11)
 Orties (Combe des) → OR (R46) (C12)
 Oules (Entrée du Gour des) → GO (R144) (C25)

P

- P78* → PSJ (R50) (C9)
 PA* → PAs (R135) (C22)
 « Papeterie du Grosseau (Environ de la) » → AR (R7) (C9)
 Papeterie (du Grosseau) (Pelouse humide de la) → GR (R5) (C9)
 « Papeteries (Sentier au-dessus des) » (Malancène) → AR (R7) (C9)
 Parc-neige bas (Virage) → PTh (R15) (C11)
 Parc-neige haut (Virage) → GLhs (R16) (C11)
 Pas de la Cadrière (Pi-haut nord) → PC (R55) (C9)
 Petite-dioie de la Feugassotte → POF (C14 et C18)
 Pety (Lac du) → PTh (R79) (C16)
 Pety (Route du lac du) : Chamdeiralle → VCH (R80) (C16)
 Pavillon de Roland → PR (R88) (C14)
 Pavillon de Roland → PR (R88) (C14)
 PCL* → NPC (R142) (C28)
 PEh* → GLhs (R19) (C11)
 Pelouse face au chalet « Feu de Bois » (Mont Serein) → PTh (R42) (C12)
 Pelouse humide de la papeterie (du Grosseau) → GR (R5) (C9)
 Pelouse sous le Chalet Liotard → LJ (R41) (C12)
 Perrache (C13 et C14)
 Perrache (Environ de Jas de) → PP (R90) (C14)
 Perrache (Jas de) → JP (C14)
 Perrache (Les Pins Noirs de), est → PNe (R94) (C13)
 Perrache (Les Pins Noirs de), ouest → PNo (R93) (C13)
 Perrache (Plateau de) → PP (R90) (C14)
 Perrache (Plateau de), Les Cusses → CSS (R91) (C14)
 Perrigot (Haut valat de) → GLhs (R19) (C11)
 Perrigot (R.D. 974, à l'E du Vallat de) (branche médiane) → GLhs (R16) (C11)
 Perrigot (R.D. 974, à l'W du Vallat de) (branche médiane) → PTh (R15) (C11)
 « Perrigot (Route du col du Comte, Vallat de), 1125 m » → PTh (R29) (C11)
 Perrigot (Valat de), (pelouse) nord → PTh (R29) (C11)
 Perrigot (Valat de), (pelouse) sud → PTh (R15) (C11)
 Pétard (Combe du) → CPT (C12)
 Piaud (Montagne de) → PI (R53) (C9)
 « Piège lumineux de Bromefam (PL2) » → CGB (R54) (C9)
 « Pi-haut : La Pierre Drevie » → PD (R56) (C9)
 Pi-haut (Montagne de) → PI (R53) (C9)
 « Pi-Haut (Montagne de) (NE) » → PC (R55) (C9)
 Pi-haut (Montagne de) nord → PC (R55) (C9)
 Pi-haut (Montagne de) sud → PI (R53) (C9)
 « Pi-Haut (Montagne de) (SW) » → PI (R53) (C9)
 « Pi-haut (Sud de la Montagne de) » → PI (R53) (C9)
 « Pi-haut-sud » → PI (R53) (C9)
 Fischer (Cabanon de Félize) → MAP (R4) (C8)
 Fischer : cabanon de Félize → MAP (R4) (C8)
 PL2* → CGB (R54) (C9)
 Plaine de Chaux → CH (R70) (C11)
 Plaine de Chaux → CH (R70) (C11)
 Plaine de Chaux → CH (R70) (C11)
 Plaine de Choix → CH (R70) (C11)
 Plaine des Arméniens (Haute) → ER (R126) (C13)
 Plaine des Érémitiens (Haute) → ER (R126) (C13)
 Plaine des Érémitiens (Haute) → ER (R126) (C13)
 Plaine des Érémitiens (Haute) → ER (R126) (C13)
 Plateau de Perrache → PP (R90) (C14)
 Plateau de Perrache : Les Cusses → CSS (R91) (C14)
 Plateau des Abeilles → AB (R131) (C28 et C27)
 Plateforme (Deuxième) → voir Deuxième Plateforme
 Plateforme (Première) → voir Première Plateforme
 Plateforme (Seconde) → voir Seconde Plateforme
 Plâtrière du Grosseau → PL (R6) (C9)
 PNB* → PTh (R15) (C11)
 PNH* → GLhs (R16) (C11)
 Pointes (Bas vallon des) → VPh (C14)

Pointes (Vallon des) (C14)
 Portail Saint-Jean → PSJ (R50) (C9)
 « Potens 78 » → PSJ (R50) (C9)
 Poteaux (Les Deux) → CNn (R72) (C11) et CNs (R71) (C11)
 Poutres (Vallon des) → PO (R86) (C13)
 Pouzarquet, pelouse est → PZe (R52) (C9)
 Pouzarquet, pelouse ouest → PZe (R51) (C9)
 PP* → CSS (R91) (C14)
 PP* → PZe (R52) (C9) et PZe (R51) (C9)
 PPL* → PZe (R52) (C9) et PZe (R51) (C9)
 Prairie du Ventouret (Sommet) → CS (R75) (C12)
 « Pralong (Route du col du Corme, Vallat des), 1040 m » → PGs (R35) (C11)
 Pralong (Sentier reliant le Valat) au col du Contrat → CP (R40 et R46) (C12)
 Pralong (Valat des) nord → PGN (R36) (C11)
 Pralong (Valat des) sud → PGs (R36) (C11)
 Pralong (Valat des) (virage dans la combe) → PGs (R36) (C11)
 Pré-Long (L'Adret des) → PGN (R36) (C11)
 Pré-Long (Combe des) → PGs (R35) (C11)
 « Première Plateforme » → PZe (R52) (C9)
 « Première Plateforme » → PZe (R51) (C9)
 « Première Plateforme / Bota » → PZe (R52) (C9)
 « Première Plateforme / Cuges » → PZe (R52) (C9)
 « Première Plateforme / Piéges » → PZe (R52) (C9)
 Fuy-Haut (Montagne des) → PI (R53) (C9)
 PYN* → VCH (R90) (C16)
 PZ* → PZe (R52) (C9) et PZe (R51) (C9)

Q

Quartier La Canaud (Malacène) → MAL (C8)

R

« R.D. 974, à l'E du Vallat de Ferrigot (branche médiane) » → GLhs (R16) (C11)
 « R.D. 974, à l'W du Vallat de Ferrigot (branche médiane) » → FTs (R15) (C11)
 « R.D. 974, à 4 km de Sault (820 m) » → PAs (R135) (C22)
 « R.D. 974, à 6,7 km de Sault (890 m) » → LPR (R136) (C23)
 « R.D. 974 (1100 m) : Rochers des Rams, extrémité est » → MRn (R67) (C11)
 RAM* → RA (R64) (C10)
 Rams (Rochers des) → RR (R26) (C11)
 Rams (Environ des Rochers des) → MRn (R67) (C11)
 Rams (Environ des Rochers des) → USh (R28) (C11)
 Rams (R.D. 974, extrémité est des Rochers des) → MRn (R67) (C11)
 RCC* → RC (R27 à R37) (C11)
 RE* → REs (R138) (C23)
 Raboux (La Puits des) → FTS (R129) (C26)
 Reilhannette (C25)
 Rénelin (Environ du Jas des) → JR (R80) (C14)
 Réurgence du Grosseau (Abords de la) → GR (R51) (C9)
 « Reynard, à 9,5 km de Sault » → REs (R137) (C23) et REs (R136) (C23)
 Reynard (Chalet) → CHR (R97) (C13)
 Reynard, Ruines → REs (R137) (C23)
 « Reynard-Métis » → ER (R126) (C18)
 Ricufroid (De la station I.N.R.A. au) → MTs (R2) (C8)
 RM* → ER (R126) (C18)
 Rocher du Cirs (C27)
 Rochers de Cachillan (C11 et C16)
 Rochers des Rams → ER (R26) (C11)
 « Rochers des Rams (Environ des) » → MRn (R67) (C11)
 « Rochers des Rams (Environ des) » → USh (R28) (C11)
 « Rochers des Rams (Extrémité est, R.D. 974) » → MRn (R67) (C11)
 Rochers du Grosseau nord → RGs (R8) (C9)
 Rochers du Grosseau sud → RGs (R8) (C9)
 Roland (Collet des), pelouse nord → ROs (R110) (C14 et C18)
 Roland (Collet des), pelouse sud → ROs (R111) (C14 et C18)
 Roland (Combe des) (C14 et C15)

- Roland (Pavillon de) → PR (R88) (C14)
 Rolland → voir Roland
 Rossignol (Fontaine du) (C14)
 Rouge (Collet) → CR (R105) (C11 et C18)
 Rousseau (Cambre du Jas) → CJR (C23)
 Route de Vaux : chemin de Bertrand → MTh (R2) (C8)
 Route de Vaux : chemin de Darin → MTh (R3) (C8)
 Route de Vaux, de la station I.N.R.A. au Rieufrôid → MTh (R2) (C8)
 « Route de Vaux (Malautière) » → MTh (R3) (C8)
 « Route des Cèdres » → MC (R112) (C14 et C18)
 Route du col du Conte → RC (R27 à R37) (C11)
 « Route du col du Conte, jonction avec la D. 974 » → TRh (R27) (C11)
 Route du col du Conte, jonction sur la C.D. 974 → TRh (R27) (C11)
 Route du col du Conte, origine → USh (R28) (C11)
 « Route du col du Conte, Vallat de Perrigot, 1125 m » → PTh (R29) (C11)
 « Route du col du Conte, Vallat de Pralong (1040 m) » → PGs (R35) (C11)
 « Route du lac du Puty : Chandeiroilles » → VCH (R30) (C16)
 « Route Flasseau-La Gabelle, à 3 km de La Gabelle, 899 m » → CX (R110) (C30)
 « Route Flasseau-La Gabelle, à 6,5 km de La Gabelle, 766 m » → PET (R128) (C20)
 Route forestière des Cèdres / C.D. 974 (Jonction) → JFC (R87) (C14)
 Route Sauls-Chalet Reynard, à 6 km de Sauls → LPR (R136) (C23)

S

- S-6* → LPR (R136) (C23)
 Saint-Baudille (Domaine de) (C16)
 Saint-Baudille (Haute combe de) → SBh (R49) (C9)
 Sainte-Anne, Le Besquet (Malautière) → SA (R1) (C4)
 Sainte-Croix (Chapelle, sommet) → SCH (R76) (C12)
 Sainte-Marguerite → SM (C10)
 Saint-Estève (Environ de) → ES (R96) (C15 et C19)
 Saint-Jean (Environ du Portail) → PSJ (R50) (C9)
 Saint-Jean (Chapelle) → PTB (R129) (C13 et C20)
 Saint-Jean (Portail) → PSJ (R50) (C9)
 Saint-Jean-du-Désert (Chapelle) → PTB (R129) (C13 et C20)
 Saint-Vincent (Cime) → SV (R58) (C10)
 Sauls → SLT (C22)
 Sauls (R.D. 974, à 4 km de) (R29 m) → PAs (R125) (C22)
 Sauls (R.D. 974, à 6,7 km de) (890 m) → LPR (R136) (C23)
 Sauls (Reynard, à 9,5 km de) → REs (R137) (C23) et REs (R138) (C30)
 Sauls (Route Sauls-Chalet Reynard, à 6 km de) → LPR (R136) (C23)
 Sauls-de-Vauchuse → voir Sauls
 Sauls-4 → PAs (R125) (C22)
 Sauls-6 → LPR (R136) (C23)
 Sauls-9,5 → REs (R137) et REs (R138) (C23)
 Sauls-13 → EY (R139) (C23)
 Savollian : La Gendronne → GE (R145) (C24)
 SE* → AV (R39), PB (R42), FC (R44), LJ (R41), LOb (R43), SEs (R38), SEs (R40) et SR (R45) (tous carte 12)
 SE1* → PA (R134) (C22)
 SE2* → REs (R137) (C23)
 SE3* → GC (R140) (C23)
 SE 1350* → SEs (R38) (C12)
 SE-berg* → AV (R39) (C11 et C12)
 « Seconde Plateforme » → PT (R53) (C9)
 Secteur compris entre le sommet et le col des Tempêtes → SCT (R77) (C12) et SCTay (R78) (C12)
 SEL* → LJ (R41) (C12)
 « Sentier au-dessus des papeteries » (Malautière) → AR (R7) (C9)
 Sentier Contrat-Pralong → CP (R45 et R46) (C12)
 « Sentier Contrat-Pralong, combe des Orties (1300 m) » → OR (R46) (C12)
 Sentier de la Chapelle Saint-Jean-du-Désert → PTB (R129) (C13 et C20)
 Sentier menant à la Font-Fiole → FF (R24) (C12)
 Sentier reliant le cabane du Ventouret au (...) sommet → CS (R75) (C12)
 Sentier reliant le col du Contrat au Valat de Pralong → CP* (R45 et R46) (C12)
 Sentier reliant le Valat de Pralong au col du Contrat → CP (R45 et R46) (C12)
 Sentier Ventouret-sommet → CS (R75) (C12)

Serrières (Combe de) → SR (R45) (C12)
 Serrières (Eaviers du col du Contrat) → SR (R45) (C12)
 SOM* → SCH (R76), SCT (R77), SCTav (R78) et STu (R25) (sous carte 12)
 « Sommet, arête ouest » → CS (R75) (C12)
 Sommet : chapelle Sainte-Croix → SCH (R76) (C12)
 Sommet-col des Tempêtes → SCT (R77) (C12) et SCTav (R78) (C12)
 Sommet, pelouse située sous la table d'orientation nord → STu (R25) (C12)
 « Sommet, prairie du Ventouret » → CS (R75) (C12)
 Sommet (Sentier Ventouret) → CS (R75) (C12)
 « Sommet (Sous le), 1800 m (Hauts combe de la Loubatière) » → LOhs (C12)
 Sommet : table d'orientation nord → STu (R25) (C12)
 Source du Grasseau (Abords de la) → GR (R5) (C9)
 « Sources du Grasseau (Malouézie) » → GR (R5) (C9)
 Sourns (Hauts combe) → SOh (R124) (C12 et C14)
 Sourns (Hauts combe) → SOh (R20) (C12, C13 et C14)
 « Sous l'arête à l'ouest du sommet » → CS (R75) (C12)
 « Sous le sommet, 1800 m (Hauts combe de la Loubatière) » → LOhs (C12)
 Station I.N.R.A. (Ancienne) → PL (R6) (C9)
 « Station I.N.R.A. (De la) ou Rieufroid » → MTu (R2) (C8)
 « Station I.N.R.A. (Malouézie) » → MTu (R2) (C8)
 Station I.N.R.A. (Nouvelle) → MTu (R2) (C8)
 SU* → Suo (R12), SUu (R11), Suo (R11) et Suo (R13) (sous carte 10)
 « Sud de la Montagne de Pi-haut » → PI (R53) (C9)
 SW1* → LCLGB (R101) (C18)
 SW2* → VC (Vallon de Causillon) (C18)
 SW3* → BF (haas, 709 m) (R57) (C10)
 SW4* → BF (haut, 760 m) (R57) (C10)
 SW5* → PP (R90) (C14)
 SW6* → CHR (R97) (C13)
 SW7* → ER (R126) (C13)

T

Table d'orientation nord (Sommet, pelouse située sous la) → STu (R25) (C12)
 TE* → TEso (R59), TEso (R60), TEso (R61) et TEso (R62) (sous carte 10)
 TE-combe* → TEso (R61) (C10)
 TE-combe (sud)* → TEso (R61) (C10)
 TEM* → TE (R59 à R62) (C10)
 Tempêtes (Col des) → SCT (R77) (C12) et SCTav (R78) (C12)
 Temple (Jas du) → JT (R114) (C14)
 TE-nord, boisé* → TEso (R60) (C10)
 TE-nord, col* → TEso (R60) (C10)
 TE-nord, pelouse ouest* → TEso (R60) (C10)
 TE-parking* → TEso (R62) (C10)
 Terre à François → CH (R70) (C11)
 Terre François → CH (R70) (C11)
 Tête de Chœur → CH (R70) (C11)
 Tête de l'Émine → TE (R59 à R62) (C10)
 Tête de l'Émine, buxale → TEso (R62) (C10)
 Tête de l'Émine, combe → TEso (R61) (C10)
 « Tête de l'Émine, combe de la Marsguière » → TEso (R61) (C10)
 Tête de l'Émine, Nord boisé → TEso (R59) (C10)
 Tête de l'Émine Nord, col → TEso (R60) (C10)
 « Tête de l'Émine, Nord de la route, collet » → TEso (R60) (C10)
 « Tête de l'Émine, Nord de la route, secteur boisé » → TEso (R59) (C10)
 Tête de l'Émine nord, pelouse ouest → TEso (R60) (C10)
 Tête de l'Émine, parking → TEso (R62) (C10)
 Tête de l'Émine, pelouse à Baie → TEso (R62) (C10)
 Tête de l'Émine, pelouse nord-est → TEso (R59) (C10)
 Tête de l'Émine, pelouse nord-ouest → TEso (R60) (C10)
 Tête de l'Émine, pelouse sud-est → TEso (R61) (C10)
 Tête de l'Émine, pelouse sud-ouest → TEso (R62) (C10)
 « Tête de l'Émine : Sud de la route, parking » → TEso (R62) (C10)
 Tête du Fribouquet → TF (R63) (C10 et C17)
 Tête Mathieu → TM (R69) (C11)

Teyssenières (Vallon de) → FE (R107) (C16)
 TF* → CH (R30) (C11)
 Tomple (Jas du) → JT (R114) (C14)
 Touloubre (Le Four de) (C16)
 Touloubre (Vaux, bords du) → VX (C11)
 Touloubre (Vaux, gorges du), en amont du pont → VTL (C11)
 Trempe (Haute combe de) → TRh (R27) (C11)
 Trois Feux (Vallon des), au nord de la route → FAn (R123) (C12 et C14)
 Trois Feux (Vallon des), au sud de la route → FAs (R122) (C12 et C14)
 Trois Feux (Vallon des) nord → FAn (R123) (C12 et C14)
 Trois Feux (Vallon des), pelouse nord → FAn (R123) (C12 et C14)
 Trois Feux (Vallon des), pelouse ouest → FAo (R121) (C12 et C14)
 Trois Feux (Vallon des), pelouse sud → FAs (R122) (C12 et C14)
 3FN* → FAn (R123) (C12 et C14)
 3FS* → FAs (R122) (C12 et C14)
 TT* → TTa (R82) (C16) et TTb (R81) (C16)

U

Uciade (Haute combe de l') → USh (R28) (C11)

V

- Valères (Environs du Vallon des) est, 1520 m → BE (R117) (C12 et C14)
 - Valères (Vallon des) (branche E) → VAs (R116) (C12 et C14)
 Valères (Vallon des), branche est → VAs (R116) (C12 et C14)
 Valères (Vallon des), branche ouest → VAs (R115) (C12 et C14)
 - Valères (Vallon des) (branche W) → VAs (R115) (C12 et C14)
 Valères (Vallon des) est → VAs (R116) (C12 et C14)
 - Valères (Vallon des) est, 1520 m → BE (R117) (C12 et C14)
 Valères (Vallon des) ouest → VAs (R115) (C12 et C14)
 Valat de Chandeirilles → VCh (R80) (C16)
 Valat de Perrigot, (pelouse) nord → PTh (R29) (C11)
 Valat de Perrigot, (pelouse) sud → PTh (R15) (C11)
 Valat de Pralong (extrémité ouest de l'adret) → PGr (R36) (C11)
 Valat de Pralong nord → PGr (R36) (C11)
 Valat de Pralong (Sentier reliant le) au col du Centrot → CP (R45 et R46) (C12)
 Valat de Pralong sud → PGr (R35) (C11)
 Valat de Pralong (virage dans la combe) → PGr (R35) (C11)
 Valat du Mont Serein, adret → MSn (R34) (C11)
 - Valat du Mont Serein, croisement, 1360 m → SEs (R38) (C12)
 - Valat du Mont Serein nord → MSn (R34) (C11)
 - Valat du Mont Serein sud → MSs (R32) (C11)
 Valat du Mont Serein, ubac → MSs (R32) (C11)
 Valat (Le Grand) → OR (R46) (C12)
 Vallat → voir Valat
 Vallat de Perrigot (R.D. 974, à l'E du) (branche médiane) → GLhs (R16) (C11)
 Vallat de Perrigot (R.D. 974, à l'W du) (branche médiane) → PTh (R15) (C11)
 Vallat de Perrigot (Route du col du Centot), 1125 m → PTh (R29) (C11)
 Vallat de Pralong (Route du col du Centot), 1040 m → PGr (R35) (C11)
 Vallon de Calciaux → CA (R109) (C18)
 Vallon de Calciaux, bas → GP (R108) (C18)
 Vallon de Coudillon → VC (C18)
 Vallon de Fosseinière → FE (R107) (C16)
 Vallon de l'Enragade → LA (R118) (C12 et C14)
 Vallon de la Fougelette → POF (C18)
 Vallon de la Loubatière → LOb (R43) (C12)
 Vallon de L'Enragade → LA (R118) (C12 et C14)
 Vallon de Poutras → PO (R26) (C13)
 Vallon de Teyssenières → FE (R107) (C16)
 Vallon des Courmillons → VC (C18)
 Vallon des Pointes (C14)
 Vallon des Pointes (Bas) → VPb (C14)
 Vallon des Trois Feux (au nord de la route) → FAn (R123) (C12 et C14)
 Vallon des Trois Feux (au sud de la route) → FAs (R122) (C12 et C14)
 Vallon des Trois Feux (nord) → FAn (R123) (C12 et C14)

- Vallon des Trois Feux, pelouse nord → FA_n (R122) (C12 et C14)
 Vallon des Trois Feux, pelouse ouest → FA_o (R121) (C12 et C14)
 Vallon des Trois Feux, pelouse sud → FA_s (R122) (C12 et C14)
 « Vallon des Vabres (branche E) » → VA_e (R116) (C12 et C14)
 Vallon des Vabres, branche est → VA_e (R116) (C12 et C14)
 Vallon des Vabres, branche ouest → VA_o (R115) (C12 et C14)
 « Vallon des Vabres (branche W) » → VA_o (R115) (C12 et C14)
 Vallon des Vabres est → VA_e (R116) (C12 et C14)
 « Vallon des Vabres est, 1620 m [Environ du] » → BE (R117) (C12 et C14)
 Vallon des Vabres ouest → VA_o (R115) (C12 et C14)
 Vallon du Mont Serein → LO_h (R43) (C12)
 « Vallon du Mont Serein, 1400 m » → LO_h (R43) (C12)
 VC* → CA (R106) (C18)
 Vieux, bords du Toulouron → VX (C11)
 Vieux, gorges du Toulouron (au amont du pont) → VTL (C11)
 Vieux (Route de), chemin de Brémond → MT_h (R2) (C8)
 Vieux (Route de), chemin de Durin → MT_h (R3) (C8)
 VEN* → RC (R27 à R37) (C11)
 Ventouret (Cahane du), pelouse est [Bedoin] → CV_e (R74) (C12)
 Ventouret (Cahane du), pelouse ouest [Bedoin] → CV_o (R73) (C12)
 Ventouret (Chapelle du) [Aurel] → CHV (C23)
 Ventouret (Placé sud du) [Bedoin] → CS (R75) (C12)
 Ventouret (Haute combe du) [Aurel] → HCV (C23)
 Ventouret (Sommet, prairie du) [Bedoin] → CS (R75) (C12)
 Ventouret-sommet (sentier) [Bedoin] → CS (R75) (C12)
 Verdolier (Carbe de) (C23)
 VF* → FE (R107) (C18)
 Villers-sur-Auxon (C26)
 Virage pare-neige bas → PT_h (R15) (C11)
 Virage pare-neige haut → GL_h (R16) (C11)
 VPNE* → PT_h (R15) (C11)
 VPNEH* → GL_h (R16) (C11)
 VVo* → VA_e (R116) (C12 et C14)
 VVo* → VA_o (R115) (C12 et C14)

ANNEXE 2

Calendrier des prospections

Seules sont prises en compte dans le calendrier qui suit les prospections spécialement effectuées entre 1972 et 1993 dans le cadre du présent travail.

Les stations sont énumérées selon l'ordre alphabétique des abréviations qui leur ont été attribuées (*cf.* tableau III) ; pour chacune d'entre elles, les dates des prospections se succèdent selon l'ordre chronologique. Les prospections nocturnes effectuées à l'aide d'un piège lumineux sont repérées par les abréviations « VM » (= lampe à vapeur de mercure) ou « L » (= source lumineuse d'un autre type), placées entre parenthèses à la suite de la date correspondante.

AB. Les Abeilles

29-IX-1975 ; 23-VIII-1976 ; 26-VIII-1976.

AR. Les Arénées (carrière)

15-VII-1972 ; 16-VII-1972 ; 19-VII-1972 ; 22-VII-1972 ; 13-X-1989 ; 24-X-1989 ; 26-IV-1990 (VM) ; 3-V-1991.

AV. Mont Serein : bergerie de l'Avocat

8-VII-1975 ; 5-VIII-1975 ; 17-V-1976 ; 15-VII-1976 ; 4-VII-1989 ; 9-X-1986 ; 22-X-1989 ; 25-X-1989 ; 9-VIII-1993.

BA. La Baume

5-VI-1975 ; 11-V-1976 ; 6-VIII-1976 ; 11-X-1978 (VM) ; 16-IV-1981 ; 13-X-1989 ; 29-IV-1990 (VM).

BB. Bedoin - Bélézy

9-X-1986.

BC. La Baume de Cha

7-VI-1975 ; 20-VI-1975 ; 3-VII-1975 ; 22-VII-1975 ; 7-VIII-1975 ; 13-VIII-1975 ; 10-IX-1975 ; 12-V-1976 ; 13-VII-1976 ; 9-X-1978 (VM) ; 9-X-1986.

BE. Bérard

7-X-1978 (VM) ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

BF. Combe de Bramafam

27-VII-1972 ; 22-IX-1975 ; 13-VII-1976 ; 29-VII-1976 ; 8-VII-1981.

BG. Bergerie de la Grave (y compris la combe de la Grave)

26-VII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 4-IX-1975 ; 5-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 13-VIII-1985 ; 9-X-1986 ; 21-X-1989.

BR. La Brûlade

30-VIII-1975 ; 25-IX-1975 ; 3-X-1975 ; 19-VIII-1976.

BRT. Brantes

1-VIII-1976.

BSC. Besouce

25-X-1989.

BT. Combe du Bâtiment

12-X-1976 (VM) ; 9-X-1989 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

CA. Vallon de Cabriolas

20-VII-1975 ; 4-IX-1975 ; 21-VIII-1976 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

CC. Col du Comte

29-VII-1972 ; 30-VII-1972 ; 28-VI-1975 ; 29-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 17-VII-1975 ; 21-IX-1975 ; 28-V-1976 ; 3-VIII-1976 ; 10-VIII-1978 ; 7-VII-1980 ; 13-VII-1980 ; 19-VII-1980 ; 17-VII-1986 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

CER. Combe de l'Hermitage (Villes-sur-Auzon/Gorges de la Nesque)

16-VII-1980.

CF. La Croix de Fer

29-IX-1975 ; 26-VIII-1976.

CFab. Basse combe de la Font d'Angiou

19-VII-1980 ; 20-VII-1980 ; 17-VII-1986.

CGB. Combe du Grand Barbeiroi

27-IX-1978 (VM) ; 9-X-1989 (VM) ; 10-X-1989 ; 10-X-1989 (VM) ; 11-X-1989 (VM) ; 12-X-1989 ; 12-X-1989 (VM) ; 13-X-1989 (VM) ; 14-X-1989 ; 14-X-1989 (VM) ; 15-X-1989 (VM) ; 16-X-1989 ; 16-X-1989 (VM) ; 17-X-1989 ; 17-X-1989 (VM) ; 18-X-1989 (VM) ; 19-X-1989 ; 21-X-1989 (VM) ; 22-X-1989 (VM) ; 23-X-1989 (VM) ; 24-X-1989 (VM) ; 25-X-1989 (VM) ; 15-III-1990 au 18-IV-1990 (VM) ; 19-IV-1990 ; 19-IV-1990 (VM) ; 20-IV-1990 ; 20-IV-1990 (VM) ; 21-IV-1990 (VM) ; 23-IV-1990 ; 24-IV-1990 (VM) ; 25-IV-1990 ; 25-IV-1990 (VM) ; 26-IV-1990 ; 26-IV-1990 (VM) ; 27-IV-1990 ; 27-IV-1990 (VM) ; 28-IV-1990 (VM) ; 29-IV-1990 (VM) ; 30-IV-1990 (VM) ; 1-V-1990 (VM) ; 3-V-1990 (VM) ; 3-V-1990 (VM) ; 4-V-1990 (VM) ; 5-V-1990 (VM) ; 6-V-1990 (VM) ; 7-V-1990 (VM) ; 8-V-1990 (VM) ; 9-V-1990 (VM) ; 10-V-1990 (VM) ; 11-V-1990 (VM) ; 12-V-1990 ; 12-V-1990 (VM) ; 13-V-1990 ; 13-V-1990 (VM) ; 14-V-1990 (VM) ; 15-V-1990 (VM) ; 16-V-1990 (VM) ; 17-V-1990 au 20-VI-1990 (VM) ; 21-IV-1991 (VM).

CH. Plaine de Chauva

26-VI-1975 ; 30-VIII-1975 ; 21-VIII-1976.

CHR. Chalet-Reynard

7-VI-1975.

CL. Le Claux

29-V-1976 ; 29-IX-1978 ; 12-X-1989 ; 14-X-1989 ; 2-V-1990 (VM).

CMS. Combe du Mont Serein

29-VII-1972 ; 30-VII-1972 ; 27-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 7-VII-1980 ; 25-VII-1980 (L) ; 17-VII-1986 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

CNn. Cachillan, pelouse nord

3-VI-1975 ; 27-VI-1975 ; 8-VIII-1975 ; 12-VIII-1975 ; 21-VIII-1975 ; 26-VIII-1975 ; 30-VIII-1975 ; 18-V-1976 ; 27-V-1976 ; 29-V-1976 ; 14-VII-1976 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

CNs. Cachillan, pelouse sud

3-VI-1975 ; 27-VI-1975 ; 8-VIII-1975 ; 12-VIII-1975 ; 26-VIII-1975 ; 18-V-1976 ; 27-V-1976 ; 29-V-1976 ; 14-VII-1976 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

COC. Chalet Reynard : Le Cocadis

4-VII-1980 ; 25-X-1989.

CP. Sentier reliant le col du Contrat au Valat de Pralong

9-VII-1975 ; 7-VII-1976.

CPT. Combe du Pétard

9-VII-1975 ; 16-VII-1976.

CR. Collet Rouge

13-VIII-1975 ; 19-IX-1975 ; 7-VIII-1976.

CS. Sentier reliant la cabane du Ventouret au dernier virage à l'ouest avant le sommet

14-VIII-1973 ; 16-VIII-1973 ; 10-VII-1975 ; 10-VII-1975 (VM) ; 13-VII-1975 ; 26-V-1976 ; 4-VIII-1976 ; 13-VIII-1986 ; 22-X-1989.

CSS. Plateau de Perrache : Les Casses

19-VII-1980 ; 20-VII-1980 ; 8-VII-1981 ; 17-VII-1986.

CVe. Cabane du Ventouret, pelouse est

21-VIII-1975 ; 26-V-1976 ; 4-VIII-1976 ; 20-VIII-1978.

CVo. Cabane du Ventouret, pelouse ouest

21-VIII-1975 ; 26-V-1976 ; 4-VIII-1976 ; 20-VIII-1978.

CX. La Croix

29-IX-1975 ; 26-VIII-1976.

ER. Haute plaine des Érémitans

8-VII-1975 ; 5-X-1975 ; 31-VIII-1976 ; 9-X-1986.

EY. Les Eymes

29-IX-1975.

FAn. Vallon des Trois Faux, pelouse nord

4-IX-1975 ; 9-X-1986 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

FAo. Vallon des Trois Faux, pelouse ouest

9-X-1986 ; 5-X-1989 (VM) ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

FAs. Vallon des Trois Faux, pelouse sud

4-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 5-VII-1980 ; 6-VII-1980 ; 9-X-1986 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

FB. Pelouse face au chalet « Feu de Bois » (Mont Serein)

17-VIII-1975 ; 15-VII-1976.

FC. La Font du Contrat (Col du Contrat)

16-VII-1975 ; 17-V-1976 ; 9-X-1986 ; 15-V-1990 ; 11-VII-1990 ; 13-VIII-1993.

FE. Vallon de Fessonnière

13-VIII-1975 ; 16-VIII-1975 ; 8-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 7-VIII-1976 ; 9-X-1986.

FF. Sentier menant à la Font-Fiole

30-VII-1976 ; 20-VIII-1976.

FG. Fontaine de la Grave

10-VII-1975 ; 28-VIII-1975 ; 4-IX-1975 ; 14-VII-1976 ; 4-VII-1980 ; 6-VII-1980 ; 13-X-1989 ; 29-X-1989 ; 11-VII-1990.

FI. Combe Fiole

10-VII-1975 ; 13-VII-1975 ; 6-X-1975 ; 9-X-1986 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

FLC. Flassan : environs de la Croix de Collet

7-VII-1981 ; 11-VII-1981 ; 2-V-1991.

FS. Environs de la Ferme Sorbier (Les Gros)

14-X-1989.

FTB. Font Breyguette (sentier de la Chapelle Saint-Jean)

20-VII-1990.

GB. Les Gravières Blancs

9-X-1986.

GC. Les Grandes Côtes

29-IX-1975.

GE. La Gendronne (Savoillans)

1-VIII-1976.

GLA. Adret de la Combe des Glacières

23-VII-1972 ; 24-VII-1972 ; 27-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 7-VII-1980 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

GLC. Carrière de la Combe des Glacières (route du col du Comte)

23-VII-1972 ; 24-VII-1972 ; 27-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 7-VII-1980 ; 13-VIII-1985 ; 5-X-1989 (VM) ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

GLho. Haute combe des Glacières, branche ouest

5-IX-1975.

GLhs. Haute combe des Glacières, branche sud-ouest

3-VII-1975 ; 30-VIII-1975 ; 28-V-1976 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

GM. Les Gamettes

9-VII-1975 ; 16-VII-1976.

GO. Entrée du Gour des Oules

1-VIII-1976.

GP. Les Grands Pins de Cabriolas

9-X-1986.

GR. Abords de la Source du Groseau

10-IX-1975 ; 18-VIII-1976 ; 13-X-1978 (VM) ; 27-IV-1990 (L).

JM. Jas du Mourre

4-VI-1975 ; 5-VI-1975 ; 19-VI-1975 ; 5-VII-1975 ; 14-VIII-1975 ; 10-IX-1975 ; 24-VII-1976.

JT. Jas du Temple

17-VIII-1975 ; 19-IX-1975.

LA. Vallon de l'Enrageade

20-VI-1975 ; 8-VIII-1975 ; 27-VIII-1975 ; 18-V-1976 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

LB. La Bigaude

3-X-1978 ; 6-X-1978.

LCh. Haute combe de la Canaud

19-VII-1980 ; 20-VII-1989 ; 17-VII-1986.

LCL. Les Clops

9-X-1986.

LI. Pelouse sous le Chalet Liotard

19-VII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 12-IX-1975 ; 15-VII-1976 ; 23-VII-1980 ; 22-X-1989 ; 9-VIII-1990.

LOb. Basse combe de la Loubatière (Vallon du Mont Serein)

3-VI-1975 ; 7-VI-1975 ; 26-VI-1975 ; 18-VII-1975 ; 26-VIII-1975 ; 6-IX-1975 ; 13-VII-1976 ; 29-IX-1978 (VM) ; 13-VII-1980 ; 8-VII-1981.

LOhe. Haute combe de la Loubatière, pelouse est

30-VII-1976.

LOho. Haute combe de la Loubatière, pelouse ouest

30-VII-1976.

LOhs. Haute combe de la Loubatière, pelouse sud

8-X-1978 (VM).

LPR. Les Porchiés

29-IX-1975.

MAL. Malaucène : quartier La Canaud

1-V-1990 ; 11-V-1990.

MAP. Malaucène : Pioch(i)er

26-IX-1978 ; 26-IX-1978 (L) ; 27-IX-1978 (L) ; 30-IX-1978 (VM) ; 2-X-1978 (L) ; 3-X-1978 (L) ; 4-X-1978 (L) ; 5-X-1978 (L) ; 6-X-1978 (L) ; 9-X-1978 (L) ; 10-X-1978 (L) ; 12-X-1978 (L) ; 13-X-1978 (L) ; 15-X-1978 (L).

Mib. Basse combe de Milan

16-V-1976 ; 23-V-1976 ; 12-VIII-1976 ; 29-IX-1978 ; 4-X-1978 (VM) ; 17-VII-1981 (VM).

MLT. Environs du Jas des Mélettes

26-X-1989.

MLZ. Malaucène : La Lauze

12-V-1976.

MM. Combe du Mont du Moustier

12-VII-1989.

MRb. Basse combe de Maraval

17-VI-1975 ; 18-VIII-1976.

MRn. Haute combe de Maraval, pelouse nord

17-VI-1975 ; 26-VI-1975 ; 11-VII-1975 ; 14-VII-1975 ; 4-VIII-1975 ; 5-VIII-1975 ; 20-IX-1975 ; 29-V-1976 ; 31-VII-1976 ; 18-X-1989.

MRs. Haute combe de Maraval, pelouse sud

19-VII-1972 ; 21-VII-1972 ; 15-VI-1975 ; 17-VI-1975 ; 21-VI-1975 ; 25-VI-1975 ; 11-VIII-1975 ; 5-VIII-1975 ; 30-VIII-1975 ; 20-IX-1975 ; 18-V-1976 ; 23-V-1976 ; 13-VII-1976 ; 18-VIII-1976 ; 6-X-1978 (VM) ; 5-VII-1980 ; 18-X-1989 ; 15-V-1990.

MSn. Route du Col du Comte : Valat du Mont Serein, adret

29-VII-1972 ; 30-VII-1972 ; 26-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 21-IX-1975 ; 3-VIII-1976 ; 7-VII-1980 ; 25-VII-1980 (L) ; 17-VII-1986 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990 ; 12-VIII-1990.

MSs. Route du Col du Comte : Valat du Mont Serein, ubac

29-VII-1972 ; 30-VII-1972 ; 27-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 21-IX-1975 ; 3-VIII-1976 ; 7-VII-1980 ; 25-VII-1980 (L) ; 17-VII-1986 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

MTn. La Malaubière nord (route de Veaux : chemin de Brémont)

19-VII-1972 ; 29-VII-1972 ; 4-VI-1975 (L) ; 5-VI-1975 (L) ; 6-VI-1975 (L) ; 7-VI-1975 (L) ; 8-VI-1975 (L) ; 9-VI-1975 (L) ; 10-VI-1975 (L) ; 11-VI-1975 (L) ; 12-VI-1975 (L) ; 13-VI-1975 (L) ; 14-VI-1975 (L) ; 16-VI-1975 (L) ; 18-VI-1975 (L) ; 20-VI-1975 (L) ; 22-VI-1975 (L) ; 23-VI-1975 (L) ; 25-VI-1975 (L) ; 26-VI-1975 ; 26-VI-1975 (L) ; 27-VI-1975 (L) ; 5-VII-1975 (L) ; 17-VII-1975 ; 28-VII-1975 ; 9-VIII-1975 (L) ; 17-VIII-1975 ; 24-VIII-1975 ; 28-VIII-1975 ; 10-IX-1975 ; 16-IX-1975 ; 13-V-1976 ; 19-V-1976 ;

29-V-1976 ; 17-VII-1976 ; 25-VIII-1976 ; 26-IX-1978 (VM) ; 2-X-1978 ; 5-X-1978 (VM) ; 9-X-1978 (VM) ; 12-X-1978 (VM) ; 13-X-1978 (VM) ; 14-X-1978 (VM) ; 6-VII-1980 ; 30-VII-1980 ; 4-X-1989 ; 4-X-1989 (VM) ; 5-X-1989 ; 6-X-1989 (VM) ; 8-X-1989 (VM) ; 10-X-1989 (VM) ; 11-X-1989 (VM) ; 12-X-1989 (L) ; 13-X-1989 (VM) ; 15-X-1989 (VM) ; 17-X-1989 (VM) ; 18-X-1989 (VM) ; 21-X-1989 (VM) ; 22-X-1989 (VM) ; 23-X-1989 (VM) ; 24-X-1989 (VM) ; 25-X-1989 (VM) ; 26-X-1989 ; 19-IV-1990 (VM) ; 21-IV-1990 ; 21-IV-1990 (VM) ; 23-IV-1990 (VM) ; 24-IV-1990 (VM) ; 25-IV-1990 ; 25-IV-1990 (VM) ; 27-IV-1990 ; 27-IV-1990 (VM) ; 28-IV-1990 (VM) ; 29-IV-1990 (VM) ; 30-IV-1990 (VM) ; 1-V-1990 (VM) ; 2-V-1990 (VM) ; 3-V-1990 (VM) ; 4-V-1990 (VM) ; 5-V-1990 (VM) ; 6-V-1990 (VM) ; 8-V-1990 (VM) ; 10-V-1990 (VM) ; 12-V-1990 (VM) ; 15-V-1990 (VM).

MTs. La Malaubièrre sud (route de Veaux : chemin de Darin, La Rouyère)

20-VII-1972 ; 21-VII-1972 ; 14-VIII-1973 ; 15-VIII-1973 ; 16-VIII-1973 ; 23-VI-1975 ; 24-VI-1975 ; 26-VI-1975 (L) ; 17-VII-1975 ; 18-VII-1975 ; 1-VIII-1975 ; 6-VIII-1975 ; 7-VIII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 15-VIII-1975 ; 17-VIII-1975 ; 21-VIII-1975 ; 28-VIII-1975 ; 13-IX-1975 ; 28-IX-1975 ; 12-VIII-1976.

MZ. Combe de Mazanet

20-VI-1975 ; 8-IX-1975 ; 28-VII-1976 ; 9-X-1988.

NDL. Notre-Dame de Lourdes (près d'Aurel)

29-IX-1975 ; 1-VIII-1976 ; 23-VIII-1976.

OR. Combe des Orties

9-VII-1975 ; 16-VII-1976.

PA. Environs de la ferme Pascal, pelouse nord

29-IX-1975.

Pas. Environs de la ferme Pascal, pelouse sud

29-IX-1975.

PC. Pas de la Cadière (Pi-haut nord)

26-VII-1972 ; 27-VII-1972 ; 28-VII-1972 ; 9-VI-1974 au 16-VII-1974 (VM) ; 14-VI-1975 ; 18-VI-1975 ; 21-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 30-VII-1975 ; 13-IX-1975 ; 2-X-1975 ; 8-IV-1975 au 11-VII-1975 (VM) ; 11-V-1976 (2 relevés) ; 24-V-1976 ; 29-V-1976 (VM) ; 29-VII-1976 ; 26-IX-1978 ; 30-IX-1978 ; 10-X-1988.

PD. La Pierre Droite (Pi-haut)

26-IX-1978 (VM) ; 27-IX-1978 (VM) ; 28-IX-1978 (VM) ; 29-IX-1978 (VM) ; 30-IX-1978 ; 30-IX-1978 (VM) ; 1-X-1978 (VM) ; 2-X-1978 (VM) ; 3-X-1978 (VM) ; 8-X-1978 (VM) ; 13-X-1978 (VM).

PEY. La Peyrière

29-IX-1975 ; 23-VIII-1976 ; 26-VIII-1976.

PGn. Route du Col du Comte : Valat de Pralong (extrémité ouest de Padret)

29-VII-1972 ; 30-VII-1972 ; 17-VIII-1973 ; 6-VII-1975 ; 13-VII-1975 ; 21-IX-1975 ; 3-VIII-1976 ; 7-VII-1980 ; 13-VII-1980 ; 19-VII-1980 ; 25-VII-1980 (L) ; 8-VII-1981 ; 17-VII-1986 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

PGs. Route du Col du Comte : Valat de Pralong (virage dans la combe)

29-VII-1972 ; 30-VII-1972 ; 17-VIII-1973 ; 28-VI-1975 ; 6-VII-1975 ; 13-VII-1975 ; 21-IX-1975 ; 3-VIII-1976 ; 12-X-1978 (VM) ; 7-VII-1980 ; 13-VII-1980 ; 19-VII-1980 ; 25-VII-1989 (L) ; 8-VII-1981 ; 17-VII-1986 ; 25-X-1989 ; 11-VII-1990.

PI. Montagne de Pi-haut (sud)

30-VII-1975 ; 3-IX-1975 ; 25-IX-1975 ; 14-V-1976 ; 26-VII-1976 ; 30-IX-1978 ; 12-X-1989.

PL. Plâtrière du Groseau

29-VII-1972 (L) ; 26-VII-1972 ; 27-VII-1972.

PMo. Les Prés de Michel (ouest)

15-V-1990.

PNe. Les Pins Noirs de Perrache (est)

25-X-1989.

PNo. Les Pins Noirs de Perrache (ouest)

25-X-1989.

PO. Vallon de Poutras

7-VI-1975 ; 25-X-1989.

POF. Patte-d'Oie de la Fougassette

9-X-1986 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

PP. Plateau de Perrache

7-VI-1975 ; 8-VII-1975 ; 25-X-1989.

PR. Pavillon de Roland

7-VI-1975.

PSJ. Portail Saint-Jean

19-VII-1972 ; 14-VIII-1973 (VM) ; 13-VI-1975 ; 23-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 15-VII-1975 ; 29-VII-1975 ; 10-IX-1975 ; 2-X-1975 ; 13-V-1976 ; 25-VII-1976 ; 2-X-1978 (L) ; 18-X-1989 ; 19-IV-1990.

PTn. Valat de Perrigot (nord)

23-VII-1972 ; 24-VII-1972 ; 27-VI-1975 ; 13-VII-1975 ; 7-VII-1980 ; 25-X-1989.

PTs. Valat de Perrigot (sud)

21-VIII-1975 ; 26-VIII-1975 ; 17-V-1976 ; 28-VII-1976.

PYs. Lac du Paty

9-VIII-1976 ; 11-VIII-1976.

PZe. Pouzaraque (La Pouzarade), pelouse est

5-VI-1975 ; 20-VI-1975 ; 23-VI-1975 ; 27-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 29-VII-1975 ; 3-IX-1975 ; 28-IX-1975 ; 14-V-1976 ; 18-V-1976 ; 24-V-1976 ; 28-V-1976 ; 29-V-1976 ; 26-VII-1976 ; 26-IX-1978 ; 29-IX-1978 ; 30-IX-1978 ; 4-X-1989 ; 12-X-1989 ; 26-X-1989 ; 13-V-1990.

PZo. Pouzaraque (La Pouzarade), pelouse ouest

5-VI-1975 ; 20-VI-1975 ; 23-VI-1975 ; 27-VI-1975 ; 28-VI-1975 ; 25-IX-1975 ; 26-IX-1978 ; 29-IX-1978 ; 30-IX-1978 ; 6-X-1978 ; 26-X-1989 ; 6-V-1990 (VM).

RA. Les Ramayettes

19-VII-1972 ; 14-VIII-1973 (VM) ; 8-VI-1975 ; 17-VI-1975 ; 21-VI-1975 ; 4-VIII-1975 ; 26-IX-1975 ; 25-IX-1975 ; 25-X-1989.

REe. Les Reynards (maison forestière), pelouse est

29-IX-1975.

REo. Les Reynards (maison forestière), pelouse ouest

29-IX-1975.

RGs. Rochers du Groseau sud (= « Les Abricots »)

13-V-1976 ; 6-X-1978.

ROn. Collet de Roland, pelouse nord

4-VI-1975 ; 7-VI-1975 ; 19-VI-1975 ; 14-VIII-1975 ; 30-IX-1975 ; 12-V-1976 ; 24-VII-1976.

ROs. Collet de Roland, pelouse sud

4-VI-1975 ; 7-VI-1975 ; 19-VI-1975 ; 14-VIII-1975 ; 30-IX-1975 ; 12-V-1976 ; 24-VII-1976.

RR. Rochers des Rams

5-VIII-1975 ; 20-IX-1975 ; 31-VII-1976.

SCH. Sommet : Chapelle Sainte-Croix

21-VIII-1975 ; 27-VIII-1975 ; 25-V-1976 ; 30-VII-1976 ; 22-X-1989.

SCT. Secteur compris entre le sommet et le col des Tempêtes

27-VIII-1975 ; 28-VIII-1975 ; 30-VII-1976 ; 22-X-1989 ; 25-X-1989 ; 9-VIII-1993 ; 13-VIII-1993.

SCTav. Pelouse à *Avena setacea* de la station précédente

27-VIII-1975 ; 28-VIII-1975 ; 30-VII-1976 ; 22-X-1989 ; 25-X-1989 ; 9-VIII-1993 ; 13-VIII-1993.

SEn. Haut valat du Mont Serein (Mont Serein, pelouse nord)

26-VIII-1975 ; 15-VII-1976 ; 4-VII-1989 ; 23-X-1989.

SEs. Mont Serein (pelouse sud), colline

8-VII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 17-V-1976 ; 15-VII-1976 ; 11-VIII-1976 ; 9-X-1986 ; 22-X-1989 ; 25-X-1989 ; 9-VIII-1993.

SLT. Sault

1-VIII-1976.

SOB. Basse combe Sourne

4-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 15-VII-1976 ; 9-X-1986 ; 21-X-1989.

SOH. Haute combe Sourne

28-VIII-1975 ; 6-X-1975 ; 14-VII-1976 ; 22-X-1989.

SR. Serrières (environs du Col du Contrat)

9-VII-1975 ; 16-VII-1976.

STn. Sommet ; table d'orientation nord

27-VIII-1975 ; 28-VIII-1975 ; 30-VII-1976 ; 23-X-1989 ; 25-X-1989 ; 9-VIII-1993 ; 13-VIII-1993.

SUe. Le Suelh, pelouse est (sèche)

9-VI-1975 ; 18-VI-1975 ; 2-VII-1975 ; 30-VII-1975 ; 22-IX-1975 ; 14-V-1976 ; 29-VII-1976 ; 9-VII-1989 ; 16-X-1989.

SUn. Le Suelh, pelouse nord

1-X-1976 (VM) ; 5-VII-1980 ; 9-VII-1980 ; 16-X-1989.

SUo. Le Suelh, pelouse ouest (humide)

9-VI-1975 ; 18-VI-1975 ; 2-VII-1975 ; 30-VII-1975 ; 16-X-1989.

SUs. Le Suelh, pelouse sud (sèche)

9-VI-1975 ; 18-VI-1975 ; 9-VII-1975 ; 30-VII-1975 ; 4-VIII-1975 ; 29-IX-1975 ; 14-V-1976 ; 29-VII-1976 ; 9-VII-1989 ; 16-X-1989.

SV. Cime Saint-Vincent

6-VI-1975 ; 6-VII-1975 ; 14-V-1976 ; 26-IX-1976 ; 17-X-1989.

TEne. Tête de l'Émine, pelouse nord-est (boisée)

6-VI-1975 ; 17-VI-1975 ; 14-VII-1975 ; 15-VII-1975 ; 17-VII-1975 ; 31-VII-1975 ; 1-VIII-1975 ; 18-IX-1975 ; 2-X-1975 ; 26-V-1976 ; 4-VIII-1976 ; 17-X-1989 ; 25-X-1989.

TEno. Tête de l'Émine, pelouse nord-ouest (col)

19-VII-1972 ; 6-VI-1975 ; 17-VI-1975 ; 14-VII-1975 ; 15-VII-1975 ; 17-VII-1975 ; 1-VIII-1975 ; 2-VIII-1975 ; 18-IX-1975 ; 2-X-1975 ; 26-V-1976 ; 4-VIII-1976 ; 6-VIII-1976 ; 19-IV-1981 ; 17-X-1989 ; 25-X-1989.

TEse. Tête de l'Émine, pelouse sud-est (combe)

6-VI-1975 ; 17-VI-1975 ; 6-VII-1975 (2 relevés) ; 14-VII-1975 ; 15-VII-1975 ; 17-VII-1975 ; 2-VIII-1975 ; 18-IX-1975 ; 2-X-1975 ; 14-V-1976 ; 26-V-1976 ; 6-VIII-1976 ; 17-X-1989 ; 25-X-1989.

TEso. Tête de l'Émine, pelouse sud-ouest (buxaie)

6-VI-1975 ; 17-VI-1975 ; 6-VII-1975 ; 14-VII-1975 ; 15-VII-1975 ; 17-VII-1975 ; 31-VII-1975 ; 18-IX-1975 ; 19-IX-1975 ; 2-X-1975 ; 11-V-1976 ; 14-V-1976 ; 26-V-1976 ; 29-V-1976 ; 6-VIII-1976 ; 26-IX-1976 ; 2-X-1978 (VM) ; 5-VII-1989 ; 17-X-1989 ; 25-X-1989 ; 1-V-1990 (VM).

TF. Tête du Fribouquet

6-VI-1975 ; 6-VII-1975 ; 31-VII-1975 ; 19-IX-1975 ; 1-VIII-1976 ; 26-IX-1976 ; 17-X-1989.

TM. Tête Mathieu

26-VI-1975 ; 30-VIII-1975 ; 3-X-1975 ; 19-VIII-1976.

TRh. Route du Col du Comte : haute combe de Trempe

19-VII-1972 ; 28-VI-1975 ; 17-V-1976 ; 7-VII-1980 ; 25-X-1989.

TTn. Les Trois Termes (pelouse nord)

4-VI-1975 (2 relevés) ; 10-VI-1975 ; 20-VI-1975 ; 6-VII-1975 ; 29-VII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 9-VIII-1975 ; 8-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 15-V-1976 ; 19-V-1976 ; 23-V-1976 ; 18-VII-1976 ; 29-IX-1978 ; 18-IV-1981 ; 21-IV-1990 ; 23-IV-1990 ; 14-V-1990.

TTs. Les Trois Termes (pelouse sud)

29-VII-1975 ; 8-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 15-V-1976 ; 19-V-1976 ; 23-V-1976 ; 13-VII-1976 ; 29-IX-1978 ; 10-X-1978 (VM) ; 5-X-1989 ; 10-X-1989 ; 26-X-1989 ; 23-IV-1990 ; 30-IV-1990 (VM) ; 4-V-1990 (VM) ; 14-V-1990.

USH. Route du col du Comte : Haute combe de l'Uclade

23-VII-1972 ; 24-VII-1972 ; 13-VII-1975 ; 21-IX-1975 ; 3-VIII-1976 ; 7-VII-1980 ; 25-X-1989.

VAe. Vallon des Vabres, branche est

28-VII-1975 ; 8-VIII-1975 ; 30-VIII-1975 ; 21-VII-1976 ; 9-X-1986 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

V Ao. Vallon des Vabres, branche ouest

28-VII-1975 ; 5-IX-1975 ; 6-X-1975 ; 24-V-1976 ; 26-V-1976 ; 21-VII-1976 ; 5-VII-1980 ; 6-VII-1980 ; 7-VII-1980 ; 13-VIII-1985 ; 9-X-1986 ; 13-X-1989 ; 21-X-1989.

VCH. Valat de Chandeirrolles

11-VII-1980.

VE. Les Vendrans

13-VI-1975 ; 20-VI-1975 ; 3-VII-1975 ; 22-VII-1975 ; 14-VIII-1975 ; 10-IX-1975 ; 12-V-1976 ; 28-VII-1976 ; 9-X-1978 (VM) ; 9-X-1989.

VPb. Bas vallon des Pointes

25-X-1989.

VTL. V(e)aux, gorges du Toulourenc (en amont du pont)

28-VII-1972.

ANNEXE 3

Inventaire annoté des Lépidoptères signalés du Mont Ventoux

(Liste arrêtée au 28 février 1997)

La systématique et la nomenclature suivent pour l'essentiel la *Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse* (LERAUT, 1980). Toutefois, lorsque d'importants remaniements taxinomiques sont intervenus depuis, l'arrangement adopté dans le présent inventaire tient compte de ceux-ci. Les références aux travaux introduisant ces modifications figurent dans les commentaires annexés à l'inventaire.

Les deux numéros apposés avant le nom de chaque taxon correspondent respectivement à la numérotation de la *Liste* de LERAUT (1980), déjà citée, et à celle du *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique* (LHOMME, 1923-[1963]). Lorsqu'une espèce est absente du Catalogue Lhomme, son numéro est remplacé par des points (.....) ; lorsqu'elle manque dans la *Liste* Leraut, elle est affectée du numéro de l'espèce qui l'y précède immédiatement, suivi d'un astérisque ; si plusieurs espèces manquantes doivent être introduites au même endroit, elles sont toutes affectées du même numéro d'ordre, suivi, à partir de la deuxième espèce, des exposants 3, 4, 5 (et ainsi de suite), en fonction du nombre total d'espèces à intercaler dans la numérotation de la *Liste* (voir par exemple aux numéros 2814 et 2849). Les lettres p et x placées après certains numéros d'ordre signifient respectivement « *partim* » (= pour partie) et « espèce indéterminée ».

Les désinences des noms spécifiques ayant fonction ou valeur d'adjectifs (c'est-à-dire les adjectifs figurant dans les dictionnaires latins courants comme les néologismes adjectivaux) ont toutes été accordées, conformément aux articles 31b et 34b du Code International de Nomenclature Zoologique (édition 1985), avec le genre grammatical (masculin, féminin ou neutre) du nom générique dont ces noms spécifiques sont les épithètes.

Les noms des descripteurs des taxa ont tous été reproduits en toutes lettres, sauf ceux de Denis et Schiffermüller, abrégés en « D. & S. » pour des raisons de commodité. Le nom de Linné est énoncé selon sa graphie suédoise (et non selon sa transcription latine Linnæus).

Les sous-espèces n'ont été mentionnées que lorsqu'elles avaient été effectivement reconnues sur le Mont Ventoux ou expressément citées dans la littérature.

Seuls ont été mentionnés les synonymes couramment employés antérieurement dans les travaux généraux (catalogues, listes...) et dans les publications consacrées au massif du Ventoux, afin de faciliter les comparaisons entre ces diverses sources d'information.

Les abréviations constituées de deux lettres majuscules, placées entre parenthèses, figurant après les noms de certains taxa, se réfèrent aux inventeurs des données chorologiques rassemblées dans cet inventaire et répondent au code proposé ci-après. L'absence de telles abréviations après le nom d'un taxa signifie que l'observation a été effectuée par l'auteur du présent travail lui-même, ce qui n'exclut pas qu'elle ait pu par ailleurs être effectuée par d'autres observateurs.

AC = Docteur Alfred Chobaut	LB = Louis Bigot
BJ = Jacques Boudinot	LL = Léon Lhomme
CB = Charles Boursin	LM = Leonard McLeod
CD = Claude Dufay	MD = Michel Donskoff
CG = Christian Gibeaux	PA = Docteur Paul Achery
CH = Claude Herbulot	PC = Pierre Chrétien
CW = Baron Charles G. M. de Worms	PD = Paul Du Merle
DJ = Denis Jugan	PF = Pierre Fayot
DQ = Lieutenant-Colonel Damien Quivron	PH = Philippe Henriot
EA = Edmond-Henri Auverlot	PL = Patrice Leraut
ED = Edmond De Laever	PM = Philippe Mothiron
FT = Fredy Tondeur	PR = Philibert Riel
GB = Gérard Brusseau	PS = Pierre Stoyanovitch
GL = Gérard Chr. Loquet	RC = Raymond Cocault
GP = Gérard Praviel	RE = Roland Essayan
GT = Gerhard M. Tarmann	RM = Régis Moutarde
HB = Henry Brown	RO = René Oberthür
HD = Hubert De Lesse	RP = Pierre-Claude Rougeot
IV = I.N.R.A., Laboratoire d'Écologie du Mont Ventoux (collection)	RR = Roland Robineau
JB = Jean Bréard	WD = Willy De Prins
JN = Jacques Nel	WS = Werner Schmidt-Koehl

Les nombres placés en puissance entre crochets après les noms de certains taxa renvoient aux commentaires annexés à la fin de la liste des espèces.

Zengoptera

Micropterigoides

Micropterigidae [1]

4. 4331. *Micropterix auretella* Scopoli, 1763 (AC, HB, GP) [1]
 6. 4332. *Micropterix alionella* Fabricius, 1794 [1]
 = *rotimbachi* sensu Viette, 1948
 = *rotimbachi* sensu auctorum
 7. 4336. *Micropterix aglaella* Duponchel, [1840] [1]
 9. 4337. *Micropterix arunsella* Seppell, 1763
 + *ℓ. seppella* Fabricius, 1777
 9* *Micropterix oethelderi* Heath, 1975 [1]

Glossata

Exoptera

Hepialoidea

Hepialidae

18. 4314. *Tridonia sylvina* Linné, 1761
 20. 4317. *Korscheltellus lupulinus* Linné, 1758

Eulepidoptera

Incurvarina

Incurvarioidea

Adelidae

167. 4143. *Nematopogon pilella* D. & S., 1775
 169. 4147. *Nematopogon panosella* Fabricius, 1794
 176a. 4171. *Adela* (*Crocias*) *rufimittrella* Seppell, 1763
 177. 4169. *Adela* (*Adela*) *maxzobella* Hübnér, 1796
 181. 4165. *Adela* (*Adela*) *adrenandella* Ch. de Villars, 1789
 = *anastrotis* Herrich-Schäffer, 1855
 183. 4167. *Adela* (*Adela*) *resumurella* Linné, 1758 [1]
 = *viridella* Scopoli, 1763
 195. 4151. *Adela* (*Nemophora*) *chrysocranon* Razowski, 1978 [1]
 = *pygiffarella* Hübnér, [1813] : 422, nec 398
 197. 4152. *Adela* (*Nemophora*) *metallica* Poda, 1761
 = *ambrosella* Seppell, 1763

Etimonotrysis

Tischerioidea

Tischeriidae

139. 4183. *Tischeria ekochladda* Bjerkander, 1795 (PL)

Ditrysis

Tineoidea

Psychidae [1]

Psychinae

296. 1590p. *Epichnepteryx plumella* D. & S., 1775
 = *pulla* Esper, 1785
 302x. 1568x. *Rebela* (sp. ?) [1]

Oiketinae

304. 1585p. *Apterona helioisella* crenulella Bruand, 1853
 307. 1575. *Oreopsyche* (*Oreopsyche*) *plumifera* Ochsenheimer, 1810 (HB/PA, GP)
 = *gondvanteella* Millière, 1863
 325. 1563. *Pachythelia villosella* Ochsenheimer, 1810 (RR)
 326. 1564. *Canephora unicolor* Hufnagel, 1766

Tineidae

Scardiinae

338. 4097. *Morephaga choragella* D. & S., 1775
 = *Scardia boleti* Fabricius, 1777

Myrmecozelinae

333. 4093. *Atelictum hungaricellum* Zeller, 1839
 334. 4094. *Atelictum petrinellum* Herrich-Schäffer, 1853 (IV)

Meessiinae

345. 4085. *Infurcitinea atrifuscella* Staudinger, 1871

Nemapegoninae

370. 4035. *Nemapegon granella* Linné, 1758
 379. 4040. *Anemapegon quercicollis* Herrich-Schäffer, 1851

- Tineinae**
 387. 4069. *Menopia (Menopia) rusticella* Hübner, 1796
 391. 4073. *Menopia (Menopia) nigricantella* Millière, 1872
 395. 4054. *Fernseolina insignitella* Zeller, 1852
 = *figuriella* Millière, 1879
 396. 4055. *Trichophaga tapetella* Linné, 1758
 397. 4056. *Trichophaga abruptella* Wallaston, 1858
 411. 4067. *Tinea (Acodes) tristella* Thunberg, 1794
 = *lapella* auct.
- Gracillariiden**
Gracillariidae
Gracillariinae
 466. 3978. *Caloptilia (Caloptilia) alchimilla* Scopoli, 1763
 470. 3984. *Caloptilia (Caloptilia) falcipennella* Hübner, [1813]
 = *oneratella* Zeller, 1847
 475. 3989. *Caloptilia (Caloptilia) leucopennella* Stephens, 1835 (HB)
 = *sulpharella* Haworth, 1828, *var. Fabricius*, 1777
 482. 3950. *Microgasteria kollariella* Zeller, 1839
 494. 3961. *Parornix scoticella* Stainton, 1850
- Lithocolletinae**
 509. 3897. *Phyllanorycter roboris* Zeller, 1839
 555. 3864. *Phyllanorycter endryella* Mann, 1835 (GL, PL)
- Yponomeutoidea**
Glyphipterigidae
 1571. 2770. *Glyphipterix equitella* Scopoli, 1763
 = *majorella* Heinemann, [1876]
- Yponomeutidae** [?]
Argyresthinae
 1609. 3805. *Argyresthia pruniella* Clerck, 1759
 1610. 3806. *Argyresthia curvella* Linné, 1761
- Yponomeutinae**
 1613. 3502. *Yponomeuta evonymella* Linné, 1758 (IV)
 1614. 3496. *Yponomeuta padella* Linné, 1758 (PC)
 = *malolebelli* Guenée, 1845
 1615. 3499. *Yponomeuta malinella* Zeller, 1838
 1619. 3495. *Yponomeuta plumbella* D. & S., 1775 (MD)
 1623. 3477. *Kessleria oxyridella* Stainton, 1869
 1636. 3480. *Swammerdamia cressella* Hübner, 1796
 1643. 3467. *Cadestia subfasciella* Stephens, 1834 (PC, GL)
 = *forticella* Duponchel, [1840]
 1649. 3478. *Distagmus ledereri* Herrich-Schäffer, 1850 [?]
 = *Artenaccia jaurella* Chrétien, 1905
- Plutellinae**
 1657. 3813. *Ypsitropa mucronella* Scopoli, 1763 (RR)
 1658. 3816. *Ypsitropa nemorella* Linné, 1758
 1661. 3819. *Ypsitropa scabrella* Linné, 1761 [?]
 1667. 3823. *Ypsitropa alpella* D. & S., 1775
 1668. 3824. *Ypsitropa sylvella* Linné, 1767 [?]
 1669. 3821. *Ypsitropa persicella* Fabricius, 1767
 1671. 3827. *Ypsitropa ustella* Clerck, 1759 [?]
 = *radiatella* Donovan, 1794
 1673. 3829. *Ypsitropa squella* Clerck, 1759 [?]
 1675. 3834. *Plutella (Plutella) xylostella* Linné, 1758
 = *maculipennis* Curtis, 1832
 1681. 3831. *Rhagoletis hufnageli* Zeller, 1839
- Acroleptinae**
 1693. 3849. *Digitivalva (Inuliphila) solidaginis* Staudinger, 1859
 1696. 3845. *Acroleptopsis assectella* Zeller, 1839
- Lyonetiidae**
Bedelliinae
 436. 3997. *Bedellia semiovalentella* Zeller, 1847 [?]

Gelechioidea [?]

Pterolonchidae

858. 3389. *Pterolonche albescens* Zeller, 1847

Coleophoridae [?]

Amphistatini [?], [?]

675. *Pseudatemelia josephinae* Toll, 1966 [?]
676* *Pseudatemelia colanella* Mann, 1867 (HB/GP) [?]

Coleophorini [?]

- 861* *Metriotes jacobii* Balduzzi, 1985 (JN) [?]
866. 3637. *Coleophora albella* Thunberg, 1788
= *lescopennella* Hübner, 1796
869. 3609. *Coleophora gryppennella* Hübner, 1796 (HB, JN)
899. 3595. *Coleophora trifolii* Curtis, 1832
= *frischella* auct.
901. 3597. *Coleophora aleyanipennella* Kollar, 1832 (JN)
902. 3593. *Coleophora mayrella* Hübner, 1813
= *spissicornis* Haworth, 1828
906* *Coleophora medelichensis* Krone, 1908 (JN) [?]
912. 3708. *Coleophora lineola* Haworth, 1828
= *crocegravata* Zeller, 1849
= *crocegravata* auct.
913. 3635. *Coleophora hamerobiella* Scopal, 1783 (JN)
915* *Coleophora murciana* Toll, 1960 (JN) [?]
923. 3645. *Coleophora erastipennella* Hübner, 1796
924. 3646. *Coleophora schroa* Haworth, 1828
937. 3794. *Coleophora chamaedryella* Stainton, 1859
938. 3701. *Coleophora aspylietorum* O. Hering, 1889
942. *Coleophora struella* Staudinger, 1859 [?]
944. 3684. *Coleophora flaviella* Mann, 1857
948. 3699. *Coleophora vulnerariae* Zeller, 1839
950. 3695. *Coleophora oriolella* Zeller, 1848
954. *Coleophora rudella* Toll, 1944 [?]
956. 3694. *Coleophora albicostella* Duponchel, 1843
956* *Coleophora lineola* Toll, 1960 [?]
958. *Coleophora sistoronica* Toll, 1961 (JN) [?]
960. 3612. *Coleophora bifrontella* Walsingham, 1891 (JN)
963. 3683. *Coleophora trifariella* Zeller, 1849
964* *Coleophora cyniella* Rebel, 1926
= *simulata* Balduzzi, 1979
966. 3676. *Coleophora acrisella* Millière, 1872
966* *Coleophora sergiella* Falkovitch, 1979 [?]
= *albicostella* sensu J. Nel, 1992
973. 3690. *Coleophora calutella* Fabricius, 1794
976. 3722. *Coleophora cornicella* Walsingham, 1896 (JN) [?]
1010. = *calcaricella* Chrétien, 1901
978. 3668. *Coleophora ditella* Zeller, 1849
980. 3673. *Coleophora congeriella* Staudinger, 1859
981. 3662. *Coleophora salenella* Staudinger, 1859 (JN) [?]
987. 3658. *Coleophora spumosa* Staudinger, 1859 (JN)
996. 3706. *Coleophora onasmella* Beuth, 1791
996. 3712. *Coleophora dianthi* Herrich-Schäffer, 1854
998. 3711p. *Coleophora silenella* Herrich-Schäffer, 1855 (GP) [?]
1000. 3736. *Coleophora rotundella* Mühlh. & Frey, 1857
3711p. = *gravinicostella* sensu Lhomme, [1961]
1004. 3718. *Coleophora settarii* Wocke, 1877 (JN)
1006. 3721. *Coleophora galbulipennella* Zeller, 1838 (JN) [?]
= *etitar* Zeller, 1839
1018. 3740. *Coleophora asteris* Mühlh., 1884 (MD)
1019. 3732. *Coleophora limoxyridella* Fuchs, 1881
= *nicanella* Chrétien, 1906
1020. 3733. *Coleophora argentula* Stephens, 1834 (JN)
1025. 3739. *Coleophora virgaurea* Stainton, 1857 (JN)
1029. 3720. *Coleophora nubivagella* Zeller, 1849 (JN)
3727. = *linearicella* Zeller, 1849
1043. 3753. *Coleophora artemisiocella* Braund, [1855]
1046. *Coleophora adolagrammella* Zeller, 1849 [?]
= *aparatella* Benander, 1909
1048. 3687. *Coleophora saponariella* Heeger, 1848 (JN)
1052. 3726. *Coleophora taenipennella* Herrich-Schäffer, 1861 (MD)

Elachistidae [1]

Agonoxeninae [1]

= Blastodesminae

1074*

Tetranocentria ochraceella Rebel, 1903 (CG) [1]

Elachistinae

783. 3513.

Elachista pigerella Herrich-Schäffer, 1854

898*

Elachista zuernboseri Traugott-Olsen, 1900 (RR) [1]

810. 3582.

Elachista argentella Clerck, 1759

813. 3567.

Elachista cellitella Duponchel, 1843

814. 3565.

Elachista subocella Stephens, 1834 (JN)

3566.

= discitella Herrich-Schäffer, 1855

816.

Elachista vanderwolfi Traugott-Olsen, 1902 (MD) [1]

817.

Elachista baldizonella Traugott-Olsen, 1905 [1]

818.

Elachista clintoni Traugott-Olsen, 1902 [1]

819.

Elachista parvula Parenti, 1978 [1]

819*

Elachista berzdinaella Traugott-Olsen, 1905 [1]

826. 3572.

Elachista squamosella Duponchel, 1843

829.

Elachista exigua Parenti, 1978 (JN)

829*

Elachista coeneni Traugott-Olsen, 1905 (IV) [1]

829*

Elachista fuscitarsella Chrétien, 1915 [1]

832.

Elachista catalana Parenti, 1978 [1]

842. 3585.

Elachista subalbidella Schläger, 1847

843* 3555.

Elachista adscitella Stainton, 1851 [1]

849. 3558.

Bischofista jullensis Frey, 1870

Cryptolechininae

645. 3385.

Cephalopheira scordifella Hübner, 1796 (IV) [1]

Ethminiinae [1]

598. 3464p

Ethmia candidella Alphéraki, 1908 (HB) [1]

600. 3465.

= pastella sensu Lhomme, [1951], partim

Ethmia terminella Fletcher, 1938

602. 3483.

= sexpunctella Hübner, [1810], nec Fabricius, 1794

603. 3456.

Ethmia bipunctella Fabricius, 1775 (IV)

3457.

= pyrausta sensu Jeurdheuille, 1865

Depressoriniinae [1]

691. 3287.

Depressaria marcella Rebel, 1901 (JN)

693. 3309.

Depressaria depressana Fabricius, 1775

694. 3294.

Depressaria chaerophylli Zeller, 1839

702. 3283.

Depressaria libanotisella Schläger, 1849

706*

Depressaria beckmanni Heinemann, 1870 (IV) [1]

706. 3300.

Depressaria pulcherrimella Stainton, 1849

709. 3301.

Depressaria douglasiella Stainton, 1849

712. 3311.

Depressaria sagopadiella Hübner, [1825]

= albipunctella Hübner, 1796, nec D. & S., 1775

716. 3285.

Depressaria gallicella Chrétien, 1906

723. 3354.

Euxereta luteosella Herrich-Schäffer, 1854

726. 3350.

Agonepteryx thapsiella Zeller, 1847

3351.

= ferulaphila Millière, 1866

728. 3345.

Agonepteryx adpersella Kollar, 1832 (JN)

3352.

= affhamastocella Heinemann, 1870

731. 3337.

Agonepteryx serocella Chrétien, 1910

739. 3338.

Agonepteryx propinquella Trautschke, 1835 (RR)

740. 3320.

Agonepteryx leucella D. & S., 1775 (RR)

745. 3376.

Agonepteryx ocellana Fabricius, 1775

746. 3329.

Agonepteryx scopariella Heinemann, 1870 [1]

3330.

= ? rubropunctella Lhomme, 1929

748. 3314.

Agonepteryx rutana Fabricius, 1794 (MD)

750. 3316.

Agonepteryx ulicella Stainton, 1849

3317.

= umbellifera auct.

751. 3315.

Agonepteryx nervosa Haworth, 1811 [1]

= costosa Haworth, 1811

758. 3361.

Agonepteryx catella Trautschke, 1832

762. 3377.

Agonepteryx yentiana Fabricius, 1781

= yentiana Stephens, 1834

= ventosella Reutti, 1853

764. 3374.

Agonepteryx purpurea Haworth, 1811 (MD, RR)

765. 3313.

Agonepteryx subpropinquella Stainton, 1849

= rhodochrella Herrich-Schäffer, 1854

= subulicella Staudinger, 1859

770. 3336. *Agonopterix arenella* D. & S., 1775
 773. 3328. *Agonopterix atomella* D. & S., 1775 (RR)
 776. 3368. *Agonopterix rotundella* Douglas, 1846
- Chimabachidae** [¶]
 834. 3255. *Chimophila salicella* Hübner, 1796 (PC)
- Carcinidae** [¶]
 652. 3281. *Carcina quezana* Fabricius, 1775
- Oecophoridae** [¶]
Oecophorinae
 622. 3245. *Chambersia rubicella* Herrich-Schäffer, 1850 (HB, GL)
 625. 3249. *Botia umbellata* Hübner, 1796 (JN)
 626. 3238. *Botia lumbellata* Donovan, 1793
 631. 3234. *Gaidanichiana jourdheuilletella* Ragotz, 1875 [¶]
 632. 3146p. *Borkhausenia nuxifraga* Hodges, 1974
 = *Oecia oecophila* auct.
 634. 3246. *Borkhausenia minutella* Linné, 1758
 642. 3221. *Oecophora bractella* Linné, 1758
- Phalobotinae** [¶]
 663. 3278. *Pleurota bicostella* Clerck, 1759
 665. 3277. *Pleurota cricella* Duponchel, 1839
 666. 3270. *Pleurota pungitiella* Herrich-Schäffer, 1854
 667a. 3271. *Pleurota aristella schlaeserella* Zeller, 1847
 667b. 3273p. = *schlaeserella*, *lupaeus* *calami*
- Symmocidae** [¶]
Oegociniinae
 1033. 3142. *Oegoconia quadripuncta* Haworth, 1828
 1063* *Oegoconia caradjai* Popescu-Gorj & Căpăre, 1965
- Symmocinae**
 1086. *Dyspastus fallax* Guzmán, 1961
 1095. 3147. *Symmoca signatella* Herrich-Schäffer, 1854
 3149. = *ramaricella* Walsingham, 1901
- Lecithoceridae**
 1540. 3155. *Homalozestis bractella* Turati, 1879
 1542. 3156. *Euredachtha pallicornella* Staudinger, 1859
 1543. *Euredachtha canigella* Caradja, 1920
 1544. 3154. *Euredachtha siculella* Wocke, 1889
 1545. 3387. *Odites kollarella* O. G. Costa, [1836] (HB) [¶]
- Scythrididae** [¶]
 1116. 3391. *Scythris obscurella* Scopoli, 1763
 1118. 3394. *Scythris amphipycella* Geyer, [1836]
 1170. 3448. *Scythris dissimilella* Herrich-Schäffer, 1855
 1174. *Scythris subciliella* Heinemann, [1876] [¶]
- Blastobasidae**
 1076. 3215. *Blastobasis phycidella* Zeller, 1839
- Momphidae**
 1105. 3228. *Mompha* (*Lophotilus*) *miscella* D. & S., 1775
 1106. 3194. *Mompha* (*Cyphophora*) *idaci* Zeller, 1839 (JN)
 1110. 3297. *Mompha* (*Mompha*) *ochraceella* Curtis, 1839
 1115.
- Cosmopterigidae**
Cosmopteriginae
 1184. 3172. *Pyroderes argyrogrammae* Zeller, 1847
 1189. 3179. *Vulcaniella bardalica* Petry, 1904
 1203. 2777. *Puncalia nodosella* Mann, 1854
- Gelechiidae** [¶]
Anomologinae
 1216. 2530. *Metzneria metzneriella* Stainton, 1851
 1218. 2532. *Metzneria neopteraella* Zeller, 1839
 1219. 2535. *Metzneria paucipunctella* Zeller, 1839
 1219* *Metzneria lugosi* Nel, 1935 [¶]
 1220. *Metzneria hilarella* Caradja, 1920 (RR)

1221. *Metzneria staehelinella* Engler, 1974
 1222. 2828. *Metzneria artificiosa* Herrich-Schäffer, 1861 (IV)
 = *litigiosella* Mulsère, 1879
 1223. 2831. *Metzneria aprilella* Herrich-Schäffer, 1854
 2833. = *ignicella* Tengström, 1859
 2834. = *saxatolentella* J. de Joannis, 1910
 1228. 2843. *Isophrietis meridionalis* Herrich-Schäffer, 1854
 1234. 2846. *Isophrietis anthemidella* Wocke, 1871
 1235. 2852. *Apodia bifractella* Duponchel, 1843 (JN)
 1238* 2910p. *Eulamprotes parabolatella* Nel, 1996 [?]
 = *lividella* Chrétien, 1936, partim
 1240. 2856. *Eulamprotes unicolorella* Duponchel, 1843 (RR)
 1241. 2855. *Eulamprotes atrella* D. & S., 1775 (MD)
 1244. 2857p. *Menochra tenebrella* Hübner, [1817] (JN)
 1250a 3037. *Menochra nigromaculella* Mulsère, 1872
 1256. 2894. *Chrysosethia saxatella* Thunberg, 1794 (JN)
- Gelechiinae*
 1262. 2850. *Psamatocrita osceola* Stainton, 1861
 1263. 2851. *Caulastrocopsis gypsella* Constant, 1893
 1271. 2878. *Aristotelia subcinctella* Duponchel, 1843
 1280. *Chilopelaphus fallax* Murg, 1867 [?]
 1284. 2839. *Megacraspedus separatellus* Fischer von Röslerstamm, 1843 [?]
 1285. 2840. *Megacraspedus tutti* Walsingham, 1897 (JN)
 1287. 2895. *Deltaphora cinctella* Rebel, 1927
 1290. 2897. *Stenalechia nigrinatella* Zeller, 1847
 1293. 2900. *Recurvaria leucitella* Clerck, 1759
 1294. 2901. *Exoteleia dodecella* Linné, 1758
 1297. 2906. *Athrips insuffetella* Linné, 1758
 1300. 2909. *Athrips ruscidella* Herrich-Schäffer, 1854
 2984. = *triantemna* Mühlh., 1864
 = *ocpretella* Zeller, 1870
 1302. 2932. *Athrips thymifoliella* Constant, 1893
 3029. = ? *phoebeustella* Mulsère, 1876
 1302a *Xenolechia nothipsa* Humphreys & Westwood, 1845 [?]
 1304. 2914. *Pseudotalphusa scabellia* Sespoli, 1763
 1308. 2923. *Taleiades peripunctella* Thunberg, 1794
 1316. 2921. *Taleiades squamulella* H. de Peyerimhoff, 1871
 1320. 2913. *Taleiades decorella* Haworth, 1812 [?]
 = *Talphusa aurovirella* Zeller, 1839
 1327. 2959. *Taleiopsis albifemorella* Hofmann, 1867
 1341. 2934. *Bryotropha domestica* Haworth, 1828
 1357. 2999. *Prolita solutella* Zeller, 1839
 3003. = *nigrobipunctatella* D. Lucas, 1932
 = *nigrobipunctella*, lapsus calami
 1359. 2969. *Mirificarma interruptella* Hübner, 1793
 1361. 3117. *Mirificarma flammea* Hübner, [1825]
 1364. 2966. *Mirificarma cystella*, Treitschke, 1833
 1367. 2974. *Araga velocella* Zeller, 1839
 1375. 3001. *Noctiferia peliella* Treitschke, 1835
 1384. 3051. *Gelechia sentietella* Staudinger, 1859 (JN)
 1385. 3078. *Gelechia subinella* Zeller, 1839
 1403. 3026. *Scrobipalpa pailella* Herrich-Schäffer, 1854 (RR)
 3038. = *diffusella* Frey, 1870
 3039. = ? *cucuminus* Frey, 1870
 1415. 2970. *Scrobipalpa* (*Eusrobipalpa*) *emadenensis* Pfaffenweller, 1870
 3016. = *echo* Meyrick, 1937
 1419. 3045. *Scrobipalpa* (*Eusrobipalpa*) *veltinella* Chrétien, 1898
 1429. *Scrobipalpa* (*Eusrobipalpa*) *anseli* Povolný, 1966 [?]
 1423. 3013. *Scrobipalpa* (*Eusrobipalpa*) *ocellatella* Boyd, 1858
 1454. 3060. *Caryocolum marmoreum* Haworth, 1828 (MD)
 1468. 3064. *Nothris verbascella* D. & S., 1775
 1470. 3077. *Nothris lemniscella* Zeller, 1839
 1473. 3087. *Reuttia subscollae* Stephens, 1834
 1475. 3090. *Sophronia humerella* D. & S., 1775
 1482. 3093. *Aproaerema anthyllidella* Hübner, [1813]
 1483. 3096. *Stomopteryx petruella* Mann, 1857
 1485. 3105. *Stomopteryx deterella* Zeller, 1847
 1486. 3108. *Stomopteryx basalis* Staudinger, 1876 (IV)

1486*	2873.	<i>Stenopteryx remissella</i> Zeller, 1847 (RR, JN)
1486*		<i>Stenopteryx vetustella</i> Herrich-Schäffer, 1854 [°]
1487.	3095.	<i>Synecpasma suagiella</i> Stainton, 1863
1488*		<i>Synecpasma buvali</i> Nal, 1995 (MD) [°]
1490.	2990.	<i>Synecpasma cinctella</i> Clerck, 1759 (IV)
	3102.	= <i>orticella</i> Seepoll, 1763
		= <i>ruptella</i> Constant, 1865
1492a		<i>Synecpasma susicella</i> Welf, 1958 [°]
1492*		<i>Synecpasma captivella</i> Herrich-Schäffer, 1855 (JN) [°]
1492*	3109.	<i>Synecpasma linella</i> Chrétien, 1904 (JN) [°]
Amacampsinae		
1497.	3121.	<i>Acompsia tripunctella</i> D. & S., 1775
1502.	3116.	<i>Acompsia quercella</i> Chrétien, 1907 [°]
Chelariinae		
1510.	3004.	<i>Platyedra subcinerea</i> Haworth, 1828 (RR) [°]
		= <i>stella</i> Zeller, 1847
1514.		<i>Anarsia burmanni</i> Amsel, 1958 [°]
1514*		<i>Anarsia leberonella</i> Rén, 1994 (MD) [°]
1516.	3126.	<i>Psaricoptera gibbosella</i> Zeller, 1839 [°]
Dichomerinae		
1520.	3129.	<i>Mesophleps silacella</i> Hübner, 1796
1524.	3133.	<i>Dichomeris marginella</i> Fabricius, 1781
1529.	3138.	<i>Dichomeris fasciella</i> Hübner, 1796
1530.	3139.	<i>Dichomeris limasella</i> Schläger, 1849
Cossidae		
Cossidae		
Zeuzerinae		
208.	1610.	<i>Zeuzera pyrina</i> Linné, 1761 (IV)
Cossinae		
209.	1605.	<i>Cossus cossus</i> Linné, 1758
211.	1607.	<i>Parahypocrita caestrum</i> Hübner, 1808 (IV)
212.	1608.	<i>Dyopessa ulula</i> Berkhausen, 1790
Sesioides		
Sesiidae [°]		
Sesiinae		
1708.		<i>Synanthedon (Tipulia) spuleri</i> Fuchs, 1908
1712.	2793.	<i>Synanthedon (Synanthedon) vespiiforme</i> Linné, 1761
1717.	2794.	<i>Synanthedon (Synanthedon) myopaeiforme</i> Berkhausen, 1789 (HB)
1722.	2803.	<i>Pycnophora chrysidiformis</i> Esper, 1782 (AC, HB)
1725.	2789.	<i>Bembecia urociciformis</i> Trötschel, 1834
1733.	2815.	<i>Chamaesphacia (Scaphosphacia) acrifrons</i> Zeller, 1847 (AC)
Zygaenoides		
Heterogynidae		
260.	1694.	<i>Heterogynis penella</i> Hübner, 1818 [°]
		= <i>paradoxus</i> Rambur, 1836
Zygaenidae [°]		
Procrinae		
215.	1641.	<i>Rhagades pruni</i> D. & S., 1775 (GT)
217.		<i>Adscita (Gregorita) hispanica</i> Alberti, 1937 (IV)
218.		<i>Adscita (Jordanita) chlerae</i> Hübner, 1813
220.	1642p	<i>Adscita (Jordanita) globulariae</i> Hübner, 1793 (GT)
	1643.	= <i>cognata</i> sensu Lhomme, 1934
221.	1642p	<i>Adscita (Roccia) notata</i> Zeller, 1847 (GT)
223.	1646.	<i>Adscita (Adscita) geryon</i> Hübner, 1813
224.	1645.	<i>Adscita (Adscita) mannii</i> Lederer, 1853 (GT)
225.	1644.	<i>Adscita (Adscita) staticus</i> Linné, 1758 (HB)
Chalcidinae		
227.	1638.	<i>Aglaope infusa</i> Linné, 1767 (WD, CD, GT, PM)
Zygaeninae		
230a	1658.	<i>Zygaena (Zygaena) lavandulae cenebina</i> Germar, 1835
231c	1658.	<i>Zygaena (Zygaena) ephialthes lurida</i> Dujardin, 1965 [°]
232g	1667p	<i>Zygaena (Zygaena) transalpina dufayi</i> Dujardin, 1965 (LM) [°]
233a	1667p	<i>Zygaena (Zygaena) hippocrepidis centralis</i> Ch. Oberthür, 1907 (GB) [°]
233b	1667p	<i>Zygaena (Zygaena) hippocrepidis provincialis</i> Ch. Oberthür, 1907 [°]
233f	1667p	<i>Zygaena (Zygaena) hippocrepidis curtisi</i> Tremewan, 1961 [°]
235.	1649p	<i>Zygaena (Zygaena) nevadensis gallica</i> Oberthür, 1890 [°]

238a		<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>ramosae parvioris</i> Holik, 1944
239	1650	<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>osterodensis</i> Reiss, 1921 (asp. ?) (LM) [°] = <i>scabioris auctorum</i>
240b	1664	<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>filipendulae</i> <i>anceps</i> Ch. Oberthür, 1910
240c	1664	<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>filipendulae pulcherrima</i> Verity, 1921 (GB)
240f	1664	<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>filipendulae oberthueriana</i> Burgeff, 1926 (LM) [°]
241	1665	<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>trifolii</i> Esper, 1783 (asp. ?) (HB, LE, LM) [°]
242	1666	<i>Zygaena</i> (<i>Zygaena</i>) <i>loniceriae</i> Schöven, 1777 (asp. ?) [°]
243a	1660	<i>Zygaena</i> (<i>Agrumenia</i>) <i>frusta asperipha</i> Le Charles, [1935] [°]
244c	1659	<i>Zygaena</i> (<i>Agrumenia</i>) <i>hilaris chrysophoea</i> Le Charles, [1935] [°]
245c	1662	<i>Zygaena</i> (<i>Agrumenia</i>) <i>occidentalis arida</i> Dujardin, 1959
246a	1661	<i>Zygaena</i> (<i>Agrumenia</i>) <i>carinolica dinienensis</i> Herrich-Schäffer, 1832
248f	1655	<i>Zygaena</i> (<i>Agrumenia</i>) <i>loti achillapina</i> Burgeff, 1926 [°] = <i>achillae</i> sensu Lhomme, [1934]
251	1652	<i>Zygaena</i> (<i>Mesembrymus</i>) <i>carpodon</i> Hübner, 1790 (asp. ?)
254	1647	<i>Zygaena</i> (<i>Mesembrymus</i>) <i>erythrus</i> Hübner, [1806] (asp. ?)
256g	1648p	<i>Zygaena</i> (<i>Mesembrymus</i>) <i>purpuralis hyporea</i> Dujardin, 1965 (LM, CD, WD, GT) [°]
Limacodinae		
257	1638	<i>Apoda limacodes</i> Hufnagel, 1786
Choreutoidea [°]		
Choreutidae		
1747	2760	<i>Tebenna hjerkindrella</i> Thunberg, 1784
Tortricoidae		
Tortricidae		
Tortricinae		
Cochylini		
2235	2223	<i>Hysterosia purana</i> Guenée, 1846
2239		<i>Hysterosia cymatodona</i> Rebel, 1927 [°]
2244	2266	<i>Phthochroa rugosana</i> Hübner, 1799
2250	2290	<i>Stenodes meridiana</i> Staudinger, 1859
2263	2260	<i>Phalonidia</i> (<i>Phalonidia</i>) <i>contractana</i> Zeller, 1847 (MD)
2270	2273	<i>Agapeta hamana</i> Linné, 1758
2271	2274	<i>Agapeta zөгana</i> Linné, 1767 (IV)
2274	2270	<i>Eugnosta magnificana</i> Rebel, 1914 (PC, HB) = <i>margaritana</i> Hübner, [1813], nec Haworth, 1811
2271		
2276	2281	<i>Eupoecilia angustana</i> Hübner, [1799] (HB)
2277	2264	<i>Eupoecilia ambigua</i> Hübner, 1796 (HB, PD) [°]
2291	2234	<i>Aethes</i> (<i>Aethes</i>) <i>tesserana</i> D. & S., 1775 (HB/GP)
2295	2227	<i>Aethes</i> (<i>Aethes</i>) <i>williana</i> Brahm, 1791 (RR)
2228		= <i>zephyranz</i> Treitschke, 1830
2296		<i>Aethes</i> (<i>Aethes</i>) <i>pierrei</i> Obernauer, 1952
2299	2204	<i>Aethes</i> (<i>Loaspora</i>) <i>flagellana</i> Duponchel, 1836 (WD)
2302	2190	<i>Aethes</i> (<i>Loaspora</i>) <i>francillana</i> Fabricius, 1794
2190b		= <i>ferulae</i> Möller-Rutz, 1920
2309	2246	<i>Cochylidia heydeniana</i> Herrich-Schäffer, 1851 (HB/GP) [°] = <i>subulicifo</i> Walsingham, 1900
2247		
2315	2248	<i>Cochylis roseana</i> Haworth, 1811 (MD)
2319	2218	<i>Cochylis hybridella</i> Hübner, [1813]
2320	2213	<i>Cochylis dubitana</i> Hübner, [1799] (PD) [°]
2322	2215	<i>Cochylis pallidana</i> Zeller, 1847 (PD) [°]
2323	2214	<i>Cochylis posterana</i> Zeller, 1847
2326	2254	<i>Falseuncaria rufelliana</i> Haworth, 1811 = <i>ciliella</i> Hübner, 1796, nec D. & S., 1775
Archipini		
1755	2319	<i>Pandemis cerasana</i> Hübner, 1786 (PD) [°]
1760	2348	<i>Argyrotaenia pulchellana</i> Haworth, 1811 [°] = <i>micantana</i> D. Lucas, 1937
2636		
1762	2341	<i>Choristoneura murinana</i> Hübner, [1799] (PD) [°]
1764	2311	<i>Choristoneura hebenstreitella</i> Müller, 1764 (GL, PD) [°] = <i>serbianae</i> Hübner, [1799]
1769	2308	<i>Archips xylosteana</i> Linné, 1758 (PD) [°]
1771	2314	<i>Carsacimorpha pronubana</i> Hübner, [1799] (MD, PD) [°]
2315		= <i>perochreana</i> Herrich-Schäffer, 1836
1775	2326	<i>Aghelia viburnana</i> D. & S., 1775 (GP) [°]
1785	2334	<i>Clepsis spectrana</i> Treitschke, 1830 (MD)

1758. 2330. *Clepsis consimilans* Hübner, [1817]
= *avifasciana* Duponchel, 1843
1757. 2331. *Clepsis pallidana* Fabricius, 1776
1792. 2312. *Psycholema lachema* Linné, 1758 (PD) [**]
= *leuckana* Herrich-Schäffer, 1851
1794. 2344. *Loxoteniaoides formosana* Geyer, [1830]
1795. 2336. *Loxotenia eupidiana* Staudinger, 1859
= *croceana* Guenée, 1845, *see* Hübner, [1799]
1799. 2297. *Paramesia gnoma* Clerck, 1759 (IV)
1801. 2296. *Epagoge grotiana* Fabricius, 1781 (IV, PD) [**]
1806. 2300. *Hastula jennistania* Ragotz, 1886 [**]
1808. 2294. *Ditula angusticornis* Haworth, 1811 (PD) [**]
- Cnephasini**
1811. 2382. *Istrius rectifasciana* Haworth, 1811
- 1812a. 2383. *Istrius hybridana* pedemontana Staudinger, 1871
1813. 2381. *Istrius stramentana* Guenée, 1845
1814. 2379. *Proteromorpha rhodophana* Herrich-Schäffer, 1851 (RR)
1821. 2365. *Cnephasia* (*Cnephasia*) *communana* Herrich-Schäffer, 1851 (GL, PD) [**]
1826. 2366. *Cnephasia* (*Cnephasia*) *alticolana* Herrich-Schäffer, 1851
1827. 2367. *Cnephasia* (*Cnephasia*) *interjectana* Haworth, 1811 (HB)
= *virgureana* Treitschke, 1835
- 1828a. *Cnephasia* (*Cnephasia*) *genitalana* gallicana Héd., 1863
1829. 2369. *Cnephasia* (*Cnephasia*) *chrysanthema* Duponchel, 1843
1829. 2355. *Ema* (*Abahia*) *argentina* Clerck, 1759
1840. 2354. *Ema* (*Abahia*) *osseana* Scopoli, 1763
1846. 2360. *Ema* (*Ema*) *penziana* Thunberg & Becklin, 1791
1856. 2353. *Doloplocia punctulana* D. & S., 1775
- Tortricini**
1859. 2321. *Aleimma koeflingiana* Linné, 1758 (GL, PD) [**]
1860. 2322. *Tortrix viridana* Linné, 1758 [**]
1862. 2386. *Crossia bergmanniana* Linné, 1758 (PD) [**]
1867. 2405. *Acleris sparsana* D. & S., 1775
1868. 2392. *Acleris rhombana* D. & S., 1775
1869. 2394. *Acleris aspersana* Hübner, [1817] (MD)
1872. 2398. *Acleris querciana* Zeller, 1849 (MD)
1876. 2404. *Acleris variegana* D. & S., 1775 (MD)
1879. 2430. *Acleris bosana* Fabricius, 1794 (MD)
- Olethreutinae**
- Olethreutini**
1896. 2610. *Celypha striana* D. & S., 1775 (MD)
1908. 2634. *Olethreutes* (*Olethreutes*) *bifasciana* Haworth, 1811 (GL, PD) [**]
= *decepsifassa* Herrich-Schäffer, 1851
1914. 2628. *Olethreutes* (*Argyroptero*) *lucumana* D. & S., 1775 (IV)
1928. 2619. *Olethreutes* (*Argyroptero*) *sibiriana* Guenée, 1845
1935. 2614. *Olethreutes* (*Paracolypha*) *rivulana* Scopoli, 1763 (IV)
1929. 2597. *Hedya rubiferana* Haworth, 1811 (GL, PD) [**]
1934. 2589. *Hedya salicella* Linné, 1758 (IV)
1964. 2576. *Lobesia* (*Lobesia*) *bircinctana* Duponchel, 1844 (GL, PD) [**]
1969. 2566. *Bactra lunculana* Hübner, [1799]
1975. 2644p. *Eudemia profundana* D. & S., 1775 (IV)
- Eucosmini**
- 1978* *Ancylys* (*Ancylys*) *operculana* Staudinger, 1859 [**]
2008. *Epinotia* (*Evetria*) *cedricida* Diskosoff, 1969 (PD) [**]
2015. 2538. *Epinotia* (*Evetria*) *thapsiana* Zeller, 1847
2021. 2641. *Epinotia* (*Panoplia*) *festivana* Hübner, [1799] (IV)
- 2030b. 2424. *Aerolita subsequana* Herrich-Schäffer, 1851 (PC)
2034. 2472. *Zeiraphera diniana* Guenée, 1845 (HB)
= *griseana* auct.
2041. 2471. *Gypsonomoides trochilanus* Frélich, 1828
= *coulerana* Duponchel, 1836
2043. 2542. *Epiblema* (*Notocelia*) *cynestictella* Linné, 1758
= *tripunctata* D. & S., 1775
2044. 2460. *Epiblema* (*Notocelia*) *eddmanniana* Linné, 1758
2047. 2463. *Epiblema* (*Notocelia*) *roborena* D. & S., 1775 (HB/GP)
= *agana* Hübner, [1799]
2048. 2464. *Epiblema* (*Notocelia*) *incarnatana* Hübner, [1890]
2059. 2526p. *Epiblema* (*Epiblema*) *scutellana* D. & S., 1775 (HB)
= *pfugiana* sensu Lhomme, [1946]
2079. 2503. *Eucosma* (*Eucosma*) *cana* Haworth, 1811 (RR)

2062. 2513. *Eucsema* (*Eucsema*) *cusulana* Guenée, 1845
 2067. 2467. *Eucsema* (*Phaeneta*) *pauperana* Duponchel, 1842
 2096. 2497p. *Eucsema* (*Phaeneta*) *aspideosana* Hübner, [1817] (GP)
 2099. 2498. *Eucsema* (*Phaeneta*) *conterminana* Herrich-Schäffer, 1851 (IV)
 2102. 2477. *Psephenia* *hastana* Hübner, [1799] (P)
 2108. 2489. *Thiodia* *citrea* Hübner, [1799] (GP)
 2107. 2422p. *Spilonota* *ocellana* D. & S., 1775
 2112. 2426. *Rhyacionia* *buziana* D. & S., 1775 (P)
 2113. 2425. *Rhyacionia* *pinicolana* Doubleday, 1849 (P)
 2114. 2427. *Rhyacionia* *pinivivana* Lienig & Zeller, 1846
 2428. = *miculana* sensu Lherminier, [1946]
 2116* ---- *Rhyacionia* *maritima* Prüss, 1961 (P)
 2119. 2431. *Gravillarmata* *marguotana* Heinemann, 1863 (RR)
 = *retiformis* Wocke, 1879

Laspeyresini

- 2149* ---- *Pammene* *gallicolana* Lienig & Zeller, 1846 (PL) (P)
 2148. 2683. *Pammene* *fasciana* Linné, 1761
 2155* ---- *Cydia* (*Cydia*) *lovenuae* Gibeaux, 1984 (P)
 2156. 2712. *Cydia* (*Cydia*) *succedana* D. & S., 1775
 2156* ---- *Cydia* (*Cydia*) *vallisiaca* Sauter, 1968 (GP, GL) (P)
 2163. 2763. *Cydia* (*Cydia*) *splendana* Hübner, [1799]
 2764. = *renovurana* Heinemann, 1863
 2163. 2767. *Cydia* (*Cydia*) *fagiglandana* Zeller, 1841
 = *aspideosana* nect.
 2169. 2738. *Cydia* (*Cydia*) *cosmophorana* Treitschke, 1835 (HBGP)
 2174. 2762. *Cydia* (*Cydia*) *pononella* Linné, 1758
 + f. *putaminana* Staudinger, 1859
 2177. 2718. *Cydia* (*Cydia*) *interscindana* Möscher, 1866
 2192. 2719. *Cydia* (*Grapholita*) *jungella* Clerck, 1759 (GP)
 = *perispicta* Haworth, 1811
 2197. 2727. *Cydia* (*Grapholita*) *lunulana* D. & S., 1775 (RE)

Pterophoridae

Pterophoridae (P)

Agdistinae

2803. 2193. *Agdistis* *heydeni* Zeller, 1852 (MD)
 2802. 2196. *Agdistis* *satanae* Millière, 1875

Platyptiliinae

2837. 2138. *Platyptilia* *gonedactyla* D. & S., 1775 (JN)
 2838. 2140. *Platyptilia* *caledactyla* D. & S., 1775 (JN)
 2835. 2139. *Platyptilia* *farfarella* Zeller, 1867
 2832. 2144. *Amblyptilia* *acanthodactyla* Hübner, [1813]
 = *acanthodactyla* nect.
 2851. 2189. *Stenoptilia* *stipendodactyla* Zeller, 1852
 2852. ---- *Stenoptilia* *nepetellae* Bigot & Picard, 1983 (P)
 2849. 2184. *Stenoptilia* *bipunctidactyla* Scopoli, 1763 (JN)
 2849* ---- *Stenoptilia* *seretina* Zeller, 1852 (IV) (P)
 = *picardi* Gibeaux, 1986
 2849* ---- *Stenoptilia* *arida* Zeller, 1847 (PF)
 2849* ---- *Stenoptilia* *minula* Gibeaux, 1985 (P)
 2849* ---- *Stenoptilia* *bigoti* Gibeaux, 1986 (P)
 2849* ---- *Stenoptilia* *grasseana* Schawerda, 1933 (JN)
 2848. 2183. *Stenoptilia* *xiphodactyla* Duponchel, [1846]
 2831. 2134. *Craemidophorus* *rhododactylus* D. & S., 1775
 2830. 2164. *Marasmarchia* *oxydactyla* Staudinger, 1859 (PF, ED)
 = *avallachlegeli* Müller-Rutz, 1914
 2810. 2126. *Oxyptilus* *pilosellus* Zeller, 1841 (FT, PF)
 2812. 2128. *Oxyptilus* *erictorum* Zeller, 1844 (JN)
 2813. 2132. *Oxyptilus* *parvidactylus* Haworth, 1811 (FT, PF, LE)
 + f. *hoffmannseggii* Möscher, 1866
 2811. 2126. *Oxyptilus* *chrysodactylus* D. & S., 1775 (MD) (P)
 = *hieracii* Zeller, 1841
 2811* ---- *Oxyptilus* *pravieli* Bigot, Nel & Picard, 1989 (HBGP, JN) (P)
 2814. 2123. *Oxyptilus* *distans* Zeller, 1847
 2814* ---- *Oxyptilus* *propediatus* Bigot & Picard, 1988 (P)
 2817. 2121. *Oxyptilus* *tristis* Zeller, 1839 (JN) (P)
 2814* ---- *Oxyptilus* *adamczewskii* Bigot & Picard, 1988 (P)
 2824. 2131p. *Cupperia* *ceicusi* Schmid, 1867
 = *heterodactylus* sensu Lherminier, [1939], partim

2828.	----	<i>Capparis polonica</i> Adamczewski, 1951 (JN)
2827.	----	<i>Capparis hellenica</i> Adamczewski, 1951 (JN)
Pteropherinae		
2856.	2149.	<i>Pterophorus pentadactylus</i> Linné, 1758
2861.	2159.	<i>Pterophorus ischnodactylus</i> Treitschke, 1836 (JN)
	2169.	= <i>octodactylus</i> Chrétien, 1891
2862.	2154.	<i>Pteritia punctinervis</i> Constant, 1885 (MD)
2864.	2148.	<i>Merrifieldia apilodactyla</i> Curtis, 1827
2854.	----	<i>Merrifieldia leucodactyla</i> Hübner, 1805
		= <i>tridactylus</i> auct., nec Linné, 1758
2857.	2153.	<i>Merrifieldia tridactyla</i> Linné, 1758 (LB, JN)
		= <i>fuscolimbatus</i> Duponchel, 1844
2857*	----	<i>Merrifieldia neli</i> Bigot & Picaud, 1989 [**]
		= <i>fuscolimbatus</i> sensu Bigot & Laquet, 1978, <i>partim</i>
2855.	2157.	<i>Merrifieldia spicidactyla</i> Chrétien, 1923
		= <i>tridactylus</i> sensu Bigot & Laquet, 1978
		= <i>fuscolimbatus</i> sensu Bigot & Laquet, 1978, <i>partim</i>
2854p	2158.	<i>Merrifieldia malacodactyla</i> Zeller, 1847
		= <i>spicidactylus</i> sensu Bigot & Laquet, 1978
2865.	2150.	<i>Calyciphora xerodactyla</i> Zeller, 1841 (F7, JN)
		= <i>niculus</i> Fuchs, 1901
2868.	2152.	<i>Calyciphora adamas</i> Constant, 1896
2867.	----	<i>Calyciphora homodactyla</i> Kasy, 1969 (FF) [**]
2882.	2173.	<i>Oidematophorus liegiansus</i> Zeller, 1852 (JN) [**]
2874.	2172.	<i>Oidematophorus scuridactylus</i> Hübner, [1813]
2875.	2176.	<i>Oidematophorus carphodactylus</i> Hübner, [1815] (PF, JN)
2878*	----	<i>Oidematophorus insulavorus</i> Gibaux, 1989 (JN) [**]
2876.	2178p	<i>Oidematophorus osteodactylus</i> Zeller, 1841 (JN)
2877.	2178p	<i>Oidematophorus chrysocemae</i> Ragotz, 1875
2885.	2189.	<i>Oidematophorus constanti</i> Ragotz, 1876
2887.	2171.	<i>Emmeline monodactyla</i> Linné, 1758
2870.	2161.	<i>Pselnophorus heterodactylus</i> Möller, 1764 (JN)
2887*	----	<i>Gypsothares bigoti</i> Gibaux & Nel, 1989 [**]
Epermenioidae		
Epermeniidae		
Ochromolopinae		
1546.	3775.	<i>Ochromolopis icella</i> Hübner, [1813]
1547.	3789.	<i>Ochromolopis staintoniella</i> Stainton, 1869 (MD, RR)
Epermeniinae		
1554.	3767.	<i>Epermenia pontificella</i> Hübner, 1796
1560.		
Alucitoidea		
Alucitidae [**]		
= Orneodidae		
2329.	2747.	<i>Alucita grammodactyla</i> Zeller, 1841 (MD) [**]
2330.	2751.	<i>Alucita cynodactyla</i> Zeller, 1852
2331.	2748.	<i>Alucita paleodactyla</i> Zeller, 1847 [**]
2332*	----	<i>Alucita cancellata</i> Meyrick, 1906 [**]
2334.	2744.	<i>Pteropteryx zensodactyla</i> Zeller, 1847 (MD)
Thyridoidea		
Thyrididae		
2800.	1676.	<i>Thyris fenestrella</i> Scopoli, 1763 (CD) [**]
Pyraloidea [**]		
Pyralidae		
Pyralinae		
2596.	1951.	<i>Synaphe punctalis</i> Fabricius, 1775
		= <i>angustalis</i> D. & S., 1775
2597.	1948.	<i>Actenio borgialis</i> Duponchel, 1833
2598.	1947.	<i>Actenio brunnealis</i> Treitschke, 1829
2601.	1942.	<i>Orthopygia glaucinalis</i> Linné, 1758
2602.	1943.	<i>Orthopygia subvocalis</i> Duponchel, 1834
2603.	1944.	<i>Orthopygia incanatalis</i> Zeller, 1847
2608.	1940.	<i>Pyralis regalis</i> D. & S., 1775
2610.	1938.	<i>Pyralis farinalis</i> Linné, 1758

2611. 1937. *Therapsis obscuralis* Mann, 1864
 2612. 1935. *Agrius brachypterus* Ragonot, 1884
 2614. 1933. *Aglossa pinguinalis* Linné, 1758 (HB)
 2617. 1931. *Endotricha flammealis* D. & S., 1775
- Galleriinae
 2621. 2111b. *Caryocysta cephalonica* Stainton, 1866
 2622. 2114. *Aphomia sociella* Linné, 1758 (HB/GP)
- Phycitinae [10]
 2628. 1681. *Enaethodes punctella* Treitschke, 1833
 2633. 1785. *Onocera semirubella* Scopoli, 1763
 + f. *sanguinella* Hübner, 1796 (HB/GP)
 2635. 1767. *Onocera combustella* Herrich-Schäffer, 1852 (HB/GP)
 2636. 1779. *Pempelia palumbella* D. & S., 1775
 2638. 1782. *Pempelia alpigenella* Duponchel, 1836 (IV)
 2639. 1783. *Pempelia genistella* Duponchel, 1836
 2643. 1787. *Pempelia femosa* Haworth, 1811 (IV)
 2647. 1784. *Pristopharodes borella* Mann, 1862
 2653. 1769. *Isauris dilucella* Duponchel, 1836 (HB/GP, RR, GL) [10]
 2654a. 1794. *Megasis mameacella* maritimaella Caradja, 1910 (HB) [10]
 2655. 1795. *Megasis rippertella* Zeller, 1848
 2662. 1801. *Selagia spadicella* Hübner, 1796
 + f. *salicella* Mann
 2664. 1850. *Amphitrix sublineatella* Staudinger, 1859
 2665. 1831. *Phycita reborella* D. & S., 1775
 = *spissicella* Fabricius, 1777
 2669. 1836. *Diseryctia mutata* Fuchs, 1903 (IV, GL)
 2671. 1834. *Diseryctia sylvestrella* Ratzeburg, 1840
 = *splendide* Herrich-Schäffer, 1848
 2672. 1837. *Diseryctia mendacella* Staudinger, 1859
 2675. 1757. *Asartodes monspesulalis* Duponchel, 1834 [10]
 = *monspesulalis* Guenée
 2675* ----. *Asartodes zapateri* Ragonot, 1882 [10]
 2677. 1771. *Epischia prodromella* Hübner, 1796
 2679. 1773. *Epischia asteriscella* Millière, 1873
 2685. 1750. *Hypochalcis abenella* D. & S., 1775
 2691. 1745. *Lympha chalybella* Eversmann, 1844 [10]
 2692. 1758. *Elegia fallax* Staudinger, 1861
 2697. 1806. *Etiella zinckenella* Treitschke, 1832
 2698. 1804. *Pterothrixidia rufella* Duponchel, 1836 (HB/GP)
 = *cradella* Zeller, 1848
 2700. 1775. *Pima boisduvaliella* Guenée, 1845 (HB/GP)
 2706. 1724. *Pempeliella dilutella* Hübner, 1796
 = *integrella* Staudinger, 1859
 2709. 1700b. *Pempeliella crenatella* D. & S., 1775 [10]
 = *cinella* D. Lucas, 1938
 2710. 1729. *Oxybia transversella* Duponchel, 1836
 2714. 1812. *Canotathra tumidana* D. & S., 1775
 2715. 1813. *Acrobasis bithynella* Zeller, 1848 [10]
 2717. 1815. *Acrobasis glaucella* Staudinger, 1859
 2721. 1820. *Acrobasis centunculella* Mann, 1862
 2722. 1807. *Acrobasis consociella* Hübner, 1813 [10]
 = *tumidella* sensu Duponchel, 1836
 2724. 1809. *Acrobasis clusina* Zeller, 1848
 2725. 1810. *Acrobasis obliqua* Zeller, 1847
 2726. 1811. *Acrobasis romanella* Millière, 1870 [10]
 2731. 1841. *Trachycera marmorea* Haworth, 1811
 2732. 1842. *Trachycera advenella* Zincken, 1818
 2733. 1843. *Trachycera legatana* Haworth, 1811
 = *legatella* Hübner, 1796
 2737. 1821. *Myelois circumvolata* Geoffroy de Seurroy, 1785
 = *crivella* Hübner, 1796
 2740. 1824. *Euzadape cirrigrella* Zincken, 1818
 2743. 1827. *Myelopsis tabidella* Mann, 1864
 2747a. 1744. *Sebatia kargassella* occidentella Zerny, 1927 (GP) [10]
 2770. 1712. *Ancyloseta cinnamomea* Duponchel, 1836
 = *fabrella* Staudinger, 1859
 2776. 1829. *Homoeosoma (Homoeosoma) sinuatum* Fabricius, 1793
 2778. 1703. *Homoeosoma (Homoeosoma) insubellum* Ragonot, 1884 (HB, RR, MD)
 2779. 1705. *Homoeosoma (Homoeosoma) nebulellum* D. & S., 1775

2782. 1700. *Phycitodes binnevella* Hübner, [1813]
 2783a. *Phycitodes lactella* delattini Roesler, 1965 (PC) [°]
 2784a. 1701. *Phycitodes inquinatella* costella Ragonot, 1888 (MD)
 2785. 1702p. *Phycitodes susicola* Vaughan, 1870
 2786a. 1702p. *Phycitodes albatella* pseudonimbella Benthick, 1936
 = *nimbella* sensu Lhomme, [1935]
 2790. 1692. *Ephestia* (*Ephestia*) *weissella* Zeller, 1848
 = *tephrinella* Lederer, 1870
 = *capricola* Hampson, 1927
 2791. 1695. *Ephestia* (*Ephestia*) *disparella* Ragonot, 1901
 2793. 1688p. *Ephestia* (*Ephestia*) *elutella* Hübner, 1796
 = *paranella* sensu Lhomme, *paris*
 2794a. 1687. *Ephestia* (*Ephestia*) *parasitella* unicolorella Staudinger, 1881
 1688p. = *acodella* Richards & Thomsen, 1932
 = *parasitella* sensu Lhomme, *paris*
 2795. 1693. *Cadra abeterella* Zeller, 1847 (HB/GP)
 = *ragonotella* Millière, 1881
 2796b. 1685. *Cadra furcatella* afflatella Mann, 1855 (HB/GP)
- Crambidae**
Crambinae
 2336. 1913p. *Euchromius bellus* Hübner, 1796 (HB/GP)
 2337. 1914. *Euchromius scapellus* Zeller, 1847 [°]
 1915p. = *minorella* Chrétien in Lhomme, 1935
 2342. 1915. *Euchromius scellus* Haworth, 1811 (IV)
 2350. 1895. *Chrysoteuchia culmella* Linné, 1758
 2351. 1903. *Crambus pascuella* Linné, 1758 (HB) [°]
 2360. 1872. *Crambus perlellus* perlellus Scopoli, 1763
 2362. 1908. *Angustalis malacellus* Duponchel, 1836
 2364. 1868. *Agriphila tristella* D. & S., 1775 (IV)
 2366. 1859. *Agriphila inquinatella* D. & S., 1775
 1860. = *paleatellus* sensu Lhomme, 1935 [°]
 2371. 1897. *Agriphila straminea* D. & S., 1775
 2374. 1863. *Agriphila geniculata* Haworth, 1811
 2378. 1888. *Catoptria speculalis* Hübner, [1825] (IV)
 2380. *Catoptria europaea* Bleszyński, 1965 (IV) [°]
 2387. 1886. *Catoptria mytilella* Hübner, [1805]
 2388. 1885. *Catoptria pinella* Linné, 1758
 2392. 1876. *Catoptria fulgidella* Hübner, [1813] (HB/GP)
 2396. 1892. *Catoptria falsella* D. & S., 1775
 2401. 1867. *Catoptria lythargyrella* Hübner, 1796
 2402. 1910. *Metacrambus carectellus* Zeller, 1847
 2404. 1898. *Xanthocrambus delicatellus* Zeller, 1863 [°]
 2405. 1873b. *Xanthocrambus cedrellus* Müller-Rutz, 1909 [°]
 = *occidentellus* Caradja, 1910
 2408. 1894. *Chrysocrambus lineellus* Fabricius, 1781
 = *casentiniellus* Herrich-Schäffer, 1848
 = *craterellus* sensu Lhomme, [1935]
 2409. 1894b. *Chrysocrambus craterellus* Scopoli, 1763
 = *casentiniellus* sensu Lhomme, [1935]
 2419. 1924. *Ancylolema palpella* D. & S., 1775 (HB/GP)
 2429. 1921. *Ancylolema tentaculella* Hübner, 1796
- Scopariinae** [°]
 2429. 1967. *Scoparia luteolaris* Scopoli, 1772
 = *schrenkii* D. & S., 1775 [°]
 2431. 1968p. *Scoparia subfusca* Haworth, 1811
 1969p. = *combrella* auct.
 2432. 1974. *Scoparia pyrocella* D. & S., 1775
 1975. = *arundinata* Thunberg, 1792
 = *dabitalis* Hübner, 1796
 2436. 1970p. *Scoparia conicella* La Harpe, 1863
 = *xylocetralis* Wolff, 1959
 = *arabigalis* sensu Marion, 1959
 2441. 1987. *Dipleurina locustata* Panzer, 1804
 = *crotoagrella* sensu Hübner, 1796
 2459. 1984. *Eudania delunella* Stainton, 1849
 = *vanadellina* Herrich-Schäffer, 1851
 = *resinae* auct.
 = *resinella* auct.
 2451. 1988. *Eudania mercurella* Linné, 1758
 = *frequentella* Stainton, 1858

- Cybalomiinae
2457* *Krombia venturalis* Luquet & Minet, 1962 [**]
- Nymphulinae
2426. 1929. *Acentria ephemerella* D. & S., 1775 [**]
= *nivea* Olivier, 1791
2459. 1955. *Parapoyx stratiotata* Linné, 1758 (IV)
- Evergestinae
2465. 2102. *Evergestis mundalis* Guenée, 1854 [**]
2103. = *submundalis* Millière, 1852
= *subfucalis* sensu Lhomme, [1935]
= *permundalis* Marion, 1960
2466. 2097. *Evergestis frumentalis* Linné, 1761
2468. 2096. *Evergestis sephialis* Fabricius, 1787
2469. 2021. *Evergestis forticalis* Linné, 1758
2470. 2100. *Evergestis politalis* D. & S., 1775
2477. 2092. *Orenasia ventralis* Christian, 1910 [**]
- Odontinae
2479. 2063. *Cynaeda dentalis* D. & S., 1775
2480. 2085. *Titanio tarraconensis* Leraut & Luquet, 1963 (GD) [**]
= *normalis* sensu auct.
2481. 2064p *Eurrhysis pollinalis* D. & S., 1775 [**]
2481* 2064p *Eurrhysis gutturalis* Herrich-Schäffer, 1846 [**]
2482. 2062. *Atrulata albifascialis* Treitschke, 1829
2483. 2068. *Metaxemele phrygialis iberoprovincialis* (Prüdel, in litt.) [**]
2484. 2067. *Metaxemele schrankiana* Hochenwarth, 1785
2485. 2105. *Aparodes floralis* Hübner, [1809]
- Glaphyriinae
2488. 1996. *Hellula undalis* Fabricius, 1781
- Pyraustinae
2490. 2073. *Pyrausta nureta* Scopoli, 1763
2491. 2072p *Pyrausta purpuraria* Linné, 1758 (HB/GP) [**]
2492. 2072p *Pyrausta ostrinalis* Hübner, 1796 [**]
2494. 2067. *Pyrausta sanguinalis* Linné, 1767
2495. 2069. *Pyrausta castalis* Treitschke, 1829 [**]
2496. 2066. *Pyrausta despicata* Scopoli, 1763
= *capitulis* D. & S., 1775
= *intermediaria* Duponchel, 1834
2499. 2074. *Pyrausta obfusca* Scopoli, 1763 (AC) [**]
2508. 2075. *Pyrausta cingulata* Linné, 1758 [**]
2505. 2066. *Harpadispis diffusalis* Guenée, 1854 (HB/GP, PC)
2507. 2007. *Loxostege sticticalis* Linné, 1761
2515. 2011. *Uresiphita gilvata* Fabricius, 1794 (HB, IV)
= *libralis* auct., nec D. & S., 1775
2517. 1999. *Sitochraa palmaria* D. & S., 1775
2518. 2000. *Sitochraa verticalis* Linné, 1758
2520. 2060. *Paracorsia repandalis* D. & S., 1775 (IV)
2523. 1964. *Microstege hyalinialis* Hübner, 1796 (HB) [**]
2525. 2064. *Ostrinia rubralis* Hübner, 1796 (IV)
2531. 2046. *Muturania territorialis* Treitschke, 1829
2533. 2061. *Anania funebris* Stenén, 1768
= *octomaculata* Linné, 1771
2534. 2035. *Anania verbascalis* D. & S., 1775
2536. 2031. *Ehulea creasalis* Hübner, 1796
2542. 2029. *Udea prunalis* D. & S., 1775 (HB) [**]
2552. 2024. *Udea fimbriatralis* Duponchel, 1834 (PR) [**]
= *fimbriatralis* auct.
2554. 2023. *Udea institalis* Hübner, [1819]
2555. 2037. *Udea numeralis* Hübner, 1796
2558. 2063. *Udea rhododendronalis* Duponchel, 1834 (HB/GP) [**]
2561. 2026. *Udea ferrugalis* Hübner, 1796
= *marialis* Guenée, 1854
- Spilomelinae
2563. 2052p *Mecyna lutealis* Duponchel, 1833 [**]
2565. 2053p *Mecyna auralis* H. de Peyerimhoff, 1872 [**]
2565a 2055. *Mecyna asinalis* Hübner, [1819]
2566. 1998. *Nemophila noctuella* D. & S., 1775
2569. 1939. *Delicharithria punctalis* D. & S., 1775
2570. 1936. *Delicharithria bruguieralis* Duponchel, 1833 (HB)
2575. 2012. *Metasia supendialis* Hübner, [1823] (HB)
2577. 2017. *Metasia coesalis* Duponchel, 1833
2583. 2018. *Metasia cuenalis* Ragot, 1894

Lasiocampidae

Lasiocampidae

3144. 1617p. *Pseudeucoila nigra* Frey & Wulfschlegel, 1874 (HB/PA)
= *concolor* Millière, 1875 [**]
3145. 1616. *Trichura crataegi* Linné, 1758
3149. 1618. *Eriogaster rimicola* D. & S., 1775
3150. 1619. *Eriogaster catax* Linné, 1758 (HB/PA)
3161. 1612. *Malacosoma neustrium* Linné, 1758 (IV)
3162. 1613. *Malacosoma cistrense* Linné, 1758 (IV)
3155. 1622. *Pachygasteria trifolii* D. & S., 1775
3156. 1621. *Lasiocampa quercus* Linné, 1758
3157. 1623. *Macrothylacia rubi* Linné, 1758
3158. 1634. *Pachypasa limosa* Serres in Villiers, 1826 (IV)
= *livosa* auct.
3159. 1633. *Dendrolimus pini* Linné, 1758
3164. 1628. *Phylodesma* (*Phylodesma*) *tremulifolia* Hübner, [1810] (HB/PA)
3165. 1629. *Phylodesma* (*Epinaptera*) *suberifolia* Duponchel, 1842
3166. 1630. *Gastropacha quercifolia* Linné, 1758 (IV)
3167. 1631. *Gastropacha populifolia* Esper, 1781 (IV)
3168. 1632. *Odonestis pruni* Linné, 1758 (IV)

Bombycoidea

Lemoniidae

3169. 1560. *Lemonia cluni* Linné, 1761 [**]

Sphingidae

Smerinthinae

3795. 942. *Mamestra quercus* D. & S., 1775
3796. 943. *Mimas tiliae* Linné, 1758
3797. 944. *Smerinthus ocellatus* Linné, 1758 (IV)
3798. 945. *Lothoe populi* Linné, 1758

Sphinginae

= *Acherontinae*

3791. 938. *Agrius convolvuli* Linné, 1758 (IV)
3792. 939. *Acherontia atropos* Linné, 1758 (IV)
3794. 941. *Hyloicus pinastri* Linné, 1758

Macroglossinae

3799. 946. *Hemaris tityus* Linné, 1758
= *bombyliformis* sensu Esper, 1780
= *scabior* Zeller, 1869
3800. 947. *Hemaris fuciformis* Linné, 1758
3801. 950. *Macroglossum stellatarum* Linné, 1758
3802. 949. *Proserpinus proserpina* Falis, 1772 (EA) [**]
3804. 951. *Hyles euphorbiae* Linné, 1758
3806. 953. *Hyles nicaea* Prunner, 1796 (IV)
3807. 954. *Hyles vespertilio* Esper, 1779 (IV)
3809a. 956. *Hyles livornica* Esper, 1780
3810. 957. *Deilephila elpenor* Linné, 1758
3811. 958. *Deilephila peneolus* Linné, 1758

Saturniidae

= *Attacidae*

Agathinae

3173. 1558. *Agathis tau* Linné, 1758 (RP, BJ) [**]

Saturniinae

3172. 1556. *Saturnia pyri* D. & S., 1775
3173. 1557. *Eudia pavonia* Linné, 1758 (JB, GT)

Drepanoidea [**]

Drepanidae

Drepaninae

3177. 1673p. *Watsonella binaria* Hufnagel, 1767 [**]
3178. 1673p. *Watsonella uncinula* Borkhausen, 1790 [**]
3183. 1675. *Cilix glaucata* Scopoli, 1763 [**]

Thyatirinae

= *Cymatophorinae*

3184. 961. *Thyatira batia* Linné, 1758 (IV)
3188a. 965. *Tethes ocellaris octagesimae* Hübner, 1796
3190. 966. *Cymatophorima dilata* D. & S., 1775
3192. 968. *Polyplocia ridens* Fabricius, 1787 (HB/PA)

Axioides [10]

Axiidae

3194. 970. *Axia margarita* Hübner, [1821]

Geometroides

Geometridae

Alasphalidae

= Oenochrominae auct.

3198. 1545. *Alsophila aescularia* D. & S., 1775 (HB/PA, GT)
3199. 1546. *Alsophila quadripunctaria* Esper, 1800 (HB/PA) [10]

Geometrinae

= Hemitheinae

Pseudoterpini

3201. 1528. *Pseudoterpes pruinata* Hufnagel, 1767 [10]

Comibaenini

3206. 1531. *Comibaena hajularia* D. & S., 1775

Thalerini

3209. 1533. *Chlorissa viridata* Linné, 1758
3211. 1535. *Chlorissa pulmentaria* Guenée, 1857
= *etruscaria* Zeller, 1849
3213. 1537. *Microloxia herbaria* Hübner, [1813] (IV)
3214. 1539. *Thalera fimbrialis* Scopoli, 1763
3215. 1540. *Hemitelia chrysoprasaria* Esper, 1794

Sterrhinae

Cyclophorini

- 3221a. 1520. *Cyclophora albicollaria* Iennigaria Fuchs, 1883 (IV)
3223. 1518. *Cyclophora albipunctata* Hufnagel, 1767 (HB/PA)
= *psedularia* auct.
3224. 1522. *Cyclophora pupillaria* Hübner, [1799]
3225. 1525. *Cyclophora ruficiliaria* Herrich-Schäffer, 1855
3230. 1527. *Cyclophora linearia* Hübner, [1799] (IV)

Scopulini

3236. 1442. *Scopula caricaria* Reuti, 1883 (IV)
3239. 1445. *Scopula virgata* D. & S., 1775
= *strigaria* Hübner, [1799]
3240. 1450. *Scopula senata* Scopoli, 1763
3241. 1457. *Scopula submutata* Treitschke, 1828 [10]
3242. 1451. *Scopula decorata* D. & S., 1775
3243. 1453. *Scopula rubiginata* Hufnagel, 1767
3246. 1456. *Scopula marginipunctata* Geese, 1781
3247. 1458. *Scopula inaequalis* Linné, 1758
3249. 1449. *Scopula imitaria* Hübner, [1799]
3254. 1448. *Scopula emutaria* Hübner, [1809]
3259. 1464. *Idea determinata* Staudinger, 1876 (ED) [10]
3262. 1467. *Idea mediana* Hübner, [1819] (ED, MD) [10]
3263. 1462. *Idea rufaria* Hübner, [1799] (CD) [10]
3264. 1468. *Idea sericeata* Hübner, [1813] [10]
3265. 1463. *Idea macilentaria* Herrich-Schäffer, 1846 (IV)
3266. 1461. *Idea ochreata* Scopoli, 1763 (IV)
3273. 1506. *Idea filicata* Hübner, [1799]
3278. 1478. *Idea typicata* Guenée, 1857 (IV) [10]
3281. 1469. *Idea moniliata* D. & S., 1775 (GL, WD) [10]
3282. 1498. *Idea circuitaria* Hübner, [1819]
3293. 1507. *Idea dilutaria* Hübner, [1799]
3296. 1504. *Idea politata* Hübner, [1793] (MD) [10]
3298. 1481. *Idea joannisiata* Homberg, 1911 (IV) [10]
3300. 1482. *Idea seriata* Schrank, 1802
3306. 1485. *Idea subsericeata* Haworth, 1809
3310. 1503. *Idea trigeminata* Haworth, 1809 (ED) [10]
3311. 1495. *Idea eugeniata* Millière, 1870 (MD) [10]
3315. 1497. *Idea estrinaria* Hübner, [1813]
3317. 1514. *Idea aversata* Linné, 1758
3319. 1510. *Idea degeneraria* Hübner, [1799]
3321. 1513. *Idea deversaria* Herrich-Schäffer, 1847

Rhedostrophini

3326. 1428. *Rhedostrophia vibicaria* Clerck, 1759 (IV)
3327. 1427. *Rhedostrophia calabra* Petagna, 1787

Rhedometrini

3328. 1178. *Rhedometra saccharia* Linné, 1767

Larentiinae

Lythriini

3331. 1180. *Lythria purpuraria* Linné, 1758
 3333a. 1181. *Lythria purpurata sanguinaria* Duponchel, 1848 (HBPA)
 3334. 1328. *Cataclypsa rigata* Hübner, [1813]

Xanthorhœini

3335. 1186p. *Scotopteryx dinotensis* Neuhuber, 1906 [°°]
 3340. 1183. *Scotopteryx coarctaria* D. & S., 1775
 3341. 1189. *Scotopteryx vicinaria* Duponchel, [1845] (HBPA, PH) [°°]
 3342a. 1187. *Scotopteryx peribolata trans. ad eoloci* Schawerda, 1932 [°°]
 3343. 1190. *Scotopteryx bipunctaria* D. & S., 1775 (IV)
 3344a. 1191. *Scotopteryx scotodurensis gallica* Wehrli, 1924 (IV) [°°]
 3345. 1185. *Scotopteryx chenopodiata* Linné, 1758 (IV)
 3347. 1184p. *Scotopteryx luridata* Hufnagel, 1767 [°°]
 = *plumbaria* Fabricius, 1775
 3358. 1245. *Xanthorhoe fluctuata* Linné, 1758
 3362a. 1291. *Catarhoe putridaria bulgarata* Millière, 1868 [°°]
 3363. 1289. *Catarhoe rubidata* D. & S., 1775
 3368. 1312. *Epirrhone alternata* O. F. Müller, 1764
 3371. 1310. *Epirrhone gallata* D. & S., 1775
 3374. 1298. *Cosmocranus polygrammata* Borkhausen, 1794
 3375. 1299. *Campogramma bilineata* Linné, 1758

Larentiini

3382. 1182. *Larentia clavaria* Haworth, 1809
 3383. 1262. *Larentia salvata* Rambur, 1832 [°°]
 3385. 1326. *Anticlea hadiata* D. & S., 1775 (GF, ER)

Cidariini

3390. 1232. *Cosmerhoe cellata* Linné, 1758
 3391. 1265. *Nebula salicata obtusaria* Boisduval, 1840
 3392. 1278. *Nebula tophacata* D. & S., 1775
 3394. 1280. *Nebula achromaria* La Harpe, 1852
 3396. 1226. *Eulithis prunata* Linné, 1758 (IV)
 3403. 1240. *Chloroclysta siterata* Hufnagel, 1767
 3407. 1231. *Cidaria fulvata* Forester, 1771
 3408a. 1239. *Thera firmata ulicata* Rambur, 1834
 3410. 1235. *Thera obeliscata* Hübner, 1787 [°°]
 3415. 1237. *Thera juniperata* Linné, 1758 (MD)
 3419. 1256. *Calastygia apicata* Hübner, [1813] (HBPA, RM) [°°]
 3420. 1257. *Calastygia olivata* D. & S., 1775
 3422. 1262. *Calastygia stilpina* Prout, 1924 (CH) [°°]
 3423a. 1267. *Calastygia multistrigaria olivaria* Millière, 1865 (MD)

Rheumapterini

3434. 1421p. *Coenocalpe millierata* Staudinger, 1901 [°°]
 3435. 1423. *Hecione vitalbata* D. & S., 1775
 3436. 1424. *Hecione terata* D. & S., 1775
 3439. 1426. *Hecione calligraphata* Herrich-Schäffer, 1839 (ED) [°°]
 3452. 1219. *Triphosa dubitata* Linné, 1758
 3455. 1224. *Philereme transversata* Hufnagel, 1767

Euphyiini

3458. 1287. *Euphyia frustata* Treitschke, 1828 (IV)

Operophterini

3461. 1216. *Epirrita christyi* Allén, 1906
 3462. 1217. *Epirrita autumnata* Borkhausen, 1794
 3463. 1214. *Operophtera brumata* Linné, 1758 (MD)

Perizomini

3475. 1322. *Perizoma flavofasciata* Thunberg, 1792

Eupitheciini

3495. 1346. *Eupithecia liguriata* Millière, 1884 [°°]
 3507. 1356. *Eupithecia venosata* Fabricius, 1787
 3509. 1357b. *Eupithecia silvicolata* Mabille, 1867 (ED) [°°]
 3510a. 1358. *Eupithecia alliaris notata* Dietze, 1918 (IV) [°°]
 3513. 1361. *Eupithecia centaureata* D. & S., 1775
 3516. 1363. *Eupithecia breviculata* Denzel, 1837 (ED) [°°]
 3522. 1381. *Eupithecia icterata* Ch. de Villers, 1789 (IV)
 3538. 1387. *Eupithecia semigraphata* Bruand, [1851] (IV, MD, GL)
 3552. 1396. *Eupithecia pimplinellata* Hübner, [1813] (IV, GL)
 3553. 1397. *Eupithecia pauxillaria* Boisduval, 1840 (MD) [°°]
 = *exphrasata* Herrich-Schäffer, 1861
 3559a. 1403. *Eupithecia dedoneata austriaca* Herbulst, 1962 (ER)

3562. 1407. *Eupithecia pusillata* D. & S., 1775
= *sabrinata* Hübner, [1813]
3563. 1410. *Eupithecia phoenicesta* Rambur, 1834 (MD) [100]
3564. 1408. *Eupithecia ericeata* Rambur, 1833 (GL, MD) [100]
3566. 1409. *Eupithecia oxycedrata* Rambur, 1833 [100]
3567. 1411. *Eupithecia rosmarinata* Millière, 1865 (MD)
3572. 1415. *Gymnaecelis rufifasciata* Haworth, 1809
= *pusillata* Hübner, [1813]
- Cheodidini**
3578. 1293. *Chesias legatella* D. & S., 1775
- 3579a. 1294. *Chesias rufata cinereata* Staudinger, 1901
3583. 1290. *Aplocera efformata* Guenée, 1857
- Lobophorini**
3604. 1298. *Epilobephora sabinata* Geyer, [1831] (IV)
3606. 1297. *Nothocasis sericata* Hübner, [1813] [100]
3607. 1296. *Acasis viretata* Hübner, [1799]
- Ennominae**
= *Boarmiinae*
- Abraxini**
3613. 1015. *Ligdia adustata* D. & S., 1775
3615. 1020. *Stegania trimaculata* Ch. de Villers, 1789
- Semiiothisini**
3617. 1052. *Semiiothisa notata* Linné, 1758 (HB/PA)
3620. 1055. *Semiiothisa liturata* Clerck, 1769
3621. 1158. *Semiiothisa clathrata* Linné, 1758
3623. 1153. *Semiiothisa artemisiae* D. & S., 1775
3628. 1147. *Rame vincularia* Hübner, [1813]
3629. 1149. *Rame wessleri* Linné, 1758 (IV)
3631. 1160. *Tephrosia murinaria* D. & S., 1775
- 3634a. 1161. *Enconeta minicaria persperaria* Duponchel, [1850] [100]
- Ennomini**
3641. 1156. *Petrophora convergata convergata* Ch. de Villers, 1789
3642. 1157. *Petrophora narbenea* Linné, 1767 [100]
= *portitoria* Hübner, [1813]
3646. 1107. *Pachycnemis notata* Hübner, [1799]
3649. 1046. *Opiasthographia luteolata* Linné, 1758
3650. 1047. *Epione repandaria* Hufnagel, 1767
3658. 1090. *Ennomos alniaria* Linné, 1758
3660. 1082. *Ennomos erosaria* D. & S., 1775 (IV)
3661. 1083. *Ennomos quercaria* Hübner, [1813] (IV)
3663. 1085. *Selenia lunularia* Hübner, 1788
= *lunaria* D. & S., 1775, nec Fabricius, 1775
3664. 1096. *Selenia tetralunaria* Hufnagel, 1767
3666. 1040. *Crocallya tuzsaria* Berkhausen, 1793 (MD)
3667. 1041. *Crocallya linguaria* Linné, 1758 (IV)
3668. 1042. *Crocallya dardoinaria* Densel, 1840 [100]
- Ourapterygini**
3669. 1044. *Ourapteryx sambucaria* Linné, 1758 (IV)
- Colotoini**
3670. 1039. *Colotois pennaria* Linné, 1761
- Bistonini**
3672. 1054. *Apocheima hispidaria* D. & S., 1775 (GT)
3673. 1063. *Apocheima pilosaria* D. & S., 1775 (HB/PA)
= *pedaria* Fabricius, 1787
3679. 1089. *Biston strataria* Hufnagel, 1767
3680. 1070. *Biston betularia* Linné, 1758 (IV)
- 3683a. 1058. *Agriopsis bajoria sorditaria* Hübner, [1809] (MD)
3685. 1051. *Agriopsis marginaria pallidata* Turati, 1911 (HB/PA, GT)
3686. 1062. *Erannis defoliaria* Clerck, 1759 (MD)
- Boarmiini**
3689. 1141. *Athrostopa pennigeraria* Hübner, 1813 (HB, PA, CH) [100]
3690. 1142. *Eurrantia plumistaria* Ch. de Villers, 1789 (HB/PA, JH)
3691. 1071. *Nychiodes obscuraria* Ch. de Villers, 1789
3692. 1073. *Menophra abruptaria* Thunberg, 1792
3694. 1074. *Menophra nycthemeraria* Geyer, [1831] (IV)
3696. 1075. *Synopsis sociaria* Hübner, [1799]
3697. 1076. *Ecloera salieraria* Rambur, 1834 [100]
3698. 1077. *Calamodes occitanaria* Duponchel, 1829
3700. 1083. *Perithotos rhomboidaria* D. & S., 1775

	3706.	1083.	<i>Peribatodes umbraria</i> Hübner, [1809] (HB/PA, GL) [P*]
	3708.	1085.	<i>Peribatodes mansuetaria</i> macrinaria Cley, 1928 (IV)
	3709.	1145.	<i>Selidosoma brunnea</i> Ch. de Villers, 1789 (IV)
	3710.	1146.	<i>Selidosoma taeniolaria</i> Hübner, [1813] (MD, RR) [P*]
	3711.	1082.	<i>Cleora cinctaria</i> D. & S., 1775 (HB/PA)
	3713.	1089.	<i>Alics repandata</i> Linné, 1758
	3718.	-----	<i>Hypamecia viertlii</i> Bohatsch, 1883 (ED) [P*]
	3720.	1092.	<i>Cleoceras lichenaria</i> Hufnagel, 1767 (RD) [P*]
	3722a.	1096.	<i>Ascia selenaria</i> dinaria Hübner, [1817] (IV) [P*]
	3728.	1143.	<i>Ematurga atomaria</i> Linné, 1758
	3730.	1151.	<i>Adactylotis contaminaria</i> Hübner, [1813] (HB/PA)
	3731.	1102.	<i>Tephronia sepiaria</i> Hufnagel, 1767 [P*]
	3732.	1103.	+ f. <i>lingulata</i> Millière, 1873 (IV)
		1105.	+ f. <i>crematoria</i> Freyer, 1838
	3734a.	1104.	<i>Tephronia crenaria</i> castiliana Standinger, 1892
<i>Eupelini</i>	3735.	1144.	<i>Eupelus pinaria</i> Linné, 1758
<i>Caberini</i>	3739.	1018.	<i>Lomographa temerata</i> D. & S., 1775 (IV)
	3740.	1016.	<i>Aleucia distinctata</i> Herrich-Schäffer, 1839
<i>Compsoini</i>	3743.	1026.	<i>Compsoa margaritata</i> Linné, 1767
	3744.	1037.	<i>Compsoa banaria</i> D. & S., 1775
	3745.	1025.	<i>Hylaea fasciaria</i> Linné, 1758
			+ f. <i>prosnaria</i> D. & S., 1775 (IV)
	3748.	1024.	<i>Puzoscleria cupressaria</i> D. & S., 1775 (HB/PA)
<i>Gnophini</i>	3749a.	1110.	<i>Odontognophos dumetata</i> daubearia Boisdureau, 1840 (MD)
	3750.	1111.	<i>Gnophos furvata</i> D. & S., 1775 (IV)
	3759.	1116.	<i>Gnophos glaucinaria</i> Hübner, [1799] (RM, CD) [P*]
	3762.	1118.	<i>Gnophos mucidaria</i> Hübner, [1799] [P*]
	3768c.	1126.	<i>Elophos unicoloraria</i> occidentalis Ch. Oberthür, 1913 [P*]
		1127.	= <i>zelleraria</i> sensu Lacomme, [1930]
	3789.	1172.	<i>Aspitates gilvaria</i> D. & S., 1775
	3781.	1173.	<i>Aspitates ochrea</i> Rossi, 1794
	3785.	1165.	<i>Dydia conspersaria</i> Fabricius, 1775 (IV) [P*]
	3786.	1167.	<i>Dydia lentiscaria</i> Damsel, 1837
<i>Onychorini</i>	3788.	1162.	<i>Onychora agaritharia</i> Dardois, 1842 [P*]
<i>Compsopterini</i>	3789.	1175.	<i>Compsoptera opacaria</i> Hübner, [1819] [P*]
	3789*	-----	<i>Compsoptera zemillerum</i> Rainieri, 1995 (MD) [P*]
<i>Hesperioides</i>			
<i>Hesperiidae</i> [P*]			
<i>Pyrginae</i>			
	2897.	214.	<i>Erynnis tages</i> Linné, 1758
	2898.	195.	<i>Carcharedus alceae</i> Esper, [1780]
	2899.	196.	<i>Carcharedus lavatherae</i> Esper, [1783]
	2900.	197.	<i>Carcharedus beeticus</i> Rambur, [1840] (HD) [P*]
			= <i>marubii</i> Rambur, [1840]
	2901.	198.	<i>Carcharedus flocciferus</i> Zeller, 1847 (CW) [P*]
			= <i>albata</i> Hübner, [1803], see Esper, [1783]
	2902.	213.	<i>Spialia certiorius</i> Hoffmannsegg, 1894
			= <i>sso</i> Hübner, [1803], see Bergsträsser, [1779]
	2905.	212.	<i>Pyrgus (Pyrgus) malvodes</i> Elwes & Edwards, 1897
	2909.	202.	<i>Pyrgus (Atalacomorpha) foulquieri</i> Ch. Oberthür, 1910 (GL, JN) [P*]
	2911.	205.	<i>Pyrgus (Atalacomorpha) carlinae</i> Rambur, [1840] (DQ) [P*]
	2912.	207.	<i>Pyrgus (Atalacomorpha) cirsi</i> Rambur, [1840]
	2914.	209.	<i>Pyrgus (Scelstrix) frillarius</i> Poda, 1761
			= <i>corthasi</i> Hübner, [1813]
<i>Hesperiinae</i> [P*]			
	2891.	218.	<i>Thymelicus sylvestris</i> Poda, 1761
			= <i>laes</i> Pontepidan, 1763
			= <i>laes</i> Hufnagel, 1766
	2892.	217.	<i>Thymelicus lineolus</i> Ochsenheimer, 1868 (LM, JN) [P*]
	2893.	219.	<i>Thymelicus acteon</i> Rottemburg, 1775
	2894.	220.	<i>Hesperia comma</i> Linné, 1758
	2895a.	221.	<i>Ochleodes venatus</i> faunus Turati, 1905
			= <i>zyxanus</i> Esper, 1779, see Drury, [1773]

Papilionoidea [14]

Papilionidae

Parnassiinae

- 2919g 7. *Parnassius apollo vernaissinus* Fruhstorfer, 1921 [14]

Papilioninae [14]

2922. 6. *Zerynthia rumina* Linné, 1758 [14]
 2924. 4. *Papilio machaon* Linné, 1758
 2925. 3. *Papilio alexandor* Esper, 1799 [14]
 2928. 1. *Iphacides podalirius* Scopoli, 1763
 = *sinon* Poda, 1761 (nom rejeté)

Pieridae

Dismorphiinae

2929. 27. *Leptidea sinapis* Linné, 1758
 2930. 28. *Leptidea duponcheli* Staudinger, 1871 (LM) [14]

Pierinae

2939. 10. *Aporia crataegi* Linné, 1758 [14]
 2941. 11. *Pieris (Pieris) brassicae* Linné, 1758
 2942. 12. *Pieris (Artogeia) rapae* Linné, 1758
 2943. 13. *Pieris (Artogeia) mannii* Mayer, 1851
 2945. 14. *Pieris (Artogeia) napi* Linné, 1758
 2946. 15. *Pantia daplidice* Linné, 1758
 2948a 19. *Anthocharis cardamines meridionalis* Verity, 1908
 2948b 20. *Anthocharis euphoniae* Staudinger, 1869
 2950. 17p *Euchloe simplex* Freyer, 1829 [14]
 = *crux* Butler, [1868] [14]
 = *ausonia* auct., nec Hübner, 1806 [14]
 2952. 18. *Euchloe tagis bellissima* Boursuval, 1828 (LM, RC) [14]

Coliadinae

2953. 25. *Colias hyale* Linné, 1758 (LM, DQ) [14]
 2954. *Colias alfacariensis* Ribbe, 1905
 = *caustalis* Verity, 1911
 2955. 26. *Colias crocea* Geoffroy in Fossarroy, 1785
 2957a 22. *Gonepteryx cleopatra italica* Gerhardt, 1882
 2958. 21. *Gonepteryx rhamni* Linné, 1758

Lycenidae

Riodininae

3081. 134. *Hamearis lucina* Linné, 1758 (LM, RE, PL) [14]

Theclinae

3082. 135. *Callophrys rubi* Linné, 1758
 3085. 144. *Thecla betulae* Linné, 1758 (CW, LM) [14]
 3086. 145. *Quercusia quercus* Linné, 1758 [14]
 3088. 142. *Satyrion aeneas frigidior* Verity, 1926
 3089. 141. *Satyrion esculi* Hübner, [1894] [14]
 3090. 140. *Satyrion ilicis* Esper, 1779
 3093. 143. *Satyrion spini* D. & S., 1775

Lyceninae

3095. 151. *Lycena (Lycena) phlaeus* Linné, 1761
 3098. 152. *Lycena (Hedodes) tityrus* Poda, 1761 [14]
 3099d 150. *Lycena (Hedodes) alciphron gallus* Fruhstorfer, 1917
 = *gordius* auct.

Polyommastinae

3102. 154. *Lampides boeticus* Linné, 1767 (LM, JB) [14]
 3103. 158. *Cupido minimus* Füssli, 1775
 3104. 159. *Cupido odisis* Meigen, 1829 (RE)
 160. = *aethra* auct.
 = *lorquini* sensu Lhomme, 1923
 3105. 157. *Everes argiades* Pallas, 1771 (LM) [14]
 3106. 156. *Everes alectas* Hoffmannsegg, 1804 (LM, RE) [14]
 3107. 194. *Celastrina argiolus* Linné, 1758
 3108. 185. *Pseudophiletas baton* Bergsträsser, [1779]
 3109. 186. *Scotantides orion* Pallas, 1771 (LM, RE) [14]
 3110. 188. *Glaucopsyche alexis* Poda, 1761
 = *cellarus* Rottentburg, 1775
 3111. 189. *Glaucopsyche melanops* Boursuval, [1828]
 3113. 190. *Maculinea orion* Linné, 1758 (HD, LM, RC) [14]
 3116. 187. *Iolana iolas protogenes* Fruhstorfer, 1917
 3117. 163. *Plebejus argus* Linné, 1758

3120. 164p *Aricia agestis* D. & S., 1775
= *evadne* Hufnagel, 1766, nec Linné, 1763
3128. 181. *Cyaniris semiargus* Rottentburg, 1775
3131. 178. *Polyommatus (Agrodiaetus) ripartii* Freyer, 1830 [m]
3132. 172. *Polyommatus (Plebeius) dorylas* D. & S., 1775
3136. 176. *Polyommatus (Lycastra) coridon* Poda, 1761
3137. 177. *Polyommatus (Lycastra) hispanus* Herrich-Schäffer, 1852
3138. 175. *Polyommatus (Lycastra) bellargus* Rottentburg, 1775
3139. 173. *Polyommatus (Mesaegeria) daphnis* D. & S., 1775
= *meleager* Esper, 1779
3140. 169. *Polyommatus (Polyommatus) icarus* Rottentburg, 1775
3141. 184. *Polyommatus (Polyommatus) eros* Geheesheimer, 1806 [m]
3133. 171. *Polyommatus (?) Polyommatus) amandus* Schneider, 1792 [m]
3134. 170. *Polyommatus (?) Polyommatus) thesites* Cantener, 1834 (LM, PM) [m]
3135. 174. *Polyommatus (?) Polyommatus) escheri* Hübner, [1823]
- Nymphalidae**
- Libytheinae**
3090. 133. *Libythea celtis* Leicharting in Füssely, [1782] [m]
- Nymphalinae**
2963. 94. *Azuritis reducta* Staudinger, 1901
2972. 181. *Argynnis paphia* Linné, 1758
+ f. *valesina* Esper, 1793 [m]
2973. 132. *Panderiana pandora* D. & S., 1775 [m]
= *major* Cramer, [1775]
2974. 125. *Mesaoidalia agnaja* Linné, 1758
2975. 127. *Fabriciana adippe* D. & S., 1775
2976. 126. *Fabriciana niobe* Linné, 1758
2978. 130. *Issaris lathonia* Linné, 1758
2979. 129. *Brenthis daphne* D. & S., 1775
2980. 128. *Brenthis beate* D. & S., 1775 [m]
2981. 124. *Brenthis iro* Rottentburg, 1775
2988. 120. *Clossiana esphragyne* Linné, 1758
2990. 122. *Clossiana dia* Linné, 1767
2990. 100. *Nymphalis polychloros* Linné, 1758
2992. 103. *Nymphalis antiopa* Linné, 1758 [m]
2993. 98. *Inachis io* Linné, 1758
2994. 96. *Vanessa atalanta* Linné, 1758
2995. 97. *Cynthia cardui* Linné, 1758
2997. 99. *Aglais urticae* Linné, 1758
2999. 102. *Polygonia egea* Cramer, [1775] (LM, RC) [m]
2970. 101. *Polygonia c-album* Linné, 1758
- 3003b. 107. *Euphydryas (Eudryas) aurinia provincialis* Boisduval, 1828
- 2991a. 108. *Melitaea cinxia pilosellae* Rottentburg, 1775
2994. 117. *Melitaea diamina* Lang, 1789 [m]
= *dictynna* Esper, [1779], nec D. & S., 1775
2993. 110. *Didymaeforma didyma meridionalis* Staudinger, 1870
2992. 109. *Cinclidia phoebe* D. & S., 1775
- 2995a. 112. *Mellicta albalia celadussa* Fruhstorfer, 1910
= *pseudotalis* Reverdin, 1921
2996. 114. *Mellicta dejone* Geyer, [1832] [m]
= *dejevi* auct.
2998. 115. *Mellicta parthenoides* Kefenstein, 1851
= *parthenie* Godart, 1832, nec Borkhausen, 1768
- Apaturinae**
2995. 91. *Apatura ilia* D. & S., 1775 (PD, LM) [m]
- Satyriinae**
- 3005a. 54. *Melanargia galathea akis* Fruhstorfer, 1910
- 3007a. 58. *Melanargia russica claudia* Boisduval, 1833 (HD, CD, LM, WS) [m]
= *jopygia* sensu Lhomme, [1923]
3008. 57. *Melanargia occitanica* Esper, 1793
= *psyche* Hübner, [1793]
= *gyliax* Herbat, 1796
3009. 60. *Hipparchia (Hipparchia) fagi* Scopoli, 1763
= *hermione* Linné, 1764
- 3010* 61p *Hipparchia (Hipparchia) genava* Fruhstorfer, 1908 [m]
= *alcysse* auct., *parthen*
3012. 63. *Hipparchia (Parahipparchia) semele* Linné, 1758
3014. 65. *Hipparchia (Nechipparchia) statilinus euryanax* Fruhstorfer, 1909

3015. 66. *Hipparchia (Pseudotergumia) edia* Linné, 1767 [™]
 3016. 62. *Chazara bebis meridionalis* Varin, 1958 [™]
 + f. *pirata* Esper, 1790
 3018. 67. *Satyrus actaea* Esper, [1780] [™]
 3019. 68. *Satyrus ferula* Fabricius, 1793 [™]
 + f. *actaea* Ch. Oberthür, 1909
 = *cordula* Fabricius, 1793
 = *dryce* Hübner, [1850]
 3022. 69. *Minia dryas* Scopoli, 1763 [™]
 3023. 59. *Brintesia circe* Fabricius, 1775
 3024. 64p. *Arethusa arethusa* D. & S., 1775 [™]
 3027. 51. *Erebia ligea carthusianorum* Fruhstorfer, 1909 [™]
 3035. 49. *Erebia aethiops* Esper, [1777] (PA) [™]
 3036. 39. *Erebia triaria venesina* Fruhstorfer, 1917 (AC, CD, RE) [™]
 = *evis* sensu Lhomme, [1923]
 3044. 44. *Erebia epistygne* Hübner, [1824]
 3049. 41. *Erebia asipio* Boisduval, [1832] [™]
 3053. 48. *Erebia neoridas* Boisduval, 1828 [™]
 3055. 38. *Erebia meolans* de Prunner, 1798 [™]
 = *ryctes* sensu Lhomme, [1923]
 3057a. 76. *Maniola jurtina hispania* Esper, ante 1806
 3058. 80. *Hypocrephe lycian* Kühn, 1774 [™]
 3061. 77. *Pyronia (Pyronia) tithonus* Linné, 1771
 3062. 79. *Pyronia (Pseudopyronia) bathysba parvula* Sagara, 1924
 = *psiphona* Esper, [1781], nec Cramer, [1775]
 3063. 78. *Pyronia (Idia) cecilia* Vallentin, 1894 (DJ, LM)
 = *ida* Esper, 1785, nec Cramer, [1775]
 3065. 88. *Coenonympha pamphilus* Linné, 1758
 3067. 87. *Coenonympha dorus* Esper, [1782]
 3072. 84. *Coenonympha arcania* Linné, 1761
 3074. 70. *Pararge aegeria asperia* Linné, 1758
 3075. 71. *Lasiomena megera* Linné, 1767
 3076. 73. *Lasiomena macra leucocina* Fruhstorfer, 1908
 3077. 72. *Lasiomena petropolitana* Fabricius, 1787 [™]
 = *Atena auct.*, nec Fabricius, 1777

Nectusidea

Notodontidae

= Ceruridae

Thaumetopoeinae

3851. 1008. *Thaumetopoea pityocampa* D. & S., 1775 [™]
 3852. 1007. *Thaumetopoea processionea* Linné, 1758 (IV)

Notodontinae

3813. 1001. *Phalera bucephala* Linné, 1758 (IV)
 3814. 1002. *Phalera bucephaloides* Ochsenheimer, 1810 (IV)
 3815. 976. *Cerura vinula* Linné, 1758
 3816. 975. *Cerura erminea* Esper, 1764 (IV)
 3820. 974. *Poreula bifida* Brahm, 1787
 3821. 977. *Stauropus fagi* Linné, 1758
 3822. 978. *Dicranura ulmi* D. & S., 1775
 3823. 988. *Peridea anceps* Geze, 1781
 3824. 991. *Spatulia argentina* D. & S., 1775
 3827. 982. *Drymonia dodonaea* D. & S., 1775
 = *trimacla* Esper, 1785
 3828. 983. *Drymonia ruficornis* Hufnagel, 1766 (HB/PA)
 = *clavaria* D. & S., 1775
 3829. 981. *Drymonia querna* D. & S., 1775 (IV)
 3831. 993. *Drymonia velitaria* Hufnagel, 1766 (IV)
 3832. 989. *Trilophia tritapha* D. & S., 1775
 = *phoebe* Siebert, 1790
 3833. 979. *Harpyia milhauseri* Fabricius, 1775
 3835. 984. *Phaeosia tremula* Clerck, 1759
 3837. 969. *Pterostema palpina* Clerck, 1759
 3839. 997. *Ptilodontella cucullina* D. & S., 1775 (IV)
 3841. 987. *Eligmodonta zinnæ* Linné, 1758 (IV)
 3843. 980. *Gluphisia crenata* Esper, 1785 (IV)
 3844. 1004. *Clostera curtula* Linné, 1758
 3847. 1005. *Clostera pigra* Hufnagel, 1766 (IV)

Lymantriidae

= Liparidae

3862. 920. *Dicallomera fascelina* Linné, 1758 (IV)
 3863. 921. *Elkneria pudibunda* Linné, 1758
 3864. 935. *Eupectes chrysorrhoea* Linné, 1758 (IV)
 = *phaeorrhoea* auct.
 3866. 929. *Leucema salicis* Linné, 1758 (IV)
 3868. 931. *Lymantria monacha* Linné, 1758 [IV]
 3870. 930. *Lymantria dispar* Linné, 1758 [IV]
 3871. 933. *Oenaria rubra* Fabricius, 1787 (IV)
 3872. 932. *Oenaria detrita* Esper, 1787 (IV) [IV]

Arctiidae [IV]

Syntomisinae [IV]

3935. *Syntomis kraeperti albionica* Dufay, 1965 (CD) [IV]
 = *variana albionica* sensu Dufay, 1965
 3936. 225. *Dysauxes ancilla* Linné, 1767
 3938. *Dysauxes famula* Freyer, 1836
 3937. 224. *Dysauxes punctata* Fabricius, 1781 (ED) [IV]

Lithosiinae

3874. 252. *Setina irerella* Linné, 1758 (IV) [IV]
 3879. 253. *Paidia rica* Freyer, 1858
 = *murina* Hübner, 1790
 3896. 254. *Apaidia mesogona* Godart, 1882
 3881. 285. *Atolmis rubricollis* Linné, 1758 (IV)
 3898. 247. *Lithesia quadra* Linné, 1758
 3885. 246. *Eilema serotula* Hufnagel, 1766
 3886. 242. *Eilema canista* Hübner, 1806
 3891a. 244p. *Eilema pygmaeola pallifrons* Zeller, 1847 (IV)
 3892. 243. *Eilema palliatella* Scopoli, 1763 (MD)
 = *unio* D. & S., 1775
 3893. 239. *Eilema complana* Linné, 1758
 3894. 240. *Eilema lurideola* Zincken, 1817
 3895. 238. *Eilema deplana* Esper, 1787
 = *depressa* Esper, 1787

Arctiinae

3899. 258. *Coscinia striata* Linné, 1758
 3900. 259. *Coscinia cribraria* Linné, 1758
 = *cribraria* auct.
 3902. 286. *Utetheisa pulchella* Linné, 1758 (IV)
 3928a. 264. *Chelis maculosa stertzi* Schulz, 1902
 3929. 265. *Waternarcia deserti* Barlet, 1962
 = *casta* Esper, 1784, nec Pallas, 1767
 3926. 267. *Phragmatobia fuliginosa* Linné, 1758 (IV)
 3927. 276. *Phragmatobia caesarea* Goeze, 1781 [IV]
 = *lactifera* Esper, 1784
 3916. 284. *Cymbalsophora pudica* Esper, 1784
 3903. 280. *Parasemia plantaginis* Linné, 1758 [IV]
 3922. 270. *Spilosoma luteum* Hufnagel, 1766 (IV)
 = *labricipeda* auct.
 3921. 269. *Spilosoma lubricipeda* Linné, 1758 (IV)
 = *menthastris* D. & S., 1775
 3924. 275. *Diaphoca mendica* Clerck, 1759
 3919. 271. *Rhyparia purpurata* Linné, 1758
 3917. 273. *Discretia sarriso* Linné, 1758
 3909. 279. *Arctia fasciata* Esper, 1784
 3906. 282. *Arctia caja* Linné, 1758
 3907. 283. *Arctia villica* Linné, 1758
 3910. 281. *Arctia festiva* Hufnagel, 1766 (HB/PA) [IV]
 = *hebe* Linné, 1767
 3931. 936. *Callimorpha dominula* Linné, 1758 (FS) [IV]
 3930. 937. *Euplagia quadripunctaria* Foda, 1761 [IV]
 = *hera* Linné, 1767

Noctuidae [IV]

Heminiinae

4666. 907. *Paracolax tristalis* Fabricius, 1794
 = *devonius* Hübner, 1796
 = *glaucoialis* auct.

4658. 895. *Polypogon plumigerialis* Hübner, (1825) (MD)
 4660. 902. *Polypogon lunalis* Scopoli, 1763 (MD)
 = *ventilabris* Fabricius, 1787
 4662. 904. *Polypogon celleralis* Wecker, 1850 [??]
 = *fuscicristalis* Herrich-Schäffer, 1851
- Rurulinæ**
 4651. 889. *Rivula sericealis* Scopoli, 1763 (IV)
 4647. *Parascotia nisseni* Turati, 1905 [??]
- Hypenodinae**
 4677. 911. *Schrankia costaeotrigula* Stephens, 1834
- Hypeninae**
 4668. 913. *Hypena* (*Hypena*) *rostralis* Linné, 1758
 4670. 915. *Hypena* (*Hypena*) *palpalis* Hübner, 1796 (HB/PA) [??]
 4650. 895. *Phytometra viridaria* Clerck, 1759
- Catecalinae**
 4643. 894. *Calyptra thalictri* Berkhausen, 1790 (IV) [??]
 4694. 821. *Catocala* (*Mormonia*) *spensa* Linné, 1767 (EA) [??]
 4685. 822. *Catocala* (*Mormonia*) *dilecta* Hübner, (1808) (EA) [??]
 4686. 823. *Catocala* (*Catocala*) *fraxini* Linné, 1758 (IV)
 4697. 828. *Catocala* (*Catocala*) *nupta* Linné, 1767 (EA) [??]
 4698. 829. *Catocala* (*Catocala*) *siocata* Esper, 1788
 4613. 830. *Catocala* (*Catocala*) *puerpera* Gisors, 1791
 4612. 825. *Catocala* (*Catocala*) *optata* Godart, 1825 (IV)
 4609. 827. *Catocala* (*Catocala*) *promissa* D. & S., 1775
 4611. 824. *Catocala* (*Catocala*) *conjuncta* Esper, (1787)
 4614. 832. *Catocala* (*Catocala*) *conversa* Esper, (1787) (BC, PM)
 4615. 831. *Catocala* (*Catocala*) *nymphaeaga* Esper, (1787)
 4616. 833. *Catocala* (*Ephesia*) *nymphaea* Esper, (1787) (JB)
 4619. 835. *Minosia lunaris* D. & S., 1775
 4620. 836. *Ophiura tithaea* Cramer, (1777) (HB/PA) [??]
 4622. 837. *Dysgonia ulgira* Linné, 1767 (BC)
 4623. 838. *Grammodes bifasciata* Petagna, 1787 (IV)
 4627. 875. *Deusteria callino* Lefebvre, 1827 (HB/PA) [??]
 4632. 861. *Lygophila lucreia* Linné, 1758 (IV)
 4635. 864. *Lygophila cracca* D. & S., 1775
 4641. 865. *Apoptes spectrum* Esper, 1787
 4638. 866. *Autophila* (*Autophila*) *diarida* Hübner, (1808) (IV)
 4639. 867. *Autophila* (*Chetophanes*) *cataphanes* Hübner, (1813)
 4638. 876. *Cataphia alchymista* D. & S., 1775
 4630. 878. *Aedia funesta* Esper, 1786 (IV)
 4631. 879. *Tyta luctosa* D. & S., 1775
 4625. 840. *Callistoge mi* Clerck, 1759
 4626. 841. *Euclydia glyphica* Linné, 1758
 4644. 890. *Laspeyria flexula* D. & S., 1775
- Euteliinae**
 4561. 813. *Eutelia adalatrix* Hübner, (1813) (IV)
- Nelinae**
 3941. 235. *Meganola togata* Hübner, 1796 [??]
 3942. 234. *Meganola strigula* D. & S., 1775 (ED) [??]
 3943. 233. *Meganola albula* D. & S., 1775 (MD)
 3944. 232. *Nola corniculata* Linné, 1758 (HB/PA)
 3949. 238. *Nola ricatricula* Treitschke, 1835
 3952. 227p. *Nola subchlamydula* Staudinger, 1870 [??]
 3953. 226. *Nola chilamytalalis* Hübner, (1813) (IV)
 3954. 230. *Nola thymula* Millière, 1867
- Sarcethripinae**
 = **Nyctelinae**
 4562. 814p. *Nyctela revayana* Scopoli, 1772
 4563. *Nyctela columbana* Turner, 1925 [??]
 4565. 814p. *Nyctela siculana* Fuchs, 1899
 4565a. + f. *avescia* Bryk, 1941 (IV) [??]
- Chloepherinae**
 4567. 816. *Earias clorana* Linné, 1761 (IV)
 4570. 817. *Bona pensilana* Linné, 1758
 = *bicolorana* Fossati, 1775
- Pantheinae**
 4538. 843. *Colocasia ceryli* Linné, 1758 (IV)

Acrionetinae

4345. 704. *Acrionicta* (*Acrionicta*) *poi* Linné, 1758
 4346. 707. *Acrionicta* (*Acrionicta*) *aceris* Linné, 1758 (IV)
 4341. 711. *Acrionicta* (*Subacronicta*) *megacephala* D. & S., 1775
 4351. 712. *Acrionicta* (*Viminia*) *euphorbiae euphorbiae* D. & S., 1775
 4352. 703. *Acrionicta* (*Viminia*) *rumicis* Linné, 1758 (IV)
 4353. 701. *Cramiophora ligustri* D. & S., 1775 (HB/PA)
 4357. 690. *Cryphia* (*Cryphia*) *algae* Fabricius, 1775 (IV)
 4359. *Cryphia* (*Cryphia*) *echi* Boursin, 1941 (CB, CD) [m]
 4362. 695. *Cryphia* (*Bryoleuca*) *raptricula oxybiensis* Millière, 1874
 = *divisa* Esper, 1791
 4365. 689. *Cryphia* (*Bryophila*) *domestica* Hufnagel, 1766 (IV)
 = *peris* D. & S., 1775
 4366. 688. *Cryphia* (*Bryopsis*) *muralis* Forster, 1771

Acentinae

4557. 810. *Emmelia trabalis* Scopoli, 1763
 4559. 811. *Acentia lucida* Hufnagel, 1767
 4551. 805. *Prodelotia pygarga* Hufnagel, 1766 (HB/PA)
 = *fasciata* auct.
 4542. 789. *Odice scura* Hübner, [1813] (IV)
 4541. 788. *Odice jucunda* Hübner, [1813]
 4548. 800. *Calymma communinacula* D. & S., 1775 (HB) [m]
 4538. 794. *Eublemma candidana* Fabricius, 1794
 4535. 790. *Eublemma oestrina* Hübner, [1806]
 4543. 798. *Eublemma purpurina* D. & S., 1775
 4544. 797. *Eublemma pura* Hübner, [1813] (IV)
 4545. 799. *Eublemma polygramma* Duponchel, 1836

Plusiinae

4584. 859. *Panchrysia v-argenteum* Esper, 1798 [m]
 4585. 870. *Diochrysis chrysis* Linné, 1758 (IV)
 4587. 858. *Moedunneoughia confusa* Stephens, 1850
 4590. 862. *Autographa gamma* Linné, 1758
 4592. 861. *Autographa jota* Linné, 1758 (IV)
 = *iota* auct.
 4593. 863. *Autographa bractea* D. & S., 1775 (IV)
 4599. 853. *Trichoplusia ni* Hübner, [1803] (IV)
 4603. 855. *Chrysodeixis chalcites* Esper, 1789
 4575. 872. *Abrastola asclepiadis* D. & S., 1775 (IV)
 4576. 873. *Abrastola trigemina* Wernsbach, 1864 (IV)
 = *triplosia* auct.
 4577. *Abrastola agnorista* Dufay, 1906 (IV) [m]

Cecullinae

4183. 502. *Cucullia* (*Cucullia*) *absinthii* Linné, 1761 (HB/PA)
 4193. 505. *Cucullia* (*Cucullia*) *cemenlensis* Boursin, 1924 [m]
 4196. 503. *Cucullia* (*Cucullia*) *umbratica* Linné, 1758 (HB/PA)
 4196. 510. *Cucullia* (*Cucullia*) *campanulae* Freyer, 1828 (IV, PM)
 4190. 506a. *Cucullia* (*Cucullia*) *calendulae* Treitschke, 1835
 = *avetolasi* O. G. Costa, [1835]
 4199a. 504. *Cucullia* (*Cucullia*) *drocunculi anthemidis* Guenée, 1852 (IV)
 4202. 515. *Cucullia* (*Stargacucullia*) *caninae* Rambur, 1833
 4204. 516. *Cucullia* (*Stargacucullia*) *thapsiphaga* Treitschke, 1836 (HB/PA)
 4205. 517. *Cucullia* (*Stargacucullia*) *lychnitis* Rambur, 1833 (IV)
 4207. 519. *Cucullia* (*Stargacucullia*) *verbasci* Linné, 1758 (HB/PA, PM)
 4210. 536. *Calophasia platyptera platyptera* Esper, 1785
 4211. 535. *Calophasia almoevidi* A. de Grailin, 1863 [m]
 4212. 537. *Calophasia opalina* Esper, [1794]
 = *crata* Borkhausen, 1793
 4218. 529. *Omphalophana antirrhini* Hübner, [1803]
 4236. 521. *Colligera ramosa* Esper, 1786 (JB)
 4235. 520. *Lephoterges millierei* Staudinger, 1870 [m]
 4215. 524. *Cleonymia* (*Serryvania*) *yrani* *yrani* Duponchel, 1833
 4219. 528. *Onia cymbalariae* Hübner, [1809] (RR)
 4222. 532. *Receptaria canteneri* Duponchel, 1835
 4265. 566. *Lamprosticta culta* D. & S., 1775
 4368. 633. *Pyraia effusa* Boisduval, 1829
 4369. 634. *Amphipyra pyramiden* Linné, 1758 (IV)
 4372. 635. *Amphipyra livida* D. & S., 1775
 4373. 638. *Amphipyra traspogonis* Clerck, 1759 (IV, PM)
 4374. 637. *Amphipyra tetra* Fabricius, 1767 (HB/PA)

Heliothinae

= Melicopestrinae

4521. 287. *Melicopestris cardui* Hübner, 1790 (BO)
 4522. 288. *Heliothis viriplaca* Hufnagel, 1766
 = *dispaecus* Linné, 1767
 4525. 291. *Heliothis peltigera* D. & S., 1775
 4527. 292. *Helicoverpa armigera* Hübner, [1806]
 4529. 253. *Pyrrhia umbræ* Hufnagel, 1766 (IV)

Caradrinae

= Iptimorphinae

4519. 745. *Elophria venustula* Hübner, 1790
 4518. 744. *Haemerosia romalis* Hübner, [1813]
 4515. 719. *Stilbia philopalis* A. de Guélin, 1852 [??]
 4516. 717. *Epimecia ustula* Freyer, 1835
 4517. 763. *Synthymia fixa* Fabricius, 1767
 4492. 736. *Caradrina morpheus* Hufnagel, 1766
 4493a. 726. *Platyperigos albina rugemansi* Spuler, 1908 (IV)
 4496. 738. *Platyperigos aspersa* Rambur, 1834 (IV)
 4498. 734. *Platyperigos kadenii* Freyer, 1836 (MD)
 4500. 728. *Paradrina solini* Boisduval, 1840 (RC, GL)
 4504. 730. *Paradrina clavigripis* Scopoli, 1763
 4503. 729p. *Paradrina noctivaga* Bellier de La Chavignerie, 1863 (HB/PA, GL)
 4502. 729p. *Paradrina flavirena* Guenée, 1852
 4506. 739. *Eremodrina gilva* Denzel, 1837 (IV, PM)
 4481. 720. *Hoplodrina ectogenaria* Guenée, 1781 (IV)
 = *olsteae* Brahm, 1791
 4482. 721. *Hoplodrina blanda* D. & S., 1775 (IV)
 4485. 724. *Hoplodrina dispersa* D. & S., 1775
 4486. 722. *Hoplodrina ambigua* D. & S., 1775
 4489. 716. *Spodoptera exigua* Hübner, [1808] (IV)
 4509. 743. *Athetis hospes* Freyer, [1831]
 4377. 640. *Rosina ferruginea* Esper, [1785] (IV, GL, PM)
 = *umbratica* Guenée, 1781, nec Linné, 1758
 = *teuebrana* Hübner, [1803]
 4383. 672. *Heterophya dumetorum* Geyer, [1834] (HB)
 4375. 641. *Mormo maura* Linné, 1758
 4379. 697. *Polyphaenia sericata* Esper, 1787 (IV)
 4381. 698p. *Thalassophila matura* Hufnagel, 1766 (IV)
 4386. 663. *Phlogophora meticulosa* Linné, 1758
 4405. 297. [*Actinotia* ?] *hyperici* D. & S., 1775 [??]
 4390. 686. *Collopietria latreillei* Duponchel, 1837
 4395. 674. *Parastichtia ypsillon* D. & S., 1775 (HB/PA)
 4080. 397. *Mesogona acetosellae* D. & S., 1775 (IV)
 4396. 761. *Dicycla* ex Linné, 1758 (IV)
 4397. 769. *Cosmia* (*Cosmia*) *affinis* Linné, 1767 (IV)
 4399. 760. *Cosmia* (*Calyminia*) *trapesina* Linné, 1758
 4322. 622. *Aethmia contrago* Haworth, 1809
 = *xerampelina* sensu Lhomme, [1926]
 4326. 625. *Xanthia* (*Xanthia*) *togata* Esper, 1788 (HB/PA)
 = *lutes* Stren, 1783, nec Stoll & Cramer, 1781
 = *flavago* Fabricius, 1787, nec D. & S., 1775
 4324. 624. *Xanthia* (*Cirrhia*) *aurago* D. & S., 1775
 4327. 626. *Xanthia* (*Cirrhia*) *icteritia* Hufnagel, 1766 (MD)
 = *fulvago* sensu Linné, 1761
 = *fulvago* sensu Lhomme, [1926]
 4328. 627. *Xanthia* (*Cirrhia*) *gylvago* D. & S., 1775 (MD)
 4329. 628. *Xanthia* (*Cirrhia*) *ocellaris* Borkhausen, 1792
 + *f. palliogo* Hübner, [1803]
 4330. 631. *Xanthia* (*Tiliacea*) *eltrago* Linné, 1758
 4317. 612. *Agrechola* (*Agrechola*) *lychnitis* D. & S., 1775
 + *f. rubetra* Esper, [1791]
 4306. 617. *Agrechola* (*Sanira*) *circularis* Hufnagel, 1766
 4307. 615. *Agrechola* (*Leptologia*) *leta* Clerck, 1759 (MD)
 4308. 616. *Agrechola* (*Leptologia*) *moribunda* Hübner, [1806]
 4313. 618. *Agrechola* (*Anchoscelis*) *helvola* Linné, 1758
 4315. 619p. *Agrechola* (*Agrolitha*) *litura* Linné, 1758
 4316. 619p. *Agrechola* (*Agrolitha*) *meridionalis* Staudiger, 1871 [??]
 4319. 606. *Omphaleocelis lunosa* Haworth, 1809
 4321. 610. *Spodaea raticilla* Esper, 1791

4294. 596. *Jodia croceago* D. & S., 1775
 4295. 601. *Conistra* (*Conistra*) *voesinii* Linné, 1761
 4296. 602. *Conistra* (*Conistra*) *ligula* Esper, 1791
 4297. *Conistra* (*Conistra*) *alicia* Lajonguère, 1939 (MD)
 4298. 599. *Conistra* (*Conistra*) *rufiginosa* Scopell, 1763 (HB/PA)
 = *silene* D. & S., 1775
 4300. 600. *Conistra* (*Conistra*) *versicaria* Hübner, [1813]
 4302. 603. *Conistra* (*Conistra*) *torrida* Lederer, 1851 [M]
 4303. 604. *Conistra* (*Dasytampa*) *rufiginosa* D. & S., 1775
 = *algerina* Esper, 1791
 4304. 605. *Conistra* (*Dasytampa*) *staudingeri* A. de Graaf, 1863
 4305. 597. *Conistra* (*Dasytampa*) *erythrocephala* D. & S., 1775
 4326. 543. *Episema* *glauca* Esper, 1789
 4328. 544. *Cleoceria* *sericiaria* Esper, 1789 (HB/PA)
 3849. 874. *Dileba* *caeruleocephala* Linné, 1758 [M]
 4229. 538. *Leucoclaena* *oditis* Geyer, [1832] (MD)
 4237. 546. *Aperophila* (*Aperophila*) *australis* Boisduval, 1829
 4238. 545. *Aperophila* (*Phylopera*) *latulenta* D. & S., 1775
 4240. 547. *Aperophila* (*Phylopera*) *nigra* Haworth, 1809
 4279. 596. *Aperophila* (*Phylopera*) *causascens* Duponchel, 1826 (HB/PA) [M]
 4244. 551. *Lithophane* (*Lithophane*) *semicrunnea* Haworth, 1809 (HB/PA)
 4246. 553. *Lithophane* (*Lithophane*) *ornitopus* Hufnagel, 1766
 = *ornitopus* auct.
 4250. 557. *Lithophane* (*Proliha*) *laetivieri* Boisduval, 1829
 = *lapidea* auct.
 4243. 550. *Scotochrota* *palla* D. & S., 1775 [M]
 4253. 559. *Xylota* *vetusta* Hübner, [1813] (HB/PA)
 4254. 560. *Xylota* *exsoluta* Linné, 1758
 = *essete* auct.
 4255. 561. *Xylotampa* *areola* Esper, 1789
 = *litharia* Beckhausen, 1792
 4258. 563. *Allophyes* *oxycanthas* Linné, 1758
 4261. 580. *Valeria* *jaspidea* Ch. de Villers, 1789
 4256. 562. *Dryobates* *lubecula* Esper, 1788
 = *farva* Esper, [1791]
 4262. 567. *Dichonia* *aprilina* Linné, 1758
 = *runica* D. & S., 1775
 4263. 569. *Dichonia* *convergens* D. & S., 1775
 4264. 568. *Dichonia* *serapiunea* Hübner, [1808] (HB/PA)
 4266. 577. *Dryobates* (*Dryobates*) *eremita* Fabricius, 1775
 = *protes* D. & S., 1775
 4269. 576. *Dryobates* (*Dryobates*) *monochroma* Esper, 1790
 + f. *suberis* Boisduval, 1829 (HB)
 4267. 578. *Dryobates* (*Dryobates*) *carris* Boisduval, 1840
 = *robora* Geyer, [1835], nec Fabricius, 1777
 4270. 575. *Dryobates* (*Dichonia*) *teschensis* Esper, 1789
 = *accipitraria* auct., nec Esper, 1795
 4282. 570. *Eumichtis* *lichenosa* Hübner, [1813] (HB/PA)
 4288. 589. *Anitope* *chi* Linné, 1758
 4289. 394. *Ammocoenia* *caecimacula* D. & S., 1775
 4290. 395. *Ammocoenia* *senex* Geyer, [1828]
 4291. 609. *Ammopelia* *witzmanni* Standfuß, 1890
 + f. *subcastanea* Staudinger, 1901
 4276. 590. *Trigonophora* *flammea* Esper, 1785
 4278. 592. *Trigonophora* *crassicornis* Ch. Oberthür, 1918
 4277. 591. *Trigonophora* *jedes* Herrich-Schäffer, 1845
 4285. 587. *Polymixis* (*Polymixis*) *xanthomista* Hübner, [1819]
 = *nigrocincta* Treitschke, 1825
 4280. 584. *Polymixis* (*Propolymixis*) *argillaceago* Hübner, [1822]
 4282. 582. *Polymixis* (*Myxinia*) *flavicincta* D. & S., 1775
 4283. 583. *Polymixis* (*Myxinia*) *rufocincta* Geyer, [1828]
 4286. 585. *Polymixis* (*Simplixis*) *dubia* Duponchel, 1836 (AC, HB, PA, IV, MD)
 4272. 572. *Mniotype* *adusta* Esper, 1790 (IV, PM)
 4273. 573. *Mniotype* *anilis* Boisduval, 1840 (IV, PM)
 4406. 645. *Apamea* *menaglypha* Hufnagel, 1766
 4408. 643. *Apamea* *lithoxyloa* D. & S., 1775 (IV)
 4410. 647. *Apamea* *crenata* Hufnagel, 1766 (IV)
 4412. 647b. *Apamea* *aquila* Denzel, 1837 (IV)
 4414. 654. *Apamea* *furva* D. & S., 1775 (IV)

4418. 670. *Apamea platinea* Treitschke, 1825 (IV)
 4423. 655. *Apamea anceps* D. & S., 1775 (HBPA)
 4424. 669. *Apamea albigena* Boissduval, 1837 (HB)
 4430. 662a. *Oligia versicolor* Borkhausen, 1792 (JB)
 4431. 662b. *Oligia latruncula* D. & S., 1775
 4433. 664. *Mesoligia furuncula* D. & S., 1775 (MD)
 4435. 657p. *Mesopomoea secalis* Linné, 1758
 4435* 657p. *Mesopomoea didyma* Esper, 1788 (MD)
 = *secalis* Remm, 1983
 4445. 668. *Eremobia ochroleuca* D. & S., 1775 (IV)
 4446. 680. *Luperina testacea* D. & S., 1775 (MD)
 4447a. 678. *Luperina nickerlii* Graßlini Ch. Oberthür, 1909 (HB)
 4448. 681. *Luperina dumerilii* Duponchel, 1827
 4472. 766. *Rhizedra lutea* Hübnér, [1893] (MD)
 4462. 781. *Calamita tridens* Hufnagel, 1796
 = *sirens* Linné, 1767
 4473. 713b. *Sedina buettneri* O. Hering, 1856 [**]
Hadena
 4089. 408. *Discestra* (*Discestra*) *trifolii* Hufnagel, 1796
 4088. 409. *Discestra* (*Discestra*) *pugnax* Hübnér, [1824]
 = *treitschkei* Boissduval, 1837
 4084. 411. *Anarta myrtilli* Linné, 1761 (IV)
 4109. 419. *Lacombia* (*Lacombia*) *w-latinum* Hufnagel, 1796
 4113. 428. *Lacombia* (*Diatarsia*) *clarea* Linné, 1758 (IV)
 4094. 430. *Hada rana* Hufnagel, 1796 (FM)
 4119. 434. *Hecatera dysodes* D. & S., 1775
 = *claryosoma* Borkhausen, 1792
 4118. 435. *Hecatera bicolorata* Hufnagel, 1796 (JB)
 = *serena* D. & S., 1775
 4126. 415. *Hadena* (*Hadena*) *luteago* D. & S., 1775
 4127. 444. *Hadena* (*Hadena*) *empta* D. & S., 1775
 4128. 443. *Hadena* (*Hadena*) *confusa* Hufnagel, 1796 (JB)
 4130. 442. *Hadena* (*Hadena*) *albimacula* Borkhausen, 1792
 4133. 438. *Hadena* (*Hadena*) *magdali* Boissduval, 1829
 4134. 440. *Hadena* (*Hadena*) *fuliginea* Esper, [1796]
 = *fuliginea* Esper, 1796
 4137. 474. *Hadena* (*Hadena*) *cassia* D. & S., 1775
 4121. 436. *Hadena* (*Aneda*) *rivularia* Fabricius, 1775 (IV)
 = *curculi* D. & S., 1775
 4122a. 438. *Hadena* (*Anepia*) *perplexa* capsophila Duponchel, 1842
 4123. 452. *Hadena* (*Anepia*) *silenes* Hübnér, [1822]
 4106. 406. *Mamestra brassicae* Linné, 1758 (IV)
 4099. 416. *Polia serratilinea* Ochsenheimer, 1816 (IV)
 4177. 482. *Leucania comma* Linné, 1761 (IV)
 4178. 487. *Leucania putrescens* Hübnér, [1824] (IV)
 4159. 455. *Mythimna* (*Aletia*) *conigera* D. & S., 1775 (IV)
 4160. 470. *Mythimna* (*Aletia*) *ferrago* Fabricius, 1787 (IV)
 = *lythargyria* Esper, 1788
 4161. 471. *Mythimna* (*Aletia*) *albipuncta* D. & S., 1775
 4162. 472. *Mythimna* (*Aletia*) *vitellina* Hübnér, [1808]
 4164. 497. *Mythimna* (*Aletia*) *poderica* D. & S., 1775 (IV)
 4165. 493. *Mythimna* (*Aletia*) *impura* Hübnér, [1808] (IV)
 4169. 480. *Mythimna* (*Aletia*) *congrua* Hübnér, [1817] [**]
 4171. 481. *Mythimna* (*Aletia*) *l-album* Linné, 1767
 4172a. 485. *Mythimna* (*Aletia*) *sicula* scirpi Duponchel, 1836 [**]
 = *dactylidis* Boissduval, 1840
 = *dactylidis* Boissduval, 1840
 4167. 483. *Mythimna* (*Anapome*) *riparia* Rambur, 1829
 4181. 479. *Acantholeucania lorryi* Duponchel, 1827
 4163. 490. *Pseudaleia unipuncta* Haworth, 1809
 4155. 461. *Orthesia* (*Semioptera*) *gothica* Linné, 1758
 4147. 466. *Orthesia* (*Microthosia*) *cruda* D. & S., 1775
 4148. 464. *Orthesia* (*Monima*) *miniosa* D. & S., 1775 (GB) [**]
 4152. 465. *Orthesia* (*Monima*) *cerasi* Fabricius, 1775
 = *stabilis* D. & S., 1775
 4144. 476. *Funolis flammea* D. & S., 1775
 4146. 458. *Egira conspiciatilis* Linné, 1758
 4143. 448. *Tholera decimaria* Poda, 1761 (IV)
 = *popularis* Fabricius, 1775
 4100. 446. *Pachetra sagittigera* Hufnagel, 1796
 = *leucophaea* D. & S., 1775

Noctuinae

4531. 361. *Acylia putris* Linné, 1761 (IV)
 4600. 343. [*Ochrepleura* ?] *flammeata* D. & S., 1775 (HB/PA) [**]
 4602. 348. *Ochrepleura plecta* Linné, 1761 (IV)
 4649. 366. *Diarsia mendica* Fabricius, 1775 (IV, PM)
 = *primitiae* Esper, 1788
 4652. 353. *Diarsia beuncea* D. & S., 1775 (IV)
 4626. 341. *Noctua pronuba* Linné, 1758
 4627. 339. *Noctua orbata* Hufnagel, 1766
 4629. 340. *Noctua comes* Hübner, [1813]
 4630. 402. *Noctua fimbriata* Schreber, 1759
 = *fimbria* Linné, 1767
 4630* *Noctua tirrenica* Biebinger, Speidel & Hamig, 1963
 4631. 403p. *Noctua janthina* D. & S., 1775
 4631* 403p. *Noctua janthina* Borkhausen, 1792
 4632. 404. *Noctua interjecta* Hübner, [1803]
 4633. 401. *Epilecta lineigrama* D. & S., 1775
 4645. 378. *Lycophotia erythrina erythrina* Herrich-Schäffer, 1845 (IV)
 4647. 375. *Lycophotia porphyrea porphyrea* D. & S., 1775 (IV)
 4618. 383. *Chersotis alpestris* Boisduval, 1832 (HB/PA)
 4621. 385. *Chersotis margaritacea* Ch. de Villiers, 1789
 4622. 380. *Chersotis elegans* Evermann, 1837 (IV)
 4625a 388. *Chersotis fimbriola maravignosa* Duponchel, 1826 (IV)
 4612. 371. *Rhyacia simulans* Hufnagel, 1766 (HB, EA) [**]
 4613. 332. *Rhyacia lucipeta* D. & S., 1775
 4614. 370. *Rhyacia helvetina helvetina* Boisduval, 1833 (IV)
 4610. 372. *Epipellia latens* Hübner, [1809] (HB)
 4611. 316. *Epipellia griseocens* Fabricius, 1794
 4605a 368p. *Standfussiana dalmata* occidentalis Boursin, 1956 (HB/PA)
 4605a 369. *Standfussiana lucerna catalana* Boisduval, 1833 (HB/PA)
 4642. 337. *Paradiarsia glarea* Esper, 1788
 4636. 334. *Opigena polyzona* D. & S., 1775
 4604. 346. *Eugnorisma (Metagnorisma) depuncta* Linné, 1761 (HB)
 4650. 342. *Xestia (Megaxesta) c-nigrum* Linné, 1758
 4652. 344. *Xestia (Megaxesta) triangulum* Hufnagel, 1766 (IV)
 4663a 373. *Xestia (Megaxesta) schwehrtii candelarum* Staudinger, 1871 (IV)
 4664. 347. *Xestia (Xestia) boja* D. & S., 1775 (IV)
 4665. 351. *Xestia (Xestia) rhomboides* Esper, 1790 (IV)
 4666a 338. *Xestia (Xestia) castanea neglecta* Hübner, [1803]
 4671. 356. *Xestia (Xestia) xanthographa* D. & S., 1775 (IV)
 4677. 393. *Cerastis rubricosa* D. & S., 1775
 4676. 399. *Anaplectoides prasina* D. & S., 1775 (IV)
 4648. 379. *Paradrama saucia* Hübner, [1808]
 3970. 326. *Euxoa (Euxoa) recurva* Hübner, [1817] (HB)
 3967. 315. *Euxoa (Euxoa) birivia* D. & S., 1775 (HB, AC, IV)
 3966a 317. *Euxoa (Euxoa) decora simulatrix* Hübner, [1824] (HB/PA)
 3965. 325. *Euxoa (Euxoa) eos* Hübner, [1824] (HB/PA)
 3963. 313b. *Euxoa (Euxoa) aquilina* D. & S., 1775 (IV)
 3962. 310. *Euxoa (Euxoa) distinguenda* provincialis Boursin, 1928 (HB)
 + f. *sispæ* Ch. Oberthür, 1907 (HB)
 + f. *donzei* Bang-Haas, 1916 (HB)
 3960. 312b. *Euxoa (Euxoa) temera* Hübner, 1893 (HB/PA)
 = *raria* Hübner, [1809]
 313p
 3999. 384. *Dichagyris (subg. ?) candelosqua* D. & S., 1775 (IV) [**]
 3992. 387. *Dichagyris (subg. ?) renipera* Hübner, [1808] (HB/PA) [**]
 3997. 330. *Yigoga (Yigoga) signifera* D. & S., 1775 (IV)
 3994. 329p. *Yigoga (subg. ?) nigrescens* Hübner, 1888 (IV, PM) [**]
 3995a 329p. *Yigoga (subg. ?) forcipula lithargyrea* Turati, 1921 (IV) [**]
 3993. 320. [*Genaz* ?] *constantii* Millière, 1869 [**]
 3990. 299. *Cladocrota optabilis* Boisduval, 1832 (MD)
 3988. 300. *Agrotis (subg. ?) obesa* Boisduval, 1829 (HB/PA) [**]
 3987. 301. *Agrotis (Agrotis) crassa crassa* Hübner, [1803] (IV)
 3984. 314. *Agrotis (Agrotis) puta* Hübner, [1803]
 3983. 335. *Agrotis (Agrotis) ipsilon* Hufnagel, 1766
 3982. 321. *Agrotis (Agrotis) trux* Hübner, [1824]
 3981. 333. *Agrotis (Agrotis) exclamantis* Linné, 1758
 3980. 307. *Agrotis (Agrotis) clavis* Hufnagel, 1766 (IV)
 3979. 306. *Agrotis (Agrotis) segetum* D. & S., 1775
 3974. 308p. *Agrotis (Agrotis) turatii* Standfuß, 1858
 3973. 308p. *Agrotis (Agrotis) cinerea* D. & S., 1775 (HB/PA)

Commentaires

- [5] Les Micropterigidae du Mont Ventoux ont fait l'objet d'un récent inventaire préliminaire (LUQUET, 1992a).
- [6] *Micropterix curetella* Scop. a été signalé du Mont Ventoux par LÉON LHOMME (1963) : 1235) d'après les données du Dr A. CHORAUZ et de G. FRAVEL. Deux exemplaires figurent dans la collection Praviel (l'un d'entre eux récolté par H. BROWD) ; leur détermination a été confirmée par la dissection de l'armature génitale. Cette espèce a été omise par inadvertance dans le travail mentionné à la note précédente (LUQUET, 1992a).
- [7] *Micropterix rothenbachii* Frey, 1856, et *M. affionella* Fabricius, 1794, sont longtemps restés confondus, y compris dans les récents travaux de HEATH (1965, 1981), auteur suivi lors de l'établissement de l'inventaire préliminaire des Micropteryx du Mont Ventoux (LUQUET, 1992a). Il s'ensuit que dans ce dernier travail, il y a lieu de remplacer le nom de rothenbachii par celui d'affionella, comme me l'a très aimablement indiqué M. Steven E. WHITEHEAD (in litt.). Cet auteur a récemment clarifié la synonymie des espèces du groupe de rothenbachii (WHITEHEAD, 1992).
- Outre les stations du flanc nord indiquées antérieurement (LUQUET, op. cit.), *Micropterix affionella* colonise également sur le Mont Ventoux deux autres sites implantés en flanc sud : vallois de l'Enragade (station LA, 1490-1510 m, étage montagnard-méditerranéen), 1 ex., 20-VI-1975 (G. LUQUET leg.), et gorges de la Nesque, jonction du chemin de Flosussiers (station NPS, 730 m, plancher de l'étage supraméditerranéen), 1 femelle, 21-V-1977 (S. E. WHITEHEAD leg. et in litt., 15-IV-1992). Ces indications confirment et complètent les données acquises sur l'extension altitudinale de cette espèce dans le massif montagnard.
- [8] Outre les stations du flanc nord indiquées antérieurement (LUQUET, op. cit.), *Micropterix affionella* colonise également sur le Mont Ventoux l'extrême bordure du flanc sud : gorges de la Nesque, La Rouleuse (près La Lauze : station NLR, 450 m, étage mésoméditerranéen), 3 mâles, 21-V-1977 (S. E. WHITEHEAD leg. et in litt., 15-IV-1992). Cette mention démontre que *M. affionella* présente sur le Mont Ventoux une distribution altitudinale aussi étendue que celle de *M. affionella* (du mésoméditerranéen au montagnard-méditerranéen).
- [9] *Micropterix osterhelderi* Heath n'avait été signalé qu'une seule fois en France avant sa découverte sur le Mont Ventoux (LUQUET, 1992a).
- [10] *Adela resamurella* L., espèce essentiellement septentrionale en France, n'a été mentionné que récemment du Mont Ventoux (LUQUET, 1991a).
- [11] *Adela chrysoclaena* Razowski n'a été que très rarement signalé de France (LHOMME, 1963) : 1141), où il n'était jusqu'à présent connu que de la Seine-et-Marne, de l'Ardèche, de l'Hérault, du Lot et des Landes. Trois exemplaires ont été recueillis dans la combe de l'Ermitage (gorges de la Nesque, station CER, 350 m, étage mésoméditerranéen), posés sur *Cephalaris leucantha* (G. LUQUET leg.), qui croît sur les bords du chemin, en lisière dans le fond du vallois, et abonde dans la chaîne verte de versant, où elle se comporte en dominante. CHESTEN et LACOMME ont déjà remarqué le lien qui existe entre cette Adèle et la Scabieuse (ou Céphalaire) à fleurs blanches, qui pourrait se révéler constituer la plante nourricière de sa chenille (LHOMME, 1963), loc. cit.).
- [12] Les espèces de la famille des Psychidae ont été déterminées par M. Jean BOURGOGNE.
- [13] D'après M. Jean BOURGOGNE, l'état actuel des connaissances ne permet pas de statuer clairement sur l'appartenance spécifique de ce Rebeuf.
- [14] Les espèces de la famille des Yponomeutidae ont été déterminées par M. Christian GIBEAUX.
- [15] Très rarement signalé de France, *Distagror lodereri* H.-S. n'est connu pour l'heure que de l'Aude (Rize), de l'Hérault (Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Guilhem-le-Désert) et du Vaucluse (Viens, Mont Ventoux) (LUQUET, 1981c). Cette espèce inféodée à *Rhamnus infectoria* semble relativement commune sur le Mont Ventoux, dans l'étage supraméditerranéen, où elle est assez fréquemment attirée en avril et mai par le piège lumineux installé dans la combe du Grand Barbeirel (670 m). A vol d'oiseau, cette station n'est guère éloignée du Pas de la Cadière (700 m), où D. lodereri fut découvert au Ventoux pour la première fois.

- [14] *Ypsolopha scabrella* L. a été élevé en 1974 à partir de chenilles récoltées sur *Asclepias* *ovatis* au Suelh (700 m), à la Tête de l'Émine (840 m) et aux Ramayettes (920 m).
- [15] *Ypsolopha glycolia* L. a été élevé en 1975 à partir de chenilles récoltées sur *Quercus pubescens* dans la basse combe de Maraval (station MRh, 1050 m).
- [16] *Ypsolopha nstella* Cl. a été élevée en 1974 et en 1975 à partir de chenilles récoltées sur *Quercus pubescens* au Pas de la Cadère (700 m), aux Ramayettes (920 m) et dans la basse combe de Maraval (station MRh, 1050 m).
- [17] *Ypsolopha aqualis* Cl. a été élevée en 1974 à partir de chenilles récoltées sur *Acer monspeliacum* dans la basse combe de Maraval (station MRh, 1050 m). L'HOMME (1953) : 982 n'indique pas cette plante nourricière, mais mentionne en revanche plusieurs autres Érables.
- [18] *Betulia somnulella* Z. a été déterminé par le Dr J. MINET.
- [19] La systématique des Gelechiidae est conforme aux travaux de J. MINET (1986, 1990).
- [20] Les Coleophoridae du Ventoux ont fait l'objet d'un premier inventaire voilà une quinzaine d'années (BALDIZZONE et LUQUET, 1982), récemment complété par les recherches de J. NEL (1992). De nombreuses espèces signalées du Mont Ventoux par ce dernier auteur (dans des publications ou in litteris) y ont été obtenues d'élevages.
- [21] Les Amphibetinae, antérieurement inclus dans les Oecophoridae, en ont été récemment exclus pour être transférés dans les Coleophoridae (MINET, 1990 : 249-250).
- [22] Les exemplaires de *Pseudotevelia josephine* Tell ont été déterminés par J. MINET et Chr. GIBEAUX.
- [23] Un exemplaire de *Pseudotevelia* récolté en juin 1910 sur le Mont Ventoux par Henry BROWN et possèdant la mention « *Borkhausenia*, groupe de *flavifrontella*, det. PRAVIEL 1937 » (in coll. Praviel) paraît appartenir au taxon *colovella* Mana, 1957 (PG 5279 ♀ Chr. Gibaux). Sous réserve de confirmation, cette espèce serait donc nouvelle pour la faune de France.
- [24] La subdivision des Coleophoridae en deux sous-familles est conforme aux propositions de J. MINET (1990 : 249-250).
- [25] *Metriotes jaskchi* Bldz. n'a été découvert en France sur le Mont Ventoux par J. NEL (1995a), qui a en outre décrit la biologie de ce Coléophore.
- [26] *Coleophora madelicheneis* Krass, récemment découvert en France par le Professeur R. BUVAT dans le Luberon, à Céreste (MOULINIER, 1990 : 108), a peu après été signalé du Mont Ventoux par J. NEL (1992 : 190).
- [27] *Coleophora muricina* Tell n'avait été signalé qu'une seule fois en France (NEL, 1992 : 190), au Plan-d'Aups (limite Var/Bouches-du-Rhône), avant sa découverte sur le Mont Ventoux par le même auteur (J. NEL, comm. pers.).
- [28] *Coleophora straelii* Stgr. a été découvert en France sur le Mont Ventoux (BALDIZZONE, LUQUET, KLIMESCH et LERAUT, 1981 : 100).
- [29] *Coleophora rufella* Toll a été découverte en France sur le Mont Ventoux (BALDIZZONE, LUQUET, KLIMESCH et LERAUT, 1981 : 101). Sa biologie, partiellement confondue dans ce dernier travail avec celle de *C. vestinella* Stgr., a été étudiée, décrite en détail et comparée à celle de *vestinella* par J. NEL (1994a : 192-194).
- [30] *Coleophora lineata* Toll, exclusivement connu d'Espagne jusqu'à une époque récente (BALDIZZONE, 1986 : 11, fig. 35-36), a été découvert en nombre, au mois de mai 1990, dans les échantillons des piégeages lumineux effectués au sud de la montagne de Pi-haut, dans la combe du Grand Barbois (670 m). Ce Coléophore doit donc être ajouté à la liste des espèces nouvelles pour la France découvertes sur le Mont Ventoux (BALDIZZONE et NEL, à paraître).
- [31] *Coleophora sisteronica* Tell a été mentionné du Mont Ventoux par J. NEL (1992 : 191).

- [4] *Coleophora sergieffii* Falkowitch, décrit du Mangolie, a été découvert pour la première fois en France au Mont Ventoux (BALDIZZONE, LUQUET, KLIMESCH et LERAUT, 1981 : 99). Il a été par la suite récolté à nouveau sur le massif montagneux, entre 900 et 1350 m d'altitude, où il se développe aux dépens de *Potentilla cinerea velutina* (J. NEL, 1992 : 196, sous l'identité usurpée d'*albicostella* Duponchel, 1843). BALDIZZONE et NEL (1994 : 354-357, fig. 5 à 7) ont confirmé depuis qu'il s'agit bien de *C. sergieffii*, et non d'*albicostella*. J. NEL a ultérieurement découvert des fourreaux de *C. sergieffii* sur Ganit-Scorpion dans la combe du Grand Barbeïrol (J. NEL, comm. pers.).
- [5] *Coleophora calcarifella* Chrét. n'est qu'un synonyme plus récent de *Coleophora corsicella* Wilm. D'après LACOMME (1953) : 933, il s'agit d'une espèce rare et peu observée, inféodée à *Silene acaulis* et *Lychnis viscaria*. Sur le Mont Ventoux, J. NEL l'a obtenu d'élevage à partir de chenilles prélevées dans la station JFC (800 m) sur *Silene italica* (J. NEL, comm. pers.).
- [6] *Coleophora solenella* Stgr. a été élevé à partir de chenilles prélevées aux Baux (station BAU, 400 m) sur *Artemisia campestris* (NEL, 1992 : 192).
- [7] *Coleophora sticella* H.-S. a été mentionné du Mont Ventoux par G. PRAVEL (in LHOMME, 1953) : 928.
- [8] *Coleophora galbanipennella* Z. a été mentionné du Mont Ventoux par J. NEL (1992 : 193) ; il s'y développe sur *Silene inflata*.
- [9] *Coleophora adalgramvella* Z. a été signalé pour la première fois de France d'après des exemplaires recueillis sur le Mont Ventoux (BALDIZZONE, LUQUET, KLIMESCH et LERAUT, 1981 : 101, sous le nom de *separatella* Benander).
- [10] La composition de la famille des Elachistidae a été récemment révisée par J. MINET (1990 : 247-249), qui y rassemble divers groupes antérieurement attribués à d'autres familles, et notamment aux Oesphricidae.
- En raison des profonde remaniements en cours apportés par E. THAUGOTT-OLSEN dans la sous-famille des Elachistinae, certaines des déterminations proposées dans le présent travail doivent être ultérieurement confirmées, notamment celles concernant les *Elachista baldizzonei* Tr.-Ols., *parvula* Peti., *berndtiella* Tr.-Ols., *fuscibasella* Chrét. et *subalbidella* Stt. (J. NEL, comm. pers.).
- [11] La sous-famille des Agonoxeninae, incluse par J. MINET (1990, loc. cit.) dans les Elachistidae, correspond aux anciens « Blastodacnidae », jadis placés entre les Coleophoridae et les Blastobasidae.
- [12] *Tetaneocentria ochraceella* Rbl. a été découvert en France sur le Mont Ventoux par Chr. GIBEAUX (1983a : 53-54), qui en a ultérieurement complété la répartition (1983b : 92).
- [13] *Elachista zuernbaueri* Tr.-Ols. a été découvert en France méridionale à Gourdou (Alpes-Maritimes), fin mai 1966, par Fr. ZERNBAUER (THAUGOTT-OLSEN, 1990 : 276) et a été reconnu ultérieurement par J. NEL parmi les récoltes de R. ROBINEAU à Malaucène (La Malaucène, station MTn) (un mâle, 30-IV-1990, prép. gén. J. Nel 4917). D'après M. J. NEL (comm. pers.), ce taxon pourrait être conspécifique avec *Elachista catalana* Parenti, 1978.
- [14] *Elachista randeruosi* Tr.-Ols. a été découvert en France dans le Drôme (THAUGOTT-OLSEN, 1992 : 214), à La Pense-sur-l'Ouvèze, en 1985 (Hugo Wilken van den Wolf leg.), et, peu de temps après, a été reconnu par J. NEL parmi les récoltes de M. DUMESQFF à la plâtrière du Grouseau (station PLI).
- [15] *Elachista baldizzonei* Tr.-Ols. et *E. berndtiella* Tr.-Ols. ont été découverts en France peu de temps avant d'être recensés sur le Mont Ventoux. *E. baldizzonei*, signalé de Provence et du Dauphiné (Aspresmont) par Bengt Å. BENGTSSON (THAUGOTT-OLSEN, 1992 : 237), a été reconnu parmi le matériel recueilli dans le piège lumineux de la combe du Grand Barbeïrol (station CGB) en mai 1990 (G. LUQUET leg.) ; *E. berndtiella*, mentionné de « France » (sans plus de précision) par THAUGOTT-OLSEN (1992 : 249), a également été reconnu par J. NEL parmi le matériel recueilli dans le piège lumineux de la combe du Grand Barbeïrol (station CGB) en mai 1990 (G. LUQUET leg.).
- [16] *Elachista elintoni* Tr.-Ols., récemment décrit d'après un exemplaire récolté à Cannes (Alpes-Maritimes) par Lord Thomas WALSHGHAM le 11-IV-1881 (THAUGOTT-OLSEN, 1992 : 208), a été identifié parmi l'échantillon du piège lumineux de la combe du Grand Barbeïrol (station CGB). Plusieurs mâles y ont été récoltés en mai, juin et juillet 1990 (G. LUQUET leg.).

- [1^{re}] *Elachista parvula* Prti et *E. confusa* Prti, avant d'être recensés sur le Mont Ventoux, n'étaient signalés chacun que d'une unique localité française, le premier de Saint-Crépin (Hautes-Alpes), 900 m (Hans-Georg AMSEL *leg.*) (PARENTI, 1978 : 21), le second du « littoral des Alpes-Maritimes » (Alexandre CONSTANT *leg.*) (PARENTI, 1978 : 19). Au Mont Ventoux, ces deux espèces ont été identifiées parmi le matériel issu du piège lumineux de la combe du Grand Barbeirel (station CGB), en mai 1990 (G. LUQUET *leg.*).
- [1^{re}] *Elachista coarctata* Tr.-Ols. a été découvert en France par M. Francis COHEN dans les départements de l'Ardèche (Orgnac-l'Aven, 290 m, 10-18-V-1980) et de la Dordogne (col de la Chaudière, 1 000 m, 16-VII-1980) (THAUGOTT-OLSEN, 1983a : 171-172), et a été reconnu ultérieurement par J. NEL parmi les récoltes de Michel DOGBOY (septembre 1961) au piège lumineux de la plâtrière du Grazeau (station PL).
- [1^{re}] *Elachista fascibasella* Chrét. a été signalé de « France » (sans plus de précision – mais le contexte suggère qu'il pourrait s'agir du littoral languedocien, ou, plus largement, méditerranéen) par THAUGOTT-OLSEN (1983b : 250). Cette espèce a été récoltée de mars à mai 1990, sur le Mont Ventoux, au piège lumineux de la combe du Grand Barbeirel (station CGB) (G. LUQUET *leg.*).
- [1^{re}] *Elachista odactilella* Stt., d'après PARENTI (1982), vole en France, où il a été confondu, jusqu'à une époque récente, avec *E. resicinctella* Z. Goezel, en revanche, n'existe pas en France. Sur le Mont Ventoux, *E. odactilella* a été récolté au piège lumineux en mai et juin 1990 dans la combe du Grand Barbeirel (station CGB) (G. LUQUET *leg.*).
- [1^{re}] Avant d'être transféré dans les Elachistidae (MISER, 1990 : 249), *Cephalosphæra* (olim *Omphia*) *serotilella* Hb. était inclus dans les Oecophorinae. Le changement de nom générique a été récemment proposé par LERAUT (1993a : 133).
- [1^{re}] Antérieurement considérés comme une famille à part entière, les Elhiminae ont été récemment relégués au rang de sous-famille des Elachistidae par MISER (1990 : 248).
- [1^{re}] LAMOUR (1951 : 810, n° 3464) cite *Elhimia pusilla* Bremer, 1789, de Brantes, en septembre et octobre, d'après des données transmises par H. BROWN. Tous les *Elhimia* que renferment les collections H. Brown et G. Pruvet sont d'authentiques *cardiella*, et c'est évidemment par suite de la confusion entre les deux espèces (non séparées avant 1908) que LAMOUR cite *pusilla* par erreur. En conséquence, *pusilla* doit pour l'instant être rayé de la liste des Lépidoptères de Brantes, et remplacé par *cardiella*.
- [1^{re}] Avant leur transfert dans les Elachistidae (MISER, 1990 : 248-249), les Depressariinae étaient rattachés aux Oecophoridae. La plupart des espèces de cette sous-famille ont été déterminées par J. NEL après dissection des aires génitales.
- [1^{re}] *Depressaria beckmanni* Hein. est représenté, dans la collection du Laboratoire d'Écologie du Mont Ventoux, par un unique exemplaire étiqueté « Malaucène, Piège Lumineux », et rangé parmi le matériel récolté en 1961 à la plâtrière du Grazeau (sous le code A115) (prép. gén. J. Nel et 4778). Cette espèce est nouvelle pour la faune de France.
- [1^{re}] *Agrotopertis scopariella* Hein. a été élevé à partir de chenilles récoltées en 1974 sur *Cytisus sessilifolius* au Pas de la Cadière (700 m) et dans la basse combe de Maraval (station MBh, 1050 m), et en 1975 sur *Gentia scorpius* au Pas de la Cadière, au Suelh (700 m) et aux Ramayettes (920 m). Parmi les plantes nourricières de cette espèce, LAMOUR (1949) : 756) mentionne *Cytisus nigricans* et le *Genté*-scorpion, mais ne cite pas *C. sessilifolius*.
- [1^{re}] *Agrotopertis nervosa* Hw. a été élevé en 1974 à partir de chenilles récoltées sur *Cytisus sessilifolius* dans la basse combe de Maraval (station MBh, 1050 m) et le long de la route du col du Conte (1000-1100 m). Même remarque que pour *A. scopariella* en ce qui concerne la plante nourricière colonisée au Mont Ventoux.
- [1^{re}] Les Chimobochidae ont été élevés au rang de famille par MISER (1990 : 251). Ils étaient précédemment considérés comme une sous-famille des Oecophoridae.
- [1^{re}] Les Carcinidae ont été élevés au rang de famille par LERAUT (1993a : 135-136). Les *Carcina* étaient précédemment inclus dans les Oecophorinae.

- [1] La systématique des Oecophoridae a été récemment révisée par MINET (1990) et par LERAUT (1993) ; ce dernier auteur a redéfini les sous-familles qui y sont incluses.
- [2] *Gaidanichiana jourdheuilletii* Rag. n'a été obtenu d'élevage le 4-VII-1974 à partir d'une galle recueillie sur Pin le long de la route du col du Comte, secteur du valat de Perrigot (Pierre-Jean CHARLES leg.) (station PTn, 1110-1140 m).
- [3] La sous-famille des Philobotinae a été définie par LERAUT (1993a : 137).
- [4] Les sous-familles composant les Symmocaenidae ont été récemment définies par LERAUT (1993a : 137).
- [5] La position systématique d'*Oditia kollavella* O. G. Costa sera prochainement redéfinie (LERAUT et MINET, en préparation).
- [6] Les Scythrididae ont été déterminés par le regretté Eberhard JACKE et par M. Jean-Marie COUTOIS.
- [7] La présence en France de *Scythris suboleivella* Hein., attestée par deux anciennes citations des Alpes-Maritimes et des Pyrénées-Orientales, a pu être confirmée grâce à la découverte de l'espèce sur le Mont Ventoux (LOQUET, 1982a).
- [8] De nombreuses espèces de la famille des Gelechiidae ont été disséquées et déterminées par M. Jacques NEL.
- [9] *Metzneria luqueti* J. Nel a été découvert en France sur le Mont Ventoux (NEL, 1995b : 37) ; il a été récolté dans la combe du Grand Barbeïrol, au piège lumineux, en mai 1990 (G. Chr. LOQUET leg.).
- [10] *Eulampyris parakelella* J. Nel a récemment été séparé d'*E. halatella* Stgr (NEL, 1995b : 38). Cette Gêléchie a été découverte sur le Mont Ventoux, où elle a été récoltée au piège lumineux, dans la combe du Grand Barbeïrol, en mars-avril (René MAÏET et G. Chr. LOQUET leg.).
- [11] *Chilopsephus follox* Mann a été mentionné de France par LERAUT (1980 : 70, n° 1293, et 196, note 135), sans indication de localité, et sans référence à une quelconque source bibliographique. Sa découverte sur le Mont Ventoux confirme l'indigénat de cette espèce en France.
- [12] Le genre *Megacraspedus* n'ayant pas été révisé, le matériel récolté sur le Mont Ventoux et appartenant à ce genre est provisoirement rapporté à l'espèce *separatellus* F. v. R. ; cette identification devra être contrôlée lors d'une révision ultérieure du groupe concerné (J. NEL, comm. pers.).
- [13] *Xeralechia aethiops* Humphr. & Westw. n'était jusqu'à présent connu que de Corse. Sa découverte sur le Mont Ventoux en fait une espèce nouvelle pour la France continentale.
- [14] *Teleiodes decorella* Hw. a été obtenu d'élevage en 1974 à partir de chenilles récoltées sur Chêne vert au Portail Saint-Jean (station PSJ, 550 m) et sur Chêne pubescent au Sédih (709 m), aux Ramayettes (939 m) et dans la basse combe de Maroival (station MRh, 1050 m).
- [15] Avant sa découverte sur le Mont Ventoux, *Scobipalpa axasi* Pav. n'était connu que de la localité typique, Saint-Crépin (Hautes-Alpes) (LERAUT, 1980 : 195, note 147).
- [16] En l'absence d'une révision du genre *Stenopteryx*, nous rapportons provisoirement à cet-
telle H.-S. deux mâles récoltés en juin et juillet 1990 au piège lumineux de la combe du Grand Barbeïrol (station CGB) (G. LOQUET leg.). Cette attribution spécifique devra être contrôlée lors d'une révision ultérieure du groupe concerné (J. NEL, comm. pers.). *Stenopteryx costastella* sera donc ajouté sous réserve aux espèces nouvelles pour la faune de France.
- [17] *Synopacma bavai* J. Nel a été découvert en France dans le Vaucluse (Mont Ventoux, Luberon) et dans le Var (Sainte-Baume) (NEL, 1995b : 42-44).
- [18] Jusqu'à une époque récente, *Synopacma succiceffa* Wolff n'était connu que d'une seule localité française (Digne, Alpes-de-Haute-Provence) (LERAUT, 1980 : 195, note 153a). Cette espèce a été découverte ultérieurement sur le Mont Ventoux, où elle a été obtenue par piégeage lumineux dans la combe du Grand Barbeïrol (P. LERAUT leg.) (LERAUT, 1991a : 124).

- [*] *Synsacra captivella* H.-S. a été découvert en France sur le Mont Ventoux (NEL, 1995b : 42), où il a été récolté sur la montagne de Pi-laut, au lieu dit « La Pierre Droite » (J. NEL *leg.*).
- [*] *Synsacra lineella* Chrét. constitue une entité spécifique distincte qu'il convient de rayer des synonymes de *psoralella* M&L (J. NEL, BRUSSEAU, LEQUATRE, LERAUT & MAZEL, 1996, sous presse). Cette espèce vole aux Trois Termes (J. NEL *leg.*).
- [*] *Anacampsis quercella* Chrét. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1974 sur Chêne pubescent aux Ramayettes (920 m) et dans la fosse combe de Marival (station MRh, 1050 m).
- [*] *Platyedra zabierova* Hw., selon divers auteurs, est inféodé aux Orties et aux Pariétaires, mais essentiellement à *Malva sylvestris* L., plante nitrophile très abondante et régulière dans les cultures et les lieux rudéralisés de tout le département de Vaucluse (GIBERD, 1978 : 214). Sur le Mont Ventoux, *P. zabierova* a été recueilli par Roland BOURNEAU en avril et mai 1990 à La Maloutière (station MTn) et dans la carrière des Arénées (station AR).
- [*] *Anarsia burmanni* Ansel n'était connu que du département des Alpes-de-Haute-Provence (LERAUT, 1980 : 196, note 155) avant sa découverte sur le Mont Ventoux, dans la combe de Beaumafam (1 ♂, 6/8-VII-1974, G. LUQUET *leg.*, prép. gén. J. Nel 4743). Cette espèce a été obtenue d'élevage en 1975 à partir de chenilles récoltées sur Genêt-écrochu au Suelh (790 m ; 18-VI ; adulte écloso le 30-VI) et aux Ramayettes (920 m ; 17-VI ; nymphose dans un fourreau, sur la plante-hôte, le 22-VI ; adulte écloso le 10-VII). Jusqu'alors, la biologie d'*Anarsia burmanni* n'était pas connue.
- [*] *Anarsia leberonella* Réal, récemment décrit d'après un matériel méditerranéen provenant pour partie du Luberon (REAL, 1994 : 6, 75-79), a été signalé par son auteur des départements des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cette espèce existe également sur le Mont Ventoux, où un mâle (prép. gén. J. Nel 2893) a été reconnu parmi le matériel récolté par Michel DUMESSEY en septembre 1961 à la plâtrière du Grezou (station PL). L'un des paratypes de l'espèce, obtenu ex larva le 10 mai 1910 dans les environs de Cannes (coll. Rodolphe Homberg), porte la mention « Chenille avril Ciste Blanc ». Selon GIBERD (1978 : 173), cette Cistacée, dite aussi « Ciste cotonneux » (*Cistus albidus* L.), occupe les étages méditerranéens et collinéens dans tous les massifs montagneux du Vaucluse.
- [*] *Psaricoptera gibbosella* Z. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1975 sur Chêne pubescent dans la haute combe de Marival (1150 m).
- [*] La détermination des Sesiidæ a été confirmée par le Dr Karel Spatanka.
- [*] *Heterogynis penella* Hb. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1975 sur Genêt-écrochu au Suelh (790 m) et aux Ramayettes (920 m).
- [*] Le présent inventaire des Zygènes du Mont Ventoux mentionne les taxa subsppécifiques d'après les données de la littérature et/ou d'après celles de la collection générale du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, sans toutefois préjuger de la validité de ces taxa, qui paraissent parfois quelque peu contestables (*cf. infra*).
- [*] *Zygena ephialtes* L. a pu être attiré en nombre sur le Mont Ventoux à l'aide des substances phéromonales de certaines Tortrécides (DECAUPE, DU MERLE, GOURIN & LUQUET, 1991).
- [*] *Zygena transalpina dufayi* Duj. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 213).
- [*] La remarque concernant *Z. ephialtes* s'applique de la même manière à *Zygena hippocrepidis* Hb.
- [*] Le fait que diverses collections et la littérature (MAZEL, 1977 : 6, 9 et 14) mentionnent simultanément trois sous-espèces de *Zygena hippocrepidis* (*centralis* Obth., *provincialis* Obth. et *curtisi* Traw.) sur le Mont Ventoux souligne la faible caractérisation des sous-espèces en question (ou la grande variabilité individuelle d'*hippocrepidis*). Certains auteurs considèrent en outre aujourd'hui qu'*hippocrepidis* et *transalpina* appartiennent à la même entité spécifique, ce qui complique encore davantage la question des relations entre ces différentes formes sur le Mont Ventoux.

- [¹⁰] *Zygaxus nevadensis gallica* Obth. a été signalé pour la première fois du Mont Ventoux par G. PRAVIEL (1944 : 147, sous le nom de *manu* ssp. *gallica*) ; cet auteur, à une époque où *nevadensis* et *gallica* n'avaient pas encore été rapprochés, avait déjà pressenti l'étroite parenté unissant les deux taxa (PRAVIEL, loc. cit.). Il se pourrait que cette espèce soit attirée par les phéromones de certaines Tortueuses (DECAMPS et al., 1981 : 445).
- [¹¹] *Zygaxus osterodensis* Reiss. n. sp. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 159), qui ne reprend pas cette donnée dans son inventaire ultérieur (1973 : 213). Il se pourrait que cette *Zygaxus* soit attirée par les phéromones de certaines Tortueuses (DECAMPS et al., 1981 : 445).
- [¹²] Trois sous-espèces de *Zygaxus filipendulae* L. (anops Obth., *paicherrina* Vty. et *oberrhena* Burpeli) ont été signalées du Mont Ventoux ; cette situation invite à formuler la même remarque qu'à propos de *Z. hippocrepidis*.
- [¹³] *Zygaxus trifolii* Esp. a été mentionné du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 159). Curieusement, ce dernier auteur ne cite plus cette *Zygaxus* dans son inventaire ultérieur (McLEOD, 1973 : 213). Plusieurs entomologistes l'ont recueillie au début du siècle sur le massif montagneux (collections H. Brown, P. Achery, D. Lucas) ; elle volait encore sur le plateau du Mont Serein en 1947 (Louis BROT, comm. pers.), mais y semble éteinte aujourd'hui.
- [¹⁴] Contrairement aux autres espèces mentionnées antérieurement, *Zygaxus loxicerus* Schv. ne paraît pas attiré par les substances phéromonales de Tortueuses (DECAMPS et al., 1981 : 445-446). Cette *Zygaxus* prolonge parfois sa période de vol tard en saison sur le Mont Ventoux (ROUSSEAU, 1991 : 150 ; LAQUET, 1991b : 195).
- [¹⁵] *Zygaxus fovea* L. et *Z. hilaris* Ochs. se montrent faiblement attirés par les substances phéromonales de Tortueuses (DECAMPS et al., 1981 : 445).
- [¹⁶] *Zygaxus loti* D. & S. ne semble pas attiré par les substances phéromonales de Tortueuses (DECAMPS et al., 1981 : 445-446).
- [¹⁷] *Zygaxus purpuralis* Pipdn a été signalé du Mont Ventoux par DUWAY (1966 : 74), qui considère cette espèce comme très commune, et par McLEOD (1973 : 213).
- [¹⁸] La position systématique et le statut taxinomique des Chreutideae ont été redéfinis par J. MAYER (1991 : 84-85).
- [¹⁹] *Hysterois cyrenotodora* Rbl. a été mentionné pour la première fois de France sur le Mont Ventoux (LAQUET, 1990 : 165-166).
- [²⁰] *Eupoecilia ambiguella* Hb. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE, CHAMRON et CORNIC (1991 : 157 et 159).
- [²¹] La collection G. Praviel renferme un exemplaire de *Cockyldia hesydensis* H.-S. (PG G. Brusseaux 2530 ♂) ; cet exemplaire était rangé à tort sous le nom de « *Phalaena leucanthana* Cost. », espèce, il est vrai, très voisine d'*hesydensis*.
- [²²] *Cockyldia dahlmani* Hb. a été mentionné du Mont Ventoux par DU MERLE (1960 : 3).
- [²³] *Cockyldia pallidana* Z. a été mentionné du Mont Ventoux par DU MERLE (1960 : 5). Cette indication procède peut-être d'un lapsus calami (pour *dahlmani*, cité dans le même travail à la p. 3), car *C. pallidana* est infesté à *Jasione montana* L., plante calcifuge qui, selon GIBERT (1978 : 288), ne se trouve au Ventoux que dans le secteur Bédoin-Memoirou, c'est-à-dire dans une zone relativement déignée de celles où ont été effectués les piépages (Pos de la Cadrière ; Les Frangues). Il conviendrait donc de rechercher à nouveau cette espèce sur le Ventoux pour y confirmer sa présence.
- [²⁴] Une pullulation de *Pandemis cernuana* Hb. a été observée par Paul DU MERLE (comm. pers.) en 1978 dans l'étage supaméditerranéen, au lieu dit « La Croix » (placette CX).
- [²⁵] La collection G. Praviel renferme un exemplaire d'*Argyrotaenia pulchellana* Hw. (PG Chr. Gibert 5148) classé sous le nom d'*Balis politana* Hw. (nom préoccupé).
- [²⁶] La Tortueuse du Sapin, *Choristoneura marinana* Hb., considérée comme une espèce très rare en France jusqu'à un passé relativement récent (LEMOURE, 1939 : 265, n° 2341), s'est considé-

ralement étendue dans notre pays grâce à l'expansion des résineux et l'introduction de Conifères exotiques (COBAC, DU MERLE, GÉRAUD & MAZET, 1986; DU MERLE, BRUNET, CHAMON, CORNIC & FAURE, 1989; DU MERLE & CORNIC, 1989 et 1991; DU MERLE, CHAMON & CORNIC, 1991). Elle a été découverte au Mont Ventoux sur Sapin pectiné (*Abies alba*) en 1984 (CORNIC, GÉRAUD & DU MERLE, 1986), puis sur Cèdre de l'Atlas en 1987 (cf. auteurs cités plus haut).

- [100] *Cheristoneura hebesstricifolia* Müller a été mentionné du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3), ainsi que par DU MERLE & MAZET (1987).
- [101] *Archips xylosteana* L. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [102] *Cacoecimorpha prorsana* Hb. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [103] La collection G. Praviel renferme un exemplaire étiqueté « *Tortrix viburnana* » ; ce papillon ayant malheureusement perdu son abdomen, il est impossible d'en vérifier la détermination. De nouvelles captures seront nécessaires pour confirmer cette donnée.
- [104] *Psychotoma lecheana* L. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [105] *Epaspes grotiana* F. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [106] *Hortala joannisiava* Rag. est une Tordeme méridionale généralement peu observée, probablement en raison de sa phénologie imaginaire tardive (septembre-octobre) ; LÉONIE ([1939] : 244) ne la cite en France que de cinq localités du Sud-Est. Cette espèce s'est montrée très abondante lors d'un piégeage lumineux effectué sur le Mont Ventoux, aux Trois Termes (465 m), le 10 octobre 1978 (G. Chr. LUQUET leg.).
- [107] *Ditula angustiorana* Hw. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [108] *Crepasie communana* H.-S. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE, CHAMON & COBAC ([1991] : 160).
- [109] *Alcimus loeflingiana* L. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3), ainsi que par DU MERLE & MAZET (1987).
- [110] *Tortrix viridana* L. a été l'objet d'études approfondies sur le Mont Ventoux. Y ont plus particulièrement été analysés sa biologie générale (DEMAISON, DU MERLE, FAURE & RAJASSE, [1980] ; DU MERLE, GOURD & MAZET, 1981 ; DU MERLE & MAZET, 1981), les facteurs de mortalité des œufs (DU MERLE & MAZET, 1983a, b et c), la phénologie imaginaire et la dynamique de ses populations (DU MERLE & MAZET, 1985a et b, 1992), enfin son comportement migratoire (DU MERLE, PINGUY, MAZET & PESSIER, 1982).
- [111] *Crossa bergmanniana* L. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [112] *Olefthreutes bifasciana* Hw. (= *deceptifana* H.-S.) a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [113] *Hedys rubiferana* Hw. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE ([1980] : 3).
- [114] *Lebania bicinctana* Dup. a été signalé du Mont Ventoux par DU MERLE, CHAMON & CORNIC ([1991] : 161).
- [115] *Ancylis sparsana* Stgr a été récemment découvert en France (GHEAUX, 1984b : 204), où il n'était jusqu'à présent signalé que des Pyrénées-Orientales et de l'Ardèche. Cette espèce de répartition vraisemblablement lusitanienne existe également sur le Mont Ventoux, où elle colonise l'étage supra-méditerranéen (Pas de la Cadière, 700 m, 16-V-1975 ; combe du Grand Barbeiron, 670 m, 13-V-1990) (Gérard Chr. LUQUET leg.).
- [116] *Epinotia cedricola* Dink., espèce décrite en 1989 à partir d'échantillons découverts dans la cèdre du Luberon, a été observée pour la première fois la même année sur le Mont Ventoux (DEMAISON, DU MERLE, FAURE & RAJASSE, [1980] : 8).
- [117] *Fusiofera Anatana* Hb. n'a été obtenu d'élevage à partir de chenilles récoltées en 1975 sur *Aster sedifolius* (= *acer*, = *acris*) au Pas de la Cadière (700 m).

- [101] Des élevages, effectués en 1974 à partir de chenilles recueillies sur Pînas à Bedoin et le long de la route des Cèdres, ont permis de signaler la présence de *Rhyacionia dualiana* sur le Mont Ventoux (LUQUET, 1975 : 936).
- [102] Les piégeages lumineux effectués au Pas de la Cadière (700 m) et dans la combe du Grand Barbeiré (670 m) ont révélé la présence de *Rhyacionia pinicolana* Dbl. sur le Mont Ventoux (LUQUET, 1981b : 299).
- [103] La Tardesse *Rhyacionia maritima* Prée, récemment décrite de France et d'Espagne, n'a jusqu'à présent été signalée que de trois départements français (Corse ; Var ; Vaucluse : Luberon) (GIBEAUX, 1985c : 266). Elle existe également sur le Mont Ventoux (R. ROSENEAU et G. Chr. LUQUET *leg.*).
- [104] *Parnassia gallicifera* L. & Z. n'était connu, jusqu'à une époque récente, que d'une seule localité française (Lot : Douleil). Cette Tardesse a été dernièrement signalée du Mont Ventoux (LEBAUT, 1991b : 156), où elle a été récoltée près du Portail Saint-Jean (P. LEBAUT *leg.*).
- [105] *Cydias locustae* Gbx a été décrit d'après une série d'exemplaires partiellement originaires du Mont Ventoux (GIBEAUX, 1984a : 84).
- [106] *Cydias vallesiana* Sauter a été signalé du Mont Ventoux par Gibeaux (1983b : 30) d'après un exemplaire conservé dans la collection G. Praviel. Il a été repris le 28-IV-1990 dans la combe du Grand Barbeiré (670 m) (G. Chr. LUQUET *leg.*).
- [107] Les Pierophoridae du Mont Ventoux ont été recensés au cours de deux inventaires préliminaires (BIGNOT et LUQUET, 1978 ; BIGNOT, LUQUET, NEL & PICARD, 1990) ; leur biologie y a été étudiée en détail (NEL, 1986 à 1989, 1994a et b).
- [108] *Stenoptilia nepetifera* Bgt & Perd a été décrit sur une série d'exemplaires découverts pour partie sur le Mont Ventoux (BIGNOT & PICARD, 1983). Sa biologie y a également été étudiée par GILIS (1986).
- [109] *Stenoptilia serotina* Z. (= *S. picardi* Gbx), inféodé à *Koeleria arvensis*, colonise essentiellement les biotopes très humides (prairies, bords de ruisseaux...) (GIBEAUX & NEL, 1991 : 107, 110-111). Les exemplaires recueillis à la lumière à la plâtrière du Grosseau (station PL) provenaient certainement des milieux riverains adjacents.
- [110] La description récente de *Stenoptilia miteafa* Gbx (GIBEAUX, 1985a : 246) a permis de reconnaître plusieurs exemplaires recueillis sur le Mont Ventoux et demeurés jusqu'alors indéterminés (BIGNOT, LUQUET, NEL & PICARD, 1990 : [10]).
- [111] La description récente de *Stenoptilia nigoti* Gbx (GIBEAUX, 1986 : 332) a permis de reconnaître plusieurs exemplaires recueillis sur le Mont Ventoux et demeurés jusqu'alors indéterminés (BIGNOT, LUQUET, NEL & PICARD, 1990 : [10]).
- [112] La synonymie d'*Oxyptilus chrysodactylus* D. & S. a été récemment fixée par ASENSENER (1988), et rend caduques les propositions antérieurement publiées par BIGNOT & PICARD (1983a : 240-241).
- [113] *Oxyptilus pravieli* Bgt, Nel & Perd a été décrit d'après une série d'exemplaires récoltés pour partie sur le Mont Ventoux (BIGNOT, NEL & PICARD, 1989 : 15-21), où cette espèce avait été découverte, mais non reconnue comme telle, par Henry BROWN dès 1909.
- [114] *Oxyptilus propediastus* Bgt & Perd a été décrit sur la base d'une série d'exemplaires récoltés pour partie sur le Mont Ventoux (BIGNOT & PICARD, 1988a : 244) ; originellement considéré par ses auteurs comme une sous-espèce de *barani* Bgt & Perd, 1988, il a ultérieurement été élevé au rang d'espèce par J. NEL (1988a : 285).
- [115] *Oxyptilus tristic* Z. n'a été découvert sur le Mont Ventoux (haute combe des Glacières, station GLHs, J. NEL *leg.*, 7-VII-1995) qu'après la rédaction du troisième chapitre du présent travail. C'est la raison pour laquelle cette espèce ne figure pas dans le sous-chapitre (section 4) consacré à la chorologie des Pterophores du Ventoux.
- [116] *Oxyptilus adamskushii* Bgt & Perd a été décrit d'après une série d'exemplaires provenant pour partie du Mont Ventoux (BIGNOT & PICARD, 1988a : 246-247).

- [135] La description récente de *Merrifieldia neli* Bgt & Perd (Briot & Picard, 1989 : [31]-[33]) a permis de reconnaître plusieurs exemplaires recueillis sur le Mont Ventoux entre 1974 et 1976 et jusque-là rapportés à tort à une autre espèce (Briot, Luquet, Nel & Picard, 1990 : [20]).
- [136] Découvert en France dans le Queyras, *Colycystus asenoidactyla* Koz n'était connu dans notre pays que par cette seule mention avant d'être signalé sur le Mont Ventoux (Briot, Luquet, Nel & Picard, 1990 : [24]-[25]).
- [137] Les espèces du genre *Leptilix* ont été récemment incluses dans le genre *Oidematophorus* (Gibault & Picard, 1983).
- [138] *Oidematophorus insularis* Gb. a été signalé du Mont Ventoux par J. Nel (Gibault, 1989b : 75), non pas au Sud, comme indiqué dans ce travail, mais dans le secteur de la combe de Bramafum et de la cime Saint-Vincent.
- [139] *Gypsochares bigoti* Gb. & Nel a été décrit d'après une série d'exemplaires provenant pour partie du Mont Ventoux (Gibault & Nel, 1989 : 122).
- [140] La détermination des *Alucitidae* s'appuie sur la révision des espèces du domaine paléarctique occidental récemment publiée par Scholz & Jäckh (1994). Cinq espèces ont été recensées sur le Mont Ventoux, dont une n'était signalée que des Alpes-Maritimes, et deux autres mentionnées dans la littérature ancienne d'après des exemplaires non disséqués (Luquet, 1996b, sous presse).
- [141] *Alucita grammoclyta* Z. et *A. palodactyla* Z. font partie d'un groupe d'espèces affines impossibles à séparer sans le recours à l'examen des armatures génitales. Scholz & Jäckh (1994 : [28]-[34]), faute d'avoir pu étudier des exemplaires originaires de France, préférèrent provisoirement ne pas tenir compte des données de Lhomme ([1946] : 490 et 491) en raison des risques élevés de confusions avec d'autres espèces du groupe. La dissection du matériel récolté sur le Mont Ventoux permet de confirmer la présence en France de *palodactyla*, mais – faute d'exemplaires femelles dans l'échantillon prélevé – n'autorise pas pour l'instant à se prononcer définitivement sur celle de *grammoclyta* (Luquet, 1996b, sous presse).
- [142] *Alucita cancellata* Meyr. a été signalé pour la première fois de France (dans le département des Alpes-Maritimes) par Scholz & Jäckh (1994 : [13]). Sa découverte sur le Mont Ventoux (Luquet, 1996b, sous presse) constitue dans la deuxième mention française de cet Ornéide. Il est toutefois vraisemblable que cette espèce méditerranéenne a déjà été régulièrement signalée de France, mais sous une dénomination erronée : il existe en effet dans les collections du Muséum de Paris un certain nombre d'exemplaires réévalués à *cancellata* et étiquetés à tort « *cymatodactyla* ».
- [143] *Thyris fenestrella* Scop. a été signalé du versant oriental du Mont Ventoux par Dufay (1966 : 483).
- [144] La systématique des *Pyraloidae* s'inspire des propositions de Méné (1982 : 1986).
- [145] La détermination d'un bon nombre de *Phrytinae* a été effectuée par M. Gérard Brusseau.
- [146] *Isauria difacielia* Dup. est représenté dans les collections du Muséum de Paris (coll. H. Brown et G. Praviel) par plusieurs exemplaires, dont certains judicieux identifiés à tort sous les noms de *Seeboldia borgorella* Rag. (PG G. Brusseau 2423 ♂) et de *Pempelia* (olim *Nephopteryx*) *obductella* Z. (PG G. Brusseau 2323 ♀). Si la présence de *Seeboldia borgorella* sur le Mont Ventoux est attestée par le matériel renfermé dans les collections du Muséum, celle de *Pempelia obductella*, en revanche, n'est confirmée par aucun exemplaire de référence. En conséquence, et jusqu'à preuve du contraire, il convient de considérer la mention *obductella* concernant Brantes (Lhomme, [1935] : 42, n° 1789) comme erronée, le matériel sur lequel est fondée cette indication comprenant exclusivement *Isauria difacielia*. Des récoltes récentes (prospections de 1990, R. Robinet et G. Luquet *log.*) ont par ailleurs montré qu'*Isauria difacielia* vole encore de nos jours sur le massif du Ventoux.
- [147] *Megastis mimatella maritima* Cur. a été mentionné de Brantes par H. Brown (ex Lhomme, [1935] : 44, n° 1794). Cette indication devra être confirmée, car le matériel correspondant n'a pas été retrouvé dans les collections du Muséum de Paris.
- [148] *Asartodes monspesulalis* Dup. a récemment été signalé du Mont Ventoux (Leraut & Luquet, 1991 : 174).

- [10] Avant sa découverte sur le Mont Ventoux, *Asartodes zapateri* n'était connu que d'une seule localité française (Saint-Barnabé, Alpes-Maritimes) (LERAUT & LUQUET, 1991 : 176-177).
- [11] Très rarement signalé de France, d'après LHOMME ([1935] : 27), qui ne cite que trois localités, *Lympha chalybella* Ev. était très abondant, en juin 1975, dans la basse combe de la Leubatière (1475 m), et assez courant au Jas du Mourre (1040 m) et sur la Plaine de Choix (1409-1459 m).
- [12] *Pempeliella arantella* D. & S. est représenté au Mont Ventoux par une forme de faible envergure. La variabilité présentée par cette espèce et les taxa voisins justifierait une révision systématique de ce groupe à l'évidence insuffisamment étudié.
- [13] Nous avons observé sur le Mont Ventoux un *Acrobasis* apparemment proche de *bistysella* Z., mais que nous n'avons pu pour l'instant rapporter à aucune espèce connue.
- [14] *Acrobasis consociella* Hb. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles récoltées en 1974 sur *Chama pubescens* aux Ramayottes (920 m).
- [15] Très rarement signalé de France (LHOMME, [1935] : 50, n° 1811), *Acrobasis rosenella* a récemment été mentionné du Mont Ventoux (LUQUET & BEUSSERAT, 1995 : 374).
- [16] Une partie du matériel étiqueté sous le nom de « *Scolobidix koryzella* » et renfermé dans les collections du Muséum de Paris n'appartient pas à cette espèce, mais à *Isauria dilucida* Dup. D'aspect extérieur extrêmement voisin, ces deux espèces cohabitent sur le massif du Ventoux ; mais tandis que *koryzella* vole exclusivement au mois de mai, *dilucida* se montre beaucoup plus tard, jusqu'en août-septembre.
- [17] La collection Chrétien renferme deux *Phylodes* montés sur une même baguette de moelle de sureau, étiquetés « *nimbella* », et récoltés à Brantes le 25-VIII-1908. Chacun de ces deux exemplaires représente en réalité une espèce différente, l'un étant réattribué à *offortella pseudonimbella* Bnik, l'autre à *lactella defontai* Roestl.
- [18] *Euchromis anaplellus* Z., longtemps considéré comme rarissime, en France (LHOMME, [1935] : 84, n° 1914), où il n'était connu que d'Anduze (Gard), existe en fait dans plusieurs autres localités languedociennes et provençales. D'après le matériel conservé au Muséum de Paris, cette Pyrale vole à Nîmes (Gard) (coll. D. Lucas, à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) (coll. D. Lucas, 1 ex., 1-9-VI-1946) et à Bize (Aude) (coll. S. Le Marchand, 2 ex., 3-VI-1932). Par ailleurs, M. Jean BOURGOINE a récolté cette espèce dans les Bouches-du-Rhône (Vauvenargues, 20-VI-1963) et dans le Var (Méounes-les-Montrieux, 3-6-VII-1967 ; Signes, 6-VII-1967) ; DEBAY (1977 : 133) l'a signalée de Saint-Michel-Pobservatoire (A.-d.-H.-P.). *Euchromis anaplellus* existe également au pied du Mont Ventoux, où il a été recueilli à Malaucène, La Malouitière (station MTn, 320 m), le 10-VIII-1975 (G. Chr. LUQUET leg.).
- Il y a lieu de rapporter à cette espèce la « forme *minorella* Chrétien » citée par LHOMME ([1935] : 84, n° 1913) sous le nom de *bella* ; l'exemplaire en question, originaire de Bize (Aude), figure dans la collection Chrétien et ne diffère en rien des exemplaires d'*anaplellus* récoltés dans cette même localité et conservés dans la collection Le Marchand (cf. supra).
- [19] LHOMME ([1935] : 81, n° 1906) cite de Brantes, d'après les récoltes de Henry BROWN, *Crambus nigrescens* Z. Malgré de longues recherches, aucun exemplaire de cette espèce, originaire de Brantes, n'a pu être retrouvé dans les collections du Muséum. En revanche, des boîtes de doubles, récemment exhumées des caves du Laboratoire d'Entomologie et renfermant un abondant matériel piqué, mais non préparé, originaire du Mont Ventoux (manifestement récolté par Henry BROWN et confié à Gérard PRATIEL, qui n'aura pas eu le temps de l'intégrer à sa collection avant son décès prématuré), abritaient un exemplaire de *Crambus pascuellus* recueilli à Brantes le 20-VII-1908 (PG G. BRUSSEAU 2372 ♀). *Crambus nigrescens* étant une espèce essentiellement liée aux milieux marécageux, il paraît plus prudent pour l'instant de considérer l'indication de LHOMME comme une confusion accidentelle entre *nigrescens* et *pascuellus*.
- [20] La collection G. Pratiel renferme de longues séries d'*Agriphila inquisitella* D. & S. récoltés à Brantes et étiquetés « *palestella* ». Or *Agriphila palestella* Z., espèce propre à la Corse, n'existe pas en France continentale. La confusion provient du fait que LHOMME ([1935] : 64, n° 1859) a cité par erreur sous le nom de « *palestella* » une simple forme individuelle d'*inquisitella* (f. *ambigua* Strand).

- [100] Pour l'heure, *Cateptris europaeica* Blesz. n'a été que très rarement signalé de France, où il est uniquement connu des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes. Ce *Crambus* a été découvert en un seul exemplaire parmi les récoltes effectuées au piège lumineux sur la Montagne de Pi-haut (PG G. BRUNEAUX INRA/124 c). Contrairement à une opinion répandue, il se distingue facilement des espèces voisines par les caractères de l'habitus.
- [101] Dans son Catalogue, LHOUME ([1935] : 78-79, n° 1808) ne mentionne pour *Xanthocrambus deficiellus* Z. que trois indications de capture : Alpes-Maritimes (sans plus de précisions), d'après la coll. A. Constant ; Cannes (A.-M.), d'après E. REICH ; et Vaucluse, Pertuis, d'après J. de JOUEN. MARION (1981 : 246) cite en outre Brantes (Vaucluse) d'après le matériel récolté par Henry BROWN et conservé dans la collection G. Praviel. DUFAY (1965 : 207) mentionne pour sa part cette espèce de Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence).
Xanthocrambus deficiellus semble bien implanté sur le Mont Ventoux, où il a été observé à Malaucène, La Malaudière (station MTh, 320 m) les 23-VI-1975 et 10-VIII-1975 (G. Chr. LUQUET leg.), ce qui paraîtrait indiquer que cette espèce est bivoltine.
- [102] *Xanthocrambus saxosellus* Zek., contrairement à ce qu'indique LHOUME ([1935] : 69, n° 1875), n'existe pas à Brantes (que LHOUME situe du reste par erreur dans le Var) : il convient donc de le rayer de la liste des espèces recueillies dans cette localité. Cette mention s'explique par le fait qu'à l'époque où fut rédigée cette partie de son Catalogue, caducellus M.-R. (= occidentellus Char.) n'avait pas encore été séparé de saxosellus. Des captures récentes, effectuées en juin 1975 à Malaucène, La Malaudière (station MTh, 320 m) et au Pas de la Cadrière (700 m), ainsi qu'en juillet 1981, le long de la route du col du Comté, entre les valats de Pralong et du Mont Servin (env. 1020 m) (G. Chr. LUQUET leg.), confirment la présence sur le Mont Ventoux de *Xanthocrambus caducellus*, que LHOUME ([1946] : 472, n° 1875 bis) considère comme une espèce méridionale.
- [103] La systématique des Scopariinae est conforme aux propositions de LEBERT (1964).
- [104] LHOUME ([1935] : 105, n° 1967) indique à propos de *Scoparia futesaria* Scop. (= ochrenalis D. & S.) : « Cette espèce n'existe pas en France ». H. MARION devait identifier, une quinzaine d'années plus tard (MARION, 1950 : 286-287, d'après le matériel recueilli à Brantes (Vaucluse) par Henry BROWN et conservé dans la collection G. Praviel O.M.N.H.N.), où cette *Scoparia* était restée confondue avec *Xanthocrambus caducellus* M.-R. (MARION, 1963-1977 (1959) : 21). Sur le Mont Ventoux, *Scoparia futesaria* semble assez banal ; l'espèce est fréquente, durant la seconde quinzaine de juin, dans l'échantillon du piège lumineux installé au Pas de la Cadrière (700 m), mais elle a également été rencontrée début juillet le long de la route du col du Comté, vers 1020 m (G. Chr. LUQUET leg.).
Lors de battages effectués le 13-VI-1975 aux Vendrains (station VE, 800 m), d'assez nombreuses petites Pyrales jaunes ressemblant à des *Crambus* se sont échappées des taillis de Buis. N'ayant pas connaissance à l'époque de la présence de *futesaria* sur le massif du Ventoux, et pensant être en présence d'une espèce commune, je n'en ai récolté aucun exemplaire. Il pouvait en l'occurrence s'agir de *Scoparia futesaria*, dont la présence dans ce biotope n'aurait rien de surprenant. À défaut de cette espèce, *Xanthocrambus caducellus* pourrait également être concerné. De nouvelles prospections aux Vendrains à la bonne époque permettraient de lever aisément ce doute.
Signalé pour la première fois de France sur le Mont Ventoux (MARION, loc. cit.), *Scoparia futesaria* n'a jamais été mentionné ultérieurement d'aucune autre localité dans notre pays. Son apparent endémisme sur le Mont Ventoux constitue un phénomène remarquable.
- [105] *Xyombia venturalis* Lqt & Mnt a été découvert en France sur le Mont Ventoux (LUQUET & MENET, 1982) ; depuis sa description, il n'y a jamais plus été repris, ni trouvé dans aucune autre localité. Toutes les autres espèces du genre habitant l'Afrique du Nord et/ou l'Espagne. *X. venturalis* paraît constituer en Provence un isolat remarquable du genre concerné, et représente peut-être un élément endémique du massif du Ventoux.
- [106] *Acetris ephemerella* D. & S., dont le cycle biologique est intimement lié aux milieux dulçaquicoles stagnants, est essentiellement cité de la moitié nord de la France dans le Catalogue de L. LHOUME ([1935] : 90, n° 1929), qui souligne la rareté des observations concernant cette Pyrale aquatique. Ultérieurement, plusieurs auteurs ont complété cette répartition, mais les indications de capture restent majoritairement concentrées sur la moitié septentrionale de notre pays.

Contre toute attente, un exemplaire d'*Acestris ephemerella* a pu être attiré sur le Mont Ventoux par un piège lumineux (drape mixte à vapeur de mercure) installé dans la baze combe de Milan (station MB, 415 m), le 17-VII-1981 (R. COCAULT et G. Chr. LUQUET *Ag.*). La présence de cette Nymphalide dans un milieu essentiellement chaud et sec, éloigné de toute importante collection d'eau, confirme la capacité de ce Lépidoptère à se déplacer sur des distances considérables, eu égard à sa stature frêle et délicate. Il conviendrait cependant de vérifier si les abreuvoirs ou les fontaines des fermes situées dans le voisinage de la combe de Milan ne seraient pas susceptibles de permettre le déroulement du cycle biologique d'*A. ephemerella*.

Dans le Vaucluse, cette *Hydrocampe* est également mentionnée du Luberon (Cheval-Blanc, Cadenet), où les milieux propices sont aussi nettement plus répandus que sur le Ventoux (MOULINIER, 1990 : 231 et 248).

- [17] *Evergestis mundatrix* Gn., longtemps confondu avec *E. subfascialis* Stgr. (espèce orientale n'existant pas en France), n'était indiqué que d'un tout petit nombre de localités par LICHÈME ([1935] : 156-157, n° 2162 et 2163). Sur le Mont Ventoux, c'est une espèce répandue dans les étages méso-méditerranéen et supra-méditerranéen, de phénologie imaginaire essentiellement printanière (LUQUET 1978a et 1979). Les relevés effectués après 1978 ont permis d'observer l'espèce dans un certain nombre de nouvelles stations (notamment aux Trois Termes et dans la combe du Grand Barbeiroil), dès la fin du mois d'avril.
- [18] *Oreania ventousalis* Chrét. a été découvert sur le Mont Ventoux (CHRÉTIEN, 1910 : 231), où il volait à la fin du siècle dernier sur le « coteau du Contrat » (localité-type de cette *Pyrale*). L'espèce a disparu de ce secteur aujourd'hui regagné par la forêt, mais elle vole toujours abondamment autour du sommet (LUQUET, 1977a : 306-307), où elle avait été récoltée au début du siècle (MARION, 1953-1977 [1961] : 18). LICHÈME ([1935] : 152, n° 2092) et HERBULOT (1944 : 57) citent *O. ventousalis* des Hautes-Alpes (Le Lautaret, d'après F. CHRÉTIEN), des Alpes-de-Haute-Provence (Maurin, d'après W. FASSINÉGE) et des Alpes-Maritimes (Mont Mounier, d'après G. PRIVÉL). En l'absence d'exemplaires de référence, les deux premières indications demeurent douteuses (confusions avec *holotica* ?). En revanche, les collections du Muséum de Paris renferment un exemplaire étiqueté « Mont Mounier, Bueil, A.-M., 2500 m, 13-VIII-1936, coll. Jean Gaud », conservé dans la collection Gérard Privé.
- [19] Le vrai *Titanio normalis* Hb., espèce orientale, n'existe pas en France, où il a constamment été confondu avec *Titanio isarrocoensis* Lrt & Lqt (LEBAUT & LUQUET, 1983 : 532). *T. isarrocoensis* a été signalé (sous le nom de *normalis*) du lac du Paly (station Pys, 300-320 m) par ALBERT ROUGEMONT (DEPAY, 1977 : 133). Cette espèce n'a été que très rarement observée en France.
- [20] Antérieurement incluses dans le genre *Titanio*, les *Odentines pollinosis* D. & S. et *guttulalis* H.-S. ont été transférées dans le genre *Eurrhysis* Hb. (LEBAUT & LUQUET, 1983 : 537-539). La présence d'*Eurrhysis pollinosis* sur le Mont Ventoux a été signalée dans le même travail (*op. cit.* : 545 et 549).
- [21] Décrit comme une espèce à port entière, puis relégué au rang de simple forme individuelle, *Eurrhysis guttalis* H.-S. a été définitivement reconnu comme une espèce distincte et rétabli dans le statut que lui avait accordé son auteur (LEBAUT & LUQUET, 1983 : 541-542). Sa découverte sur le Mont Ventoux, et l'observation de son comportement, très différent de celui de *pollinosis*, furent à l'origine de cette révision taxinomique.
- [22] *Melanosele phrygialis* Hb. se présente sur le Mont Ventoux sous une forme extrêmement particulière, très sombre, évoquant *acridalis* Stgr. et différant fondamentalement de la forme typique, au point que par ses seuls caractères de l'habitus, il paraît difficilement concevable de devoir l'y rattacher. L'armature génitale de cette forme, toutefois, ne diffère en rien de celle de la sous-espèce typique. En son temps, G. PRIVÉL. avait déjà remarqué ces particularités de la population du Ventoux, isolant les exemplaires en question dans sa collection sous le nom d'*iberoprovincialis* (in *litt.*). Cette forme géographique remarquable paraît endémique du Ventoux (LUQUET, 1990b, sous presse).
- [23] *Pyrusta parparalis* L., plutôt inféodé aux milieux humides, est très rare sur le Mont Ventoux ; cette *Pyrule* y est confinée dans quelques localités du piémont arrosées par des ruisseaux.
- [24] *Pyrusta ostrinalis* Hb. se comporte sur le Mont Ventoux comme un élément orophile ; cette *Pyrule* y est banale et y présente fréquemment de grandes formes chargées d'atomes noir violâtre.
- [25] *Pyrusta castalis* Tr. a été signalé de Brantes par MARION (1953-1977 [1963] : 304) d'après des exemplaires recueillis par Henry BROWN.

- [¹⁰⁰] *Pyrausta obfusca* Scop. a été signalé du Mont Ventoux par le Dr CHABAUD (in LHOUME, [1935] : 146, n° 2074). Les exemplaires de référence n'ont pas été retrouvés dans les collections du Muséum de Paris.
- [¹⁰¹] La préparation des armatures génitales permet de préciser que seul *Pyrausta cingulata* L. a été reconnu sur le Ventoux ; *P. rectifascialis* Tell est absent des échantillons étudiés.
- [¹⁰²] *Microstege hyalinialis* Hb. a été signalé de Brantes par LHOUME ([1935] : 104, n° 1964) d'après du matériel récolté par Henry BROWN. Les exemplaires de référence n'ont pas été retrouvés dans les collections du Muséum de Paris.
- [¹⁰³] *Udea praxalis* D. & S. a été signalé du Mont Ventoux (1500 m) par LHOUME ([1935] : 129, n° 2029) d'après du matériel récolté par Henry BROWN. Les exemplaires de référence n'ont pas été retrouvés dans les collections du Muséum de Paris.
- [¹⁰⁴] *Udea fimbriatella* Dup. a été signalé du Mont Ventoux (vers 1500 m) par Philibert RIEL (in LHOUME, [1935] : 127, n° 2024). Le matériel correspondant n'a pas été retrouvé dans les collections du Muséum de Paris.
- [¹⁰⁵] *Udea rhododendronalis* Dup. a été signalé du sommet du Mont Ventoux par LHOUME ([1935] : 142, n° 2063), d'après le matériel récolté par Henry BROWN. Un exemplaire de référence a été retrouvé dans une boîte de doubles piqués, non préparés ; selon P. LERAUT, il représente une sous-espèce distincte (LERAUT, *Alcornoque*, 19 (4), 1995 (1996) : 215-228 [215-216], à paraître).
- [¹⁰⁶] *Mecyna lutealis* Dup., longtemps considéré comme une simple forme de *M. fuscalis* D. & S. (cf. notamment LHOUME, [1935] : 137, n° 2052), en a été séparé ultérieurement. En raison de son statut longtemps mal compris, cette Pyrale est mal connue sur le plan de sa répartition géographique. LHOUME (loc. cit.) mentionne de nombreuses stations. Celles des montagnes de la moitié méridionale de la France paraissent vraisemblables et s'accordent avec les indications de MARION (1953-1977 [1973] : 71), qui considère cette espèce comme un élément caractéristique du pied des pentes bien exposées, entre 1100 et 1500 m d'altitude. Les stations planitaires du nord de la France semblent en revanche bien suspectes pour cette espèce apparemment propre aux montagnes méridionales. Déjà citée par LHOUME (loc. cit.) de Brantes, elle a été reprise ces dernières années au Mont Ventoux, où elle paraît localisée, mais assez abondante dans ses biotopes (route du col du Comte, valat du Mont Serein, 28-VI-1975 [entre les stations MSn et CMS, 1050 m], et valat de Pralong, 8-VII-1981 [entre les stations PGn et PGs, 1025 m] ; combe des Orties, 1220 m, 9-VII-1975) (G. Chr. LUQUET leg.).
- [¹⁰⁷] Pour les mêmes raisons que *Mecyna lutealis* Dup., *M. auralis* Feyer. est quasiment inconnu en France ; il n'est cité que des environs de Colmar (Haut-Rhin) (LHOUME, [1935] : 138, n° 2053) et de l'Ardèche (CHAU in MARION, 1953-1977 [1973] : 72). Plusieurs exemplaires capturés à Brantes en juillet et août 1907 par Henry BROWN figurent dans la collection Praviel. Cette Pyrale a été reprise au Mont Ventoux le 29-VII-1972, le long de la route du col du Comte, vers 1100 m d'altitude (G. Chr. LUQUET leg.). La phénologie imaginaire de cette espèce paraît nettement plus tardive que celle de *Mecyna lutealis*, lequel émerge environ un mois plus tôt.
- [¹⁰⁸] La présence du nom alpinus Frey & Wulshögel sur le covenensis de Millière a été relevée par PAVAN (1986 : 281).
- [¹⁰⁹] *Lemonia clavi* a été signalé du Mont Ventoux par ROUGEOT (1971 : 15), d'après le matériel récolté en 1951 par Michel DONGENOFF à la plâtrière du Groussou. Sur ce massif montagneux, *L. clavi* s'élève au moins jusqu'à 670 m d'altitude, dans la combe du Grand Barbeiro (G. LUQUET leg., 1990).
- [¹¹⁰] *Proserpinus proserpinus* Pall. a été cité, avec doute, du Mont Ventoux (AUVERLOU, 1978 : 8-9), d'après quelques chenilles recueillies sur *Epilobium dodonaei* Vill. à l'origine de la route du col du Comte, tout en haut de la combe de Trompe (station TRh), en 1975 (Edmond-Henri AUVERLOU, comm. pers.).
- Bien qu'une possible confusion avec la chenille d'*Hylex cespertiella* soit évoquée par l'auteur, il ne semble pas irréaliste d'admettre cette donnée, *Proserpinus proserpinus* étant largement répandu en France, et notamment dans le Vaucluse, où MOLLONIER (1990 : 416 et 418) le cite de plusieurs localités dans le Luberon.

- [137] *Agria tan* L. a été signalé pour la première fois du Mont Ventoux par ROUGEOT (1965 : 132). Cette espèce a à nouveau été observée aux alentours du Chalet Reynard (jusqu'à la haute combe des Estabaux ; stations CHR et CEh, 1400-1450 m) le 14 mai 1993 (Jacques BOUTEVOT, comm. pers.). Il est toutefois probable que la présence de la Hachette était connue depuis fort longtemps sur le Mont Ventoux. En effet, GAUTHIER (1977 : 49) figure un couple de cette Saturniide dans le *Guide officiel* consacré au Mont Ventoux, mais, très curieusement, il ne mentionne nulle part cette espèce dans son texte. À l'occasion de l'analyse bibliographique de ce travail de GAUTHIER, j'avais évoqué la très probable présence d'*Agria tan* sur le massif montagneux (LUQUET, 1978b : 286).
- [138] Les subdivisions des *Drepanoidea* sont conformes aux conceptions de MINET (1966 : 302), de même que l'isolement des *Asiidae* au sein d'une superfamille distincte.
- [139] Le genre *Watsonella* a été érigé par MINET (1965 : 292) pour les espèces *calvaria* F., *bénaria* Hfn. et *anciana* Bkh.
- [140] *Watsonella anciana* Bkh. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles récoltées en 1975 sur *Quercus pubescens* à Pourcarque (605 m).
- [141] *Cilix glaucata* Scop. a pu être attiré sur le Mont Ventoux (Pas de la Cadière ; Les Franques) à l'aide des substances phéromonales de certaines *Tortricae* (DU MIELE, [1960] : 3 et 5).
- [142] *Alophilis quadripunctaria* Esp., considéré comme une espèce centrale et septentrionale, était réputé atteindre dans le Lot (Drouelle) l'extrême limite méridionale de son aire de répartition (LÉONHIE, [1930-1931] : 617, n° 1546). Sa découverte sur le Mont Ventoux, réalisée en 1910 par Henry BROWN, repousse vers le sud cette limite de quelque cent kilomètres. Cette donnée est corroborée par les mentions de DUFAY (1965 : 269) à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence) et sur le flanc nord de la montagne de Lure, et par celles de MOULIGNIER (1990 : 362) dans le Luberon.
- [143] *Pseudoterpis pruinata* Hfn. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1974 sur *Cytinus sessilifolius* au Pas de la Cadière (700 m).
- [144] *Scopula submontana* Tr. a été mentionné pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes ; La Girôle) par HÉRIBLOT (1966 : 40). Cette espèce est courante à basse altitude sur le Mont Ventoux (G. Chr. LUQUET leg.) ; elle existe également sur le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 366).
- [145] *Idea determinata* Stgr et *I. mediana* Hb. ont été signalés des environs de Sault-de-Vauchuse par DE LAEVER (1977 : 95). Ces deux espèces avaient précédemment été citées de Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence) par DUFAY (1965 : 211 et 212). D'après LÉONHIE ([1930-1931] : 576, n° 1464), la première espèce n'était connue que d'une seule localité française. MOULIGNIER (1990 : 368) indique ces deux *Acidalia* du Luberon.
- [146] *Idea rufaria* Hb., espèce surtout centrale et méridionale en France (LÉONHIE, [1930-1931] : 575, n° 1462), a été signalé du Mont Ventoux par DUFAY (1965 : 212), et du Luberon par Moullignier (1990 : 369).
- [147] *Idea sericeata* Hb., *I. typicata* Gn., *I. eximilis* D. & S. et *I. psittata* Hb. ont été signalés pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes, lieu dit La Girôle) par Cl. HÉRIBLOT (1966 : 39). Ces quatre *Géomètres* existent également sur le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 369 et 370). Leur découverte sur le Mont Ventoux montre qu'elles sont largement répandues dans le département.
- [148] LÉONHIE ([1930-1931] : 585, n° 1481) signale *Idea joannisiata* Hnbg. d'une seule localité française (Vernet-les-Bains, Pyrénées-Orientales). Sa découverte sur le Mont Ventoux semble constituer la deuxième mention française de cette *Géométrie*.
- [149] *Idea trigeminata* Hw. a été mentionné des environs de Sault par DE LAEVER (1977 : 95). DUFAY (1965 : 212) considère cette *Géométrie* comme rare à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence). Elle existe également sur le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 373).
- [150] *Idea eugeniata* Mill. n'est signalé par LÉONHIE ([1930-1931] : 592, n° 1496) que de cinq localités françaises. Sa première mention dans le Vaucluse (La Roque-sur-Pernes) émane de Cl. HÉRIBLOT (1966 : 40) ; l'espèce y a ensuite été retrouvée à Bannioux (DUFAY, 1977 : 134) ainsi

que dans quelques autres localités du Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 374). Sur le Mont Ventoux, elle vole jusqu'en octobre, ce qui confirme l'existence d'une deuxième génération.

- [106] *LITHOMIA* ([1929-1930] : 458, n° 1186) n'indique *Scotapteryx dinievai* Nbrg que de deux localités des Alpes françaises méridionales. Cette Géométre a été signalée du Vaucluse par DUFAY (1965 : 211), HÉRAULT (1966 : 39) et MOULIGNIER (1990 : 376). Sur le Mont Ventoux, elle ne semble guère s'écarter des stations de piédon.
- [107] *Scotapteryx vicinaria* Dup. semble confiné aux Alpes méridionales (LHOMME, [1929-1930] : 459, n° 1189). Cette Géométre a été découverte sur le Mont Ventoux par Henry BROWN, le Dr Paul ACHERAY et Philippe HENRIOT, et ultérieurement signalée de plusieurs autres localités en Haute-Provence (DUFAY, 1965 : 211 ; MOULIGNIER, 1990 : 376).
- [108] *Scotapteryx peribolatus* Hb. a été signalé pour la première fois du Vaucluse par HÉRAULT (1957 : 65), à la Roque-sur-Pernes (La Girôle) ; il a ultérieurement été mentionné de Montmirail par DUFAY (1965 : 211) et du Luberon par MOULIGNIER (1990 : 377). La découverte de cette Géométre sur le Mont Ventoux (G. Chr. LAURET *leg.*) repousse encore davantage vers l'est l'extrême limite orientale de son extension dans le Vaucluse (HÉRAULT, 1966 : 39). Selon M. HÉRAULT, les exemplaires originaires du Ventoux représentent une forme de transition vers la sous-espèce atlantique *exulata* Schaw.
- [109] *Scotapteryx octodentatus gallica* Währli n'a été que rarement signalé de France (LHOMME, [1929-1930] : 460, n° 1191). Au Mont Ventoux, sa présence a été révélée par les piégeurs lumineux effectués sur la montagne de Pi-haut. L'espèce était déjà connue du Vaucluse (DUFAY, 1965 : 211 ; MOULIGNIER, 1990 : 377).
- [110] La préparation des armatures génitales a permis de constater que l'échantillon prélevé dans les pièges lumineux du Mont Ventoux ne contenait que *Scotapteryx juridatus* Hfn. (LEHAUT, 1966b : 37). *Scotapteryx suavis* Scpp. pourrait toutefois exister sur le Ventoux dans la mesure où il a déjà été signalé de la Haute-Provence, et notamment du Luberon (DUFAY, 1965 : 211 ; MOULIGNIER, 1990 : 377).
- [111] *Catarhoe patridaria fulgurata* Mill. n'a été que rarement signalé de France (LHOMME, [1930-1931] : 504, n° 1291). Hors le Ventoux, cette Géométre colonise également la montagne de Lure (DUFAY, 1965 : 211) et le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 378).
- [112] HÉRAULT (1966 : 36) a été le premier à signaler *Larentia noctuata* Rle du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes). MOULIGNIER (1990 : 380) l'a ultérieurement signalé du Luberon. Sa découverte sur le Mont Ventoux confirme son indigénat dans des régions assez éloignées du littoral méditerranéen.
- [113] *Thera obeliscata* Hb., extrêmement abondant sur le massif du Ventoux, y présente un polymorphisme accentué. La dissection d'un bon nombre d'exemplaires a permis d'identifier formellement des sujets exhibant une ressemblance trompeuse avec *T. variata* D. & S. et *T. brunnescens* Turn.
- [114] *Colostygia aptata* Hb. a été signalé du Mont Ventoux par Régis MOUTERDE (in LHOMME, [1930-1931] : 489, n° 1266).
- [115] *Colostygia stipata* Prout, espèce « mythique » en France, est longtemps demeuré connu de la seule localité de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) (LHOMME, [1930-1931] : 492, n° 1262). C'est à Cl. HÉRAULT (1944 ; 1966 : 36) que revient le mérite de l'avoir signalé pour la deuxième fois de France, sur la base de cinq exemplaires originaires des Alpes méridionales, dont une femelle capturée le 31 juillet 1911 sur le Mont Ventoux. HÉRAULT écrit ignorer l'altitude à laquelle fut recueilli cet exemplaire – qui lui fut offert par Léon RADOT –, mais précise que la collection Radot, dont il fit ultérieurement l'acquisition, renferme un exemplaire d'*Elipses unicoloraria* occidentalis Oth. pourvu d'une étiquette identique (même écriture, mêmes date et lieu de capture). Il est possible, à ce sujet, d'apporter les précisions suivantes. D'une part, *Elipses unicoloraria* vole sur le Ventoux très près du sommet, au niveau des pelouses du Ventouret (1800 m et davantage), comme l'a montré l'étude de la faune lépidoptérique nocturne de ce secteur en 1975 (G. Chr. LAURET). Selon toute probabilité, *Colostygia stipata* doit donc voler non loin du sommet, ce que laissait du reste présager sa répartition sur le Mont Mounier (Alpes-Maritimes). D'autre part, le Dr Alfred CHORAUZ évoque à plusieurs reprises dans ses publications (notamment 1913a : 103 ; 1913b : 122) des excursions communes, sur le Mont Ventoux, durant tout le mois d'août 1911, avec Henry BROWN et le Dr Paul ACHERAY, ce que confirme le matériel

conservé dans les collections du Muséum de Paris. Il se pourrait donc que la prospection nocturne du 31 juillet 1911, au cours de laquelle fut capturée la femelle de *Colostygia stipina*, ait été organisée au sommet du Mont Ventoux par ces trois entomologistes (ou l'un d'entre eux), à moins qu'elle l'ait été par Léon RADOT lui-même.

Comme le souligne HERBULOT (1944 : 56), *Colostygia stipina* constitue une remarquable endémie de la zone subalpine des montagnes calcaires du sud-est de la France.

- [10] LACHMÉ ([1930-1931] : 558, n° 1421) ne signale *Cosmocraps millierata* Stgr que de trois localités du Midi de la France. Depuis, cette Géométre a été à nouveau mentionnée de Haute-Provence par DUFAY (1965 : 210) et du Luberon par MOULIGNIER (1990 : 383). Elle est assez commune en automne sur le Mont Ventoux, dans les stations du piémont.
- [11] *Horisme colligraphata* H.-S. a été signalé des environs de Sault par DE LARVER (1977 : 95). Cette espèce orophile était connue, au plus près, de la forêt de Mélan (Alpes-de-Haute-Provence), où elle est rare (DUFAY, 1965 : 210).
- [12] *Eupithecia liguriana* MILL. est une espèce méridionale qui n'a été que rarement mentionnée de France (LACHMÉ, [1930-1931] : 529, n° 1346 ; DUFAY, 1965 : 210 ; MOULIGNIER, 1990 : 386). Sur le Ventoux, elle est peu fréquente et semble confinée aux basses altitudes.
- [13] Très rarement signalé de France (LACHMÉ, [1934-1935] : 749, n° 1367 bis ; DUFAY, 1965 : 210), *Eupithecia silvicolata* Mab. a été découvert dans les environs de Sault par DE LARVER (1977 : 96).
- [14] *Eupithecia allaria* Stgr. n'est connu que de quelques localités du sud de la France (Alpes, Massif Central, Pyrénées) (LACHMÉ, [1930-1931] : 533 ; DUFAY, 1965 : 210 ; MOULIGNIER, 1990 : 387). Sur le Mont Ventoux, cette *Eupithecia* est représentée par la ssp. notata Dietze.
- [15] *Eupithecia brevistriata* Donz. a été mentionné des environs de Sault par DE LARVER (1977 : 96). Sa première mention dans le Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girède) est due à HERBULOT (1966 : 37).
- [16] *Eupithecia pousillifera* Badv. (= *exfrasiata* H.-S.) est une espèce méditerranéenne peu signalée de France (LACHMÉ, [1930-1931] : 548-549, n° 1397 ; DUFAY, 1965 : 210 ; MOULIGNIER, 1990 : 391). Sur le Mont Ventoux, elle a été obtenue au piège lumineux à la plâtrière du Grezoux (409 m) (Michel DONSKOFF *leg.*). La synonymie de cette *Eupithecia* a récemment été établie par HERBULOT (1987 : 87-88).
- [17] *Eupithecia phoeniceata* Rbr n'a été que rarement signalé de France (LACHMÉ, [1930-1931] : 553-554, n° 1410). Cette *Eupithecia* a été mentionnée pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girède) par HERBULOT (LACHMÉ, [1934-1935] : 751, n° 1410 ; HERBULOT, 1966 : 38) ; sa présence a ultérieurement été décelée dans le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 392). Sur le Mont Ventoux, cette espèce a été recueillie à la plâtrière du Grezoux (Michel DONSKOFF *leg.*).
- [18] *Eupithecia criteata* Rbr n'a été que rarement cité de France (LACHMÉ, [1930-1931] : 553, n° 1408 ; DUFAY, 1965 : 210 ; MOULIGNIER, 1990 : 393). Cette *Eupithecia* ne semble pas très fréquente sur le Mont Ventoux.
- [19] HERBULOT (1966 : 38) fut le premier à signaler *Eupithecia oxycedrata* Rbr du département de Vaucluse. Sur le Mont Ventoux, c'est de loin la plus abondante de toutes les *Eupithecias*, en automne comme au printemps. La présence massive de cette espèce, dans certains échantillons du piège lumineux de la combe du Grand Barbeïrol ayant simultanément procuré en abondance des espèces migratrices, suggère un comportement migratoire de cet *Eupithecia*, comparable à celui mis en lumière chez *Tortrix viridana* L.
- [20] *Nothocniza vertata* Hb. n'est que peu cité de France (LACHMÉ, [1929-1930] : 467, n° 1207). Cette Phalène existe sur la montagne de Lure (DUFAY, 1965 : 211) et dans le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 396) ; sur le Mont Ventoux, elle paraît confinée en flanc nord, dans le niveau supérieur à Érables de la série supraméditerranéenne du Chêne pubescent.
- [21] *Enconiza minicaria perspersaria* Dup. a été mentionné pour la première fois du Vaucluse par HERBULOT (1966 : 40). Cette espèce lussitanienne s'avance jusqu'aux Alpes-de-Haute-Provence (DUFAY, 1965 : 361) ; elle est présente dans le bas Ventoux (G. Chr. LAQUEUR *leg.*), mais semble manquer dans le Luberon.

- [107] *Hesperiote* (1966 : 40) a été le premier à signaler *Petrophora narbona* L. du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girôle). Cette Géomètre existe partout dans le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 399) ; elle est également très répandue sur le Mont Ventoux.
- [108] *Crocotis dardainaria* Denz. a été signalé pour la première fois du Vaucluse par HESPEROTE (1967 : 54 ; 1968 : 40). Cette Géomètre, d'origine lusitanienne comme *E. xanthosaria*, existe sur le Luberon (DUFAY, 1977 : 135 ; MOULIGNIER, 1990 : 402) et sur le Mont Ventoux (G. Chr. LUQUET *leg.*), mais paraît ne pas dépasser, au nord-est, la vallée de la Durance.
- [109] HESPEROTE (1966 : 40) a attiré l'attention sur le fait que la mention « Alpes, Pyrénées » portée par L'HOMME ([1929-1930] : 436, n° 1141) à propos d'*Adelcolopha pennigeraria* Hb. suggérerait pour cette espèce une répartition montagnarde, alors qu'il s'agit en fait d'un élément méditerranéen d'origine lusitanienne, caractéristique des fruticées à lavandes de l'étage montagnard-méditerranéen. Cette Phalène a été recueillie sur le Mont Ventoux entre 1909 et 1914 par Henry BROWN et le Dr P. ACHERAY ; elle y a été reprise ultérieurement par Claude HESPEROTE (1966 : 40), qui l'a mentionnée pour la première fois du Vaucluse. Elle semble relativement répandue sur les reliefs de la Haute-Provence (DUFAY, 1965 : 362 ; MOULIGNIER, 1990 : 404).
- [110] *Eclisya solitaria* Bhr a été mentionné pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girôle) par HESPEROTE (1966 : 41). Cette Géomètre est banale sur le Mont Ventoux, à basse altitude.
- [111] *Peribatodes urebraria* Hb., espèce méditerranéenne liée au Chêne vert et à l'Olivier, a été recueillie sur le Mont Ventoux au début du siècle par Henry BROWN et le Dr Paul ACHERAY. Elle a été reprise en mai 1990 dans la cime du Grand Barbeirou (G. Chr. LUQUET *leg.*).
- [112] *Selidosema taeniolaria* Hb. a été mentionné pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girôle) par HESPEROTE (1966 : 41). Cette Géomètre a ultérieurement été signalée du Luberon par MOULIGNIER (1990 : 407). Sur le Mont Ventoux, elle a été recueillie durant l'automne 1961 à la pâtière du Grosau (Michel DONSOREY *leg.*) ; elle a été reprise récemment par Roland ROCHEREAU à Malaucène, au lieu dit La Boissière, le 14 septembre 1994.
- [113] *Hypomecis viertlii* Boh. a été mentionné pour la première fois du Vaucluse (Vienne) par Roger BUVAT (DUFAY, 1965 : 362). Il a ultérieurement été signalé du Mont Ventoux (environs de Saub) par DE LAVERIE (1977 : 95) et à nouveau du Luberon (Rustrel) par MOULIGNIER (1990 : 407).
- [114] *Cleorodes lichenaria* Hfn. a été signalé des environs de Sault par DE LAVERIE (1977 : 95).
- [115] *Asoteis selenaria dimaria* Hb. n'a été que rarement signalé de France (L'HOMME, [1929] : 416, n° 1096). Au Mont Ventoux, cette Phalène a été recueillie sur le montage de Pi-haut dans les années soixante. Elle a récemment été mentionnée du Luberon par MOULIGNIER (1990 : 408).
- [116] La variation intraspécifique de *Tephrosia sepiaria* Hfn. demanderait une révision approfondie. DUFAY (1965 : 362) avait mentionné de Haute-Provence la sous-espèce *crematoria* Fr., fait controversé par HESPEROTE (1966 : 41), qui ne reconnaît dans toute cette région, Vaucluse y compris (La Roque-sur-Pernes), que la forme typique *sepiaria*. Au Mont Ventoux, la situation paraît encore plus confuse, puisque l'on rencontre non seulement des exemplaires de ces deux formes (pour autant que l'interprétation de leurs caractères ait été correctement effectuée), mais encore des sujets récessifs à *fulgurata* Mill. L'abaissement de ces taxa – originellement décrits comme de bonnes espèces – au rang subsppécifique n'est peut-être pas justifié.
- [117] *Gnophos glaucinaria* Hb. a été signalé du Mont Ventoux par Régis MOUTERIE (L'HOMME, [1929-1930] : 426, n° 1116), puis par DUFAY (1965 : 363).
- [118] *Gnophos macularia* Hb. a été signalé pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girôle) par HESPEROTE (1966 : 41). Hormis le Ventoux, l'espèce colonise également le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 412).
- [119] *Elaphes unicoloraria occidentalis* Osh. a été mentionné pour la première fois du Mont Ventoux par HESPEROTE (1966 : 36-37), d'après un exemplaire recueilli le 31 juillet 1911 par un collecteur non identifié (Léon RADOT ? Henry BROWN et Paul ACHERAY ?). Cette Géomètre avait dû être récoltée aux alentours du sommet, où elle a été retrouvée le 10 juillet 1975 (G. Chr. LUQUET *leg.*). Elle fait partie du remarquable cortège des endémiques de la zone subalpine des montagnes calcaires du sud-est de la France.

- [¹⁰⁶] *Dyscia conspersaria* F., Géomètre peu citée de France (LHOMME, [1929-1930] : 448, n° 1166 ; DUPAY, 1965 : 363 ; MOULIGNIER, 1990 : 413), a été recueilli au Mont Ventoux sur la montagne de Pi-haut (piège lumineux du Laboratoire d'Écologie du Mont Ventoux).
- [¹⁰⁷] *Oxyechora agurtharia* Drdn a été mentionné pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girde) par HERICLOT (1906 : 41). Cette espèce existe sur le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 414) et sur le Mont Ventoux (G. Chr. LAQUER *leg.*).
- [¹⁰⁸] *Comptosia opacaria* Hb. a été mentionné pour la première fois du Vaucluse (La Roque-sur-Pernes : La Girde) par HERICLOT (1906 : 41). Cette Géomètre paraît commune à basse et moyenne altitude sur le Luberon (MOULIGNIER, 1990 : 414) et sur le Mont Ventoux (G. Chr. LAQUER *leg.*).
- [¹⁰⁹] *Comptosia oestiflorus* Raim. a récemment été séparé d'*opacaria* (RAIMON, 1996). Cette espèce a été reconnue parmi le matériel recueilli durant l'automne 1961 par Michel DOSSKOFF à la plâtrière du Gresson (400 m) ; elle y vole en mélange avec *opacaria*. M. Claude HERICLOT (comm. pers., 1996) considère toutefois que le statut taxinomique de cette entité nouvelle, fondée sur des critères particulièrement ténus, mériterait d'être réexaminé à la lumière d'une étude critique et approfondie.
- [¹¹⁰] La biologie de plusieurs espèces d'Hesperiidae du Mont Ventoux a été étudiée par J. NEL (1984, 1991-1992).
- [¹¹¹] *Carcharodus boeticus* Hbr a été signalé de Brantes, en juin, par DE LESSE (1949 : 39).
- [¹¹²] *Carcharodus flocciferus* Z. a été mentionné du Mont Ventoux (gorges de la Nesque, 27 juillet 1973) par Ch. DE WOLFF (1974 : 521).
- [¹¹³] *Pyrgus foulquieri* Obth. a été signalé, au début du siècle, du Mont Ventoux par le Dr CROCAUT (LACOMME, [1923] : 108), et, plus récemment, par NEL (1985b), qui en a étudié l'écologie et la biologie. Ce dernier auteur lui assigne une répartition « méditerranéenne », dans les chénopées verte et pubescente, mais indique qu'il peut localement pénétrer dans l'étage montagne-méditerranéen, y compris dans la série supérieure du Pin sylvestre *ssp. cit.* (3-4). Au cours de la présente étude, il a été rencontré, fin juillet 1975, au Pas de la Cadière (Gérie supra-méditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure, 700 m) (G. LAQUER *leg.*).
- [¹¹⁴] *Pyrgus carlinus* Hbr a été signalé du Mont Ventoux par QUIVON (1993 : 5). La systématique du groupe *cirsii-carlinus* demeure confuse, ces données devront être confirmées par une étude approfondie de ce groupe sur le massif montagneux.
- [¹¹⁵] McLEOD (1972 : 162 ; 1978 : 74) cite, parmi les Hespérides « capturées sur le Mont Ventoux (et à ses alentours) », *Gegones pumilio* Hfmg. Cette citation, jusqu'à preuve du contraire, paraît tout à fait suspecte. *Gegones pumilio* est en effet une espèce typique de l'étage thermoméditerranéen (non représenté sur le Mont Ventoux), confinée à une étroite bande côtière le long du littoral des Alpes-Maritimes et du Var (J. NEL, 1984 : 11-12 ; 1991 : 170-172, 174, 179). Hormis le massif du Ventoux proprement dit, L. McLEOD a exploré les localités de Caromb, de Gigondas, de Barroux, de Suzette, de Mazan et la plaine de Carpentras, entre autres. Il paraît en tout cas préférable, pour l'instant, de ne pas retenir *Gegones pumilio* au sein de la liste des Lépidoptères du Ventoux.
- [¹¹⁶] *Thysocleis lineola* Och. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 70 et 74) et par Jacques NEL (comm. pers., *in litt.*).
- [¹¹⁷] Les deux listes de Papilionoidea du Mont Ventoux établies par McLEOD (1972 ; 1978) comportent les mentions de plusieurs espèces jamais signalées par ailleurs du massif montagneux, et que des recherches approfondies n'ont pas permis de rencontrer. McLEOD ayant inclus dans sa première publication (1972) les espèces collectées « sur le Mont Ventoux et à ses alentours » (mais cette dernière précision ne figure plus dans son deuxième inventaire), il y a sans doute lieu d'admettre que ces mentions non confirmées correspondent à des observations effectuées à proximité du Ventoux, mais hors du massif proprement dit. Les espèces concernées feront ci-après l'objet d'un bref commentaire.
- L. *Aricia artemesiaefolia* Geyer (Lst 3121a) figure dans les deux listes de McLEOD (1972 : 161 ; 1978 : 73) ; curieusement, cet auteur ne mentionne pas *Aricia agestis* D. & S., qui est très répandu sur le Mont Ventoux. Compte tenu de cette dernière omission, il est probable que la mention d'*artemesiaefolia* procède d'un lapsus calami ou d'une confusion.

2. *Polyommatus (Agrodiaetus) daron* D. & S. (Lrt 3129; Lhm. 180) est également mentionné dans les deux listes de McLEOD (1972 : 161 ; 1978 : 73). Sa présence sur le Mont Ventoux paraît tout à fait douteuse, en tout cas actuellement. Les seuls milieux susceptibles d'y abriter cette espèce se trouvent en flanc nord, notamment sur le plateau du Mont Serein, d'où l'espèce n'a jamais été signalée, pas plus d'ailleurs qu'*Heodes virgata* L., qui partage souvent la même biotope que daron. Au cas où ce dernier aurait colonisé ce secteur autrefois, on ne peut y interpréter son absence actuelle que dans le sens d'une extinction – hypothèse évidemment admissible dans la mesure où plusieurs autres espèces de Lépidoptères et d'Orthoptères ont disparu du Mont Serein après les années quarante.

Actuellement, *Polyommatus daron* est connu, au plus près, de la montagne de Chameuse (LAFRET, 1977c), du flanc nord de la montagne de Lure (DUFAY, 1966 : 27) et du plateau de Lagarde (Vaucluse), où il est rare (DUFAY, loc. cit.). C'est peut-être en s'appuyant sur cette dernière mention que McLEOD a admis cette espèce dans son inventaire lépidoptéristique du Mont Ventoux.

3. *Polyommatus (Agrodiaetus) dolus* Hb. (Lrt 3130 ; Lhm. 357) figure aussi sur les deux listes de McLEOD (1972 : 161 ; 1978 : 73). Cette indication s'inspire probablement des données publiées par DUFAY (1966 : 27), qui cite *dolus* de Gigondas, sur le versant septentrional des Dentelles de Montmirail, d'après les captures de Robert HENNOT, et qui attribue à tort cette localité au versant occidental du Mont Ventoux. En réalité, *Polyommatus dolus* n'a jamais été observé sur le massif du Ventoux proprement dit et doit donc être retiré de la liste des espèces habitant cette montagne.

4. *Erebix montana* Prun. (Lrt 3652 ; Lhm. 45) a été cité pour la première fois du Mont Ventoux par YESSOT (1947 : 85) sur la foi d'indications transmises par Régis MOUTEROU. Ces informations, probablement erronées, ont ensuite été reprises par DUFAY (1966 : 67) et par McLEOD (1972 : 162 ; 1978 : 74). Il est en effet bien peu probable qu'*Erebix montana* existe sur le Mont Ventoux, d'une part en raison de la répartition générale de cette espèce en France, dont l'extrême extension occidentale n'atteint même pas le cours de la Durance dans son tronçon d'orientation nord-sud, distant de plus d'une centaine de kilomètres du Ventoux (WILLEN, 1990 : 284) ; d'autre part du fait que le genre *Erebix* a été étudié de manière approfondie sur le Ventoux par le Dr CHABAUT (1913b et c). Mais il est vrai que ce dernier auteur a omis de mentionner *Erebix figea* L., l'une des espèces d'*Erebix* les plus répandues sur le Mont Ventoux !

5. *Ctenostepha darwiniana* Stgr (Lrt 3070 ; Lhm. 85), curieusement cité comme une sous-espèce d'*arcania* L., figure apparemment dans le premier inventaire de McLEOD (1972 : 158 et 162) par suite d'un lapsus calami. Cette donnée ne figure plus, en effet, dans le deuxième inventaire des Lépidoptères du Mont Ventoux dressé par cet auteur (McLEOD, 1978 : 73).

[10] Sur le Mont Ventoux, *Parnassius apollo* serait représenté non pas par la sous-espèce provinciale Khel, 1905, mais par la sous-espèce *venezianus* Fruhstorfer, 1921, précisément décrite du Mont Ventoux (FRUHSTORFER, 1921 : 114) et considérée par maints auteurs comme différente de *provincialis* (par exemple VENTRY, 1962 : 228-229 ; DUFAY, 1966 : 19-20). La plupart des auteurs s'accordent du reste à comparer les *Apollons* du Ventoux non pas à ceux des Alpes méridionales, mais à ceux du Massif central ; ce fut aussi le point de vue adopté par Le CHERF, ACHERAY et RICHMOND (1939 : 228), qui voyaient dans l'*Apollo venezianus* « un exurge de la grande race des Cévennes et des Causses ».

BOUCHOT (1990 : 201-203) a récemment décrit des contreforts du Ventoux, sous le nom de *fabrei*, une nouvelle sous-espèce dont il fait la localité typique, « située aux très basses altitudes de 400 à 450 m et visible par beau temps de la charmante ville de Carpentras », selon les propres termes de cet auteur. Cette nouvelle sous-espèce différencierait du *venezianus* entre autres par son « gigantisme » (54 mm d'envergure moyenne, et même 89 mm). Les autres caractères évoqués ne sont guère significatifs, vu la variabilité de l'espèce, y compris sur le Mont Ventoux, où chaque millésime offre son lot de fluctuations phénotypiques variées. Le « gigantisme » relevé n'a rien d'exceptionnel : les sujets du Ventoux correspondent aux tailles indiquées, et sont même souvent bien plus grands : THOMSON (1979 : 289) rapporte l'existence de sujets atteignant quasiment 10 centimètres d'envergure ; ce phénomène n'est pas exceptionnel sur le Ventoux. Quant à la très basse altitude de la localité typique de *fabrei*, elle est certes remarquable, mais s'inscrit dans la « norme » régionale ; les populations « abyssales » de cette région sont en effet assez fréquentes et bien connues depuis longtemps (DE LÉZIS, 1948 : 64 ; BOUT, 1966 : 486 ; DUFAY, 1968 : 19). Il ne serait donc pas surprenant que *fabrei* ne constitue en fait qu'un synonyme de *venezianus*.

[11] Selon J. MINET (comm. pers.), les *Zerynthia* doivent être placés dans la sous-famille des Papilioninae.

- [¹⁶⁴] Sur le Mont Ventoux, *Zerynthia russioa* L. est depuis longtemps connu de Flessan (BROU, 1956 : 453-454). BRUCOUX (1975 : 28) cite à nouveau cette station, mais la situe par erreur (avec le massif du Ventoux !) dans le département du Var, à la suite d'une confusion avec Flassans-sur-Issole (Var).
- [¹⁶⁵] *Papilio alexanor* Esp. a été signalé pour la première fois du Mont Ventoux par KOVACHE (1927 : 272). Ce Papilionidé est largement répandu sur le massif montagnoux, de l'étage méditerranéen jusqu'au plancher de l'étage montagnard-méditerranéen (500-1100 m). Il a à nouveau été récemment cité du Mont Ventoux (gorges de la Nesque) par DAVID & SANITRA (1994 : 7, et carte 2, p. 5).
- [¹⁶⁶] *Lepidea dispencheli* Stgr a été mentionné du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 70 et 73), qui n'apporte aucune précision supplémentaire sur les emplacements exacts de ses observations. Cette *Pieride* a également été recueillie en nombre à Lafare (Vaucluse) par Richard BARTHOLOMEW (McLEOD, 1978 : 70).
- [¹⁶⁷] *Aporia crataegi* L. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1975 sur *Amelanchier caudex* au Saillat (700 m).

[¹⁶⁸] Les rapports taxinomiques entre *Euchloe simplex* Frr (petite forme précoce à dessous des ailes postérieures vert sombre rehaussé de macules noires et brillantes) et *E. crameri* Btlr (grande forme plus tardive à dessous des ailes postérieures vert olive - parseillé - de jaune, rehaussé de macules blanc mat) sont longtemps demeurés assez confus (espèces distinctes ? dimorphisme saisonnier d'une seule et même espèce ?). Les deux taxa seront ici considérés provisoirement comme les formes saisonnières d'une seule et même espèce, bien qu'au Mont Ventoux, leurs périodes de vol se chevauchent en mai. Les élevages réalisés par M. Jacques Nèl (comm. pers.) militent en effet en faveur de cette dernière hypothèse.

Se superpose à ce problème taxinomique un invraisemblable imbroglio nomenclatorial, dans la mesure où l'entité à laquelle nous avons affaire sur le Mont Ventoux (*simplex* Frr / *crameri* Btlr) a maintes fois changé de nom par suite de la confusion avec une espèce très voisine - mais de répartition exclusivement alpine -, *Euchloe ausonia* Hübnr, 1806.

L'essentiel de ces errances systématiques peut être schématiquement résumé de la façon suivante. En 1828, BORDUVAL, se référant à l'espèce de haute altitude, qu'il signalait des montagnes de Suisse et des Pyrénées, baptisa celle-ci *simplex*, par allusion évidente à l'une de ses aires de vol, le col du Simplon (Valais). Mais, omettant d'en donner une description précise, il créa ce que le Code International de Nomenclature Zoologique considère comme un nom nu (*nomen nudum*), appellation de ce fait non valide. L'année suivante, FREYER, croyant reconnaître dans les *Euchloe* de Croatie l'espèce péloponnésienne évoquée par BORDUVAL, leur applique à tort le nom de *simplex*, commettant par là même une erreur d'interprétation en confondant une espèce de basse altitude avec l'espèce alpine de BORDUVAL. Cependant, FREYER ayant donné dans son travail une description en bonne et due forme de son *Euchloe* de Croatie, c'est à lui que revient la paternité du nom *simplex*, par simple application des règles du Code de Nomenclature. En 1832, BORDUVAL publie un nouveau travail dans lequel il donne une description précise de son *simplex*, lequel, aux yeux du Code, tombe fatalement en homonymie invalide derrière *simplex* Freyer, 1829. Quant à l'espèce alpine, elle se verra attribuer le nom d'*ausonia* Hübnr, 1806, choix tout à fait arbitraire, dans la mesure où la localité typique - « nord de l'Italie » - représente un concept extrêmement vague ne permettant pas de préciser avec une certitude absolue laquelle des deux espèces HÜBNER visait dans sa description, puisque l'Italie septentrionale s'étend de la plaine du Pô jusqu'aux plus hauts sommets alpins.

Il résulte de cette succession de faits une situation particulièrement absurde : l'espèce de plaine (la « *Pieride* des Biscuitelles » ou « *Criblé-de-nacre* »), par suite d'un regrettable quiproquo (erreur d'interprétation de FREYER), est affublée d'un nom trompeur (*simplex*), qui fait allusion à un haut col alpin ; l'espèce de montagne (la « *Pieride* de la Roquette », « *Pieride* de la Rendotte » ou « *Pieride* du Simplon »), quant à elle, porte un nom (*ausonia*) que son auteur (HÜBNER) destinait manifestement à l'espèce planitiaire, si l'on se réfère à ses figures. La conséquence évidente de la stricte application des règles du Code de Nomenclature, dans le cas qui nous occupe, se traduit ainsi par l'inopportune permutation de deux noms employés pendant des décennies sans aucune équivoque, permutation qui ne pourra qu'entretenir ultérieurement des confusions répétées.

Dans un tel contexte, il serait souhaitable que la Commission Internationale de Nomenclature Zoologique soit saisie, et qu'elle émette un opinion (a) validant le nom de BORDUVAL, 1832 (*simplex*) pour l'espèce alpine, (b) rejetant définitivement le nom de FREYER, 1829 (*simplex*), erreur d'interprétation, (c) et restituant à l'espèce de plaine le nom d'*ausonia* Hübnr, 1806, ou, si l'on considère rigoureuse l'interprétation de la description d'HÜBNER, rejetant *ausonia* Hübnr, 1806, au profit de *crameri* Butler, 1863, qui ne souffre d'aucune équivoque.

- [100] *Euchloe tagis bellatrix* Bedv. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 69 et 73) ; il y a été observé à nouveau en 1982 et en 1987 par Raymond COCAULT (comm. pers.).
- [101] *Colias lyale* L. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 161 ; 1978 : 73) et par QUINON (1993 : 41).
- [102] *Hamearis lucina* L. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 162 ; 1978 : 74). Il n'a à nouveau été observé ultérieurement par Roland ESSAYAN (en 1982 ; comm. pers.) et par Patricia LERAUT (en 1990 ; comm. pers.). Cette espèce paraît se cantonner dans les stations mésophiles de faible altitude (vallées humides, gorges).
- [103] *Thaïs betulea* L. a été signalé du Mont Ventoux par Ch. DE WOLFF (1976 : 13) et par McLEOD (1978 : 69).
- [104] *Quercusia quercus* L. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1974 sur Chêne pubescent à la Tête de l'Émine (840 m), aux Ramayettes (920 m) et dans la basse combe de Maraval (1050 m). Durant l'été 1976, ce Lycone a donné lieu sur le Mont Ventoux à de gigantesques pullulations ; on pouvait en faire lever des centaines en battant les Chênes verts.
- [105] La répartition de *Satyrium escafi* Hb. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LAQUET, 1977c : 114).
- [106] Les populations de *Lycena tityrus* Poda présentes sur le Mont Ventoux ont été décrites sous le nom de *paillépicta* (VERTY, 1934 : 146).
- [107] *Lampides boeticus* L. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 161 ; 1973 : 212 ; 1978 : 72 et 73). Il a été repris le 30-VII-1986 à Saint-Estève par Jean BRÉARD (comm. pers.).
- [108] *Evers argioides* Pall. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 161 ; 1973 : 212 ; 1978 : 73).
- [109] *Evers alceus* Hfmg. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1973 : 212 ; 1978 : 73). Il y a été repris en mai 1982, dans les gorges de la Nesque (Roland ESSAYAN, comm. pers.).
- [110] *Scotimelides orion* Pall. a été signalé du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 69 et 73), qui l'a découvert dans les gorges de la Nesque, où il a été repris en mai 1982 par Roland ESSAYAN (comm. pers.).
- [111] *Maralison orion* L. a été mentionné de Brantes par DE LESSE (1949 : 27-28) et du Mont Ventoux par McLEOD (1972 : 161 ; 1978 : 73). Il a à nouveau été observé le 10-VII-1980 dans la combe du Mont du Montier (Raymond COCAULT, comm. pers.).
- [112] La répartition de *Polyommatus ripartii* Frr sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LAQUET, 1977c : 112-114).
- [113] La répartition de *Polyommatus eros* Ochs. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LAQUET, 1977c : 111-112).
- [114] *Polyommatus amandus* est une espèce qui peut facilement passer inaperçue. Ce Lycone, en effet, vole peu ; au Mont Ventoux, les individus s'attroupent en grand nombre sur les massifs de jassée (*Vicia cracca*), dont ils butinent les fleurs avec avidité. Ce comportement rend leur présence extrêmement discrète (LAQUET, in DESCHON & NIE, 1985 : 83, note infrapaginale). L'espèce avait antérieurement été signalée du Mont Ventoux par DUPAY (1966 : 26).
- [115] *Polyommatus thesides* Ctnr a été mentionné du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 73) ; ultérieurement, Philippe MOTHIRON (comm. pers., 1995) l'a observé au Mont Serein (un exemplaire, 12-VII-1987) et aux abords du Jas des Mélettes (trois exemplaires, 13-VII-1987). D'après VERTY (1934 : [27]), qui l'y a signalé pour la première fois, les individus de deuxième génération originaires du Ventoux appartiennent à la forme *penthésides* Vrtz.
- [116] La répartition française de *Libythea celtis* Laich. a été étudiée par GIBEAUX (1979 : 34). Sa distribution sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LAQUET, 1977c : 114-116).

- [17] La forme femelle *calceus* Esp. d'*Argynnis paphia* n'a été que rarement signalée du Mont Ventoux (Denis JUGAN in LUQUET, 1977c : 118; McLEOD, 1978 : 71). Elle existe également dans la combe de l'Érmitage (Raymond COCAULT, comm. pers.).
- [18] La répartition de *Paeodarians pendens* D. & S. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LUQUET, 1977c : 118-119).
- [19] *Brenthis hecate* D. & S. fut jadis signalé du plateau du Mont Serein (BICOT, 1956 : 474), où il abondait encore en 1947 (BICOT, comm. pers.) dans sa biocoenose typique (facies à *Filipendula vulgaris* de l'*Anthranthis-Deschampsietum*). Cette *Argynne* n'a pas été revue sur le Mont Serein durant la période 1975-1981 (NEL & LUQUET, 1981 : 77), et n'y a plus jamais été rencontrée ultérieurement, malgré des recherches intensives. Il paraît donc raisonnable d'admettre l'extinction de cette espèce sur le plateau du Mont Serein, d'autant plus qu'un certain nombre d'autres Lépidoptères n'y ont plus été revus non plus depuis longtemps : par exemple, *Erebia scipio*, *Oreania ventosalis*, *Zygona trifolii*, *Paraserica plausinix* ou *Lesionmata petrosilifera* ; il en va de même pour les Orthoptères Callistres, parmi lesquels six espèces semblent avoir disparu du plateau du Mont Serein au cours des cinquante dernières années (LUQUET, 1992b : 202). Cet appauvrissement de la faune du Mont Serein paraît directement lié, d'une part au recul des pratiques agro-pastorales traditionnelles (pâturage ovin), d'autre part à l'anthropisation sévère du plateau du Mont Serein (mitage et construction de la station de sports d'hiver).
- Brenthis hecate* existe-t-il encore sur le Mont Ventoux ? Un exemplaire a été recueilli au Sudet (700 m) le 5 juillet 1980 (G. Chr. LUQUET leg.). C'est le seul et unique individu rencontré sur le massif montagneux au cours des dernières années.
- [20] La répartition de *Nymphalis antiopa* L. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LUQUET, 1977c : 119).
- [21] *Polygonia agae* Cr. a été signalé de Saint-Léger-du-Ventoux par DE LESSE (1949 : 12) et des environs du Mont Ventoux par McLEOD (1978 : 157 et 162) ; il a été recueilli le 14-VII-1960 dans la combe de l'Érmitage (gorge de la Nesque) (Raymond COCAULT, comm. pers.).
- [22] La répartition de *Melitaea didactyla* Lang sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LUQUET, 1977c : 116-117).
- [23] La répartition de *Melitaea dejone* Geyer sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LUQUET, 1977c : 116-118).
- [24] *Apatania ilia* D. & S. a été signalé par McLEOD (1978 : 69 et 73) de Moermoiron et du flanc sud du Mont Ventoux, à basse altitude. Paul DU MERLE (comm. pers.) n'a indiqué sa présence à proximité de la resurgence du Grosnez (400 m) au début des années soixante-dix.
- [25] *Melanargia russica cleante* Bsdv. a été mentionné pour la première fois du Mont Ventoux par DE LESSE (1949 : 9-10) ; selon cet auteur, l'espèce abonde à Brantes, vers 600 m d'altitude, dans les prairies artificielles, à la mi-juin. Plusieurs auteurs ont ultérieurement cité cet Échiquier du Ventoux, sans préciser toutefois la localisation de leurs observations (DUPAY, 1966 : 65 ; McLEOD, 1972 : 162 ; 1978 : 73) ; peut-être se sont-ils bornés à recopier les indications de DE LESSE. Malgré d'abondantes prospections sur le massif montagneux par de nombreux entomologistes au cours des quarante dernières années, *Melanargia russica* n'y a semble-t-il été repris qu'une seule fois, par H. MARGER, le 28-VI-1957 (SCHMIDT-KORH, 1985 : 35). Plus surprenant encore, Henry BROWN et le Dr Paul ACHERAY, qui ont minutieusement recensé la faune lépidoptériste de Brantes au début du siècle, n'ont récolté aucun exemplaire de cette espèce dans cette localité. Étant donné que d'une part, on ne peut guère mettre en doute les observations d'Hubert DE LESSE, qui connaissait parfaitement les Satyrines, et que d'autre part *Melanargia russica* est largement distribué sur la plupart des reliefs coignants le massif du Ventoux, l'absence d'observations au début du siècle et après les années cinquante paraît totalement inexplicable. De nouvelles prospections dans le secteur de Brantes ou sur les pentes orientales du Ventoux permettraient peut-être de résoudre cette énigme.
- [26] *Hipparchia gemma* Fruh., récemment élevée au niveau spécifique en raison de différences constantes avec *alcyon* D. & S., a été signalé du Mont Ventoux par LERAUT (1990 : 15 ; 1992 : 62). Toutes les citations d'*alcyon* sur le Mont Ventoux effectuées avant 1990 devront être vérifiées ; il est toutefois très probable qu'elles concernent toutes *Hipparchia gemma*.

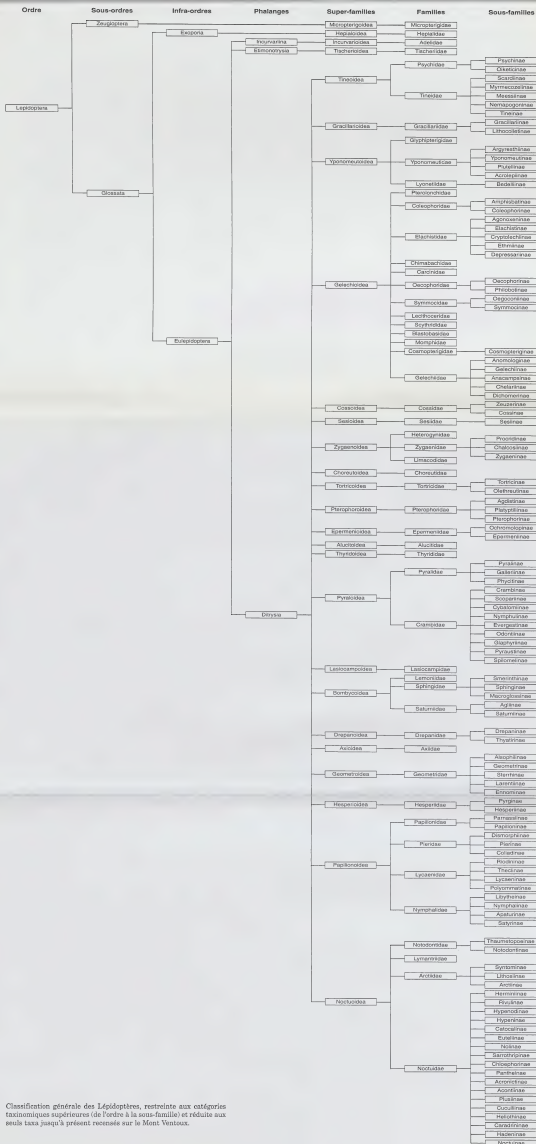
- [101] La répartition d'*Hipparchia fidia* L. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LAUREY, 1977a : 123) et complétée par McLEOD (1978 : 70).
- [102] La répartition de *Chazara briseis* L. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LAUREY, 1977a : 124).
- [103] VARIN (1965 : 58) attribue les populations de *Satyrus actes* Esp. volant sur le Mont Ventoux à la sous-espèce *gassus* Fruhstorfer, 1925, décrite des Alpes-Maritimes.
- [104] Selon VARIN (1965 : 62), les populations de *Satyrus ferula* F. habitant le Mont Ventoux se rattachent à la sous-espèce *acris* Oberthür, 1909, décrite des environs de Briançon. De nombreux auteurs considèrent toutefois ce taxon comme une simple forme individuelle de faible envergure.
- [105] VARIN (1961 : 60) semble bien être le premier auteur à signaler *Minois dryas* Scop. sur les pentes du Mont Ventoux, où il a lui-même récolté cette espèce durant le mois d'août 1959 ; il rapporte la population du Mont Ventoux à la sous-espèce *dryas* Fruhstorfer, 1905 (décrite du Tyrol méridional). *Minois dryas* est à nouveau signalé fin juin et début juillet, « à haute altitude », par McLEOD (1972 : 158 et 162 ; 1978 : 74). Aucun autre auteur ne semble avoir signalé cette espèce, au demeurant très rare dans la région (DUFAY, 1966 : 68), ultérieurement, sur le Mont Ventoux. Malgré des recherches assidues, je n'ai rencontré l'espèce qu'une seule fois sur le massif montagneux, en un seul exemplaire, le 12 août 1976, dans la basse combe de Milan (station MB, 415 m), et me l'ai plus jamais observée par la suite. Cette *Satyrine* a connu durant les quarante dernières années une régression spectaculaire dans de nombreuses régions de France ; le massif du Ventoux n'a peut-être pas échappé à ce phénomène qui demeure partiellement inexplicable.
- [106] Dans son travail sur la péninsule française d'*Aretasacma aretasa* D. & S., PESTUREAU (1976 : 248, fig. 4 : 1977 : 318) cite cette *Satyrine* de Brantes et du Mont Ventoux, d'après les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.
- [107] Très curieusement, la présence d'*Erebia faga* L. n'a été reconnue que fort tardivement sur le Mont Ventoux. Ce fait est d'autant plus surprenant que ce Moiré y est très répandu (LAUREY, 1978c : 266), et que dès le début du siècle, une étude détaillée a été consacrée aux *Erebia* du Mont Ventoux. Son auteur, le Dr Alfred CHABAUT (1913b et c), énumère que cinq espèces sur le massif montagneux, ignorant le banal *liger*. À sa suite, RUEL (1943), TESTOUT (1945-1948), BIGOT (1966) et GAUTHIER (1977) ont tous omis de citer cette espèce. La première mention de *faga* sur le Ventoux émane de DUFAY (1966 : 66) ; ont ensuite mentionné ce Moiré THOMSON (1970 : 289) et McLEOD (1972 : 162 ; 1978 : 71 et 74) ; il a enfin été rétabli dans la révision du travail de GAUTHIER cité plus haut (LAUREY, 1983b : 52-53). Comment expliquer que cette espèce facilement décelable soit si longtemps passée inaperçue sur le Ventoux ? On pourrait avancer l'hypothèse d'une introduction récente ; celle-là reste cependant bien fragile.
- [108] La collection du Dr Paul ACHERAY (Muséum, Paris) renferme un indiscutable exemplaire d'*Erebia acthiops* Esp. étiqueté « Mont Ventoux, 5.VIII.1911 ». On remarquera que, d'une part, ni le Dr CHABAUT (1913b et c) ni les auteurs ultérieurs (cf. note précédente) n'ont mentionné cette donnée dans leurs travaux, et que, d'autre part, l'extrême limite méridionale de l'aire de répartition d'*Erebia acthiops*, telle qu'elle est actuellement connue (WILLIEN, 1990 : 268), traverse la Drôme d'est en ouest à plus de soixante kilomètres au nord du Mont Ventoux. Une erreur d'étiquetage paraît peu vraisemblable, dans la mesure où la collection Paul ACHERAY se caractérise par son étiquetage extrêmement soigné, et d'autant plus qu'elle renferme d'autres Lépidoptères — par exemple *Loxostepta megera* (1 ex.), *Chenoxympha doras* (2 ex.), *Erebia acoridis* (25 ex., dont un sujet de la forme *sextariensis* Chab.), *Chazara briseis* (3 ex.), *Satyrus ferula* (4 ex.), *Aretasacma aretasa* (4 ex.), *Didymorhynchus didyma* (1 ex.), *Azuritis reducta* (1 ex.), ... — portant tous la même mention (« Mont Ventoux, 5.VIII.1911 »).
- Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Peut-être *Erebia acthiops* présente-t-il une population isolée sur le massif du Ventoux, restreinte aux vallons frais du flanc nord (entre Brantes et le sommet), pauvre en individus et de ce fait difficile à déceler au sein des populations denrées d'autres espèces d'*Erebia* beaucoup plus banales, comme *Erebia acoridis*, du reste assez ressemblant. Ou peut-être encore *Erebia acthiops* s'est-il éteint sur le Mont Ventoux, dans la mesure où il connaît un recul sensible dans plusieurs régions de France. Toujours est-il que l'espèce n'a plus jamais été signalée du Mont Ventoux après la capture (apparemment demeurée inédite) du Dr ACHERAY.

- [1^{re}] *Erebia triaria* PRUNN. a été mentionné du Mont Ventoux par de nombreux auteurs (CHÉBAUT, 1913b et c; TESTOUT, 1948 : 121 et 150; DE LÈSSE, 1949 : 9; BIGOT, 1956 : 448; DUFAY, 1966 : 66; McLEOD, 1972 : 362, et 1978 : 69 et 74; GAUTHIER, 1977 : 47-48). Il a été à nouveau observé le 20 mai 1982 dans les gorges de la Nesque (Les Elnichons, basse combe de Côte Chaude) par Roland ESSAYAN (comm. pers.). Les populations du Mont Ventoux ont été isolées sous le nom de *cevanensis* (FRUSTOGER, 1917 : 100).
- [2^{de}] La répartition d'*Erebia scipio* Badv. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LUQUET, 1977c : 122-123). Sa biologie y a également été étudiée en détail (NEL, 1984 : 103-107 ; 1985a ; 1991-1992 : 314-319).
- [3^{de}] Une forme individuelle d'*Erebia sciridis* Badv., totalement dépourvue d'ocelles, a été décrite du Mont Ventoux (CHÉBAUT, 1913a : 103-104) sous le nom de *cevanensis* Chob.
- [4^{de}] *Erebia melana* PRUNN. a été mentionné pour la première fois du Mont Ventoux par Charles OERTSCHER (1909 : 296).
- [5^{de}] C'est par erreur qu'*Hyponephele lapina* Costa a été signalé du Mont Ventoux (AUVIELLO, 1976 : 7). L'auteur de cette mention n'a confirmé (in litt., 20-II-1977) que les exemplaires de référence se rapportaient tous à l'espèce Kühn.
- [6^{de}] La répartition de *Lasiopepla petrosilana* F. sur le Mont Ventoux a été précisée dans un travail antérieur (LUQUET, 1977c : 119-121).
- [7^{de}] La biologie de la Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea pityocampa* D. & S.) a été étudiée de manière très approfondie sur le massif du Ventoux, tant du point de vue de son cycle et de la dynamique de ses populations (BILLOTTI, DEMOLIN & HAM, 1964 ; DEMOLIN, 1965, 1969, 1971, 1974 et 1987 ; HUCSON & DEMOLIN, 1970 ; auteurs anonymes, 1970 ; BOCHON & TOTH, 1971 ; LAURENT-HENRIQUET, 1984 et 1986 ; GÉNI & MILLIER, 1985) qu'en ce qui concerne son complexe parasitaire (MARGUERET & MACHY, 1957 ; BILLOTTI, GIBSON, MAURY & VAGO, 1959 ; MARTOURRET & DESBAUSSON, 1959 ; BILLOTTI, DEMOLIN & DU MESLE, 1965 ; CAHAJIL, DEMOLIN & BILLOTTI, 1967 ; DEMOLIN & DELMAS, 1967 ; DU MESLE, 1969 ; RUPÉREZ, 1969) et la mise au point de méthodes de lutte contre ce défoliateur (GIBSON, VAGO & MAURY, 1959 ; MARTOURRET, 1969 ; GIBSON, 1961, 1969 et 1970 ; DEMOLIN & MILLET, 1984).
- [8^{de}] *Lymantria monacha* L. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles récoltées en 1975 sur Pin sylvestre aux Ramayettes (920 m).
- [9^{de}] *Lymantria dispar* L. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1975 sur Chêne vert à la Tête de l'Émine (500 m), sur Chêne pubescent au Sudh (700 m) et aux Ramayettes (920 m), sur Genêt-scorpaion aux Ramayettes et sur Amélanchier dans la basse combe de Maraval (station MB8, 1050 m).
- [10^{de}] *Oenaris detrita* Esp. n'a été que très rarement signalé de France. LUDMÈRE (1927-1929) : 350, n° 932) ne l'indique que d'une seule localité (Saint-Barnabé, Alpes-Maritimes). Cette espèce existe aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence, à Châteaufort (J. BOURGOIN leg.) et à Saint-Michel-l'Observatoire (DUFAY, 1965 : 364). Dans la Vaucluse, elle était jusqu'à présent connue de Lagarde et de Saint-Christel (DUFAY, loc. cit.), ainsi que du massif du Luberon, à Vitrolles (G. LUQUET leg., 24-VII-1980 ; LUQUET, in REICHOLF-RIEHN, 1984 : 74) et à Villars (MOLLIEN, 1990 : 431). Au Mont Ventoux, ce *Lymantriide* n'a été observé qu'une seule fois parmi l'échantillon des pièges lumineux installés sur la montagne de Pi-haut (une femelle, coll. I.N.R.A., Laboratoire d'Ecologie du Mont Ventoux).
- [11^{de}] La systématique des Arctiidae s'inspire pour partie du récent travail de FRIEBA & WITT (1987 : 56-183).
- [12^{de}] Les Syntomisae, antérieurement traités comme une famille à part entière, ne constituent selon HOLLOWAY (1988 : 4-6) qu'une sous-famille des Arctiidae.
- [13^{de}] *Syntomis kruegeri albionica* Dufay fut originellement décrit comme une sous-espèce de *S. marjana* volant sur le plateau d'Albion ; ultérieurement, son auteur éleva le taxon au rang spécifique après l'avoir découvert sur le Mont Ventoux et en avoir étudié la biologie (DUFAY, 1966 : 434 ; 1970). Plus récemment, *albionica* a été reconnue comme une sous-espèce de *S. kruegeri* par FRIEBA & WITT (1987 : 190-192).

- [¹⁰⁰] *Dysauxes punctata* F. a été signalé des environs de Sault par DE LAEYER (1977 : 95).
- [¹⁰¹] Abondant au début du siècle sur le Mont Ventoux, comme en témoignent les récoltes d'Henry BROWN et du Dr ASCHERAY, *Setina irrevella* L. s'est maintenu sur le massif montagneux jusque dans le courant des années sixante. Cette Écaille n'y a plus jamais été revue depuis et pourrait avoir disparu, comme dans de nombreuses régions de France où elle a accusé une régression spectaculaire depuis une quarantaine d'années.
- [¹⁰²] *Phryganetobia cassarea* Gz. a été signalé des environs de Gigondas et de Caromb (McLEOD, 1972 : 158), ainsi que du Mont Ventoux (Brantes, Malaucène, La Malautière et Pas de la Cadière) (LOQUET, 1996a, sous presse).
- [¹⁰³] *Parasaenia plantaginis* L. a été signalé du Mont Serein par BIDOT (1956 : 474). Cette Écaille volait encore communément, fin juin 1975, dans la basse combe de la Loubatière, entre 1450 et 1600 m d'altitude. Elle n'y a plus été revue depuis.
- [¹⁰⁴] *Arctia festiva* Hfn. semble avoir été abondant à Brantes au début du siècle ; c'est du moins ce que suggèrent les nombreux exemplaires qu'y recueillit Henry BROWN en mai 1908 et 1909. Cette Écaille n'a jamais plus été revue au Mont Ventoux depuis longtemps. Fréquente presque partout en France il y a un siècle, en tout cas sur les terrains calcaires – elle volait abondamment, par exemple, sur les fortifications de Paris ! –, elle a connu depuis plusieurs décennies une régression spectaculaire et s'est éteinte presque partout, sauf dans le Midi méditerranéen. Certains auteurs attribuent ce recul à l'écobuage des talus et boeds de route, qui détruirait les chenilles en grand nombre au printemps (BRAS et al., 1988 : 122). Il se pourrait aussi que l'absorption de composés azotés (nitrates, urée) par les plantes nourricières des chenilles (et notamment les Gaillètes) détermine un fort taux de mortalité larvaire.
- [¹⁰⁵] *Callimorpha dominula* et *Euplagia quadripunctaria* sont actuellement rattachées à la sous-famille des Arctiinae, cette dernière ayant « absorbé » l'ancienne sous-famille des Callimorphinae, à laquelle ces deux Écailles appartenaient jusqu'alors.
- [¹⁰⁶] La classification des Noctuides s'inspire pour partie du travail de FRICKER & HACKER (1990).
- [¹⁰⁷] *Polypogon selleralis* Wocke est probablement plus fréquent que ne le suggèrent les rares mentions consignées dans le Catalogue de LICHNER ([1927-1929] : 333, n° 304). DUFAY (1965 : 374) considère cette Noctuelle comme assez commune à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence), et MOULIGNER (1990 : 532) la cite d'une dizaine de localités dans le Luberon. Au Mont Ventoux, cependant, elle paraît assez peu répandue et n'a été observée que dans les secteurs de la plâtrière du Grassau, de la combe de Milan et de la montagne de Pi-haut.
- [¹⁰⁸] *Paracastis nissopi* Trti a été signalé du Mont Ventoux dans deux travaux antérieurs (LOQUET et BURROUGHS, 1981 ; LOQUET, 1982b : 54).
- [¹⁰⁹] *Hypena palpalis* Hb. n'a été que rarement signalé de France (LICHNER, [1927-1929] : 336, n° 915). DUFAY (1965 : 374) cite cette Noctuelle de Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence) où il la dit rare ; MOULIGNER (1990 : 532) la mentionne de quelques localités du Luberon. Cette espèce a jadis été recueillie à Brantes (1907) par Henry BROWN. Depuis, elle n'a plus jamais été signalée sur le Mont Ventoux.
- [¹¹⁰] *Collybia thalictri* Bsh. paraît bien rarement signalé de France. LICHNER ([1927-1929] : 339, n° 894) ne cite cette Noctuelle que de cinq localités ; DUFAY (1965 : 374) la dit très rare à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence) et la mentionne de la montagne de Lurs. Dans le Luberon, elle existe à Ménerbes et à Villars (MOULIGNER, 1990 : 539) ; au Mont Ventoux, elle a été trouvée en un seul exemplaire, dans les années sixante, sur la montagne de Pi-haut, et n'a jamais été revue depuis. Sa chenille se développant sur divers *Thalictrum*, il conviendrait sans doute de rechercher cette espèce dans les hétraies méditerranéenne et médio-européenne, où les Ficomones sont assez fréquents.
- [¹¹¹] *Cotoclea spanza* L., *dilecta* Hb. et *nupta* L. ont été signalés du Mont Ventoux par AUVERLOT (1976 : 8).
- [¹¹²] *Ophiusa tiranea* Cr. et *Drasteria caillina* Lfwr., recueillis à Brantes au début du siècle par Henry BROWN, n'ont jamais plus été revus depuis sur le Mont Ventoux.

- [195] *Meganota tegamialis* Hb. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles récoltées en 1975 sur Chêne pubescent à Pourtaque (805 m).
- [196] *Meganota strigula* D. & S. a été signalé des environs de Sault par DE LARVIER (1977 : 96).
- [197] *Nolo subchlamydula* Stgr n'a été que rarement signalé de France (LEOMME, [1927-1928] : 338, n° 227) ; cette Noline est toutefois probablement plus largement répandue (DUPAY, 1965 : 374 ; MOULONIER, 1990 : 443). Sur le Mont Ventoux, elle paraît restreinte aux localités de faible altitude (Malucène ; montagne de Pi-haut).
- [198] *Nyctelia columbana* Turn. a été obtenu d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1975 sur Chêne vert à la Tête de l'Émine (station TENO, 830-840 m).
- [199] Le statut subsppécifique traditionnellement attribué à *Nyctelia siculana* svecies Bryk devrait peut-être faire l'objet d'une révision. La population du Mont Ventoux renferme en effet un mélange des formes *siculana* et *svecies* ; leur cohabitation suggère qu'il ne s'agit probablement pas de véritables sous-espèces.
- [200] *Cryphia ochel* Brn a été décrit d'après une série d'exemplaires pour partie originaires du Mont Ventoux (BOUKEN, 1940, 1941).
- [201] *Calymene communisacola* D. & S. a été signalé pour la première fois de France d'après des exemplaires récoltés à Brantes (BROWN, 1907 : 270). Cette Noctuelle n'a jamais été signalée d'aucune autre localité en France.
- [202] *Panckyrus v-argenteus* Esp. a été mentionné du Mont Ventoux dans un travail antérieur (LAQUET, 1977d).
- [203] *Abrostola agrostis* Duf. a été découvert en Haute-Provence et décrit en 1956 (DUPAY, 1965 : 373 ; 1966 : 177). Depuis, cette *Plusie* de répartition méditerranéo-asiatique a été signalée du Luberon (MOULONIER, 1990 : 523). Au Mont Ventoux, elle a été recueillie sur la montagne de Pi-haut dans les années soixante.
- [204] Depuis sa découverte à Cimiez (Alpes-Maritimes), près de Nice, et sa description par Charles BOUKEN en 1925 (LEOMME, [1924-1928] : 201), *Cucullia començensis* n'a été que très rarement signalée de France. Cette *Cucullie* a été mentionnée de Saint-Michel-l'Observatoire (DUPAY leg.) et des environs de Sisteron (PERRIER leg.) (Alpes-de-Haute-Provence), du département du Var (PASSER leg.) (DUPAY, 1966 : 170), puis de Vitrolles (BOUCHONNE leg.), de la crête du Grand Luberon (DUPAY, 1977 : 139), de Cucuron, Sivergues et Auribeau (Vaucluse) (MOULONIER, 1990 : 485). Au Mont Ventoux, elle a été reconnue parmi le matériel obtenu au piège lumineux de la combe du Grand Barbelot (station CGB) (un mâle, 1-VI-1990, G. LAQUET leg., prép. gén. G. Brusseaux 2703, Ph. MONTAUDO det.).
- [205] *Criophasia olivaceoides* Grn a été signalé pour la première fois de France d'après des exemplaires récoltés à Brantes (BROWN, 1907 : 270). Cette Noctuelle reste très peu mentionnée en France.
- [206] Avant sa découverte au pied du Ventoux, à Brantes, *Lophotegus millierei* Stgr n'était connu que de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault) et de Toulouse (Haute-Garonne) (BROWN, 1907 : 270).
- [207] *Stilbia philopalis* Grn n'a été que très rarement mentionné de France, d'après LEOMME ([1927-1928] : 272, n° 719 ; [1934-1935] : 739, n° 719). Sa rareté paraît confirmée par DUPAY (1965 : 372) et par MOULONIER (1990 : 517). Au Mont Ventoux, cette Noctuelle n'a été rencontrée qu'une seule fois (Malucène, La Malautière, 11-IX-1975, G. Chr. LAQUET leg.).
- [208] Selon FURBER et HACKER (1991 : 50), « *Actinotis = hyperici* D. & S. appartient à un genre distinct, non encore décrit.
- [209] *Agrachia meridionalis* Stgr n'est signalé par LEOMME ([1924-1928] : 258, n° 619, *partim*) que de deux localités françaises. Selon DUPAY (1965 : 369), cette Noctuelle est rare à Saint-Michel-l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence). MOULONIER (1990 : 500) la mentionne en plusieurs points du Luberon. Au Mont Ventoux, elle n'est pas fréquente, mais s'observe régulièrement en automne sur la montagne de Pi-haut.

- [100] *Ctenitra torrida* Led. a été signalé sur le Mont Ventoux dans un travail antérieur (LUQUET, 1962b : 54). Cette espèce était très abondante au piège lumineux, les 7 et 12 octobre 1978, aux lieux dits « Bérald » (station BE, 2480 m) et « combe du Bâtiment » (station BT, 1510 m), dans la hêtraie du flanc sud (étage montagnard-méditerranéen à son plafond). Cette Noctuelle n'a été que très rarement mentionnée de France (LHOMME, [1924-1926] : 232, n° 603 ; DUFAY, 1965 : 369 ; TAUBES, in MOULIGNIER, 1990 : 545).
- [101] La position systématique de *Diloba caeruleocephala* L., restée confuse et très controversée jusqu'à une époque récente, a été précisée par MEYER (1983 : 367). Cet auteur a montré qu'il s'agissait d'un authentique Noctuidae, à placer au voisinage du genre *Episema*, avec lequel il partage de nombreux caractères significatifs.
Au Mont Ventoux, cette espèce a été obtenue d'élevage à partir de chenilles recueillies en 1975 sur *Amelanchier caefolia* dans la combe de la Maragnière (station TEse, 800 m).
- [102] Jusqu'à une époque récente, *Aporephyta canescens* Dup. était rangé dans le genre *Polyvinia*.
- [103] *Scotocranta palli* D. & S. reste fort peu signalé de France (LHOMME, [1924-1926] : 214, n° 550 ; DUFAY, 1965 : 368 ; MOULIGNIER, 1990 : 491). Cette Noctuelle avait été signalée de Brantes au début du siècle par Henry BROWN (de LHOMME, loc. cit.) ; sur le massif du Ventoux, elle a été observée récemment en plusieurs points de l'arête ouest (Malaucène ; montagne de Pi-haut), mais elle ne s'y montre qu'occasionnellement, par exemplaires isolés.
- [104] La présence de *Sedilia boettneri* O. Her. sur le Mont Ventoux a été indiquée dans un travail antérieur (LUQUET, in GIBAUD, 1989a : 459).
- [105] *Mythimna corymba* Hb. demeure assez peu signalé de France (LHOMME, [1924-1926] : 194, n° 480 ; DUFAY, 1965 : 367 ; MOULIGNIER, 1990 : 482). Au Mont Ventoux, cette Noctuelle n'a été rencontrée qu'une seule fois, dans un milieu particulièrement humide (chemin de la carrière des Arènes, 18-VII-1972, G. Chr. LUQUET leg.).
- [106] Les taxa *stela* Tr. et *acirpi* Dup. sont considérées par certains auteurs comme des espèces distinctes. La population du Mont Ventoux présentant une grande variété de formes intermédiaires entre ces deux entités, celles-ci sont provisoirement considérées ici comme co-spécifiques.
- [107] *Orthosia miniosa* D. & S. a été recueilli par M. Gérard BRESSEAU à Méthamis, au sud-est des gorges de la Nesque. Bien que n'ayant jamais été citée du massif du Ventoux proprement dit, cette espèce basale doit y exister et serait donc à rechercher dans le périmètre géographique étudié. LHOMME ([1924-1926] : 196, n° 464) assigne à cette espèce une répartition occidentale, centrale et septentrionale, considérant en outre cette Noctuelle comme assez localisée.
- [108] Selon FIBIGER & HACKES (1991 : 72), « *Ochropheara flaviventris* D. & S. appartient à un genre distinct, non encore décrit.
- [109] *Rhyacionia sinuatus* Hfn. a été signalé de Brantes, au début du siècle, par Henry BROWN (LHOMME, [1924-1926] : 165, n° 371), puis, plus récemment, du Mont Ventoux par AUVERLOT (1976 : 8), dans la combe de Miraval (Edmond AUVERLOT, in litt., 20-11-1977).
- [110] Selon FIBIGER & HACKES (1991 : 80 et 81), *Dichagyris candelinaqua* D. & S., *D. renigera* Hb., *Yligia nigrescens* Hübner, *Y. forcipula* D. & S. et *Agroris obesa* Bedv. appartiennent à des sous-genres distincts, non encore décrits.
- [111] Selon FIBIGER & HACKES (1991 : 81), « *Dichagyris* » (ou « *Ochropheara* ») *constanti* Mill. appartient à un genre distinct, non encore décrit. La biologie de cette Noctuelle a été étudiée de manière approfondie sur le Mont Ventoux par Henry BROWN (1968, 1969).



ANNEXE 4

Présentation iconographique des principales stations étudiées

Lors de l'énumération succincte des divers types de milieux reconnus sur le Mont Ventoux (*cf.* deuxième chapitre, p. 21-35), la « physionomie » des différents étages de végétation a brièvement été présentée à travers la sélection d'un vingtain de clichés figurant quelques-unes des placettes représentatives des diverses unités de végétation concernées (fig. 1 à 20, p. 25 à 34).

Il ne semble pas inutile d'enrichir cette illustration sommaire en proposant dans la présente annexe une série plus substantielle de clichés réalisés du 19 août au 1^{er} septembre 1976 sur les principales placettes étudiées au cours de nos premières campagnes de prospection. Outre le fait qu'elle complète la petite sélection de clichés illustrant le deuxième chapitre, la synthèse iconographique ici rassemblée a pour but, non seulement d'offrir une illustration à la mesure de la diversité des milieux reconnus sur le Mont Ventoux, mais encore d'effectuer un « arrêt sur image », de figer dans le temps une sorte de « témoignage historique » de ce que fut l'aspect de ces différents milieux durant l'été 1976, tant il est vrai que la dynamique végétale détermine une évolution extrêmement rapide de ces derniers, les rendant méconnaissables en quelques décennies seulement.

La date exacte de la réalisation de chacune des prises de vue est systématiquement mentionnée dans la légende correspondante. Cette mention ayant été omise dans les légendes des figures 1 à 20 (p. 25 à 34), nous indiquons ci-après les dates précises de la réalisation des clichés concernés : figures 1 à 4, 30-VIII-1976 ; figure 5, 1-IX-1976 ; figure 6, 30-VIII-1976 ; figures 7 et 8, 1-IX-1976 ; figure 9, 30-VIII-1976 ; figure 10, 1-IX-1976 ; figure 11, 19-VIII-1976 ; figures 12 à 16, 31-VIII-1976 ; figure 17, 20-VIII-1976 ; figures 18 à 20, 31-VIII-1976. Tous les clichés de milieux naturels ont été réalisés par l'auteur du présent travail.

Les clichés des pages qui suivent sont agencés selon l'ordre de la « Liste descriptive des stations étudiées » (p. 211-252), c'est-à-dire classés par transects ; le numéro de relevé phytosociologique attribué dans cette liste à chacune des placettes est ici rappelé entre parenthèses dans la légende de chacune des illustrations.



Figures 23 et 24. Étage mésoméditerranéen.

23. La Malautière (nord) : jonction du chemin de Brémond sur la route de Vaux (entrée de la nouvelle station de l'I.N.R.A.) (station MTn, relevé n° 2). Série mésoméditerranéenne du Chêne pubescent, variante xérophile. Cliché du 30-VIII-1976.

24. La Malautière (sud) : chemin de Darin, carrière située en amont du lieu dit « La Rouyère » (station MTs, relevé n° 3). Série mésoméditerranéenne du Chêne pubescent, variante xérophile, facilitée à *Pinus sylvestris*. Cliché du 30-VIII-1976. Cf. également figure 1, page 25.



Figures 25 et 26. Étage méso-méditerranéen.

25. La Baume. Carrière dominant le site (station BA, relevé n° 10). Série méso-méditerranéenne du *Chêne pubescent*, variante xérophile, faciès à *Pinus sylvestris*. Cliché du 30-VIII-1976.

26. La Baume. Lavandaie (à gauche) et entrée de la carrière (à droite). Partie basse du site décrit ci-dessus (station BA). Prise de vue effectuée en direction du nord-est. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 27 et 28. Étage supraméditerranéen.

27. Le Sueilh. Vue générale du site, effectuée en direction de l'ouest, montrant, à droite, au premier plan, la pelouse est sèche (station SUE, relevé n° 12), et à gauche, à l'arrière-plan, la pelouse sud sèche (station SU, relevé n° 13). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cliché du 30-VIII-1976.

28. Le Sueilh. Pelouse est sèche (station SUE, relevé n° 12). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cliché du 30-VIII-1976. Encore largement ouverte en 1976, cette pelouse est aujourd'hui entièrement occupée par une futaie artificielle mixte et dense de *Pinus nigra* et *Pinus sylvestris*.



Figure 29. Étage supraméditerranéen. — Figure 30. Étage subalpin.

29. Le Sueilh. Pelouse sud sèche (station SUs, relevé n° 13). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Ce biotope abrite *Chazara briseis*, *Polyommatus ripartii* et *Atrilata albofascialis*. Cliché du 30-VIII-1976.

30. Haute combe de la Loubatière, pelouses ouest et est (stations LOho et LOha, relevés n° 22 et 23). Balisée sur le terrain - Piste de ski n° 4 -. Série préalpine du Pin à crochets. Cliché du 31-VIII-1976. C'est sur cette placette qu'ont été effectués les élevages *in situ* d'*Erebia scipio* par Jacques Nzé.



Figure 31. Étage subalpin. – Figure 32. Étage supraméditerranéen.

31. Sommet, pelouse située sous la table d'orientation nord (station STn, relevé n° 25). Série préalpine du Pin à crochets. Cliché du 31-VIII-1976.

32. Rochers des Rams (station RR, relevé n° 26). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale à son plafond. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 33 et 34. Étage supraméditerranéen.

33. Vue générale sur le début de la route du col du Comte, photographié depuis la Haute combe de Maraval nord (placette MRn), comprenant entre autres la haute combe de Trempe (station TRh, relevé n° 27) et la portion de la route conduisant vers la haute combe de l'Uclade (station USh, relevé n° 28). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale, niveau supérieur à Érables. Cliché du 30-VIII-1976.

34. Vue générale sur le col du Comte (station CC, relevé n° 37), à l'arrière-plan, à gauche, photographié depuis la Haute combe de Maraval nord (placette MRn). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale, niveau supérieur à Érables à son plancher. Cliché du 30-VIII-1976.



Figure 35. Étage montagnard-médio-européen. — Figure 36. Étage mésoméditerranéen.

35. Mont Serein, pelouse faisant face au chalet « Feu de Bois » (station FB, relevé n° 42). Série de la hêtraie-sapinière. Cliché du 31-VIII-1976.

36. Vue générale sur la combe de Saint-Baudille, photographiée depuis le Portail Saint-Jean (placette PSJ). Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 37 et 38. Étage mésoméditerranéen.

37. Vue générale sur le site des environs du Portail Saint-Jean, photographié depuis le C. D. 974 (station PSJ, relevé n° 50). Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série normale à son plafond. Cliché du 30-VIII-1976.

38. Environs du Portail Saint-Jean (station PSJ, relevé n° 50). Prise de vue effectuée en direction de l'est. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 39 et 40. Étage mésoméditerranéen.

39. Environs du Portail Saint-Jean (station PSJ, relevé n° 50). Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série normale à son plafond. Cliché du 30-VIII-1976.

40. Pouzaraque, pelouse ouest (station PZa, relevé n° 51). Prise de vue effectuée en direction du nord-est. Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série supérieure. On distingue au centre de la prise de vue l'installation météorologique de l'INRA (abri à logarithme). Cliché du 30-VIII-1976. Ce site, qui abritait *Zerynthia rumina*, entre autres, est entièrement détruit depuis plus d'une décennie ; dès 1989, il avait été aménagé en aire de stationnement gravillonnée.



Figures 41 et 42. Étage mésoméditerranéen.

41. Pouzaraque, pelouse ouest (station PZo, relevé n° 51). Prise de vue effectuée en direction du nord-ouest. Voir légende de la figure 40. Cliché du 30-VIII-1976.

42. Pouzaraque, pelouse est (station PZe, relevé n° 52). Prise de vue effectuée en direction de l'ouest, face au rideau d'arbres séparant cette station de la précédente. Série du Chêne-vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série supérieure. Biotope de *Zerynthia rumina*, *Polymmatius (Lysandra) hispanus*, *Mellicta deione*, *Zygona lavandulae* et *Z. occitanica*. Cliché du 30-VIII-1976. Voir également figure 4, page 26.



Figures 43 et 44. Étage mésoméditerranéen (à son plafond).

43. Montage de F5-haut (sud) (station PI, relevé n° 53), clairière de la partie orientale du site. Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série supérieure à son plafond. Cliché du 30-VIII-1976.

44. Même station, clairière de la partie occidentale du site. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 45 et 46. Étage supraméditerranéen.

45. Pas de la Cadière (station PC, relevé n° 55). Prise de vue effectuée en direction de l'est. Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. On distingue au centre du cliché le piège lumineux permanent installé sur cette station. Cliché du 30-VIII-1976.

46. Même station. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 47 et 48. Étage supraméditerranéen.

47. Combe de Bramafam (station BF, relevé n° 57). Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Biotope de *Pyronia bathseba* et de *Zygaena carniolica*. Cliché du 30-VIII-1976.

48. Même station. Prise de vue effectuée en direction de l'est. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 49 et 50. Étage supraméditerranéen.

49. Tête de l'Émine, pelouse nord-est (station TÈne, relevé n° 59). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cliché du 30-VIII-1976.

50. Tête de l'Émine, pelouse nord-ouest (station TÈno, relevé n° 60). Secteur oriental du site (- collet -). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 51 et 52. Étage supraméditerranéen.

51. Tête de l'Émine, pelouse nord-ouest (station TE_{no}, relevé n° 60). Secteur occidental du site. Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Biotope d'*Erebica epistygne*. Cliché du 30-VIII-1976.

52. Tête de l'Émine, pelouse sud-est (station TE_{se}, relevé n° 61). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure à son plancher. Cliché du 30-VIII-1976. Toute la partie supérieure de ce site a été ensevelie sous les déblais lors de l'élargissement de la route, dans les années quatre-vingts.



Figures 53 et 54. Étage supraméditerranéen.

53. Tête de l'Émine, pelouse sud-ouest (station TEso, relevé n° 62). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cliché du 30-VIII-1976.

54. Tête du Fribouquet (station TF, relevé n° 63). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cette placette fait suite, vers le sud, à la précédente. Cliché du 30-VIII-1976. Ce site a gravement souffert d'un incendie vers la fin des années quatre-vingts.



Figures 55 et 56. Étage supraméditerranéen.

55. Les Ramayettes (station RA, relevé n° 64). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure à son plafond. Clairière la plus orientale du site, dans laquelle ont été conduites les recherches consacrées à la biologie du Diptère Bombyliidae *Villa brunnea*, parasite de la Processionnaire du Pin. Cliché du 30-VIII-1976.

56. Même station. Pelouse la plus occidentale du site, en contrebas du C. D. 974. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 57 et 58. Étage supraméditerranéen.

57. Les Ramayettes (station RA, relevé n° 64). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure à son plafond. Clairière dans laquelle ont été pratiqués les suivis botaniques (étude de la phénologie florale de diverses espèces végétales, notamment du Thym et de la Potentille). Cliché du 30-VIII-1976.

58. Baasse combe de Maraval (station MRh, relevé n° 65). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale à son plancher. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 59 et 60. Étage supraméditerranéen.

59. Haute combe de Maraval (sud) (station MRe, relevé n° 66). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale. On distingue, au centre du cliché, les installations météorologiques, non loin desquelles fut découverte, le 25 juin 1975, la *Pyrale Krombia ventralis*. Cliché du 30-VIII-1976. Toute la partie supérieure de ce site a été ensevelie sous les déblais lors de l'élargissement de la route, entre la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingts.

60. Haute combe de Maraval (nord) (station MRe, relevé n° 67). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 30-VIII-1976.



Figures 61 et 62. Étage supraméditerranéen.

61. Haute combe de Maraval (nord) (station MRa, relevé n° 67). Série supraméditerranéenne du *Chêne pubescent*, sous-série normale. Prise de vue effectuée en direction du nord-ouest. Cliché du 30-VIII-1976.

62. La Brûlée (station BR, relevé n° 68). Série supraméditerranéenne du *Chêne pubescent*, sous-série normale, niveau supérieur à *Érables* à son plafond. Prise de vue effectuée depuis le site de la Tête Mathieu (placette TM). Cliché du 19-VIII-1976.



Figures 63 et 64. Étage montagnard-méditerranéen.

63. Tête Mathieu (station TM, relevé n° 69). Série supérieure du Pin sylvestre, niveau inférieur. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 19-VIII-1976.

64. Même station. Prise de vue effectuée en direction du nord. Cliché du 19-VIII-1976. Ce cliché représente la partie orientale du site ; son côté gauche se raccorde au cliché présenté page 30, figure 11.



Figures 65 et 66. Étage montagnard-méditerranéen.

65. Plaine de Choix ou « Terre François » (station CH, relevé n° 70). Série supérieure du Pin sylvestre, niveau supérieur à son plancher. Cliché du 31-VIII-1976. Prise de vue effectuée depuis le site de Cachillan (placettes CNa/CNs).

66. Cachillan, pelouse sud (station CNs, relevé n° 71). Série supérieure du Pin sylvestre, niveau supérieur à son plafond. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 31-VIII-1976. La pelouse adjacente de Cachillan nord (CNn) est représentée page 32 (figure 16).



Figure 67. Étage oroméditerranéen. – Figure 68. Étage subalpin.

67. Cabane du Ventouret, pelouse ouest (station CNa, relevé n° 73). Série méditerranéenne du Pin à crochets. Reposeur à moutons, biotope caractéristique de *Catoptria lithargyrella*. Cliché du 20-VIII-1976. Voir page 33 (figure 17) le secteur oriental adjacent (pré-bois).

68. Sommet : chapelle Sainte-Croix (station SCH, relevé n° 76), vue depuis l'Hôtel Vendran. Série préalpine du Pin à crochets. Cliché du 31-VIII-1976. Voir page 34 (figure 19) la vue rapprochée de la pelouse étudiée.



Figure 69. Étage subalpin. – Figure 70. Étages subalpin et oroméditerranéen

69. Sommet : chapelle Sainte-Croix (station SCH, relevé n° 76). Série préalpine du Pin à crochets. Autre aspect de la pelouse, vue de l'angle sud-ouest de la chapelle. Cliché du 31-VIII-1976.

70. Secteur compris entre le sommet et le col des Tempêtes (stations SCT et SCTav, relevés n° 77 et 78). Série préalpine du Pin à crochets (station SCT) et série méditerranéenne du Pin à crochets (station SCTav). On distingue nettement, en haut à droite du cliché, entre la route et la piste balisée du chenillard, la pelouse à *Aseno setacea* (station SCTav). Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 31-VIII-1976.



Figure 71. Étages subalpin et oroméditerranéen. – Figure 72. Étage mésoméditerranéen.

71. Secteur compris entre le sommet et le col des Tempêtes. Voir légende de la figure 70. Autre aspect du site, photographié en direction du nord-est. Cliché du 30-VIII-1976.

72. Les Trois Termes, pelouse sud (station TTa, relevé n° 81). Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série normale, facies à *Pinus halepensis*. Croupe ventée remarquable par ses milieux ouverts steppiques à *Stipa pennata*, *Scorzonera austriaca*, *Potentilla cinerea* et *Anthyllis montana*. Biotope d'*Hastula joannisi* et d'*Axia margarita*. Cliché du 30-VIII-1976. Voir page 26 (figure 3) la pelouse nord adjacente.



Figure 73. Étage mésoméditerranéen. — Figure 74. Étage montagnard-méditerranéen.

73. Basse combe de Milan (station MB, relevé n° 83). Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série normale, faciès à *Pinus halepensis*. C'est dans cette station que fut observé pour la dernière fois *Minois dryas* sur le Mont Ventoux, le 12 août 1976. Cliché du 30-VIII-1976.

74. Fontaine de la Grave (station FG, relevé n° 95). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur à son plafond, variante à Graminées. Vue sur la pelouse occupant la « cuvette » la plus basse (partie méridionale du site, surplombant la fontaine et la bâtisse). Cliché du 31-VIII-1976.



Figures 75 et 76. Étage montagnard-méditerranéen.

75. Fontaine de la Grave (station FG, relevé n° 98). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur à son plafond, variante à Graminées. Vue sur la pelouse occupant la « cuvette » médiane du site, au sein duquel se succèdent trois « gradins », étagés le long du vallon. Biotope de *Polyommatus eros* et de *Metaxoste phrygialis iberoprovincialis*. Cliché du 31-VIII-1976.

76. Même station. Pelouse sud, vue depuis la « cuvette » médiane. Se reporter à la légende de la figure 74. On distingue sur la gauche du cliché le bâtiment jouxtant la fontaine, et, en haut à droite, la route conduisant vers le sommet (C. D. 974). Cliché du 31-VIII-1976.



Figure 77. Étage oroméditerranéen. – Figure 78. Étage mésoméditerranéen.

Figure 77. Haute combe Soarne (station SOh, relevé n° 99). Série méditerranéenne du Pin à crochets. Paysage typique d'« herbeaux », alpages maigres dévolus au pâturage ovin. Cliché du 31-VIII-1976.

Figure 78. Les Vendrans (station VE, relevé n° 103). Série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie, sous-série supérieure. Prise de vue effectuée en direction de l'est. Cliché du 1-IX-1976. Voir la prise de vue effectuée dans le sens opposé (vers l'ouest) page 27 (figure 5).



Figures 79 et 80. Étage supraméditerranéen.

79. La Baume de Cha (station BC, relevé n° 104). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure à son plafond. Prise de vue effectuée en direction du nord-est. Biotope de *Papilio alexandor*, *Libythea celtis* et *Rhyacis lucipeta*. Cliché du 1-IX-1976.

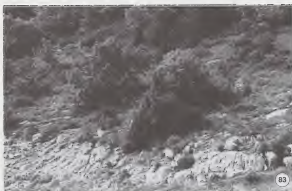
80. Même station. Prise de vue effectuée en direction du nord. Cliché du 1-IX-1976. Voir page 28 (figure 7) la frange méridionale du site, en bordure de la piste.



Figures 81 et 82. Étage supraméditerranéen.

81. Le Collet Rouge (station CR, relevé n° 105). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale. Cliché du 1-IX-1976.

82. Abords du Collet Rouge (cf. légende de la figure 81). Prise de vue effectuée vers le nord-est, en direction de La Brûlade (placette BR, cf. figure 62, page 363). Cliché du 1-IX-1976.



Figures 83 et 84. Étage supraméditerranéen.

83. Combe de Mazanet (station MZ, relevé n° 106). Série supraméditerranéenne du *Chêne pubescent*, sous-série normale à son plafond. Partie occidentale du site. Prise de vue effectuée depuis la piste, en direction du sud-ouest. Cliché du 1-IX-1976.

84. Même station, partie orientale du site. Prise de vue effectuée depuis la piste, en direction du nord. Cliché du 1-IX-1976. La marge gauche de ce cliché se raccorde au bord droit de la figure 83.



Figures 85 et 86. Étage supraméditerranéen.

85. Combe de Mazamet (station MZ, relevé n° 106). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale à son plafond. Partie occidentale du site. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest, depuis la pente située à l'est de la placette. Cliché du 1-IX-1976.

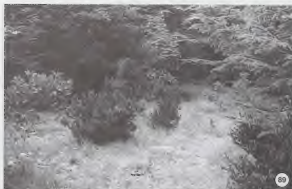
86. Vallon de Fessenrière (station FE, relevé n° 107). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale, niveau supérieur à Érables. Cliché du 1-IX-1976.



Figure 87. Étage oroméditerranéen. — Figure 88. Étage supraméditerranéen.

87. Vallon de Cabrielas (station CA, relevé n° 109). Série méditerranéenne du Pin à crochets, à son plancher. Cliché du 31-VIII-1976.

88. Collet de Rolland, pelouse nord (station ROn, relevé n° 110). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Cliché du 1-IX-1976.



Figures 89 et 90. Étage supraméditerranéen.

89. Collet de Rolland, pelouse sud (station ROs, relevé n° 111). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Clairière orientale du site concerné. Biotope d'*Adela recaumurella* et d'*Adela rufimitrella*. Cliché du 1-IX-1976.

90. Même station. Clairière occidentale. Cliché du 1-IX-1976.



Figures 91 et 92. Étage supraméditerranéen.

91. Collet de Rolland, pelouse nord (station ROn). Série *supraméditerranéenne* du Chêne pubescent, sous-série inférieure. Vue sur la clairière du poste météorologique. Prise de vue effectuée en direction du nord. Cliché du 1-IX-1976.

92. Même station. Même microbiotope, mais prise de vue effectuée en direction du nord-ouest. Cliché du 1-IX-1976.



Figures 93 et 94. Étage supraméditerranéen.

93. Le Jas du Mourro (station JM, relevé n° 113). Série supraméditerranéenne du *Chêne pubescent*, sous-série normale. Vue sur la clairière s'étendant au sud du Jas. Cliché du 1-IX-1976. Voir la clairière s'étendant à l'est du Jas page 28 (figure 8).

94. Même station. Vue sur la partie basse de la clairière située à l'ouest du Jas. Prise de vue effectuée en direction de l'est. Cliché du 1-IX-1976.



Figures 95 et 96. Étage supraméditerranéen.

95. Le Jas du Mourre (station JM, relevé n° 113). Série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, sous-série normale. Vue sur la partie haute de la clairière située à l'ouest du Jas. Prise de vue effectuée en direction du sud-est. Cliché du 1-IX-1976.

96. Même station. Même microbiotope, mais prise de vue effectuée en direction du nord. Biotope de *Lympha chalybella*. Cliché du 1-IX-1976.



Figures 97 et 98. Étage montagnard-méditerranéen.

97. Vallon des Vabres, branche ouest (station VAo, relevé n° 115). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Cliché du 31-VIII-1976.

98. Vallon des Vabres, branche est (station VAe, relevé n° 116). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée en direction du nord-ouest. Cliché du 31-VIII-1976.



Figures 99 et 100. Étage montagnard-méditerranéen.

99. Vallon des Vabres, branche est (station VAA, relevé n° 116). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 31-VIII-1976.

100. Vue générale sur le sommet et les pentes du lieu dit « Bérard », depuis la placette du même nom (station BE, relevé n° 117). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Biotope de *Conistra torrida*. Cliché du 31-VIII-1976.



Figures 101 et 102. Étage montagnard-méditerranéen.

101. Vallon de l'Enragade (station LA, relevé n° 118). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée en direction du nord-est. Biotope de *Micropteryx allionella* et de *Panachrysa v-argenteum*. Cliché du 31-VIII-1976. Voir la prise de vue effectuée vers le nord page 31 (figure 13).

102. Combe Fiole (station FI, relevé n° 120). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée depuis la combe du Bâsiment, au niveau de la route des Hêtres. Cliché du 31-VIII-1976.



Figures 103 et 104. Étage montagnard-méditerranéen.

103. Vallon des Trois Faux, pelouse nord (station FAn, relevé n° 123). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée en direction de l'est. Cliché du 31-VIII-1976.

104. Même station. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 31-VIII-1976.



Figures 105 et 106. Étage montagnard-méditerranéen.

105. Basse combe Sourne (station SOB, relevé n° 124). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Cliché du 31-VIII-1976.

106. Bergerie de la Grave (station BG, relevé n° 125). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Cliché du 31-VIII-1976.



Figures 107 et 108. Étage montagnard-méditerranéen et étages supérieurs.

107. Panorama général sur la calotte sommitale, photographié depuis la haute plaine des Ermitans (station ER, relevé n° 126). Crête occidentale. Clichés du 31-VIII-1976.



108. Panorama général sur la calotte sommitale, photographié depuis la haute plaine des Ermitans (station ER, relevé n° 126). Crête orientale. Le bord gauche de ce tryptique se raccorde avec le bord droit du tryptique précédent (figure 107). Clichés du 31-VIII-1976.



Figures 109 et 110. Étage montagnard-méditerranéen.

109. Haute plaine des Érémitans (station ER, relevé n° 126). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée depuis la route des Hêtres, en direction du sud. Cliché du 31-VIII-1976.

110. Même station. Prise de vue effectuée en direction de l'ouest. Cliché du 31-VIII-1976.



Figure 111. Étage montagnard-méditerranéen. – Figure 112. Étage mésoméditerranéen.

111. Haute plaine des Érémitans (station ER, relevé n° 126). Série subméditerranéenne du Hêtre et du Sapin, niveau supérieur, variante à Graminées. Prise de vue effectuée depuis la route des Hêtres, en direction du sud-ouest. La marge gauche de ce cliché se raccorde avec la marge droite de la figure 109 (page ci-contre). Cliché du 31-VIII-1976.

112. Vue d'ensemble sur le flanc nord du Mont Ventoux, photographié depuis la station I.N.R.A. de La Malautière (placette MTn). Cliché du 30-VIII-1976.

Table des matières du volume 2 - Annexes

Frontispice	207
ANNEXE 1. Liste descriptive des stations étudiées	211
Mode d'emploi	211
I. Versant septentrional	214
A. Transect 1 : Malaucène - Veaux	214
B. Transect 2 : Malaucène - Arête ouest - Sommet	215
C. Transect 3 : Route du col du Comte	220
D. Transect 4 : Mont Serein - Valat de Pralong	222
II. Versant méridional	225
E. Transect 5 : Saint-Baudille - Arête ouest - Sommet	225
F. Transect 6 : Lac du Paty - Bedoin - Sommet	233
G. Transect 7 : Bedoin - La Baume de Cha - Cabriolas (piste Bélégy - patte-d'oie de la Fougassette)	240
H. Transect 8 : Route forestière des Cèdres	243
I. Transect 9 : Route des Hêtres	244
J. Transect 10 : Flassan - La Gabelle - Sault	248
K. Transect 11 : Sault - Chalet-Raynard	250
L. Transect 12 : Gorges de la Nesque	251
M. Transect 13 : Sault - Aurel - Brantes	252
Index alphabétique des dénominations des stations étudiées sur le Mont Ventoux	253
ANNEXE 2. Calendrier des prospections	271
ANNEXE 3. Inventaire annoté des Lépidoptères signalés du Mont Ventoux	281
Micropterigoidea	283
Micropterigidae	283
Hepialoidea	283
Hepialidae	283

Incurvarioides	283
Adelidae	283
Tischerioides	283
Tischeriidae	283
Tineoidea	283
Psychidae	283
Tineidae	283
Gracillarioides	284
Gracillariidae	284
Yponomeutoidea	284
Glyphipterigidae	284
Yponomeutidae	284
Lyoniidae	284
Gelechioidea	285
Pterolomachidae	285
Coleophoridae	285
Elachistidae	286
Chimabachidae	287
Carsinidae	287
Oecophoridae	287
Symmocidae	287
Lecithoceridae	287
Scythrididae	287
Blastobasidae	287
Momphidae	287
Cosmopterigidae	287
Gelechiidae	287
Cossidae	289
Cossidae	289
Sesioides	289
Sesiidae	289
Zygaenoidea	289
Heterogynidae	289
Zygaenidae	289
Limacodidae	290
Choreutoidea	290
Choreutidae	290
Tortricoides	290
Tortricidae	290
Pterophoroides	292
Pterophoridae	292
Epermenioidea	293
Epermeniidae	293
Alucitoidea	293
Alucitidae	293

Thyridoidea	293
Thyrididae	293
Pyraloidea	293
Pyralidae	293
Crambidae	295
Lasiocampoidea	297
Lasiocampidae	297
Bombycoidea	297
Lemoniidae	297
Sphingidae	297
Saturniidae	297
Drepanoidea	297
Drepanidae	297
Axiioidea	298
Axiidae	298
Geometroidea	298
Geometridae	298
Hesperioidea	301
Hesperiidae	301
Papilionoidea	302
Papilionidae	302
Pieridae	302
Lycaenidae	302
Nymphalidae	303
Noctuoidea	304
Notodontidae	304
Lymantriidae	305
Arctiidae	305
Noctuidae	305
Commentaires	312
Tableau des familles de Lépidoptères	341
Annexe 4. Présentation iconographique des principales stations étudiées	343
I. Versant septentrional	344
A. Transect 1 : Malaucène-Veaux (fig. 23-24)	344
B. Transect 2 : Malaucène-Arête ouest-Sommet (fig. 25-31)	345
C. Transect 3 : Route du col du Comte (fig. 32 à 34)	348
D. Transect 4 : Mont Serein-Valat de Pralong (fig. 35)	350
II. Versant méridional	350
E. Transect 5 : Saint-Baudille-Arête ouest-Sommet (fig. 36-71)	350
F. Transect 6 : Lac du Paty-Bedoin-Sommet (fig. 72-77)	368
G. Transect 7 : Bedoin-La Baume de Cha-Cabriolas (fig. 78-87)	371
H. Transect 8 : Route forestière des Cèdres (fig. 88-96)	376
I. Transect 9 : Route des Hêtres (fig. 97-111)	381
III. Vue générale sur le versant nord	389
Le programme MaB et le réseau mondial des Réserves de la Biosphère	395

Le Programme MaB et le réseau mondial des Réserves de Biosphère

Historique

Au cours des dernières décennies, les activités humaines ont entraîné des modifications de l'environnement d'une importance et d'une rapidité sans précédent. Certaines d'entre elles, liées à un usage inapproprié des ressources naturelles, sont graves de conséquences tant pour la biodiversité que pour les populations humaines : désertification, érosion, déprise rurale, urbanisation galopante, etc. Le programme sur l'Homme et la Biosphère (MaB) a été lancé par L'UNESCO en 1971 pour améliorer notre compréhension des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui affectent l'environnement, en vue de mieux gérer les ressources. Mettant à profit les aspects interdisciplinaires et transculturels de la mission de l'UNESCO dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication, il s'emploie à promouvoir la valorisation de l'information scientifique et du savoir traditionnel. L'accent est placé sur diverses recherches finalisées associant sciences naturelles et sciences sociales.

Très vite, il est apparu nécessaire de pouvoir disposer de sites privilégiés pour mettre en œuvre ce programme : les Réserves de Biosphère ont alors été définies.

Les Réserves de Biosphère : le concept

Les Réserves de Biosphère sont conçues dès 1974 pour répondre à l'une des questions essentielles qui se posent au monde aujourd'hui : comment concilier la conservation de la diversité biologique, la quête vers un développement économique et social, et le maintien des valeurs culturelles associées ?

Les Réserves de Biosphère portent aussi bien sur des écosystèmes terrestres que côtiers.

Différentes fonctions à remplir

Elles forment un réseau international qui favorise les échanges d'information, d'expériences et de personnel, et sont destinées à remplir différentes fonctions :

- contribuer à la conservation des écosystèmes, des paysages, des espèces et de la variabilité génétique ;

- encourager un développement économique respectant la nature et la culture locale ;
- mettre en place un appui logistique pour la recherche et la surveillance continue de l'environnement ;
- encourager la formation et l'éducation ;
- favoriser l'implication des populations dans la prise des décisions concernant leur région.

Un outil : le zonage

Pour remplir ces fonctions complémentaires, les Réserves de Biosphère sont constituées de trois zones interdépendantes :

- une (ou des) aire(s) centrale(s) : elle doit bénéficier d'un statut légal assurant à long terme la protection des paysages, des écosystèmes et des espèces qu'elle abrite. Elle doit être suffisamment vaste pour assurer la conservation de ces éléments. Les activités sont en général absentes ou très réduites dans la zone centrale : il s'agit surtout de recherche ou de surveillance continue de l'environnement, ou encore de certaines activités traditionnelles qui concourent à la conservation de la biodiversité ;

- une (ou des) zone(s)-tampon(s) : elle entoure ou côtoie l'aire centrale et a pour but de contribuer à la protection de celle-ci. Les activités qui se déroulent dans cette zone ne doivent pas aller à l'encontre de la conservation. Il peut s'agir de recherches visant à mettre au point des modes d'utilisation des ressources naturelles (sylviculture, agriculture) respectueux de la biodiversité. Ces expérimentations peuvent aussi porter sur la gestion du milieu naturel ou sur des restaurations de zones dégradées ;

- l'aire de transition, également appelée aire de coopération, entoure les deux précédentes. C'est là que vit la population, et que se déroulent les différentes activités humaines. C'est dans l'aire de transition que la population, les organismes chargés de la conservation de la nature, les scientifiques, les associations, les entreprises, les groupes culturels et les autres partenaires institutionnels doivent promouvoir un développement durable au profit des populations locales. Cette aire doit être le siège d'un développement économique harmonieux. Même si pour des raisons de commodité, on dessine des limites à l'aire de transition, celle-ci n'a en réalité aucune limite bien définie, puisqu'elle correspond à la région dans laquelle se développe un projet pour le territoire.

Un atout : le réseau international

Les Réserves de Biosphère sont organisées en réseau. Actuellement, on dénombre 356 Réserves de Biosphère dans 90 pays. Celles-ci ont été choisies par l'UNESCO suite à une procédure rigoureuse. Leurs activités sont soumises à une évaluation tous les dix ans. Chaque année, de nouvelles Réserves de Biosphère reçoivent leur label de l'UNESCO.

Des liens privilégiés existent entre les gestionnaires, favorisant les échanges d'information et d'expériences. Des réunions sont organisées et des documents sont produits. Les jumelages entre Réserves de Biosphère sont encouragés, ainsi que la création de Réserves de Biosphère transfrontalières, unités écologiques et/ou humaines réparties dans plusieurs pays. La recherche de solutions communes dans des contextes institutionnels différents est très riche d'expériences.

Des documents-cadres : la stratégie de Séville et un cadre statutaire pour le réseau mondial

En mars 1995, une conférence d'experts réunie à Séville (Espagne) a élaboré une stratégie qui recommande les actions à entreprendre pour la mise en œuvre harmonieuse et efficace des Réserves de Biosphère. Il s'agit d'un cadre de travail pour les comités nationaux du MaB et pour les gestionnaires des Réserves de Biosphère. La conférence de Séville a également permis de finaliser un cadre statutaire stipulant les conditions assurant le bon fonctionnement du réseau mondial.



Programme international
« L'Homme et la Biosphère »

Qui intervient dans le fonctionnement du MaB France ?

Le Comité français du MaB a été créé dès le début du programme, dans le cadre de la Commission française pour l'UNESCO. Son président est nommé par le Ministre des Affaires Étrangères. Celui-là s'entoure de vice-présidents traditionnellement issus d'organismes de recherche.

Le Comité comprend également des représentants de différents ministères : Environnement, Coopération, Territoires d'Outre-Mer.

Organisation des activités

Les activités du Comité s'organisent au sein de groupes thématiques. Des programmes scientifiques reçoivent le label MaB dans différents domaines : écosystèmes côtiers et insulaires, milieux ruraux, forêts tropicales, écotones terre - eaux continentales.

De nombreuses activités concernent également les Réserves de Biosphère : réunion annuelle des gestionnaires des sites, animation du réseau français.

Les Réserves de Biosphère françaises

Le Comité français du MaB a favorisé la création de Réserves de Biosphère dans les différentes régions biogéographiques du pays. Actuellement, le réseau français compte dix sites.

Nom de la Réserve	Date de création	Superficie
Atoll de Taïaro	1977	2 000 ha
Camargue	1977	13 100 ha
Vallée du Fango	1977	23 400 ha
Cévennes	1984	323 000 ha
Mer d'Iroise	1988	21 400 ha
Vosges du Nord	1988	120 200 ha
Mont Ventoux	1990	69 950 ha
Archipel de Guadeloupe	1992	69 000 ha
Lubéron	1997	179 600 ha
Pays de Fontainebleau	1998	67 000 ha

Le réseau français présente une grande diversité géographique, écologique et humaine : des îles de Bretagne à celles des Antilles et de Polynésie, des montagnes méditerranéennes aux Vosges, sans oublier la grande zone humide qu'est la Camargue. Les questions de conservation de la biodiversité et de développement y sont gérées suivant une communauté d'approche. Le Comité MaB assure le lien avec les instances internationales, diffuse l'information au niveau français et vise à fédérer et valoriser les initiatives.

Les gestionnaires se rencontrent périodiquement et développent les programmes en commun. Un lettre de liaison favorise également les échanges mutuels.

Se pose toutefois la question de savoir comment, avec la communauté d'approche liée au concept de Réserve de Biosphère, agir dans des conditions aussi variées que celles de la forêt tropicale guadeloupéenne, des îles de l'Iroise ou de la châtaigneraie cévenole.

Pour cela, le Comité français du MaB tente de privilégier des méthodes communes :

- L'établissement d'un guide d'aide à la gestion est une démarche visant à définir des orientations de gestion pour les trois zones des Réserves de Biosphère suivant une méthodologie établie par et pour le réseau français. Il s'agit de définir un projet cohérent pour le territoire, et pour cela de prendre en considération les objectifs propres à chaque zone — conservation, développement, recherche, éducation, information, participation locale —, puis de déterminer les actions permettant de mettre en œuvre ces objectifs en associant tous les partenaires concernés. Ce document-cadre est un véritable « tableau de bord » pour le gestionnaire de la réserve, qui dispose ainsi d'un programme de travail validé par l'ensemble de ses partenaires. L'ensemble des sites doit se doter d'un guide d'aide à la gestion, valable une dizaine d'années.

- Les échanges fréquents entre gestionnaires permettent la promotion des exemples réussis : ainsi, l'expérience de conservation / développement conduite dans la vallée du Galeizon (Réserve de Biosphère des Cévennes) a fait l'objet de voyages d'élus originaires d'autres réserves françaises. De même, l'Atlas d'Ouessant, réalisé par l'Université de Brest sur la réserve d'Iroise, constitue un exemple à suivre par l'ensemble des sites.

- L'établissement de bases de données sur les richesses naturelles des Réserves de Biosphère est en cours. Gérées par le Service du Patrimoine Naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle, elles permettront d'effectuer un état des lieux périodique de l'ensemble du réseau. Il s'agit aussi de promouvoir des méthodes de suivi communes aux espaces, afin de disposer de données comparables.

- Enfin, des réunions permettent aux gestionnaires des Réserves de Biosphère de réfléchir en commun sur des thèmes aussi divers que le développement durable, l'écotourisme, la labélisation de produits locaux, etc.



Illustrations de la quatrième page de couverture :

En haut, le sommet du Mont Ventoux, vu de la pelouse du Ventouret. Biotope d'*Erebia scipio*, *Polyommatus eros*, *Elophus unicoloraria occidentalis*, *Oreana ventralis*, *Azarodes zapateri*, *Eana penziana*, *E. ossana* et *E. argentana*, entre autres. Cliché : Gérard Chr. LUQUET, 10-VII-1975.

En bas, *Erebia ventralis* Lqt & Mat, 25-VI-1975, Haute combe de Maraval (sud), 1 090 m ; type mâle, conservé dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. À gauche, face supérieure ; à droite, face inférieure. Envergure : 9,3 mm d'un apex à l'autre ; 10,5 mm au niveau de la région médiane du bord externe des ailes antérieures, franges comprises. Clichés : Jacques BOUTESOT.

